LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

la météo: Ennuagement en matinée. Possibilités d'averses en soirée. Maximum 17. Aperçu pour demain: averses.

Vol. LXXI — No 210 | Montréal, samedi 13 septembre 1980 | 25 CENTS

Des élections générales au printemps

■ *L'UN reporte son congrès*

par Pierre O'Neill

Les prochaines élections générales au Québec auront lieu au printemps de 1981. Le congrès de leadership de l'Union nationale sera reporté au début de l'année. Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a accepté de reconsidérer l'invitation qui lui fut faite de se porter candidat à la direction du parti.

Cette certitude tient à la nature et aux résultats des tractations intenses qui ont eu cours entre le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, la direction de l'Union nationale et le maire de Montréal.

Depuis près de deux semaines, un personnage influent de l'Union nationale agit comme intermédiaire et fait la navette entre le bureau du premier ministre Lévesque et celui du maire Jean Drapeau. Mais les deux illustres chefs politiques n'ont eu aucune conversation ou rencontre directe. Les négociations se sont poursuivies par personne interposée, soit, une personnalité unioniste qui jouissait de la confiance de l'un et l'autre des deux gouvernants. Et les pourparlers ont finalement produit des résultats.

Les membres de l'exécutif provincial de l'UN ainsi que les membres du comité d'organisation du congrès de leadership se réunissent aujourd'hui à Trois-Rivières. Ils seront saisis d'une recommandation visant à reporter en janvier ou février, la tenue du congrès de leadership qui avait été fixé aux 11 et 12 octobre. C'est après avoir eu l'assurance du premier ministre que les élections générales n'auront pas lieu cet automne, que les dirigeants de l'UN ont pris cette décision.

De retour de la conférence d'Ottawa, le premier ministre Lévesque participera de son côté à des réunions du cabinet, du caucus et finalement, mercredi soir, à Montréal, de l'exécutif national du parti. C'est au terme de ces consultations que le chef du gouvernement devrait normalement annoncer pour la fin octobre la tenue d'élections partielles dans les comtés vacants de Mégantic-Compton, Outremont, Brôme-Missisquoi et Johnson. Il se pourrait que M. Lévesque ajoute à cette liste les comtés de Mille-Îles et Saint-Henri, plus favorables au PQ, et dont les deux représentants à l'Assemblée nationale, MM. Guy Joron et Jacques Couture, ont déjà annoncé leur intention de quitter la vie politique.

■ *Drapeau reconsidère sa décision*

C'est l'Union nationale qui avait le plus à gagner d'une entente Drapeau-Lévesque et qui a d'ailleurs pris l'initiative des négociations. Alors que la clôture des mises en candidatures du congrès de leadership était prévue pour le 26 septembre, pas un seul aspirant d'envergure ne s'était encore manifesté. Pire encore, la participation des militants unionistes aux réunions pour le choix des délégués est depuis le début anémique. On y comptait parfois aussi peu que cinq personnes et au plus une trentaine. Il était déjà évident, pour les dirigeants de l'UN, que leur congrès de leadership allait en droite ligne vers le désastre. Avec une organisation aussi déficiente, ils savaient également que des élections à l'automne auraient signifié la disparition de l'UN de la scène politique québécoise.

À première vue, cette entente tripartite apparaît moins profitable au maire de Montréal qu'au Parti québécois menacé de défaite ou qu'à l'Union nationale ago-

Voir page 20: Élections

Après un huis clos tendu au 24, Sussex

Les provinces font durer le suspense

par Michel Vastel

OTTAWA — Après une journée extrêmement tendue, où les questions des ressources et des pouvoirs sur l'économie ont violemment opposé M. Pierre Trudeau et ses collègues des provinces, les premiers ministres ont décidé de faire durer le suspense jusqu'à ce matin.

«Les Canadiens ont bien attendu 113 ans, a lancé M. Richard Hatfield du Nouveau-Brunswick, ils attendront bien une nuit de plus». Le premier ministre du Québec a déclaré pour sa part que les 10 premiers ministres se sont entendus pour ne rien révéler de leurs discussions hier soir.

C'est donc ce matin, en direct devant les caméras de télévision, qu'ils révéleront l'ampleur de leur consensus. Hier à Ottawa, plus la journée avançait, plus le pessimisme envahissait les délégations et la réforme constitutionnelle semble devenir de plus en plus modeste. «Je pense que les Canadiens ne seront pas très déçus», a quand même déclaré M. Angus MacLoan, de l'Île-du-Prince-Édouard.

La journée avait pourtant bien commencé. Après s'être réunis une première fois à 10 dans la suite de M. Sterling Lyon au Château-Laurier, les premiers ministres arrivaient au 24, Sussex apparemment de bonne humeur. Comme dans la journée de jeudi, ils venaient là pour bâtir les éléments d'une «réforme modeste.» On parlait à ce moment-là de sept accords possibles sur les douze points à l'ordre du jour.

Puis les négociations à huis clos ont commencé. Il semble que les premiers ministres ne prenaient pas au sérieux M. Pierre Trudeau qui les menaçait de ne pas leur donner le contrôle des ressources si, en échange, elles ne concédaient pas plus de pouvoirs au gouvernement fédéral pour raffermir l'union économique.

Le climat s'est alors très vite tendu malgré les accords qu'on venait de conclure sur des sujets plus faciles comme le droit de la famille et le principe de la péréquation. On avançait même, comme prévu jeudi, dans le domaine des communications.

Mais les négociations, dès qu'elles ont achoppé sur la question des pouvoirs en matière économique, ont commencé à «tourner en rond». À 5 h 30, les dix premiers ministres quittaient le 24, Sussex pour se concerter une fois de plus, dans la suite de leur président, M. Sterling Lyon. Certains cachaient à peine leur déception, «M. Trudeau doit encore faire des concessions, sinon nous ne bougerons plus», déclarait M. John Buchanan. Mais M. Trudeau, qui entretemps consultait, pour la deuxième fois de la journée, ses trois principaux conseillers, le ministre de la Justice, M. Jean Chrétien, et MM. Michael Pittfield et Michael Kirby, décidait de ne pas bouger non plus.

À 20 heures, les premiers ministres sont retournés à la résidence officielle de M. Trudeau. Dans un ultime effort d'obtenir au moins quelque chose de M. Trudeau, les provinces ont demandé au premier ministre du Canada de renoncer publiquement à son intention de taxer les exportations de gaz. Il n'en était pas question non plus semble-t-il. «On ne troque pas une constitution contre des taxes», se seraient-ils fait répondre.

À peine une heu-e après être tetournées chez M. Trudeau, les provinces ont rompu les négociations et, pour la troisième fois de la journée, se sont réunies chez M. Lyon. Les éclats du voix étaient tels que le personnel politique tenait les journalistes à l'écart des portes de la suite du premier ministre du Manitoba.

Un accord? Pas d'accord? Un accord de plus en plus «modeste»? Les premiers ministres ont décidé de réserver la surprise à toute la nation ce matin. Mais personne ne semblait très optimiste. En fait, la réforme (le «package»), serait tellement modeste qu'elle déçoit et M. Trudeau et ses dix collègues des provinces.

Au moins il semble que le premier ministre canadien ait sauvé son objectif un accord sur le rapatriement. Mais on ne sait toujours pas si Terre-Neuve a rejoint d'autres provinces, si M. Lévesque continue, comme probable, de dire non à un rapatriement aussi peu significatif, ou même si dans la journée d'hier, d'autres provinces n'ont pas reculé sur cette question comme elles l'ont fait sur d'autres tout au long de la semaine.

Voir page 20: Provinces

Scott Sanderson vainc les Pirates 1-0

— page 16



Assailli par les journalistes, M. Pierre Trudeau a expliqué hier que le rapatriement de la constitution ne signifierait absolument rien si les premiers ministres des provinces ne pouvaient convenir d'une formule d'amendement. (Photolaser CP)

L'Iran pose quatre conditions pour la libération des otages

TÉHÉRAN (d'après AFP et Reuter) — L'Imam Khomeiny, a énoncé hier les quatre conditions d'une libération des otages américains, jetant ainsi un jour totalement neuf sur le problème qui pourrait ainsi trouver une solution à plus ou moins brève échéance.

«Si les États-Unis, a déclaré l'imam, restituent les biens du chah, renoncent à toutes leurs demandes contre nous et garantissent de ne pas s'ingérer politiquement ni militairement dans nos affaires et libèrent nos avoirs, alors les otages seront libérés».

Le Guide de la révolution n'avait jamais mentionné l'éventualité d'une libération des otages. Au contraire, il avait toujours soutenu, contre tous les projets de compromis, la partie la plus intransigeante de l'affaire, les étudiants islamiques, qui détiennent les 52 Américains depuis le 4 novembre dernier.

La déclaration de l'imam, contenue dans un «message aux pèlerins et aux musulmans du monde» diffusé par la radio officielle, balaie, du fait de sa personnalité d'arbitre incontesté, toutes les prises de position récentes des dirigeants politiques iraniens. L'ayatollah Khomeiny a certes réservé au parlement le dernier mot, mais il apparaît inconcevable que ce dernier ne suive pas «la ligne de l'imam».

Le fait le plus remarquable est que l'imam s'est abstenu de toute allusion à un procès des otages, réclamé par de nombreux membres du courant fondamentaliste. Les plus durs voulaient que certains otages soient condamnés. D'autres projetaient un procès des États-Unis à travers celui des otages. L'ayatollah Khomeiny, apparemment, n'a retenu aucune de ces solutions.

Les observateurs notent également que l'imam n'a pas repris une des conditions préalables à tout règlement avancées récemment par M. Mohammad Ali Radjai, premier ministre, l'exigence d'un repen-

Voir page 20: Khomeiny

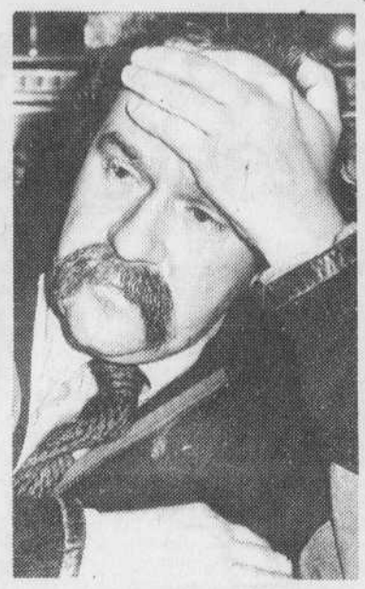
culture & société



Fennario: l'auteur le plus joué

Il est peut-être le plus célèbre dramaturge montréalais, en tout cas le plus joué au Canada: David Fennario voit d'ailleurs deux de ses premières pièces jouées en même temps au Centaur. Issu du milieu ouvrier de Pointe Saint-Charles, le dramaturge anglophone utilise le théâtre comme un outil de changement social. Jacques Larue-Langlois l'a interviewé.

— page 21



L'affaire Coffin revue et corrigée

Le Québec des années 50 s'est passionné pour l'affaire Coffin. C'était à l'époque de Duplessis et celle d'un système judiciaire controversé. Jean-Claude Labrecque, cinéaste de grands documentaires s'est passionné à son tour pour l'énigme Coffin dans un long métrage qui, après ses *Vautours*, retrace un autre aspect de ce temps de la noirceur. Nathalie Petrowski a rencontré le cinéaste et Richard Gay a vu le film.

— pages 21 et 31

Trains de banlieue

Ottawa assumera 50% du coût de modernisation

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Le gouvernement de M. René Lévesque s'apprête à accepter une proposition du gouvernement fédéral qui s'est dit prêt à verser un montant de $60 millions pour la modernisation des trains de banlieue à Montréal.

Une proposition en ce sens a été transmise hier au ministre des Transports, M. Denis de Belleval, par son homologue fédéral, M. Jean-Luc Pepin au cours d'une rencontre qu'ont eue hier à Québec les deux ministres.

Peu enthousiaste, le ministre québécois a indiqué au cours d'une conférence de presse qu'il recommanderait au conseil des ministres d'accepter cette offre de M. Pepin même si elle est inférieure aux demandes répétées du Québec depuis deux ans. Selon M. de Belleval, le Québec a le choix entre accepter ce montant ou continuer à réclamer presque indéfiniment une somme supérieure car il semble clair que les $60 millions offerts constituent toute la marge de manoeuvre dont dispose le ministère fédéral des Transports.

Il y a maintenant deux ans et demi que Québec réclamait l'intervention d'Ottawa dans le dossier des trains de banlieue, alors que les compagnies ferroviaires annonçaient leur intention d'abandonner leur service de banlieue. Québec avait proposé de définir une stratégie d'ensemble du transport en commun pour la région de Montréal et demandé à Ottawa d'assumer dans ce contexte ses responsabilités et de participer à la modernisation des trains de banlieue. On avait fait valoir que le gouvernement fédéral avait failli à son devoir en laissant se détériorer le service et les équipements des lignes de banlieue dans la région métropolitaine.

Le ministère fédéral avait accepté de s'impliquer financièrement et avait même proposé de verser $72 millions, allant piger pour cela dans divers programmes ou ententes existantes, c'est-à-dire $32 millions dans le programme d'amélioration du transport urbain (PATU), $30 millions déjà affectés à l'entente Ottawa-Québec sur les axes routiers prioritaires, et $10 millions de contribution directe.

La proposition que fait maintenant M. Pepin semble inférieur, mais elle laisse intacte toutefois les $30 millions des axes routiers et ils pourront servir à la fin prévue originellement, soit la construction de l'autoroute 13 entre Dorval et Mirabel.

Les $60 millions en question, M. Pépin

Voir page 20: Ottawa



DANIELLE SHELTON ET ME CLAUDE BISAILLON

LE DIVORCE POUR (ENVIRON) $100

EN VENTE, DÈS LUNDI, DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

Vous avez le droit de divorcer sans avocat. Il vous faut pour cela plus de détermination que de compétence. S'il semble plus simple de s'en remettre à un avocat, sa présence, bien que parfois rassurante, n'est pas indispensable.

plupart des divorces ne sont pas compliqués et vous pouvez vous débrouiller seul à travers les méandres de la procédure. Les services d'un avocat coûtent au minimum $700 et parfois plus de $2000. Un divorce sans avocat peut se faire pour moins de $100.

Aucun divorce n'est "automatique", même après une séparation de quelques années. Ce livre vous explique, en termes clairs, toutes les étapes à franchir: l'analyse des motifs, les preuves, les mesures provisoires, la rédaction des procédures, le déroulement des auditions, bref, toutes les procédures pour plaider vous-même votre divorce, qu'il soit contesté ou non.

Rassurez-vous, tous les chapitres du livre ne vous concernent pas! Vous établissez le cheminement de votre cas et ne consultez que les parties du livre qui vous sont utiles. La plupart des cas ont été prévus et vous trouverez dans cet ouvrage le maximum d'explications sans obligation de vous référer sans cesse aux autres pages de ce livre. Ce guide est celui du REQUÉRANT, c'est-à-dire du conjoint qui demande le divorce.

Stanké

les éditions internationales alain stanké 2100, rue guy montreal 935-7452

Incident sur un piquet de grève des employés fédéraux

Les débrayages prennent de l'ampleur

par Angèle Dagenais

Quelque 1,500 employés de la fonction publique fédérale se sont joints hier à leurs collègues d'Emploi et Immigration Canada, rue Saint-Urbain et Sainte-Catherine pour protester contre le geste d'un cadre qui a heurté avec sa voiture trois employés d'un piquet de grève érigé tôt le matin à l'entrée du stationnement à l'arrière de l'édifice.

Les trois personnes, dont une femme d'une soixantaine d'années, blessées légèrement, ont été transportées à l'hôpital Saint-Luc souffrant de douleurs aux genoux, aux pieds et de choc nerveux. Un des employés a été vu par la suite sur des béquilles surveillant la manifestation de la mezzanine d'un édifice situé de l'autre côté de la rue Saint-Urbain. Un communiqué émis par la direction d'Emploi et Immigration Canada soutient par contre que l'incident a été grossi «hors de toute proportion» par les syndiqués et que le cadre en question, M. Pierre Dargis, entrait dans le stationnement à une «vitesse inférieure au pas d'homme». Un porte-parole de la direction, M. Patrick Gaudreault soutient quant à lui, qu'il n'y a pas eu de blessés.

Le président de la FTQ, M. Louis Laberge,a pour sa part condamné violemment le geste de M. Dargis contre qui des poursuites judiciaires seraient intentées et a réitéré son appui aux membres du local 408 de l'Alliance de la fonction publique (AFPC) affiliée à la FTQ.

À la suite de cet incident, une grande majorité des employés de l'édifice de la rue Saint-Urbain ont quitté leur travail en guise de protestation et pour soutenir leurs collègues commis et opérateurs d'informatique qui débrayent sporadiquement partout au Canada depuis lundi dernier dans le but de hâter la négociation d'un contrat depuis novembre 1979. Ils ont été rejoints sur le trottoir par des fonctionnaires des bureaux de l'impôt, des douanes et accises, statistiques, postes, chômage, main-d'oeuvre et immigration de la région de Montréal formant une ligne de piquetage serrée à l'heure du midi. Des débrayages ont également eu lieu à Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke et dans les Laurentides et d'autres à Toronto, Ottawa, Dartmouth en Nouvelle-Écosse et aux États-Unis dans les délégations des Affaires extérieures.

Une trentaine de policiers de l'Escouade anti-émeute de Montréal ont dû intervenir vers 13 h, hier, au 1440 rue Saint-Urbain pour permettre à des employés syndiqués affectés à des postes désignés «essentiels» de franchir la ligne de piquetage. Ces derniers ont toutefois refusé de pénétrer dans l'édifice.

Aucune assemblée ou manifestation n'est prévue au cours du week-end dans la région montréalaise. Mardi soir par contre, les exécutifs des sections locales de Montréal et de la région ainsi que les chefs de grève doivent se rencontrer pour élaborer une stratégie concertée.

Par ailleurs, une réunion d'urgence du conseil national de l'Alliance de la fonction publique canadienne est prévue aujourd'hui à Ottawa afin d'organiser un vote général sur le rapport de conciliation déposé la semaine dernière par les conciliateurs fédéraux. Les dirigeants du syndicat recommandent l'adoption du rapport alors que le Conseil du Trésor l'a refusé. De là les débrayages de cette semaine.

Le syndicat maintient ses demandes principales de salaires indexés au coût de la vie et de la semaine de 35 heures.

Entre-temps, le Conseil du Trésor a fait savoir à l'Alliance qu'il ne déduirait plus à partir du début octobre les cotisations syndicales des chèques de paie des 47,000 commis fédéraux et 2,900 opérateurs d'informatique. Cela signifie que l'Alliance aura à percevoir elle-même les $500,000 de cotisations syndicales qu'elle perçoit tous les mois auprès de ses membres.



Des employés mécontents de l'Alliance de la fonction publique canadienne ont déclenché toute la semaine des débrayages sauvages dans un grand nombre de villes du pays. (Photolaser CP)

Lamoureux à Lisbonne

OTTAWA (PC) — L'ancien président des Communes et député libéral de Stormont-Dundas (Cornwall, Ont.), Me Lucien Lamoureux, ci-devant ambassadeur en Belgique et au Luxembourg, vient d'être muté à Lisbonne.

Le ministère des Affaires extérieures annonce également que M. Jacques Denault représentera le Canada au Cameroun tandis que M. Gilles Duguay devient ambassadeur au Maroc.

Âgé de 60 ans, M. Lamoureux, qui est originaire d'Ottawa, est marié à Claire Couture, de Hull.

Quant à M. Denault, qui est âgé de 49 ans, il est originaire de Sherbrooke. Il a été en poste successivement à Hong Kong, Vienne, Paris et Rome. Il était directeur de l'Immigration pour la région du Québec depuis 1975.

M. Duguay, qui est âgé de 44 ans et est originaire de Montréal, est entré aux Affaires extérieures en 1967. Il a servi successivement au Sénégal, en Turquie et en France. Il succède à titre d'ambassadeur au Maroc à M. Michel Gauvin qui devient ambassadeur canadien en Chine.

Si les élections étaient repoussées, la prochaine session serait à l'enseigne des mesures sociales

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Dans la perspective où les élections générales prévues pour cet automne n'auraient lieu qu'au printemps, le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, sera en mesure de présenter à l'Assemblée nationale un Discours inaugural étoffé pour l'ouverture de la session.

Pour l'essentiel, ce discours inaugural mettra l'accent sur le développement social avec des mesures telles l'ébauche d'une première politique familiale, l'adoption de la loi portant sur la réforme du droit de la famille, le dépôt d'un avant-projet de loi sur les injonctions en matière de relations de travail, l'adoption d'une politique pour les minorités ethniques, l'adoption d'un nouveau code de la route assorti d'une politique globale en matière de sécurité routière et la publication d'une politique en matière de revenu minimum garanti.

Le développement économique ne sera pas oublié pour autant, mais ce sera plus pour parler de consolidation des réformes mises en place depuis le début du mandat du gouvernement péquiste. Deux éléments importants sont à signaler toutefois: le dépôt du plan d'équipement de l'Hydro-Québec pour la prochaine décennie et l'ébauche d'une politique d'accès à la propriété résidentielle pour donner suite à la recommandation du Groupe de travail sur l'épargne. À noter aussi un éventuel projet de renforcement du rôle des coopératives comme moteur du développement économique et social.

Pour la plupart, ces projets ne sont pas nouveaux puisqu'ils sont sur le métier depuis plusieurs mois et parfois depuis plusieurs années. Dans certains cas, ils arrivent à terme cet automne comme cette réforme du code de la route et de la sécurité routière qui a fait, il y a déjà un an, l'objet d'un avant-projet de loi.

La perspective d'un soutien général ne sera pas étrangère d'ailleurs à l'abondance des projets que contiendra le discours inaugural car de toute façon les élections ne pourront être reportées que de quelques mois, soit au printemps, comme l'a déjà indiqué le premier ministre Lévesque, et les projets préparés en vue d'une éventuelle session pourront rapidement être transformés en engagements électoraux. La liste des projets en préparation que nous ont fournie la plupart des ministères correspond d'ailleurs souvent, il faut le noter, avec l'ébauche d'un programme électoral préparé par un groupe de travail du Parti québécois rendu public il y a peu sous le titre *Le Québec des années 80*.

Les informations recueillies auprès de chaque ministère ces derniers jours indiquent que ce sont les ministères à vocation sociale qui travaillent le plus activement à la préparation de la session et qui pourront fournir le plus de matière au discours inaugural du premier ministre.

Ainsi au Développement social, M. Pierre Marois travaille fébrilement à la préparation de son deuxième volet d'une politique du revenu minimum garanti. Une première étape avait été franchie au printemps 1979 par l'adoption d'une loi sur le supplément au revenu de travail, puis, plus récemment, par l'adoption d'un programme d'allocation-logement pour les personnes âgées.

À long terme, l'objectif poursuivi par M. Marois est de proposer une politique de revenu minimum garanti qui regroupera toutes les allocations d'aide sociale payées par les deux gouvernements, tels l'assurance-chômage, les pensions de vieillesse, les prestations d'aide sociale, en un seul régime cohérent de lutte contre la pauvreté. Des problèmes constitutionnels retarderont encore longtemps la réalisation d'un tel objectif, mais M. Marois entend néanmoins poursuivre l'effort entrepris et élargir notamment le supplément au revenu de travail par la mise en place de programmes complémentaires.

Au bureau du ministre, on garde jalousement le secret autour des mesures que préconisera cet automne M. Marois en matière de revenu minimum garanti, tout comme d'ailleurs à propos d'un autre projet que caresse le ministre du Développement social. Ce deuxième projet consistera à faire intervenir le secteur coopératif pour développer l'économie tout en privilégiant des objectifs sociaux. Un exemple est celui de l'alimentation où l'intercoopération pourrait permettre aux magasins Cooprix d'occuper une plus grande part du marché.

À l'exemple de M. Marois, les ministres membres du comité ministériel du développement social seront aussi à l'origine de plusieurs projets.

Ainsi le ministre du Travail et de la Main-d'Oeuvre, M. Pierre-Marc Johnson, pourrait fort probablement déposer à l'Assemblée nationale un avant-projet de loi visant à faire disparaître les injonctions dans le domaine des relations de travail. Le Conseil consultatif du Travail et de la Main-d'Oeuvre a déjà été saisi de propositions et le dépôt d'un avant-projet de loi permettrait d'amorcer au cours de l'automne le débat public indispensable à un tel projet.

M. Johnson pourrait aussi être en mesure, bien que les choses soient moins avancées, de présenter un projet touchant les négociations dites multipatronales. Il pourrait soit présenter une loi nouvelle, soit plus simplement parfaire la loi actuelle des décrets.

Dans le secteur de la main-d'oeuvre, M. Johnson poursuivra la restructuration de son ministère, mais il pourrait soumettre aussi divers programmes d'emplois tel le tout dernier qui a pour but de faciliter le retour au travail d'assistés sociaux.

Au ministère de la Justice, divers projets sont également en préparation, dont une refonte de la loi sur les coroners. Ce ministère a toutefois dans ses cartons le projet de loi 89 instituant un nouveau Code civil et portant sur la réforme du droit de la famille. Déposé à l'Assemblée nationale le printemps dernier, l'adoption de ce projet est prévu pour cet automne. Il devrait constituer l'une des réformes les plus importantes du mandat du gouvernement et nécessiter de longs travaux à l'Assemblée nationale.

Au ministère des Affaires sociales, M. Denis Lazure a déjà annoncé qu'il consacrera cet automne l'essentiel de ses efforts à une consultation auprès des personnes âgées, laquelle devrait conduire à l'élaboration d'une politique globale et possiblement à des projets de loi pour cette catégorie de citoyens.

De concert avec le ministre d'État à la Condition féminine, Mme Lise Payette, M. Lazure travaille à l'élaboration de ce que certains appellent une «politique nataliste» et que d'autres qualifient de «politique familiale». Un des objectifs poursuivis est d'intégrer ce qui a déjà été réalisé (garderies, congés de maternité, planification familiale) pour dégager une politique cohérente et définir de nouvelles mesures. La plus importante de ces nouvelles mesures sera une allocat9on au conjoint qui assume la garde d'enfants d'âge préscolaire. Le projet de M. Lazure de verser à toutes les Québécoises qui accouchent la somme de $240 déjà versée à la femme au travail avait fait l'objet de vives réactions de la part de Mme Payette le printemps dernier, et l'on cherche une façon d'y arriver qui soit plus conforme à la politique d'ensemble sur la condition féminine.

Parmi les mesures qui pourront toucher les femmes, le premier ministre pourra signaler dans son éventuel discours inaugural la poursuite du programme d'égalité des chances dans la fonction publique, et annoncer que cette fois-ci on mettra l'accent sur l'accès des femmes aux postes de cadres.

Le ministère de la Fonction publique entretien des projets à cet égard, et dans le même esprit, ce ministère devrait adopter aussi un énoncé de politique quant à l'embauche des handicapés et pour l'intégration de membres de groupes ethniques à la Fonction publique.

Ce dernier projet sur les minorités ethniques procédera d'une politique d'ensemble que le ministre d'État au Développement culturel, M. Camille Laurin, est en train de préparer. Cette politique a été définie dans la foulée de la série de colloques sur les minorités qu'a tenus M. Laurin il y a deux ans dans toutes les régions du Québec. L'un des objectifs principaux est d'abattre le cloisonnement entre les groupes ethniques et la majorité francophone, et d'assurer une meilleure intégration des Québécois de nouvelle souche à la société québécoise.

Ce projet de politique que M. Laurin devrait rendre public au cours des prochaines semaines, sera un élément majeur pour le gouvernement à qui on a reproché souvent d'être coupé des minorités tant anglophone qu'allophone et il devrait s'ensuivre une série de mesures dans des ministères à vocation culturelle comme l'Éducation, les Communications et l'Immigration.

Soulignons que comparativement aux ministères à vocation sociale, les ministères à vocation culturelle n'auront pas de nombreux projets à présenter. Comme pour les ministères à vocation économique, il est surtout question de «consolider» les réformes réalisées au cours des derniers mois. Signalons néanmoins un projet de loi sur les archives au ministère des Affaires culturelles qui se prépare aussi à rendre publique sa politique des musées. Le ministère des Communications qui pourra signaler quant à lui son intérêt pour l'accès à l'information puisque un groupe de travail vient d'être formé pour préparer un projet de loi.

Le ministère de l'Éducation, à cause de son importance, pourra occuper néanmoins une place à part. Il devra poursuivre ses efforts pour la mise en place des réformes inscrites à la politique «Pour une école québécoise», déposer de nouveaux régimes pédagogiques pour les niveaux élémentaires, secondaires et collégial, organiser un colloque pour la formation professionnelle des jeunes, et rendre enfin public un énoncé de politique sur les universités. Cet énoncé de politique est particulièrement attendu des milieux universitaires qui, plus d'un an après le dépôt du rapport de la Commission Angers, attend toujours les intentions du gouvernement!

Dans le secteur économique, les principaux ministères ont réalisé leurs principales réformes et on parle surtout de «consolidation», que ce soit au ministère de l'Énergie et des Ressources ou au ministère de l'industrie, du Commerce et du Tourisme.

L'élément majeur de l'automne en matière économique viendra toutefois du secteur de l'Énergie, par le dépôt par l'Hydro-Québec de son plan de développement pour la prochaine décennie. S'il n'y a pas d'élections, ce plan devrait être rendu public au cours du mois d'octobre pour un débat en commission parlementaire au début de l'année prochaine. Ce plan sera l'un des pivots du développement économique du Québec, et le gouvernement dans son ensemble y attachera la plus grande attention.

Chaque ministère aura toutefois des projets dont l'importance sera variable. Ainsi au cours de l'automne, le ministre de l'Industrie et du Commerce s'attachera à essayer de sauver le secteur naval de Marine Industries tandis que le ministre de l'Environnement mettra de l'avant un projet pour assurer le recyclage et la récupération des rebuts. Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Insitutions financières sera en mesure pour sa part de soumettre plusieurs projets dans la foulée du sommet sur la coopération dont un exemple est l'extension du régime d'épargne-actions au mouvement coopératif.

Le ministre d'État au Développement économique, M. Bernard Landry, comme plusieurs de ses collègues du secteur économique, sera lui aussi occupé à consolider son action et à dresser des bilans. Il s'intéressera toutefois activement à la tenue du sommet sur Montréal qui devrait avoir lieu en octobre, et il cherchera à finaliser diverses mesures préconisées dans «Bâtir le Québec». Il pourrait aussi commencer à élaborer une politique d'accès à la propriété résidentielle comme le propose le rapport du Groupe de travail sur l'épargne. Une telle politique ne peut être ébauchée en quelques semaines, mais dès lors le premier ministre dans le discours inaugural, pourrait annoncer l'intention du gouvernement d'adopter une telle politique.

Deux autres ministères économique sont depuis quelques mois particulièrement actifs. Il s'agit des Travaux publics et des Transports. À mesure que les élections approchent, les ministres responsables de ces deux ministères voient le rythme de leurs conférences de presse décupler pour annoncer de bonnes nouvelles comme le veut la tradition électorale. Néanmoins, le ministre des Transports, M. Denis de Belleval, aura une part importante du programme législatif de l'automne qui lui reviendra avec la réforme du Code de la route et l'adoption d'une politique de sécurité routière.

Quant aux ministères du secteur de l'Aménagement, ils se feront plutôt discrets cet automne, ayant plusieurs réformes à digérer encore comme dans le secteur municipal. Quelques-uns se permettront des interventions, mais elles seront souvent à portée économique. Ainsi le ministre d'État à l'Aménagement mettra l'accent sur le projet «Archipel» pour la région de Montréal et la signature d'ententes avec Ottawa en matière de développement régional alors et le ministère de l'Agriculture et des Pêcheries s'intéressera à la réorganisation du secteur des pêches maritimes.

Poursuivre l'oeuvre de Terry Fox

QUÉBEC (PC) — Une marche de 20 kilomètres aura lieu, dimanche, dans la région de Québec, afin de poursuivre l'oeuvre entreprise par l'unijambiste Terry Fox en faveur de la Société canadienne du cancer.

L'idée d'organiser une telle marche a été lancée par un ex-détenu et animateur de radio local, Robert Ménard, qui a déjà purgé une peine de cinq ans et demi de pénitencier pour plusieurs vols à main armée.

«Moi, j'aurais mérité une balle dans le corps, à la suite des crimes que j'ai commis. Et dire que le valeureux Terry Fox, qui n'a fait de mal à personne, est atteint d'un deuxième cancer. C'est absolument injuste», a déclaré Ménard.

Fox, qui a subi l'amputation de la jambe droite à cause du cancer il y a trois ans, a dû mettre un terme à sa course d'un océan à l'autre, à Thunder Bay, la semaine dernière, en apprenant que la maladie s'attaquait maintenant à ses poumons.

guérin
l'éditeur qui édite

Cours de français
méthodes et techniques du savoir-écrire
Armand Daigneault
20 cm x 22.5 cm
$12.95



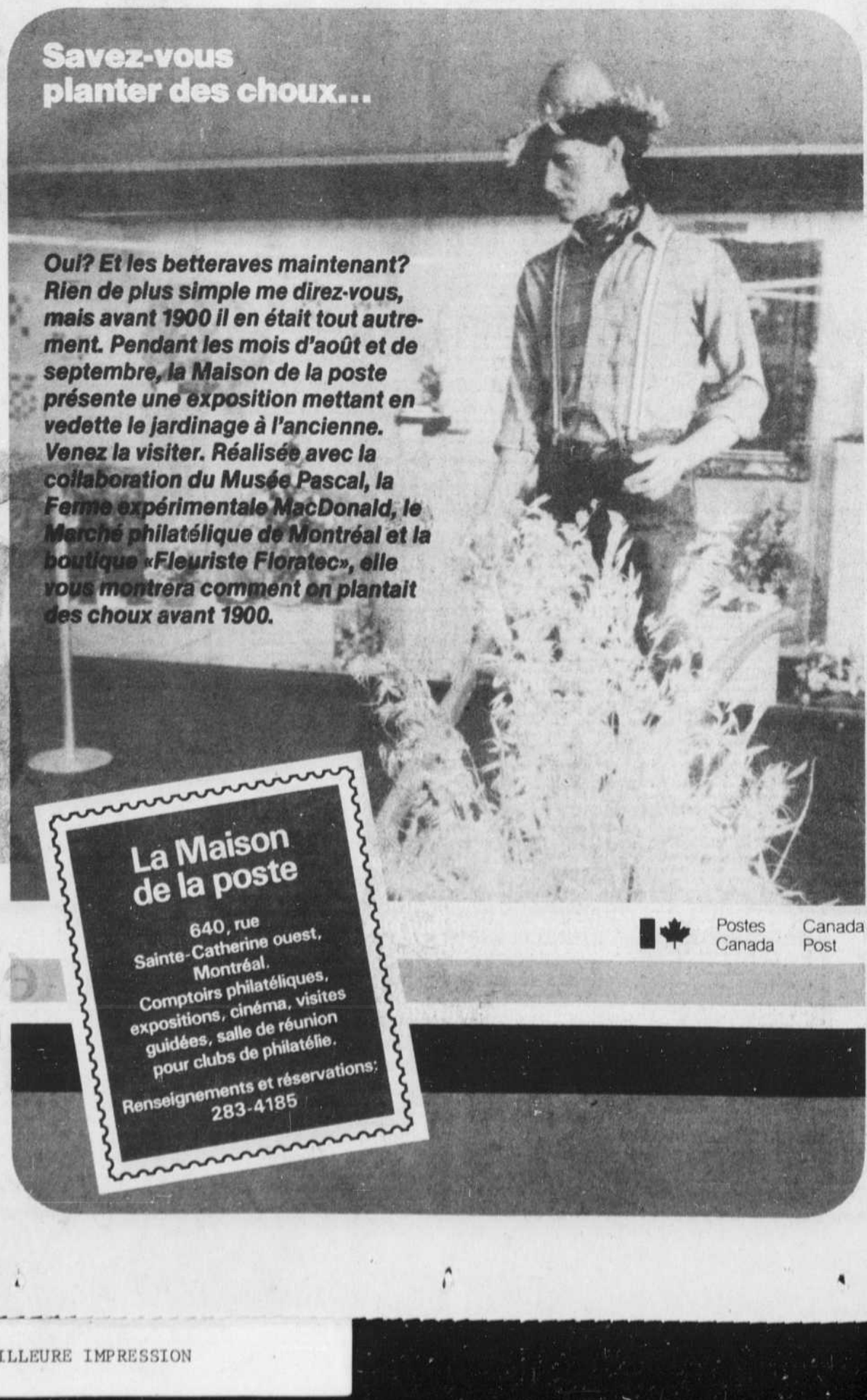
Du cours... aux notes de cours
Une idée... un paragraphe
Le résumé
La méthode du sondage
La technique CIMA
Le compte rendu de lecture
L'explication de texte
L'analyse littéraire
La dissertation
Réussir son introduction
La conclusion
Synthèse
Exemples d'une dissertation
Le travail de recherche
La biographie
Le rapport de laboratoire
La ponctuation
La description
La narration
Le portrait
La présentation technique

En vente dans toutes les librairies

guérin éditeur limitée
4474 rue SAINT-DENIS
MONTRÉAL H2J 2L3
TÉL.: (514) 842-3481

Nous croyons que ce petit livre rendra les services espérés, particulièrement à ce moment où l'enseignement du français, après l'intermède du programme-cadre, revient à juste titre aux apprentissages fondamentaux.

Savez-vous planter des choux...



Oui? Et les betteraves maintenant? Rien de plus simple me direz-vous, mais avant 1900 il en était tout autrement. Pendant les mois d'août et de septembre, la Maison de la poste présente une exposition mettant en vedette le jardinage à l'ancienne. Venez la visiter. Réalisée avec la collaboration du Musée Pascal, la Ferme expérimentale MacDonald, le Marché philatélique de Montréal et la boutique «Fleuriste Floratec», elle vous montrera comment on plantait des choux avant 1900.

La Maison de la poste
640, rue Sainte-Catherine ouest, Montréal.
Comptoirs philatéliques, expositions, cinéma, visites guidées, salle de réunion pour clubs de philatélie.
Renseignements et réservations: 283-4185

Postes Canada
Canada Post

L'EDITEUR NE PEUT FOURNIR UNE MEILLEURE IMPRESSION

Les Cris menacent Québec d'une poursuite de $10 milliards

par André Tardif

Ou le gouvernement du Québec reconnaît et appuie financièrement le Conseil cri de la santé et des services sociaux de la baie James, tel que défini dans la convention signée il y a cinq ans, ou il s'expose à devoir remettre aux Cris leurs droits originaux et leur payer $10 milliards en dommages.

«Nous avertissons Québec que nous sommes sérieux et prêts à tenter d'enrayer tout nouveau développement dans le grand nord québécois», a dit hier à la presse le grand chef Billy Diamond, président du Grand conseil des 6,500 Cris du Québec.

«Le gouvernement a choisi de ne pas respecter son engagement solennel envers notre peuple. Nous retournons 10 ans en arrière. Jamais plus nous le lui accorderons notre confiance», a-t-il ajouté en dénonçant l'inertie du premier ministre René Lévesque et de son ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure.

Les Cris déposaient, hier même, une injonction en Cour supérieure du Québec pour forcer le gouvernement à renégocier l'article 14 de la convention au sujet des services de santé, et à en remettre, comme autrefois, la responsabilité au ministère fédéral des Affaires indiennes, dont le titulaire est M. John Munro.

«M. Munro nous a promis mercredi l'aide de son ministère, environ $1 million, pour l'implantation immédiate d'un programme d'urgence, ajoutant qu'il ferait tout en son pouvoir afin que les droits des Cris soient respectés.»

Le mois dernier, les Cris faisaient état de quatre décès, au cours de l'été, parmi les enfants de la nouvelle réserve de Némiscau, où 250 Cris vivent sur les rives du lac Champion. On attribuait ces morts à une épidémie de gastro-entérite causée par l'absence de services de santé, d'égoûts et d'aqueduc. Une enquête médicale et environnementale amenait peu après le gouvernement québécois à envoyer deux infirmières sur place et à hâter la construction d'une infirmerie pour la population.

Mais selon M. Diamond, les résultats de l'enquête n'auraient pas été pris au sérieux par le ministre Lazure qui, après avoir rencontré une délégation cri en mai dernier, ne lui a plus donné signe de vie.

Un autre porte-parole de la communauté cri, M. Andrew Moar, le président du Conseil cri de la santé et des services sociaux, a précisé que les dommages de $10 milliards réclamés le sont au cas où toute l'entente de la baie James — pour laquelle les Cris ont reçu $136 millions en retour pour la cession du territoire où se construit le complexe hydroélectrique de la baie James — était annulée. Ces dommages représentent la perte des services et droits originaux depuis la signature de la convention ainsi que cinq ans auparavant.

M. Noah, qui habite «sous la tente» à Némiscau, «le plus beau pays au monde et où, tous les gens parlent le cri, en plus de ceux qui parlent l'anglais et moi qui parle le français», juge que la politique sociale du gouvernement du Québec se fait sur le dos des enfants de sa réserve.

«Imaginez ce qui serait survenu si une telle épidémie était survenue à La Tuque, par exemple. Mais nous, on habite loin. Des spécialistes font un rapport qui est ignoré par les autorités.»



Le chef Billy Diamond, président du Grand conseil des Cris du Québec. (Photo: Jacques Grenier)

Baie James: les grévistes ont voté sans suggestion de leur exécutif

par Angèle Dagenais

Le syndicat qui regroupe les 1,000 cuisiniers et concierges des chantiers de la Baie James en grève depuis le 11 août dernier a terminé ses consultations sur les offres finales présentées mardi par l'Association des employeurs de la Baie James. Les résultats seront connus en fin d'après-midi aujourd'hui.

Selon un porte-parole syndical, M. Yves Paré, le syndicat, n'a rien recommandé à ses membres, leur laissant l'entière liberté de décider de l'acceptation ou du refus des offres patronales. Le taux de participation a été très élevé à Montréal et Québec où est concentrée la plus grande partie des employés, et un peu moins élevé à Rouyn, Trois-Rivières, Chicoutimi et Matane.

Si la majorité des cuisiniers et concierges ratifient l'offre, la Société d'énergie de la Baie James procédera dès lundi au rapatriement de plus de 6,000 travailleurs sur les chantiers. Les cuisiniers seront rapatriés en priorité suivis des employés de la construction selon le rythme de remobilisation des divers entrepreneurs. La SEBJ dispose à cet effet de six appareils Convair 580, d'une cinquantaine de sièges chacun, pouvant effectuer deux vols aller-retour par jour. De plus, les lignes régulières de Nordair et de Québécair pourront accomoder des travailleurs si le rapatriement est très rapide.

Selon un porte-parole de la SEBJ, l'échéancier général des travaux n'a pas trop souffert de l'arrêt de travail de plus de cinq semaines. En effet, certains chantiers accusaient des avances appréciables au moment du conflit tandis que d'autres ont reçu des renforts pour avancer les travaux des digues de LG3 et de la Caniapiscau, par exemple, afin de ne pas compromettre la mise en eau des réservoirs prévue pour le printemps prochain. Quelque 3,500 employés syndiqués en plus des cadres sont donc restés sur ces chantiers et ont dû se nourrir par eux-mêmes ou par l'entremise des cadres des deux traiteurs (Crawley & McCracken et J.A. Hubert Ltée) qui opéraient les cuisines en l'absence des grévistes.

De plus, quelque 1,300 travailleurs ont été rappelés cette semaine par leurs différents entrepreneurs pour porter à environ 50% l'effectif régulier normal

La pension de base à $196.83 par mois

OTTAWA (PC) — Des ajustements au coût de la vie dans les pensions de vieillesse gouvernementales, en vigueur dès le mois d'octobre, ont été annoncés hier par le ministre de la Santé et du Bien-être, Mme Monique Bégin.

La pension de base versée aux retraités à partir de 65 ans sera portée à $196.83 par mois.

Le montant maximal du supplément de revenu garanti pour les couples mariés s'élèvera à $152.36 par personne. Et le montant maximal de ce supplément pour les personnes seules ou pour les personnes mariées dont le conjoint ne reçoit pas d'allocation au conjoint sera de $197.60.

Ces suppléments sont versés aux retraités dans le besoin. Les versements varient selon le revenu des bénéficiaires et viennent s'ajouter aux pensions de vieillesse.

D'autre part, l'allocation maximale versée aux conjoints sera portée à $349.19 par mois. Cette allocation est versée aux personnes dans le besoin âgées de 60 à 65 ans qui sont mariées avec des retraités.

Les gouvernements régionaux à l'étape des interrogations

Réunis pour la seconde fois en colloque international, les gouvernements régionaux du continent nord-américain en demeurent à l'étape des interrogations et des descriptions des préoccupations communes.

Le colloque international sur les gouvernements régionaux, qui faisait suite à Montréal au colloque international sur les communautés urbaines et les agglomérations, constituait la seconde étape d'un processus d'échanges et d'études engagé en février dernier au Mexique. Il doit se poursuivre l'an prochain aux États-Unis par un colloque qui mettra l'accent particulièrement sur les transports en commun et l'aménagement du territoire.

L'Association internationale des gouvernements régionaux, qui regroupe des institutions du Mexique, des Etats-Unis et du Canada, s'est employée à ce jour à décrire les problèmes que pose la vie urbaine sur un continent assailli partout par des problèmes de conservation de l'énergie, de qualité de l'environnement et de l'habitat, d'aménagement du territoire et de récession économique.

Bien que les solutions aux nombreuses et complexes questions soulevées ne puissent provenir des gouvernements régionaux seuls, le rôle qu'ils jouent dans l'articulation des stratégies de développement de la qualité de vie demeure fondamental. Presque partout sur le continent, le développement du transport en commun, essentiel à toute politique de conservation et bon usage des ressources énergitiques non renouvelables comme à toute politique d'aménagement du territoire, échoit à des organismes locaux ou régionaux dont la mission consiste le plus souvent à réconcilier des besoins locaux et des objectifs nationaux.

Le président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal, M. Pierre DesMarais II, estime que ces rencontres ont apporté d'utiles renseignements, mais demeure prudent sur l'avenir de ces tentatives de concertation internationale. «Au cours des deux prochains colloques, a-t-il dit à ses interlocuteurs mexicains et américains, nous ferons le bilan de cette expérience. Nous jeterons un regard critique sur les travaux que nous entreprenons».

Les parlementaires francophones savent rire de nos petits duels politiques

OTTAWA (PC) — Des parlementaires du Québec et du fédéral se sont affrontés sans méchanceté dans un duel verbal, hier, au sujet du rôle du Québec dans les organisations francophones internationales.

Alors qu'on lui posait des questions sur un éventuel commonwealth francophone, M. Clément Richard, président de l'Assemblée nationale du Québec, a déclaré aux journalistes qu'il était heureux de constater que le Québec avait une représentation distincte dans au moins deux organismes de la francophonie mondiale.

Le député du Nouveau-Brunswick, M. Eymard Corbin (libéral-Madawaska-Victoria) rétorqua: «Je tiens à souligner que le Québec n'est pas encore un État souverain.»

Les deux hommes ont échangé un mince sourire alors que plusieurs participants à la conférence de presse éclataient de rire. Québec et Ottawa ont eu une prise de bec au sujet de la demande du Québec pour un siège distinct lors d'une éventuelle conférence mondiale réunissant les chefs de gouvernement des pays francophones.

Auparavant, un parlementaire français, M. Xavier Deniau, qui est secrétaire-général de l'Association internationale des parlementaires de langue française, avait salué une résolution du Québec à la conférence de l'association, réclamant des échanges accrus entre groupes parlementaires des divers États de langue française.

L'Assemblée nationale du Québec, a déclaré M. Richard, fournit une aide au parlement sénégalais au moyen de ses rapports quotidiens des débats parlementaires.

M. Corbin s'est empressé d'affirmer que le parlement fédéral avait encouragé, depuis 1973 la coopération avec le Cameroun et que la Bibliothèque nationale avait institué des échanges avec le Sénégal.

L'Ordre de la Pléiade à Séraphin Marion

La onzième assemblée générale de l'Association internationale des parelementaires de langue française (AIPLF) s'est terminée hier soir à Ottawa par une réception au cours de laquelle plusieurs personnes ont été décorées de l'Ordre de la Pléiade, «ordre de la francophonie et du dialogue des cultures».

L'un des récipiendaires de cet Ordre, M. Séraphin Marion, historien, homme de lettres, membre de la Société Royale du Canada, qui s'est illustré au cours des années dans la défense des intérêts de la communauté franco-ontarienne, a prononcé à cette occasion une brève allocution dans laquelle il a développé le sens du mot fraternité.

«Si jamais notre planète est détruite, a-t-il rappelé aux délégués à cette assemblée, ce sera par le ressentiment, la mésentente, l'animosité, la violence, la haine. Par contre, si jamais notre planète est sauvée d'une pareille calamité, ce sera par l'entente, la compréhension, la charité, la fraternité».

Au nom des nouveaux membres de l'Ordre, M. Marion a rappelé que la «fraternité, c'est le lien naturel qui devrait unir tous les membres de la famille humaine» et souligné que l'ordre de la Pléiade arborait carrément l'étendard de la fraternité et «jette ainsi aux quatre vents du ciel des messages de confiance et d'espérance».

il faut lire...

MARS

de Fritz Zorn

Je suis jeune et riche et cultivé;
et je suis malheureux, névrosé et seul.
Je descends d'une des meilleures familles
de la rive droite du lac de Zurich,
qu'on appelle aussi la Rive Dorée.
J'ai eu une éducation bourgeoise
et j'ai été sage toute ma vie.
Ma famille est passablement dégénérée,
c'est pourquoi j'ai sans doute une lourde hérédité
et je suis abîmé par mon milieu.
Naturellement j'ai aussi le cancer,
ce qui va de soi si l'on en juge
d'après ce que je viens de dire.

« Remarquable. Ce livre est remarquable.
Je n'avais pas lu quelque chose
d'aussi fort depuis dix ans. »
Jacques Folch-Ribas, *La Presse*.

« Ce livre qui avait commencé en rumeur d'orage
s'achève en explosion. "Je me déclare
en état de guerre totale", conclut Zorn.
Et cette bombe werthérienne n'en finit plus
de proliférer en nous. »
Mario Pelletier, *Le Devoir*.

Ce livre est l'affirmation, proférée à partir d'un lit
d'agonie où les mortels deviennent d'ordinaire
attendris et malléables, que la dignité humaine
passe toujours par le combat et la protestation. »
Laurent Laplante, *Le Soleil*

Gallimard — $13.95

En vente dans toutes les librairies

Vivez l'actualité avec nous.



L'autre télévision et l'actualité.

L'objectif avec Simon Durivage
le dimanche à 21 heures 30.
Les lundis de Pierre Nadeau
à 20 heures 30.
Droit de parole avec Jean Cournoyer et
Matthias Rioux le mercredi à 20 heures.

15 Québec
17 Montréal
30 Hull
Câble 8

Radio Québec
C'est tout un monde à regarder



M. Robert Bourassa



M. Denis Hardy



M. Normand Toupin

Peu de libéraux défaits en 76 tentent un retour

par Rodolphe Morissette

Une dizaine seulement de candidats libéraux défaits au scrutin général de 1976 se représentent aux prochaines générales.

À ce point de vue, les critères du candidat libéral à rechercher qu'avaient formulés le chef libéral, M. Claude Ryan, a congrès général de Lennoxville il y a un an paraissent devoir être suivis. Sans vouloir, en effet, «ériger en doctrine une prudence qui paraît nécessaire», écrivait-il à l'époque, il avait souhaité que la prochaine équipe de candidats du parti «soit formée surtout de personnes qui soient de nouveaux venus dans la politique active. S'il devait y avoir un nombre élevé d'anciens députés ou candidats parmi notre équipe, cela risquerait d'affadir l'impression de renouveau». Le contexte immédiat indiquait expressément que les «anciens députés ou candidats» étaient ceux qui avaient été «défaits à l'élection de novembre 1976».

Il n'est pas sans intérêt de noter par ailleurs que le long paragraphe du texte de l'an dernier qui touchait ce sujet a été éliminé de la version retouchée du même document, qui a été publiée en juin dernier et qui est soumise à une large distribution.

En somme, le PLQ ne présentera guère plus qu'une dizaine de ces candidats défaits il y a quatre ans, la plupart desquels se retrouvent surtout dans la région de Montréal.

Sur la rive nord de Montréal, M. Denis Hardy, ex-ministre des Communications dans le gouvernement Bourassa, se présente à l'assemblée d'investiture libérale du comté de Groulx contre le maire de Boisbriand, M. Nolan Filiatrault, un ex-sympathisant du Parti québécois qui est devenu libéral au début de l'année en cours.

Sur l'île de Montréal, M. Jean-Marie Boudreault, qui avait défait le Dr Camille Laurin, péquiste, dans Bourget en 1973, fut battu à son tour trois ans plus tard par l'actuel ministre au Développement culturel. M. Boudreault se portera candidat encore une fois dans ce comté, toujours contre le Dr Laurin.

M. Jean-Marc Lacoste, député péquiste de Sainte-Anne, dans la portion sud-ouest de Montréal, y avait défait en 1976 M. Bruno Fortin, qui en était à ses premières armes en politique provinciale. Ce conseiller municipal de Verdun tentera d'obtenir l'investiture libérale dans le même comté cette année.

Il est probable que M. Roy Amaron, conseiller municipal de Dorval, soit candidat à l'investiture libérale dans le comté de Jacques-Cartier, à condition que le député libéral sortant, M. Noël Saint-Germain, se retire, ce qui n'est pas encore fait. M. Amaron avait été défait dans Pointe-Claire par M. William Shaw, alors de l'Union nationale.

Sur la rive sud de Montréal, l'assemblée d'investiture libérale du 29 septembre dans le nouveau comté de Laporte (Saint-Lambert, Greenfield Park, Lemoyne) opposera le maire de Saint-Lambert, M. André Bourbeau, et M. Jean-Jacques Lemieux, haut fonctionnaire du gouvernement du Québec. M. Lemieux avait été défait dans Laporte en 1976 par M. Pierre Marois, péquiste.

Cette année, M. Marois sera candidat dans le comté voisin de Marie-Victorin (Longueuil). Pour le nouveau Laporte, où le PQ n'a pratiquement pas de chance de l'emporter, le parti cherche un candidat de sacrifice.

Dans le comté de Saint-Jean, les deux aspirants qui se disputent la candidature libérale sont l'ancien député libéral, M. Jacques Veilleux, défait il y a quatre ans, et M. Pierre Lorrain, un candidat plus près de l' «orthodoxie» fédérale. Le vainqueur affrontera M. Jérôme Proulx, député péquiste sortant.

Dans la région de Montréal, deux points d'interrogation subsistent chez les libéraux défaits de 1976: l'ex-chef du parti, M. Robert Bourassa, défait dans Mercier, pourrait se présenter dans Outremont cette fois-ci, tandis que l'ex-député d'Anjou, M. Yves Tardif, n'a pas encore pris de décision touchant sa candidature possible dans Bertrand (Boucherville) ou Chambly.

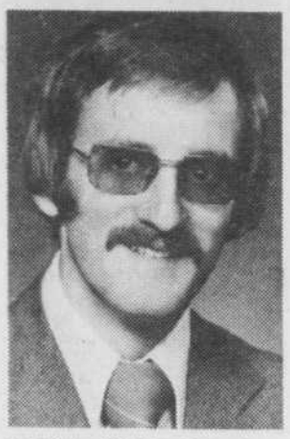
Hors Montréal, quatre députés libéraux défaits en 1976 se représentent, du moins aux assemblées d'investiture de ce parti. Il s'agit de MM. Pierre Mercier et Irénée Bonnier, ex-députés de Bellechasse et de Taschereau respectivement, qui visent chacun son ancien comté; puis de M. Yvon Vallières, candidat libéral unique à la «convention» de Richmond, son ancien comté; enfin, de l'ancien ministre de l'Agriculture dans le gouvernement Bourassa, M. Normand Toupin, qui voudrait reprendre sa circonscription de Champlain (Cap-de-la-Madeleine). Quant au maire de Beauport et ex-député libéral de Montmorency, M. Marcel Bédard, il a pris la décision récemment de rester au municipal, où il en aura du reste plein les bras à l'élection de novembre dans sa ville.

La sélection des candidats libéraux progresse dans les Cantons de l'Est

par Rodolphe Morissette

Le Parti libéral du Québec a déjà presque tous ses candidats officiels dans les comtés de l'Estrie. Il s'agit d'une dizaine de comtés. Dans sept d'entre eux, les jeux sont déjà faits, tandis que des aspirants à l'investiture libérale se disputeront le titre dans les trois autres comtés.

En 1976, cette région faisait élire un seul député libéral (Orford), quatre de l'Union nationale (Richmond, Johnson, Mégantic-Compton et Brôme-Missisquoi), tandis que les cinq autres comtés passaient au Parti québécois (Arthabaska, Frontenac, Drummond, Sherbrooke et Saint-François). Trois des quatre comtés unionistes sont actuellement vacants.



M. Michel Clair, député péquiste de Drummond.



M. Fernand Grenier, ex-député unioniste de Mégantic-Compton.



M. Georges Vaillancourt, député libéral d'Orford.

Les libéraux ont déjà choisi leur candidat dans les comtés vacants. Il s'agit de MM. Camille Picard, technicien chez Bombardier de Valcourt, dans Johnson; Fabien Bélanger, entrepreneur de construction, dans Mégantic-Compton et de Me Pierre Lussier, un jeune avocat de Bedford, dans Brôme-Missisquoi.

Dans ces comtés, le Parti québécois n'a déjà choisi ses candidats officiels que dans Brôme-Missisquoi (M. Gérard Comtois, agent social du gouvernement provincial à Cowansville) et dans Mégantic-Compton (M. Richard Labelle, un homme d'affaires de Lac-Mégantic).

Dans ces comtés vacants, il est probable que Mme Marie Charest, ex-secrétaire de M. Maurice Bellemare, sollicite l'appui des militants unionistes de Johnson, tandis que M. Fernand Grenier, qui avait quitté son comté de Mégantic-Compton en février pour se porter candidat conservateur au scrutin fédéral, a décidé ces jours-ci de tenter de reprendre son comté à l'élection partielle (si elle a lieu) ou aux prochaines générales. M. Grenier s'est également déclaré candidat au leadership de son parti.

Tout est à vrai dire pratiquement terminé aussi, pour les libéraux, dans les quatre comtés d'Orford, Saint-François, Richmond et Frontenac.

Dans Orford, le député libéral sortant, M. Georges Vaillancourt, qui siège à l'Assemblée nationale depuis la mort de Maurice Duplessis, n'aura pas d'adversaire à son assemblée d'investiture, qui doit avoir lieu dans une dizaine de jours.

Dans Saint-François (la portion est de la cité de Sherbrooke, Lennoxville et Waterville), les libéraux ont déjà choisi Mme Monique Gagnon-Tremblay, notaire d'Ascot. Sa «convention» n'a pas eu lieu encore, mais il est improbable qu'elle y ait un adversaire. Mme Gagnon-Tremblay avait présidé la campagne du NON dans le comté en mai. Elle affrontera le député péquiste sortant, M. Réal Rancourt.

Dans le comté de Richmond, les libéraux avaient deux candidats jusqu'à ce que M. André Beaumier, un électricien d'Asbestos, renonce à se présenter il y a deux semaines et se rallie à la candidature du député libéral défait en 1976, M. Yvon Vallières, professeur au palier secondaire à Valcourt. Ce dernier a rebâti patiemment son association de comté depuis quelques années et M. Beaumier, qui rêvait d'être candidat aussi, n'a finalement pas voulu faire la lutte à son «ancien député».

Qui seront les adversaires de M. Vallières dans Richmond? Difficile à dire pour l'heure. Le PQ n'a pas encore de candidat. Les militants péquistes tentent de convaincre Me Jacques Blanchette, qui pratique le droit à Sherbrooke, mais qui est originaire de Richmond; la campagne référendaire a cependant un peu essoufflé le jeune avocat et il n'a pas pris de décision encore.

Avant de présider la campagne du NON dans Richmond, M. Blanchette avait été candidat du Crédit social dans Sherbrooke à l'élection fédérale de mai 1979. Nullement un militant de ce parti, il représentait alors l'une des «contributions» du Parti québécois à la campagne du nouveau chef créditiste, M. Fabien Roy.

M. Yvon Vallières aura-t-il un adversaire de l'Union nationale dans Richmond? Le député actuel de ce comté, M. Yvon Brochu, unioniste, n'a pas encore décidé s'il se représentera, ou non. «Je verrai cela au tournant de la rivière», dit-il.

Dans le comté de Frontenac, enfin, où le candidat libéral devra affronter M. Gilles Grégoire, le député péquiste sortant, les libéraux avaient confié le recrutement de leur candidat à M. Georges Nadeau. Ce dernier, un industriel de Thetford (palettes et bois) âgé de 54 ans, avait un certain nombre de noms sur la table: le Dr Henri Lecours, candidat libéral défait en 1976; M. Philippe Boucher, ex-maire de Thetford et aujourd'hui relationniste à la Société Asbestos; Me Marc Bergeron, candidat défait de l'Union nationale en 1976 (et ancien député UN du comté) ainsi que Me Roger Lefebvre.

Toutes ces personnes ont finalement dit non à la candidature libérale, certains pour des raisons personnelles et d'autres, après avoir tâté le pouls de l'association libérale. Finalement, il ne reste qu'un candidat libéral sur les rangs pour l'assemblée d'investiture d'octobre, soit... M. Georges Nadeau. Celui-ci avait été jusqu'en 1973 l'un des organisateurs de l'UN dans le comté, avant de passer chez les libéraux.

Chez les libéraux, par conséquent, il ne reste que trois assemblées d'investiture importantes à tenir dans l'Estrie.

Dans Sherbrooke, le 29 septembre, Me Claude Beaurivage, notaire, affrontera M. Alain Cousineau, doyen de la Faculté des sciences de l'administration de l'Université de Sherbrooke. De ces deux jeunes candidats, le second est le favori de la direction du parti.

Le vainqueur de la «convention» libérale ne saura pas tout de suite quel candidat du PQ il aura en face de lui. Il n'est pas définitif que le député péquiste sortant, M. Gérard Gosselin, se représente; et serait-il de nouveau candidat, qu'il aurait d'abord à franchir une assemblée d'investiture difficile au sein de son propre parti.

Dans le comté d'Arthabaska, représenté actuellement par un député péquiste, M. Jacques Baril, un agriculteur de Princeville (il a annoncé la semaine dernière qu'il serait de nouveau candidat), les libéraux auront à choisir leur candidat officiel parmi trois hommes: MM. Laurent Dubois, un conseiller pédagogique à la Régionale des Bois-Francs, Laurier Gardner, le candidat unioniste défait en 1973 dans le comté et, le favori, Pierre Roux, maire d'Arthabaska, routier libéral de longue date et industriel de la région. Les trois hommes sont au tournant de la quarantaine.

Enfin, le comté de Drummond, représenté par un jeune député-ministre (revenu) du Parti québécois, Me Michel Clair, on est loin d'être fixé sur l'identité des aspirants libéraux. Parmi les personnes pressenties, Me Paul Biron, l'industriel Marcel Bundock, M. Lucien Couture, président de l'association locale, ont tous décliné l'invitation de groupes de militants libéraux.

Un seul aspirant déclaré paraît sur les rangs pour l'heure chez les libéraux de Drummond, soit Me Guy Lahaie, qui vient de démissionner d'un poste de direction dans le club de baseball local afin de s'occuper de politique. Mais il y aura vraisemblablement d'autres candidats.

Dans l'ensemble, la région des dix comtés de l'Estrie est la plus avancée de la province quant au choix des candidats libéraux. Au Parti québécois, la quête des candidats se poursuit dans les quelques comtés qu'il n'a pas et qui ne sont pas sans député. Quant à l'Union nationale, qui était traditionnellement relativement bien implantée dans l'Estrie, elle se cherche un chef plus qu'elle ne s'applique à recruter des candidats, non sans souhaiter ardemment que le scrutin n'ait lieu qu'au printemps.

Un comité de citoyens de Mirabel propose au fédéral un revenu plutôt qu'un déficit

par André Tardif

«Entretenus» au rythme d'un déficit annuel de $6 millions par le gouvernement fédéral, les ciotyens de Mirabel, établis sur des sols expropriés, offrent à ce dernier une solution qui transformerait le déficit en un revenu annuel de $2 millions.

Regroupés au sein du Centre d'information et d'animation communautaire (CIAC), un comité issu du syndicat régional de l'Union des producteurs agricoles, résidants, commerçants et cultivateurs de la zone périphérique à l'aéroport international de Mirabel veulent prendre en main leur destinée mais sous le signe de la sécurité.

«Il est très difficile actuellement de bâtir ou d'améliorer quoi que ce soit, alors que nous sommes constamment soumis aux caprices des fonctionnaires du fédéral», déclare Mme Rita Lafond, l'une des animatrices du CIAC.

«On en a assez d'être entretenus aux frais des contribuables canadiens et traités en irresponsables, à cause de politiques qui entraînent un déficit annuel de $6 millions et qui mènent à la destruction du territoire de 75,000 acres dont le gouvernement n'a plus besoin pour l'aéroport.»

Le CIAC, par le biais d'une Association de résidents, sollicite actuellement, en vue de réaliser son projet de relance, l'appui des 1,100 familles du territoire, dont 300 exploitent des terres agricoles. Une centaine ont adhéré jusqu'ici et chaque jour amènerait de nouvelles adhésions.

«Dans le but d'éviter les abus des fonctionnaires, nous demandons aux citoyens le mandat de négocier en leur nom un bail collectif ainsi que leurs propres affaires individuelles comme locataires du gouvernement fédéral», ajoute-t-elle.

Selon Mme Lafond, en accordant des conditions de sécurité (un bail emphytéotique) aux citoyens, Ottawa n'aurait plus à soutenir une administration coûteuse — «au moment justement où l'on tente de comprimer les budgets» — mais retirerait quelque $2 millions par année en rentes, somme basée sur l'évaluation des propriétés et partagée selon un pourcentage.

«Le gérant même de la municipalité estime que Mirabel est en train de devenir une ville-fantôme. Plus de 55 bonnes maisons ont déjà été détruites inutilement et 11 autres sont barricadées et en voie de destruction. Les terres agricoles se détériorent constamment parce que les producteurs n'osent plus investir sur un sol dont ils peuvent être expulsés à tout moment.»

Elle estime que le mouvement de relance pourrait intéresser au moins 75% de la population, y compris des jeunes en chômage à qui on avait promis des emplois, et des cultivateurs à leur retraite, à cause de l'expropriation, et qui pourraient participer à l'effort collectif.

«Nous notons cependant que les fonctionnaires du fédéral ont tendance à s'installer dans l'ex-village de Saint-Janvier, un coin résidentiel fort intéressant. C'est ainsi qu'à chaque fois qu'une maison se vide, on semble noter qu'elle est rapidement restaurée et qu'un fonctionnaire s'y installe aussitôt. Ces gens-là n'ont pas intérêt à se joindre à nous car ils n'ont rien à gagner. On pense qu'ils se préparent un beau petit nid», termine Mme Lafond.

Éducation: le projet de société du PQ s'écarte des orientations du ministre

par Paule des Rivières

Il est important, afin de corriger l'aberrant découpage du territoire scolaire montréalais, d'amorcer, d'ici quatre ans, la restructuration des commissions scolaires. C'est ce que suggère le comité des NEUF du Parti québécois dans son «projet de société» qui sera débattu le mois prochain.

Ce projet de société est compris dans un document intitulé *Le Québec des années 80*. Le DEVOIR a fait état la semaine dernière du volet du document touchant la question nationale. C'est à cette question qu'est consacrée la plus importante partie du dossier mais, par ailleurs, une panoplie de suggestions y est aussi inclue sur différents aspects de la société.

Les quelques pages que le comité des NEUF consacre au dossier de l'éducation sont assez générales mais une orientation s'en dégage qui n'est pas nécessairement celle que le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, a défendu le plus ardemment. Les neuf rédacteurs des suggestions vont, à tout le moins, plus loin que le ministère sur certains dossiers.

Selon eux, le triple cloisonnement du système scolaire québécois, catholique-protestant, anglais-français et privé-public, accompagné à Montréal d'un découpage aberrant du territoire, empêche l'épanouissement de l'école et bloque celui de la société québécoise dans son ensemble.

Non seulement il favorise le maintien des barrières artificielles entre les citoyens, croient les neuf membres du comité qui ont élaboré ce document, mais il rend très difficile la décentralisation vers l'école en ce qu'il est à la source du dispersement des enfants d'un même quartier vers plusieurs écoles.

Ce comité a été formé lors du conseil national du Parti québécois du 14 juin dernier. Il comprend cinq délégués du conseil national et quatre représentants de l'exécutif national. Ce sont Mme Solange Charest (Gaspésie), MM. Paul Doyon (Ville-Marie), Sylvain Simard (Outaouais), Louis O'Neill (député de Chauveau), Marc Lavallée (Montréal-Centre), Mme Louise Harel (vice-présidente du parti), M. Pierre Marois (ministre d'État au Développement social), M. Pierre Harvey (conseiller au programme) et M. Gilbert Paquette (député de Rosemont).

Les membres prennent franchement parti en faveur d'une vraie décentralisation vers l'école et, sans remettre officiellement en question l'autonomie des commissions scolaires par rapport au ministère de l'Éducation, ils souhaitent qu'elles prennent une «toute autre orientation», expliquée comme suit: «coordination, support administratif, support à la pédagogie des écoles plutôt que direction, encadrement, technocratisation et uniformisation des écoles».

Avec l'autonomie de l'école, qui aurait pour assise les conseils d'orientation, deux autres orientations fondamentales sont proposées, soit la réduction de la taille des écoles primaires et secondaires ainsi que l'utilisation communautaire de l'espace libéré et l'amélioration de la qualité des services à l'école ainsi qu'une plus grande personnalisation.

Peu de détails sont fournis sur la manière dont la restructuration des commissions scolaires s'effectuerait mais on suppose qu'elle abolirait la division confessionnelle et que l'enfant étudierait à l'école la plus près de chez lui. Aucun détail non plus sur les divisions linguistiques.

Les membres croient que les Conseils d'orientation des écoles — structure reconnue dans une loi adoptée l'année dernière, placée sous l'autorité du directeur d'école et formée de représentants des parents, des enseignants et des autres personnels de l'école et, au secondaire, des étudiants — doivent «acquérir progressivement le pouvoir de prendre toute décision d'ordre pédagogique ou administratif dans le cadre défini par la loi et de participer à la planification du développement de l'enseignement».

Ce projet éducatif pour les années 80 sera soumis le mois prochain au conseil national du Parti québécois, comme d'ailleurs toute une série de suggestions dans d'autres domaines.

Grève de la faim d'exilés chiliens

À l'appel de plusieurs organisations, des exilés chiliens vivant à Montréal ont entrepris une grève de la faim dans les bureaux des Nations unies, rue Sherbrooke, pour protester contre la «farce plébiscitaire du dictateur Pinochet».

Les protestataires, qui dénoncent la répression dans leur pays depuis le coup d'État du 11 septembre 1973, estiment que le référendum constitutionnel, organisé hier au Chili, n'a «aucune valeur juridique ni morale».



Le RIGAUD
(angle Berri et Sherbrooke)
À quelques pas du métro

APPARTEMENTS CLIMATISÉS POUR RETRAITÉS ET PRÉ-RETRAITÉS
(50 ans et plus)

Location immédiate • Occupation juin 1980

STUDIO à compter de $225 par mois
LOGEMENT DE 1 chambre à coucher à compter de $290 par mois

Tous les services habituels inclus, plus...
Électricité • climatisation • tapis • tentures • piscine intérieure • sauna • terrasse • salle de rencontres • salons de repos •

Aussi disponible...
Stationnement intérieur ($35. par mois) • cablevision • buanderie

Service non inclus: taxe d'eau
• Commerces au rez-de-chaussée
PAS D'ANIMAUX S.V.P.

BUREAU DE LOCATION ET RENSEIGNEMENTS
SOCIÉTÉ MUNICIPALE D'HABITATION DE MONTRÉAL
425 est, rue Sherbrooke, Montréal, Qué.
849-1291
Visites: lun. au ven. 13 hres à 20 hres sam. et dim. 10 hres à 15 hres

Hercule Gamache
couturier
• Vêtements exclusifs faits à la main
• Tissus importés
1594 EST, FLEURY, MONTRÉAL
Sur rendez-vous!
388-5530

L'INSTITUT
THOMAS MORE
pour
L'Éducation des Adultes
3421, rue Drummond, Montréal
annonce
ses nouveaux cours de discussion en groupe qui donnent crédit pour le baccalauréat

LE JARDIN et LA PUISSANCE DE LA VIE COSMIQUE

Le sujet: l'imagination contemporaine du Québec et de l'Acadie (le 1er trimestre) et celui de la France et de l'Italie (le 2ième trimestre).
Le paysage est important pour raconter l'histoire; de quelle manière?
Les discussions seront basées sur la lecture: **Les fleurs vivent-elles ailleurs que sur la terre?**, Roch Carrier; **La vallée sans hommes**, Frisson-Roche; etc.

— lundi, 20-22h, commençant le 29 septembre
$50.00 et $40.00 par trimestre, 12 séances.

OPÉRA — DRAMMA PER MUSICA

L'opéra: sa vocation est celle d'un théâtre ou tous les arts se réunissent pour contribuer à l'expression la plus complète.

Venez/discutez/étudiez des oeuvres de **Mozart, Verdi et Puccini.** Au programme, les 3 opéras qui seront donnés par l'Opéra de Montréal: Tosca, Cosi fan tutte, Traviata.

Les 3 parties: (chacune: $35.00)

— mardi, 20-22 h 30 sept-18 nov. Puccini
25 nov.-3 fév. Mozart
10 fév.-7 avr. Verdi

Les groupes se rencontrent une fois par semaine.

Pour détails complets et pour une brochure veuillez téléphoner à l'Institut 842-5076

LES TRIBUNAUX

■ Bagnard acquitté de meurtre

Après avoir délibéré durant moins d'une journée, les huit femmes et quatre hommes composant un jury présidé par le juge Claire Barrette-Joncas, de la Cour supérieure, ont acquitté Charles Simard, un détenu de Saint-Vincent-de-Paul, accusé d'avoir tué un confrère de détention, en novembre dernier.

Mais Simard devra demeurer incarcéré pour au moins encore 15 années, ayant à peine purgé cinq ans d'une sentence à vie qui lui avait été imposée, à Chicoutimi, pour un autre meurtre, survenu lors d'un vol à main armée.

Dans sa plaidoirie, le procureur de l'accusé, Me Jacques Riou, avait rappelé que c'est en légitime défense que son client avait agi, faisant notamment ressortir que les moeurs d'un bagne n'avaient rien de commun avec ce qui peut être observé hors les murs.

Des co-détenus appelés en défense avaient expliqué que, dans une prison, dès qu'on se sent menacé, la réaction automatique est de prendre les mesures permettant de frapper le premier, sinon on risque soi-même d'être la victime.

À la lumière de ces explications, Me Riou avait fait valoir que si Simard avait agi comme il l'a fait, c'est-à-dire tuer Dagenais qui, déjà, avait menacé à plusieurs reprises de le faire disparaître, c'est que les rôles auraient pu être inversés et que c'est la victime d'alors qui aurait pu se retrouver devant le jury pour répondre du meurtre de son client.

■ Erreur du Commissaire

Le juge Marc Beauregard, de la Cour d'appel du Québec, a confirmé hier une décision du juge Louis Paradis, de la Cour supérieure, qui, la semaine dernière, avait renversé une décision du Commissaire du travail, dans le conflit mettant aux prises Alliance Blindé Limitée et ses agents de sécurité.

Alliance Blindé, qui avait obtenu le 28 août du juge Jacques Vaillancourt, de la Cour supérieure, une injonction provisoire prescrivant l'exercice du droit de grève, le harcèlement et le piquetage aux abords de ses bureaux, avait invoqué l'article 33 du Code du travail, devant le Commissaire du travail, et avait obtenu de celui-ci la suspension des négociations et l'interdiction de l'exercice du droit de grève.

Toutefois, mercredi dernier, le juge Paradis, en prolongeant à nouveau l'injonction provisoire, en attendant le débat sur une injonction permanente, statuait que la décision du Commissaire du travail était illégale parce qu'il n'avait pas respecté, avant de rendre cette même décision, le délai de 10 jours prévu pour contester.

Le juge Paradis avait aussi décrété que les syndiqués pouvaient exercer leur droit de grève, en autant que les délais soient respectés.

■ Un dossier fermé

La Cour supérieure n'entendra pas la requête de la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal (SSJB-M) qui voulait empêcher la Commission des droits de la personne d'y poursuivre une enquête: la Commission a décidé de fermer ce dossier.

Un porte-parole de la Commission a nié hier avoir cédé aux pressions de la SSJB-M ou avoir craint le verdict de la Cour supérieure. «Nous avons simplement décidé qu'il n'y avait plus lieu de rouvrir le dossier.»

L'affaire se résume ainsi: Mme Carole Chevrier et deux autres employés de la SSJB-M sont congédiés en 1978; Mme Chevrier dépose une plainte auprès de la Commission des droits de la personne en soutenant que son renvoi est lié à une tentative de syndicalisation. La Commission mène son enquête et ne porte aucun blâme contre la SSJB-M.

Le Tribunal du travail se prononce entre-temps sur le cas d'un autre employé congédié, M. Germain Sainte-Marie, et conclut que la Société nationaliste doit reprendre cet employé. La réouverture du dossier de Mme Chevrier découle de ce jugement du Tribunal du travail.

La Commission des droits de la personne avait débuté sa deuxième enquête en interrogeant des employés actuels de la SSJB, laquelle, le 30 juillet, décidait d'avoir recours aux tribunaux pour faire cesser le «harcèlement» de ses employés.

C'est cette requête qui devait être entendue lundi mais qui sera annulée puisque la Commission renonce à son enquête.

■ Une fraude de $2 millions?

Un Israélien de 58 ans, Harry Hartman, domicilié à Hollywood, en Floride, a comparu hier devant le juge André Chaloux, de la Cour des sessions, pour répondre à 24 accusations de conspiration, fraude et usage de faux, le tout totalisant $2 millions.

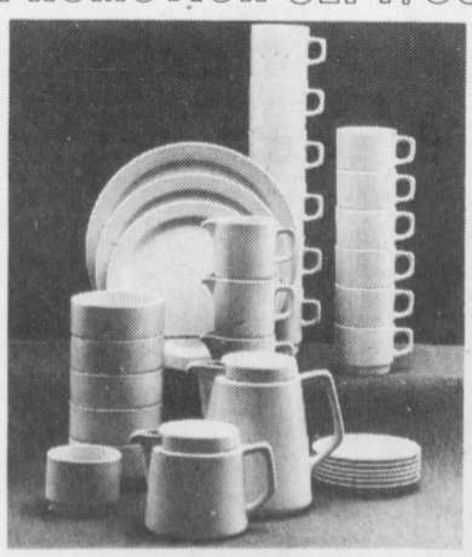
Hartman, qui a nié sa culpabilité, subira son procès le 23 octobre et il a recouvré sa liberté moyennant un engagement de $100,000, à être versé par un tiers, ou encore un versement personnel de $25,000.

Depuis 1974, le quinquagénaire aurait réussi à s'accaparer un crédit de $2 millions, auprès de la Banque Toronto-Dominion, en invoquant des comptes recevables inexistants, montés à l'aide de factures falsifiées.

Ce crédit aurait bénéficié, entre les années 1974 et 1976, à son entreprise, la Shildan Knitting Mills, selon ce que le procureur de la Couronne, Me Bernard Beaudry, compte mettre en preuve.

dixVersions

PROMOTION SEPT. 80



Service de vaisselle "Turi" blanc

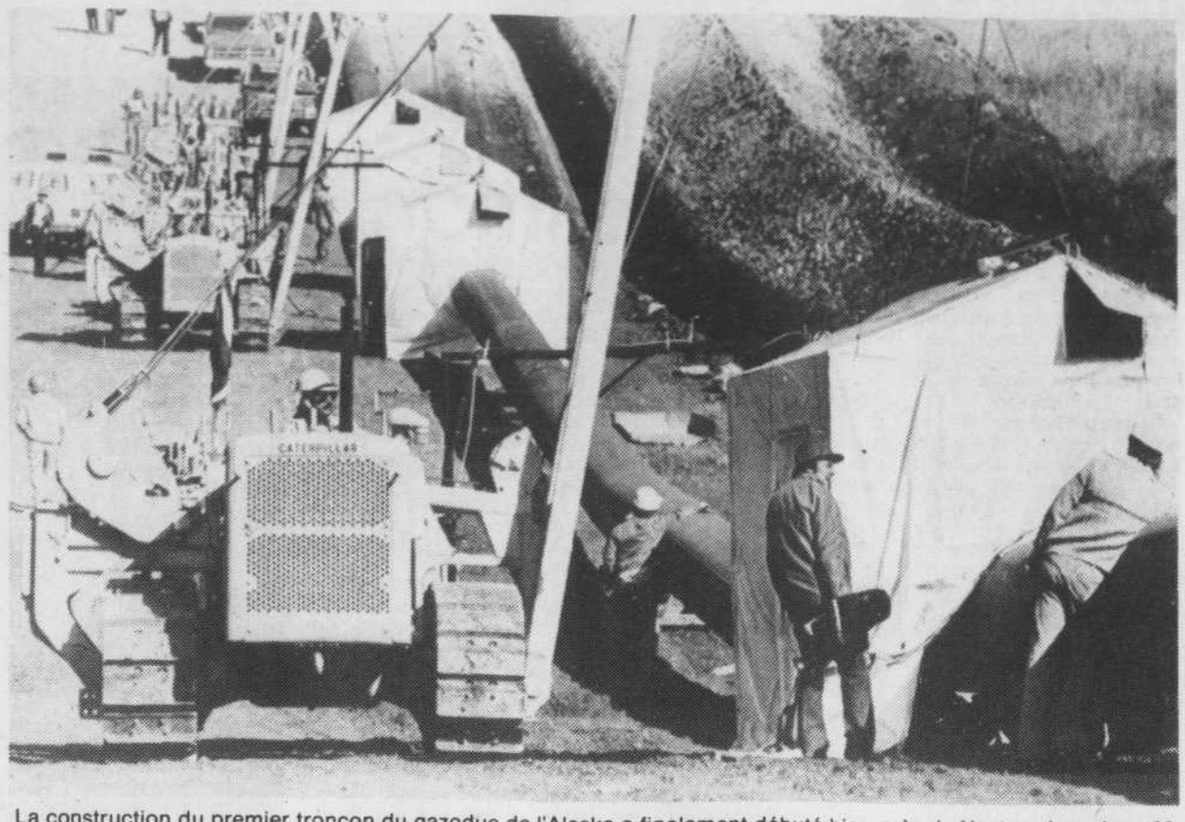
de Norvège. Fonctionnel, durable, empilable, allant au four conventionnel ou micro-ondes ainsi que dans lave-vaisselle.
Designer: RAGNAR GRIMSRUD

20 morceaux, 4 personnes: régulier $80. **$56.**

48 morceaux, 6 personnes: régulier $120. **$84.**

Mobiliers dixVersions Inc.

4361 St-Denis, Montréal H2J 2L2 (métro Mont-Royal)
tél.: 845-1002
Heures d'ouverture:
lun. mar. mer. de 9h. à 6h., jeu. ven. de 9h. à 9h., samedi de 9h. à 5h.



La construction du premier tronçon du gazoduc de l'Alaska a finalement débuté hier, près de Nanton, à quelque 80 kilomètres au sud de Calgary. Les soudeurs assemblent les sections du pipe-line sous des tentes amovibles spécialement aménagées à cet effet. Le tronçon canadien, qui devrait plus tard acheminer le gaz naturel vers les marchés américains, sera achevé le printemps prochain. (Photolaser CP)

Un nouveau syndicat de plombiers: Québec poursuit son enquête

Le ministère de la Justice du Québec poursuit son enquête afin de déterminer si la création d'un nouveau syndicat de plombiers au Québec, affilié à une centrale américaine, respecte les dispositions de la loi sur la mise en tutelle qui devait assurer le nettoyage du local 144 de Dédé Desjardins.

Le procureurs spécial chargé du dossier de la construction, Me Henry Keyserlingk, a indiqué hier, que son enquête, commencée le 2 septembre, devrait aussi lui permettre d'évaluer les conflits qui pourraient surgir entre les deux groupes à la suite de la décision de l'Union internationale des plombiers et du Building Trades Council des États-Unis d'accorder deux chartes à des plombiers du Québec.

Il s'agirait d'une tentative pour contourner la tutelle gouvernementale imposée il y a cinq ans aux plombiers du local 144 à la suite des révélations de la commission Cliche sur la violence dans l'industrie de la construction et des activités du leader syndical André Desjardins.

Le syndicat américain a décidé de permettre la création de deux locaux, les 511 et 824, qui pourraient regrouper les plombiers de la région de Québec et ceux des autres coins de la province, alors que le local 144, ne regrouperait plus que ceux de la région de Montréal.

Un porte-parole du ministère du Travail du Québec a fait savoir, pour sa part, qu'en adoptant la loi sur la tutelle le gouvernement avait voulu rejoindre tous les plombiers et non pas seulement ceux du syndicat de Dédé Desjardins. «Même s'ils quittent leur local pour en former un autre, ça ne veut pas dire que les plombiers pourront se débarrasser de la tutelle», a-t-il affirmé.

M. Richard Labelle, un des administrateurs nommés par le tuteur du 144, a déclaré hier qu'aucun plombier n'a encore, à sa connaissance, a été recruté par les nouveaux locaux américains, ajoutant que les tuteurs demanderont au gouvernement de contester la légalité de ces nouveaux syndicats.

L'ACQ demande à Québec de rouvrir le dossier des producteurs de lait

par Renée Rowan

L'Association des consommateurs du Québec (ACQ) vient de demander au conseil des ministres du gouvernement provincial de réviser d'une décision de la Régie des marchés agricoles rendue le 25 juillet.

La Régie avait alors accueilli favorablement les requêtes de la Fédération des producteurs de lait du Québec et de la Fédération des producteurs de lait industriel du Québec qui demandaient l'abrogation des quatre plans conjoints et l'approbation d'un nouveau plan conjoint unique dans ce secteur.

Lors des audiences publiques tenues par la Régie les 3, 7 et 18 juillet, l'ACQ a vainement tenté de se faire entendre, mais ce droit lui a été refusé sous prétexte que les représentants de l'association ne s'était présentés qu'au début de la troisième journée d'audience.

La Régie a, semble-t-il, estimé que la démarche de l'ACQ était tardive et a refusé en conséquence d'entendre les représentants de cet organisme voué à la défense et à la promotion des intérêts des consommateurs.

L'association avait également demandé à la Régie que, à défaut de l'entendre lors de ces audiences publiques, elle crée un comité d'étude ayant pour mandat, entre autres, de déterminer l'impact d'un tel plan conjoint sur les consommateurs, mais cette demande a aussi été refusée.

En acceptant la demande d'un plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec, la Régie apportait toutefois au projet certaines modifications prévoyant, entre autres, la création d'un comité consultatif de l'industrie laitière composé de huit ou neuf membres sur lequel siégerait un seul représentant des consommateurs, comité que la Régie ne serait pas tenue de consulter et auquel elle ne serait pas tenue de fournir les documents utiles à ses études.

Dans la requête signifiée par le procureur de l'ACQ, Me Jean-Claude Beauchamp, celui-ci souligne que toutes et chacune des décisions de la Régie vont à l'encontre de l'esprit et de la lettre de la loi sur la mise en marché des produits agricoles, en particulier le droit d'être entendu qui est prévu à l'article 22. En outre, la Régie avait le devoir d'accorder à l'ACQ le droit et le délai nécessaire pour préparer et présenter un mémoire, assigner et faire entendre les témoins et experts nécessaires.

La Régie, estime l'association, s'est moquée des consommateurs en créant un comité consultatif dénué de tout pouvoir ou attribution véritables et sur lequel ne siégerait qu'un seul représentant des consommateurs.

L'ACQ soutient à l'appui de sa requête qu'il existe au Québec divers plans conjoints dans le secteur du lait depuis plusieurs années; que les Fédérations requérantes demandent elles-mêmes l'abrogation de ces plans conjoints existants et l'approbation d'un nouveau plan conjoint des producteurs laitiers du Québec.

C'est une occasion unique, estime l'association, tant pour les producteurs que pour les consommateurs, de réviser cette formule de mise en marché et de déterminer de quelle façon il serait possible, dans le cadre de ce nouveau plan conjoint, de concilier davantage les intérêts respectifs des producteurs et des consommateurs. Le lait et les autres produits laitiers ont connu, depuis 10 ans, de fortes augmentations de leur indice des prix à la consommation et une baisse de leur consommation per capita.

Il y a donc lieu, affirme l'ACQ, de s'interroger sur ces phénomènes et informer les consommateurs de ce qu'il leur en coûte véritablement pour supporter et maintenir un monopole dans cette production.

En s'adressant au gouvernement, l'ACQ demande la réouverture de l'enquête menée par la Régie dans cette affaire ou, à défaut, la création d'un comité d'étude ayant pour mandat d'évaluer l'impact d'un plan conjoint unique dans le lait sur les consommateurs ou, sinon, la constitution d'un comité consultatif de l'industrie laitière composé au tiers de représentants des consommateurs et ayant de véritables pouvoirs et attributions.

Toute cette question sera de nouveau soulevée lors de l'assemblée générale annuelle de l'ACQ qui aura lieu prochainement.

Le Syndicat de la musique attend un geste de Vaugeois

Le Syndicat de la musique du Québec (SMQ) attend toujours pour connaître les moyens que le gouvernement du Québec prendrait pour briser le monopole de l'American Federation of Musicians (AFM) chez les plus importants employeurs de musiciens.

Le SMQ a rencontré en juillet le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois, qui fut en grande partie d'accord avec le point de vue de ce syndicat de 700 membres affilié à la CSN, a affirmé hier en conférence de presse son président, M. Pierre Graveline.

Mais la rencontre «n'a pas dépassé le stade exploratoire» et le SMQ doit revoir à la fin du mois M. Vaugeois qui donnera sa position officielle, a ajouté M. Graveline.

Actuellement, l'AFM détient des contrats d'exclusivité avec Radio-Canada, le réseau TVA, la Place des Arts, le Grand Théâtre et des chaînes d'hôtel multinationales comme Hilton. Tout musicien s'y donnant en spectacle doit être membre de l'AFM et lui verser des cotisations.

Vers la fin d'octobre, a également annoncé M. Graveline, le SMQ organisera une manifestation musicale pour appuyer sa campagne. Y participeront des artistes connus et d'autres moins connus venant de toutes les régions du Québec.

Présent à la conférence de presse d'hier, M. Michel Bourdon, anciennement de la CSN-Construction, a rappelé que le SMQ ne demandait pas l'exclusivité aux employeurs et propriétaires de salle. Il a comparé la liberté d'allégeance souhaitée par le SMQ à celle obtenue il y a quelques années par la CSN dans la construction.

Selon lui, le système de l'AFM (La Guilde) est «un racket de la protection d'une certaine manière... Tu payes pour quelque chose que t'as pas».

L'AFM occupant le haut de la pyramine de l'industrie du spectacle, tout musicien qui commence à avoir du succès doit lui payer tribut pour se produire là où il sera connu, a expliqué le président du SMQ.

Par contre, les gérants d'hôtels moins importants, de salles de polyvalentes et de cegeps (environ 150) ont accepté de reconnaître le contrat-type du SMQ, a ajouté M. Graveline.

M. Bourdon estime par ailleurs que le gouvernement du Québec, la seule force en présence avec les grandes compagnies de disque, «est plus fort que la Guilde».

Par les subventions qu'il verse à la Place des Arts et au Grand Théâtre, en plus d'une foule d'institutions, a-t-il ajouté, il détient un pouvoir certain auprès de ces employeurs.

Quant à Radio-Québec, M. Graveline déplore que le réseau d'État québécois ait refusé de signer une entente non exclusive avec le SMQ. «Ils (Radio-Québec) ont peur d'avoir peur. En fait l'AFM est un tigre de papier, sa réputation est surfaite.»

Le SMQ n'a eu connaissance que d'une seule réaction de l'AFM à la campagne contre son monopole. Plus tôt cet été, a raconté M. Graveline, lors d'un débat sur les ondes de CJMS, M. Gordon Marsh, président de la section montréalaise, a déclaré: «Nous ne sommes pas concernés par ça».

D'après M. Bourdon, M. Marsh se comporte en empereur: «En 10 ans, il n'a pas retourné un seul appel de l'UDA (Union des artistes).»

Ce syndicat est le seul dont le SMQ n'a pas eu de nouvelle à la suite de sa campagne et M. Graveline a ajouté qu'on espérait bien obtenir un appui à la prochaine assemblée de l'UDA, lundi.

Parmi les syndicats et associations qui ont déjà pris parti pour le SMQ, a-t-il dit, un bon nombre ont joint leur appui financier.

Au Québec

On a l'tour de dire

Bonjour!

Tourisme Québec

La Constitution, ça nous concerne tous

Les premiers ministres fédéral et provinciaux ainsi que leurs représentants ont discuté, ces derniers mois, du renouvellement de notre Constitution.

Les changements envisagés sont importants... pour vous et pour l'avenir du Canada.

Si vous désirez obtenir plus de renseignements à ce sujet, veuillez remplir et poster le bon de commande ci-dessous.

Publications Canada
C.P. 1986
Succursale "B"
Ottawa K1P 6G6

☐ Faites-moi parvenir les renseignements disponibles sur le renouvellement de la Constitution.
☐ Ajoutez mon nom à votre liste d'envoi.

Nom

Adresse

Ville

Province Code postal

Canada

Fort de son succès, Pinochet joue le «modéré» auprès de l'opposition

SANTIAGO (AFP) — Le général Augusto Pinochet, qui constitutionnellement maintenant peut rester encore huit ans à la tête de l'État chilien, après le référendum de jeudi, s'est déclaré disposé à tendre la main à l'opposition, si celle-ci se départit de son attitude intransigeante.

Le chef de l'État chilien a fait cette déclaration hier devant une centaine de correspondants étrangers et d'envoyés spéciaux présents lors du plébiscite constitutionnel favorable au régime militaire avec 67,54 pour cent des suffrages.

Selon le général Pinochet, la démocratie est «la meilleure formule» qu'on puisse appliquer à un pays, à condition qu'elle soit préservée des «machinations insidieuses et corruptrices des marxistes, qui se déclarent férus de démocratie pour la soumettre ensuite dans les pays où ils prennent pied».

Le président chilien a réitéré son offre de paix à l'opposition, pourvu qu'elle accepte les règles du jeu imposées par les résultats du référendum.

A propos des accusations de ses adversaires selon lesquelles la constitution antimarxiste n'avait pas été suffisamment divulguée par le gouvernement avant le plébiscite, le général Pinochet a affirmé que «en réalité les politiciens n'ont pas eu le temps de monter la tête au peuple et c'est ce qui leur fait mal».

Le chef de l'État a également assuré que les forces armées chiliennes auraient rapidement abandonné le pouvoir pour retourner aux casernes, si la majorité des électeurs n'avaient pas voté en leur faveur.

Il a ajouté à propos des accusations de fraude électorale: «Le vote a été secret et nous avons été extrêmement rigoureux. Les correspondants étrangers ont pu vérifier par eux-mêmes qu'il n'y a pas eu la moindre fraude».

Le général, après avoir dit que son régime avait été très scrupuleux envers les droits de l'homme, a estimé que les seuls régimes capables d'affronter avec succès le marxisme sont les gouvernements civils-militaires ou autoritaires.

Enfin le chef de la junte chilienne s'est refusé à confirmer qu'il abolirait l'état de siège en vigueur depuis la chute du président Allende, il y a sept ans: «Je ne suis pas Cassandre, a-t-il dit, et tout dépendra des circonstances».

Près de 4 millions de Chiliens sur les 5 millions 840,000 participèrent au référendum convoqué pour approuver la nouvelle constitution antimarxiste — qui prévoit le maintien des militaires à la tête du pays — ont répondu «OUI» à l'appel du régime. Mais un nombre important d'opposants — près de 30 p.c. de l'électorat — ont rejeté la nouvelle charte, élaborée depuis cinq ans par des juristes conservateurs et modérés partisans du régime.

Dès que les résultats furent connus, cette opposition politique, représentée essentiellement par les démocrates-chrétiens de l'ancien président Eduardo Frei (1964/1970) et les partis communiste et socialiste (clandestins), ont qualifié le plébiscite de «comédie» et rappelé avoir averti les Chiliens que les résultats en seraient connus d'avance, tout le processus, depuis sa conception même, «ayant été manipulé honteusement» par les forces armées.

Dans le discours qu'il a prononcé jeudi soir devant la foule venue l'acclamer au siège du gouvernement, le général Pinochet a surpris en proposant à ses partisans et aussi à ses adversaires, la formation d'un mouvement civico-militaire d'appui au régime durant le prochain mandat.

Les démocrates-chrétiens et la gauche, dans des communiqués diffusés peu après la fin du scrutin, ont rejeté cette initiative en réaffirmant leur volonté inébranlable, selon eux, de poursuivre la lutte jusqu'au rétablissement sans limitations des institutions républicaines.

Aux termes de la nouvelle constitution, que l'opposition démocrate-chrétienne qualifie de «constitution de la peur», et qui entrera en vigueur en mars prochain, les socialistes et les communistes sont placés en marge de la loi et ne peuvent exercer aucune activité politique ou syndicale.

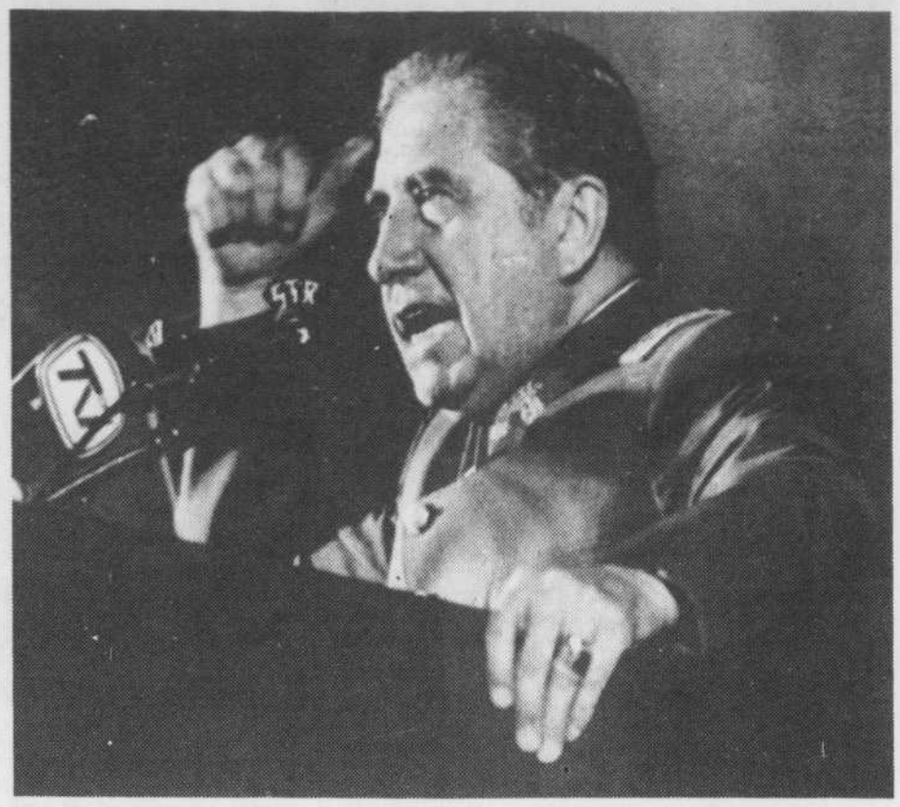
Elle renforce, les attributions de l'exécutif. Elle stipule que le noyau familial est l'un des principaux piliers de la nouvelle société chilienne, et interdit expressément l'avortement.

Le discours modéré du général Pinochet et sa politique de «main tendue» semblent indiquer que l'homme fort et président de ce pays depuis le renversement, en septembre 1973, du régime du socialiste Salvador Allende, n'est pas disposé à appliquer — tout au moins pour le moment — la politique dure que ses partisans lui ont réclamé la semaine dernière à Valparaiso.

Ces «avances» du chef de l'État, âgé maintenant de 64 ans, pourraient cependant se heurter à la poursuite par l'opposition — et en particulier de la gauche combattante conduite par Andres Pascal Allende, neveu de l'ancien président — de sa tactique de harcèlement des forces de l'ordre.

En outre, le président Pinochet a promis la création d'un million d'emplois, la construction de 900,000 logements ainsi qu'une réforme des lois sociales.

Il s'est engagé à mettre en oeuvre des réformes sociales aussi bien que politiques au cours de son nouveau mandat de huit ans, qui débute en mars prochain.



Rayonnant après sa victoire, le général Augusto Pinochet clame à ses partisans: «Aujourd'hui, nous avons donné une leçon au monde. Nous lui avons montré ce qu'est la démocratie». (Photolaser AP)

Pologne: Washington augmente de $120 millions ses crédits

WASHINGTON (AFP) — Le président Carter a annoncé lui-même hier après-midi à la Maison-Blanche l'augmentation sensible des crédits américains à la Pologne pour la fin de 1980 et l'année 1981.

Ces crédits, qui aideront la Pologne à acheter aux États-Unis des produits agricoles, passeront de 550 millions de dollars à 770 millions pour l'année fiscale 1980-1981. «C'est une obligation morale», a déclaré le président Carter, faisant allusion à la «continuelle désorganisation économique de la Pologne».

Politiquement, la décision de la Maison-Blanche prend toute son importance du fait même que les États-Unis ont décidé au mois de janvier dernier d'interdire la vente à l'URSS de 17 millions de tonnes de grains, à la suite de l'intervention soviétique en Afghanistan.

Le gouvernement polonais a «donné toutes les assurances» aux États-Unis que le grain acheté par la Pologne, 4 millions de tonnes au total, ne sera pas acheminé par la suite en URSS, a affirmé à ce sujet M. Jody Powell, porte-parole de la Maison-Blanche.

Depuis quelques semaines, plusieurs conseillers du président Carter avaient manifesté leur irritation en constatant que la Maison-Blanche ne pouvait venir plus concrètement en aide à la Pologne, la loi américaine interdisant notamment l'octroi d'une aide directe à un pays communiste.

Les États-Unis ont choisi hier de répondre «à cent pour cent», a souligné M. Powell, à une demande d'augmentation des crédits adressée le 25 août dernier aux États-Unis par le gouvernement polonais.

Les problèmes économiques de la Pologne sont aigus, a souligné le porte-parole de la Maison-Blanche. Il a fait valoir ainsi que la récolte de céréales dans ce pays cette année sera de l'ordre de 20 millions de tonnes, soit 2 à 3 millions de tonnes seulement de plus que la mauvaise récolte de 1979.

Le président Carter avait envoyé récemment une lettre aux chefs d'État et de gouvernement européens pour leur suggérer que les pays occidentaux mettent sur pied une aide à la Pologne.

Ce premier pas des États-Unis a été fait «étant donnée l'urgence» des problèmes polonais, a souligné M. Powell.

Le fait que Moscou ait également décidé d'octroyer des facilités économiques importantes à Varsovie a certainement également joué un rôle important dans la décision du président, estimait-on à Washington, la Maison-Blanche ne voulant pas donner l'impression, en période électorale, qu'elle ne peut rien faire pour venir en aide à la Pologne.

De son côté, l'aide soviétique à la Pologne aux termes de l'accord conclu jeudi à Moscou s'élève a 85 millions de roubles (environ 100 millions de dollars) et les livraisons s'échelonneront jusqu'à la fin de 1980, a annoncé hier l'agence polonaise de presse PAP.

La Pologne recevra 500,000 tonnes de blé, 6,000 T de poissons, 6,000 T de poissons en conserves, 6,000 T de coton, 6,000 T de cellulose, 6,000 T de caoutchouc synthétique ainsi que des apatites, de l'huile de tournesol, des concentrés de tomates, du miel, des oignons, du sarrazin et du thé, dont PAP ne précise pas le volume. L'agence souligne que l'achat de ces produits à l'Ouest aurait coûté à la Pologne 150 millions de dollars.

PAP met en relief la «pleine compréhension dont ont fait preuve la direction du parti et le gouvernement soviétiques à l'égard de la situation économique compliquée» dans laquelle se débat la Pologne. «Cette aide, souligne PAP, a été accordée malgré que les possibilités de l'économie soviétique soient, elles aussi, restreintes».

L'accord a été signé à l'issue du séjour que vient d'effectuer à Moscou une délégation économique polonaise conduite par M. Mieczyslaw Jagielski, vice-président du conseil des ministres.

Mais, malgré les avertissements des autorités, au moins sept nouvelles usines ont fermé leurs portes hier en Pologne pour cause de grève.

Selon des sources dissidentes, les ouvriers d'une usine de roulements à billes de Kielce, dans le sud du pays, menacés par le syndicat officiel de perdre leurs avantages sociaux s'ils rejoignaient un syndicat indépendant, ont immédiatement arrêté le travail et décidé de constituer un syndicat libre.

4,500 ouvriers travaillant dans une aciérie à Myszkow, en Silésie, sont également en grève. Ils ont fondé leur propre syndicat et réclament des augmentations de salaire ainsi que la démission du directeur de la fonderie.

De leur côté, les autorités mettent en garde les grévistes contre les effets de la grève sur l'économie polonaise. Trybuna Ludu, organe du parti ouvrier unifié polonais (POUP), écrit: «Chaque jour, des entreprise cessent de fonctionner parce que les ouvriers ont des propositions ou des revendications (...) La Pologne se trouve dans une situation économique telle que nous ne pouvons nous permettre de discuter au lieu de travailler».

Par ailleurs, les représentants d'environ 10,000 scientifiques et enseignants ont annoncé qu'ils constituaient un syndicat libre regroupant des membres de 31 instituts de l'académie polonaise des sciences et une série d'organismes de l'enseignement.

Sahara: cessez-le-feu et référendum en décembre?

FREETOWN (d'après Reuter et AFP) — Le «comité ad hoc» de l'OUA sur le Sahara occidental a convenu d'un plan de règlement du conflit reposant sur l'instauration, avec l'aide de «casques bleus» de l'ONU, d'un cessez-le-feu d'ici décembre et la tenue d'un référendum.

Le maroc, qui a été entendu par les «sages» de Freetown en tant que l'une des «parties concernées», a immédiatement réaffirmé son opposition aux deux éléments-clés du plan.

Le contenu de l'accord, qui est intervenu jeudi soir à l'issue de trois jours de travaux, n'a pas encore été rendu officiellement public. Mais les observateurs relèvent que c'est la première fois que l'organisation pan-africaine fixe une date précise — décembre — pour la consultation.

Les six recommandations du comité ne seront pas publiées officiellement avant que le secrétaire général de l'organisation, M. Edem Kodjo, ne les ait portées à la connaissance des parties en cause et des chefs d'État africains.

M. Kodjo a qualifié ces travaux de «positifs et susceptibles d'ouvrir la porte à l'espoir et à la paix».

Mais la position intransigeante du Maroc a été réaffirmée hier par M. M'hamed Boucetta, ministre marocain des Affaires étrangères, au cours d'une conférence de presse.

M. Boucetta a réaffirmé que le Maroc refusait toute idée de référendum. Quant au cessez-le-feu, il a souligné que son pays se considérait comme «agressé» par le Polisario. «Si nous ne l'étions pas, a-t-il ajouté, nous n'ouvririons pas le feu», laissant ainsi entendre qu'un cessez-le-feu était du ressort de la partie adverse et non du Maroc. Enfin, M. Boucetta a indiqué que le comité ad hoc n'avait pris «qu'une recommandation» qui devait maintenant «être approuvée ou rejetée à la majorité des deux tiers d'un sommet de l'OUA».

Dans les couloirs de la réunion, des partisans du Polisario, ou même des «neutres», soulignent l'isolement diplomatique croissant du Maroc sur cette question. Cet isolement, estiment-ils, devrait amener le roi Hassan II à reconsidérer, ou au moins assouplir sa position, car quitter l'OUA, comme le Maroc en a déjà menacé l'organisation africaine, serait pour lui plus dommageable que bénéfique.

Dans les milieux proches de l'OUA, on ajoute même qu'il n'est pas exclu de le voir un jour accepter un référendum dans la mesure où le résultat d'une telle consultation dépend finalement de la situation militaire des forces en présence qui, souligne-t-on, est finalement assez mal connue, malgré les communiqués publiés de part et d'autre.

Reagan en avance

WASHINGTON (AFP) — Le dernier en date des sondages d'opinion sur les élections présidentielles américaines donne encore au candidat républicain Ronald Reagan une légère avance sur le président Carter.

Selon un sondage réalisé par la firme Louis Harris pour la chaine de télévision ABC, M. Reagan est actuellement le favori de 41 pour cent des électeurs contre 37 pour cent au président Carter et 17 pour cent au candidat indépendant John Anderson.

Si M. Anderson n'était pas candidat. La différence ne serait plus que de deux points (48 à 46) entre M. Reagan et M. Carter.

Le dernier sondage Gallup, publié hier confirme, lui aussi que la candidature de M. Anderson risque d'enlever beaucoup plus de voix au président Carter qu'à M. Reagan dans la mesure où les deux premiers s'appuient sensiblement sur le même électorat de centre-gauche alors que M. Reagan est le candidat de la droite.

Selon ce sondage, les électeurs de M. Carter se décrivent pour 26 pour cent à gauche, 38 pour cent au centre et 28 pour cent à droite. Ceux de M. Anderson sont pour 32 pour cent à gauche, 43 pour cent au centre et 20 pour cent à droite. Enfin, ceux de M. Reagan se disent pour 11 pour cent à gauche, 39 pour cent au centre et 46 pour cent à droite.

Nouvelle affaire de fonds secrets en Afrique du Sud

JOHANNESBOURG (AFP) — Deux ans après l'affaire du «scandale de l'information», un nouveau scandale de fonds secrets a été révélé cette semaine par la presse sud-africaine.

Le journal libéral de Johannesbourg Rand Daily Mail affirme posséder des informations selon lesquelles 28 millions de rands (34,44 millions de dollars) se trouveraient dans un compte numéroté qui fut ouvert à Zurich au nom de M. Diederichs, ancien ministre des Finances (1967-1975) et ancien président de la république sud-africaine (1975-1978).

Peu avant cette révélation, la presse dominicale affirmait que M. Diederichs avait laissé, à sa mort, en août 1978, plus d'un million de rands (1,23 millions de dollars) de dettes.

La première réaction des observateurs a été de lier cette affaire au scandale des fonds secrets de l'ancien ministère de l'Information: c'est en 1978 que la presse de Johannesbourg avait révélé l'existence d'un fond secret du ministère de l'Information, qui devait servir à améliorer l'image de marque de l'Afrique du Sud à l'étranger.

L'ancien ministre de l'Information, M. Connie Mulder, avait déclaré mardi dernier qu'il n'avait jamais entendu parler de ce compte et que les 28 millions de rands n'avaient rien à voir avec les fonds secrets.

Le Rand Daily Mail, de son côté, rapporte que cet argent était le produit d'une commission sur une transaction de métal jaune qui avait été effectuée entre Londres et Zurich par l'ancien ministre des Finances.

Selon le quotidien, cette transaction avait été effectuée à la condition que certains banquiers suisses aident le gouvernement de Pretoria à établir des fonds secrets, qui devaient servir à financer des projets «clandestins».

Cette affaire a d'autant plus choqué le public sud-africain que M. Diederichs était connu et aimé pour s'être attaché à Défendre le rôle des hommes d'affaires de souche afrikaner dans l'économie de ce qui était alors l'Union sud-africaine, après la seconde guerre mondiale.

M. Diederichs, souvent surnommé «Monsieur Or» (Mister Gold), devait surtout sa réputation internationale au rôle qu'il avait joué dans «la bataille de l'or», qui s'était livrée au sein des assises monétaires mondiales. C'est au cours de cette campagne pour le maintien de l'or comme véhicule monétaire international privilégié qu'il avait prévu que le métal jaune atteindrait un jour le cours de 200 dollars l'once, ce qui s'était réalisé en 1978.

Les «boat people» arrivent toujours

GENÈVE (AFP) — 7,282 Indochinois ont cherché refuge dans divers pays d'Asie au cours du mois d'août, indique un communiqué du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) publié hier à Genève.

Sur ce total, 6,204 sont arrivés dans divers pays par bateau et 1,078 en Thaïlande par voie de terre. Pendant la même période, 23,292 réfugiés ont quitté les pays de premier asile pour être réinstallés ailleurs.

À la fin du mois d'août, ajoute le communiqué, le nombre des Indochinois qui attendaient une solution durable à leurs problèmes s'élevait à 212,871.

À Bangkok, un porte-parole du HCR a d'autre part précisé que le nombre des arrivées de «réfugiés de la mer» vietnamiens dans les pays d'Asie, au cours du mois d'août, a été le plus faible depuis trois mois. La raison de cette diminution pourrait être liée aux conditions météorologiques.

La Thaïlande est le seul pays où les arrivées ont augmenté en août: 1,046 contre 777 en juillet.

Un médiateur à Black Lake

BLACK-LAKE (PC) — Les parties dans le conflit qui oppose la compagnie Fournier Steel Foundries de Black-Lake, près de Thetford-Mines, aux travailleurs affiliés à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), attendent la nomination d'un médiateur dans le dossier.

C'est ce qu'a indiqué hier un représentant de la CSN, M. Ghislain Pelletier, en précisant que les négociations étaient au point mort depuis 15 jours.

La principale revendication a trait à l'élimination d'une pratique de l'employeur consistant à attribuer, selon une évaluation personnelle, un salaire plus ou moins élevé pour un même travail.



«BRUNCH QUÉBÉCOIS»

dans le Vieux Montréal où vivent encore les traditions du XVIII siècle. Cuisine abondante et raffinée pour les gens du XXe siècle.

LE DIMANCHE de 11 h 30 à 15 h

$10.75

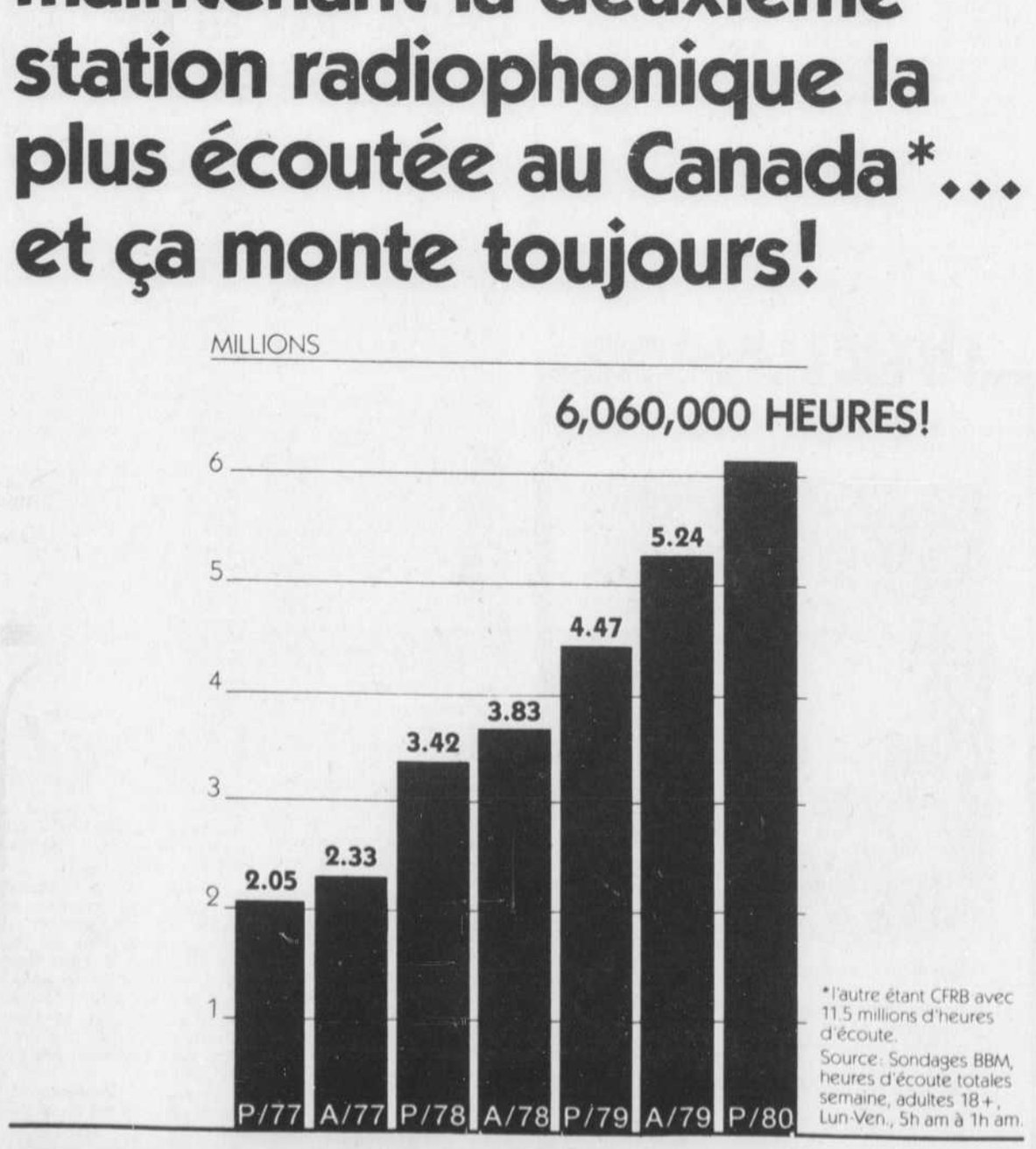
TOUS LES JOURS

Table d'hôte du midi de 11 h 30 à 16 h

Chef: Robert Nimax
Bar dans serre victorienne
415, rue Bonsecours
Vieux Montréal,
849-3535

Stationnement gratuit

CKVL–Montréal est maintenant la deuxième station radiophonique la plus écoutée au Canada*... et ça monte toujours!



*l'autre étant CFRB avec 11.5 millions d'heures d'écoute.
Source: Sondages BBM, heures d'écoute totales semaine, adultes 18+, Lun-Ven., 5h am à 1h am.

85 CKVL Tél.(514) 766-2311

L'armée turque a voulu empêcher une guerre civile

ANKARA (d'après Reuter et AFP) — L'armée, qui a pris le pouvoir hier en Turquie, a immédiatement aboli le gouvernement et le Parlement, et décrété la loi martiale dans tout le pays.

Déchirée par le terrorisme (violences de droite ou de gauche ont entraîné la mort de 200 personnes depuis dix jours, 2,500 depuis le début de 1980, 4,000 au cours des trois dernières années), la Turquie se trouve au bord de la faillite économique. Les vives divisions des partis politiques, la réapparition de puissants courants intégristes et autonomistes, dans un pays constitué de plus de 90 pour cent de musulmans, s'ajoutaient à un climat proche de l'anarchie. Face à cette situation, l'armée avait lancé de nombreux avertissements, restés sans suite.

Avant d'annoncer le coup d'État qui s'est apparemment produit sans effusion de sang, la nouvelle junte militaire, le «conseil de sécurité nationale», a dépêché dans la nuit des milliers de soldats et des dizaines de chars aux endroits stratégiques d'Ankara.

«Jusqu'à la formation d'un nouveau gouvernement et d'un nouveau corps législatif, les pouvoirs législatif et exécutif reviendront au conseil de sécurité nationale conduit par moi-même», a déclaré à la radio le général Kenan Evren, chef d'État-major interarmes.

Les forces armées, a-t-il dit, remettront le pouvoir à un conseil des ministres qui sera formé «dès que possible».

Dans un communiqué précédent, le nouvel «homme fort» de Turquie avait indiqué que le coup d'État était destiné à empêcher une guerre civile.

À ses troupes, il a déclaré: «Camarades en armes, je vous confère la responsabilité historique de combattre l'anarchie, le terrorisme, les divisions et les idéologies communiste, fasciste et celle des fanatiques religieux».

M. Souleyman Demirel, ancien président du conseil, et chef du parti de la justice (conservateur), M. Bulent Ecevit, président du parti républicain du peuple (opposition) et M. Nemettin Erbakan, président du parti du salut national (intégriste musulman) ont été placés en résidence surveillée. Le général Evren a assuré qu'ils seraient libérés «en temps voulu».

Quant à M. Alpaslan Turkes, chef du parti du mouvement nationaliste (opposition d'extrême-droite), il ne se trouvait pas chez lui hier matin au moment où des soldats sont venus l'arrêter, poursuit la junte. Dans un communiqué, elle demande instamment à M. Turkes de se rendre «pour sa propre sécurité». Ancien colonel, M. Turkes avait participé au premier coup d'État militaire de la république turque en 1960. Le second s'était produit en 1971.

De source diplomatique, on estime à une centaine le nombre de parlementaires arrêtés dans la journée. Certains dirigeants syndicaux et plusieurs personnalités controversées ont également été gardées à vue pour interrogatoires, ajoute-t-on.

Le couvre-feu, dans tout le pays, imposé pour une période indéterminée, a été levé pendant quatre heures et demie dans l'après-midi.

Dans une virulente attaque, le général Evren a accusé les hommes politiques d'avoir négligé les problèmes du pays pour poursuivre leurs propres objectifs politiques, aggravant ainsi la crise économique et politique de ces derniers mois.

Dans une déclaration diffusée à la radio et à la télévision, le nouvel «homme fort» du pays a indiqué par ailleurs que des changements interviendraient dans la constitution «afin d'empêcher la dégénérescence du système parlementaire». La législation électorale et celle des partis politiques sera également modifiée avant que la junte, qui est composée de six membres, ne remette le pouvoir à un gouvernement civil «qui respectera les principes d'un ordre libertaire, démocratique et séculaire», a-t-il ajouté. «En attendant, toutes les activités politiques ont cessé», a-t-il dit.

Dans l'un des nombreux communiqués diffusés dans la journée, la junte a déclaré que les confédérations syndicales d'extrême-gauche ont été interdites, de même que toutes les associations, dont les clubs sportifs. Les organisations humanitaires telles que le Croissant-Rouge ne sont toutefois pas affectées par cette mesure.

Le général Evren et d'autres officiers supérieurs avaient cette année lancé plusieurs avertissements aux hommes politiques, leur demandant instamment de mettre un terme à leurs querelles et les incitant à coopérer pour enrayer la violence politique et la crise économique.

Tandis que se multipliaient les attentats politiques, qui sont passés en dix mois de quatre à seize par jour, le gouvernement de M. Demirel avait accordé la priorité à la résolution de la crise économique.

Le regain de la violence politique et les querelles au sein du parlement semblent être les causes immédiates du coup d'État. Le général Evren, considéré généralement comme un modéré, avait apparemment été très déçu la semaine dernière par le soutien apporté par M. Ecevit à une motion de censure présentée par les musulmans intégristes, et qui a provoqué l'éviction du ministre des Affaires étrangères, M. Hayrettin Erkmen.

Un rassemblement des intégristes musulmans, conduit par le chef du parti du salut national, M. Erbakan, avait par ailleurs été organisé à Konya la semaine dernière, précipitant peut-être la décision des militaires, élevés dans la tradition de Mustapha Kemal Ataturk — qui avait en 1923 fait de la Turquie un État laïque —, à prendre le pouvoir.

Une atmosphère de résignation tranquille prévaut à Ankara, où rares sont ceux qui déclarent avoir été surpris par le putsch.

L'annonce du coup d'État a inquiété Moscou, si l'on se fonde du moins sur de récentes déclarations soviétiques et sur le ton employé par Tass. L'agence a en effet très rapidement souligné qu'il est «significatif que le département d'État américain ait annoncé le premier la nouvelle» de la destitution du gouvernement. Tass, notent les observateurs à Moscou, laisse percer ainsi une vieille inquiétude de l'URSS: «Washington et l'OTAN espèrent entraîner la Turquie dans le front antisoviétique», comme l'écrivaient notamment les Izvestia en avril dernier.

Au contraire, à Bruxelles, au siège de l'OTAN, dans les milieux atlantiques, on ne cache pas un «certain soulagement», malgré le silence officiel total. La Turquie, souligne-t-on, allait à la «catastrophe». L'aide économique massive de l'Ouest risquait d'être compromise. On note enfin que le général Evren et son adjoint, le général Haydar Saltik, sont tenus en très haute estime par l'état-major du SHAPE.

Pays resté longtemps agricole, «carrefour de civilisations», la Turquie (780.000 km carrés, 48 millions d'habitants) est un secteur clé pour les deux camps occidental et soviétique: elle compte des frontières communes avec la Grèce, l'Irak, l'Iran, mais surtout avec l'URSS.

C'est pour cette raison qu'elle est devenue «le bastion avancé de l'Alliance atlantique», dont les membres ne lui ont pas ménagé leur aide économique: 1,6 milliard de dollars depuis 4 ans, pour empêcher la banqueroute, mais aussi pour aider ce pays à compléter son équipement militaire. L'armée turque dispose de 566,000 hommes, dont 271,000 appelés, et de 120,000 gendarmes, selon l'Institut international d'études stratégiques de Londres.

Un accord, passé en 1980 entre les États-Unis et la Turquie, doit permettre aux Américains de renforcer le flanc sud du dispositif de l'OTAN. Privés des bases d'écoute dont ils disposaient en Iran, les États-Unis disposent maintenant de bases d'observation électronique de l'URSS, à Diyarbakir (sud-est de la Turquie) et à Sinop, sur la mer Noire. Les Américains, estime-t-on, écoutent et observent tout ce qui se fait en matière de missile ou se transmet en URSS. Ils disposent enfin d'une base aérienne à Incirlik, où peuvent être basés des chasseurs bombardiers nucléaires, capables de couvrir le front sud de l'OTAN.



Le général Kenan Evren, nouvel «homme fort» de la Turquie, a la réputation d'un modéré. Il avait plusieurs fois mis en garde les partis politiques contre leurs querelles stériles. Pour beaucoup, il était le garant contre un putsch qui aurait pu émaner d'une partie de l'armée. (Photolaser AP)

RFA: des élections jouées d'avance

BONN (AFP) — Rarement en RFA une campagne électorale aura manqué autant de «suspense» que celle qui précède les élections législatives du 5 octobre prochain.

Il est difficile, pour ne pas dire impossible, de trouver un observateur sérieux qui ne donnerait pas le chancelier social-démocrate Helmut Schmidt largement gagnant devant le challenger chrétien-démocrate Franz-Josef Strauss. Personne non plus ne doute de la reconduction, à une majorité confortable, de l'actuelle coalition socio-libérale (SPD/IEDP).

L'homme dela rue ne pense pas autrement, comme l'attestent tous les instituts de sondage, Lors d'une récente tribune télévisée, le «taureau bavarois» en était arrivé à cette constation résignée: «En 1976, les enquêtes d'opinion avaient prédit une victoire de la CDU/CSU. Nous avons perdu. Cette fois, elles annoncent le succès de Schmidt. Si les sondeurs se trompent encore, ce n'est pas moi qui m'en plaindrai». Le sourire crispé qui accompagnait cette boutade en disait long sur l'état d'esprit du candidat chrétien-démocrate. Au cours du débat, opposé à Willy Brandt, président du SPD, et Hans-Dietrich Genscher, chef des libéraux, Franz-Josef Strauss n'a d'ailleurs fait qu'énumérer les «fautes» passées de la social-démocratie. Il n'a pas parlé de l'avenir. Aurait-il compris qu'il ne lui appartient plus?

Rien par contre ne peut entamer les certitudes de Helmut Schmidt ni réduire son immense popularité. Si la répression avait sévi en Pologne, ce nouveau coup porté à la détente et à «l'Ostpolitik» l'aurait mis en difficulté, mais sans l'abattre. Les reports successifs des projets de rencontre avec Erich Honecker, le numéro un de la RDA, ont été inscrits au registre des pertes et profits des relations Est-Ouest par la «majorité silencieuse» des allemands. Cette dernière ne croit pas à la «faiblesse» du chancelier face aux régimes communistes malgré les efforts déployés par les orateurs de la CDU/CSU.

À Bonn, la capitale fédérale qui vote traditionnellement «à droite», Helmut Schmidt a remis Strauss à la place qui, à son avis, est la sienne: celle d'un éléphant dans un magasin de porcelaine. Ici comme ailleurs, le chef du gouvernement fédéral parvient à convaincre lorsqu'il réfute les accusations de ses adversaires contre sa «mollesse» à l'égard de l'OTAN. «l'anti-américanisme» du SPD, l'endettement «catastrophique» de l'État fédéral, la «misère» future des retraités ou la «subversion rouge» dans les universités.

L'opposition avait osé espérer exploiter à son bénéfice un prétendu «débordement» du chancelier par l'aile gauche de son parti. Les «Jusos» (Jeunesses SPD) manifestent effectivement une opposition déclarée au programme de réarmement de l'OTAN (euromissiles), et à l'utilisation accrue de l'énergie nucléaire.

Mais si cette contestation peut effrayer une partie de l'électorat, ce sera la FDP et non pas la CDU/CSU qui en tirera sans doute le plus de profit. Hans-Dietrich Genscher joue habilement de l'attrait que le «correctif libéral» exerce aux yeux des électeurs modérés. Les instituts de sondage sont d'accord pour accorder aux libéraux deux ou même trois points au-dessus des 5 pour cent de voix nécessaires pour être représentés au Bundestag. Avec son atlantisme plus accentué, sa vigilance dans la défense de l'économie de marché contre un accroissement excessif du pouvoir des syndicats, son «réalisme» en matière d'ouverture à l'Est, le petit parti libéral rassure et attire ceux qui ne veulent ni des «rouges» ni de Franz-Josef Strauss.

Pour les législatives du mois prochain, les jeux sont (pratiquement) faits. En 1984, ce seront les «dauphins» qui iront à la bataille. Helmut Schmidt aura pris sa retraite, cela paraît acquis, et Franz-Josef Strauss aura quitté le devant de la scène. L'issue de la confrontation pourrait être alors beaucoup plus incertaine et la campagne à coup sûr moins lénifiante.

Manoeuvres de l'OTAN

Les Britanniques débarquent

BRUXELLES (AFP) — Pour la première fois depuis la guerre, trente mille soldats britanniques et cinq mille véhicules vont être transportés par pont aérien et ferry-boats réquisitionnés pour renforcer les forces de l'Otan lors des maneuvres en cours en RFA.

Quinze mille hommes doivent, dès ce week-end, arriver à Zeebrugge en Belgique tandis que quinze mille autres atterriront à Bruxelles, Duesseldorf (RFA), Guetersloh (Hesse/RFA), d'où ils seront acheminés vers le nord de l'Allemagne.

L'opération «Crusader 80», la plus importante des grandes manoeuvres britanniques depuis la fondation de l'Otan il y a trente ans, est en cours depuis une dizaine de jours mais c'est depuis hier soir que le gros des forces de sa Majesté traverse le «channel».

Dans la nuit, 23 convois tous moteurs ronflants, lumières éteintes, devaient prendre la route vers les ports et aérodromes de départ, seconde étape après la mobilisation des jours derniers, de l'opération militaire la plus ambitieuse des stratèges britanniques.

La force britannique — dix mille réguliers et vingt mille réservistes — doit arriver le 14 septembre au soir dans la région de Hanovre où elle rejoindra l'armée britannique du Rhin (55,000 hommes). Objectif essentiel de l'opération, tester la capacité britannique de renforcer rapidement l'Europe en temps de crise.

Crusader 80 recouvre en fait une série de trois exercices:

1) «Square Leg», mobilisation rapide en Grande-Bretagne;

2) «Jog Trot», transfert des trente mille hommes des ports de débarquement (Zeebrugge essentiellement mais quelques unités passeront par Cuxhaven en RFA) et des aéroports d'arrivée (Bruxelles, Duesseldorf et Guetersloh, base de la RAF en Hesse;

3) «Spearpoint»: les forces britanniques se joignent au premier corps de l'armée britannique du Rhin, à la deuxième division blindée américaine de Fort Hood au Texas, à un bataillon de la 82ème division aéroportée américaine basée à Fort Bragg, à une brigade blindée allemande ainsi qu'à des éléments belges et néerlandais: tous participent à une bataille de dix jours sur la plaine allemande engageant 63,000 hommes.

Spearpoint 80 mettra en campagne 850 chars de bataille, 3,000 véhicules à chenilles de tous types, 18,000 véhicules à roues et 350 hélicoptères de combat. Les pilotes de cinq pays de l'Otan — Belgique, Pays-Bas, Grande-Bretagne, États-Unis et RFA — assureront à partir de 21 bases européennes la couverture aérienne à raison de quelque 900 sorties quotidiennes tout le long de l'exercice du 15 au 26 septembre.

La force d'intervention US sera testée en Égypte

WASHINGTON (AFP) — La nouvelle force d'intervention rapide américaine va pour la première fois être testée sur un sol étranger lointain lors de manoeuvres en Egypte, fin novembre.

Créée en décembre 1979 par le président Carter pour défendre les intérêts vitaux des États-Unis dans le monde, notamment dans la région du Golfe en effervescence depuis l'intervention soviétique en Afghanistan, la force d'intervention rapide n'avait pas encore été mise à l'épreuve.

2,000 hommes, dont 1,400 appartenant à des unités de combat, vont être acheminés par pont aérien entre les États-Unis et l'Egypte, où ils seront déployés avec leur matériel pour une période de plusieurs semaines. Cet exercice, annoncé hier par le Pentagone et dont les détails restent à régler avec le gouvernement égyptien, va permettre aux militaires américains de vérifier dans des conditions identiques à celles d'un conflit, le fonctionnement de leur organisation logistique.

L'acheminement de troupes à plus de 10,000 km des États-Unis pose en effet des problèmes de transport considérables. Le général Paul Kelley, commandant en chef de la Rapid Deployment Force (RDF) comme l'appelle le Pentagone, estime insuffisante la flotte de transport militaire du Military Air Command (MAC).

Le choix de l'Egypte pour ce premier déploiement de troupes de la RDF n'est pas fortuit. L'Egypte est amenée à jouer un rôle de plus en plus important dans la mise en place du dispositif américain au Proche-Orient et dans la région du Golfe.

Le président Sadate a indiqué à plusieurs reprises qu'il était disposé à accorder des facilités à l'armée américaine, notamment pour empêcher les Soviétiques de s'attaquer aux puits de pétrole de la région. Plusieurs bases égyptiennes, dont celle de Ras Banas, sur la mer Rouge, pourraient être prochainement aménagées pour les besoins de l'armée américaine.

Les prochaines manoeuvres de la force d'intervention rapide en Egypte vont contribuer à renforcer la présence militaire américaine dans cette région, estime-t-on au Pentagone. 32 navires de la US Navy, dont deux porte-avions, patrouillent au large des côtes d'Oman où se trouvent également cinq navires amphibie avec à bord 1,800 «marines».

«Les Soviétiques doivent comprendre que nous ne tolèrerons aucun aventurisme dans cette région stratégique», a déclaré à ce sujet un haut fonctionnaire américain.

L'avion invisible vole

AUSTIN (AFP) — Un prototype de bombardier utilisant la nouvelle technologie de l'avion «invisible» (stealth) a réussi à s'approcher à 40 km de radars soviétiques sans être détecté, a affirmé hier le journal Texan Austin American-Statesman.

Selon le journal, citant des sources informées, ce bombardier aux ailes delta portant le sigle Ye-5 a été construit par la firme Lockheed, utilisant un plan de Boeing et la nouvelle technologie secrète «stealth». Les tests en vols ont été effectués sur la base aérienne Nellis, à 150 km au nord-est de Las Vegas, au Nevada, et en Alaska, précisait le journal.

Cet avion, qui pourrait remplacer le bombardier stratégique B-52, n'a pas de fuselage métallique. Ses réacteurs sont montés à l'intérieur des ailes et entourés de matière plastique qui absorbe les ondes des radars, ajoute le journal.

Le Pentagone ainsi que les firmes Lockheed et Boeing se sont refusés à commenter cette information.

Pour un mets italien à Montréal il n'y a qu'un choix...

RESTAURANT Da Giovanni INC.

- Plus de 26 sauces accompagnent ces succulents plats.
- 15 à 18 spéciaux tous les jours à partir de $3.25
- Le menu à la carte comprend environ 200 mets pour un choix plus vaste.

Tous ces spéciaux, menus, sauces et plats à la carte peuvent être obtenus à notre comptoir de commandes à emporter.

RESTAURANT DA GIOVANNI INC.

Le seul et unique restaurant Da Giovanni, même propriétaire depuis 26 ans. (aucune succursale)

572 est, rue Sainte-Catherine
Montréal

Tél.: 842-8851

Heures d'ouverture: Lundi à jeudi 8h00 A.M. à 2h30 A.M.
Vendredi et samedi 8h00 A.M. à 3h30 A.M.
Dimanche 8h00 A.M. à 1h30 A.M.



DÉCOUPEZ

Je ne veux pas chauffer le dehors.

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ CODE POSTAL _____

TÉL _____

☐ J'aimerais économiser jusqu'à 20% avec le brûleur à flamme concentrée.

☐ Je voudrais en savoir davantage sur Énertrol[MD] et la garantie d'économie annuelle de 15%.

Vous ne voulez pas chauffer le dehors et vous avez bien raison. C'est pourquoi Ultraconfort vous offre un excellent service d'isolation des maisons. Tout en profitant des subventions gouvernementales, vous pourrez réaliser des économies d'huile allant jusqu'à 30% et ne plus chauffer toute la rue.
Écrivez-nous, nous serons heureux de vous en faire la preuve.

Ultraconfort vous offre en exclusivité le fameux économiseur d'énergie ÉNERTROL[MD] pour systèmes à eau chaude.

Découpez et retournez à:
ULTRACONFORT
Division d'Ultramar Canada Inc.
10450 Secant, C.P. 1100, Anjou, Québec
H1K 4L4 Tél.: (514) 353-9630

Ultramar **Ultraconfort**

Nicaragua

Un an après la victoire des sandinistes, le régime révolutionnaire est partagé entre le pluralisme et le radicalisme

par Francis Pisani
envoyé spécial du Monde

MANAGUA — Le Front sandiniste de libération nationale (FSLN) est arrivé au pouvoir dans des conditions exceptionnellement favorables: victoire militaire totale sur l'armée somoziste, légitimité historique et politique incontestée, soutien international quasi unanime. Fort de ces circonstances, il s'est aussitôt assuré le contrôle des rouages essentiels du pouvoir: armée, police, création d'organisations populaires, occupation de postes-clés dans l'administration et dans le gouvernement.

Cette hégémonie, assortie des positions radicales assumées depuis un an par le Nicaragua sur la scène internationale, et l'allure de ces guérilleros éternellement vêtus de vert olive, pistolet au côté, ont pu faire craindre à l'étranger que le pays ne s'engage dans une voie cubaine et, plus tard, soviétique. L'aide importante envoyée par le gouvernement de M. Fidel Castro (professeurs, médecins, techniciens, conseillers militaires) et la sympathie dont il jouit chez les sandinistes ne peuvent que renforcer ces appréhensions.

Pourtant, après un an de gouvernement, le bilan montre que les relations avec La Havane ont eu au moins pour avantage de permettre aux jeunes commandants de ne pas reproduire certaines erreurs de leurs aînés. Contrairement à beaucoup de mouvements révolutionnaires armés pressés de se radicaliser, le FSLN s'est consacré à l'application d'un programme qui devait, espérait-il, être approuvé par la totalité des forces économiques, politiques et sociales non somozistes.

Le programme de «reconstruction nationale» avait pour objectif la remise en marche de la machine économique et la mise en place d'une société politique où toutes les forces pourraient s'exprimer.

Dans le domaine économique, la tâche est difficile si l'on songe aux destructions systématiques des villes et des usines, au pillage réalisé par Somoza avant son départ (il a laissé 3 millions de dollars dans les caisses et une dette extérieure de l'ordre de 800 millions de dollars). Aujourd'hui, les surfaces ensemencées (800,000 hectares) correspondent à celles de 1978. Les deux cultures essentielles: coton, pour l'exportation, et grains de base (maïs, haricots et riz), pour l'alimentation, devraient atteindre les chiffres attendus. La pêche, les industries alimentaires et celles de la chaussure, les mines, ont connu un redémarrage (ce qui n'est pas le cas des industries chimiques et textiles). Le développement massif du crédit, la stabilisation générale et la création d'emplois ont entraîné un boom du commerce, qui n'a jamais été aussi florissant.

Le calme est revenu, la peine de mort a été supprimée, le pluralisme semble assuré. C'est à *Prensa*, porte-parole de l'opposition libérale, qui a le plus fort tirage (70,000 exemplaires), suivi de *Barricada*, organe officiel du Front (environ 25,000 exemplaires), et de *Nuevo Diaro*, qui suit la ligne délicate du «soutien critique» (15,000 exemplaires). L'Église et le secteur privé contrôlent des stations de radio, et des discussions sont en cours pour instaurer une télévision d'État, et non plus seulement sandiniste, avec participation de toutes les forces sociales. Il faut cependant noter l'annonce faite le 23 août du dépôt d'un projet de loi de «régulation des informations touchant à la sécurité intérieure du pays» qui pourrait éventuellement permettre une certaine réduction de la liberté de la presse».

Dans le domaine international, le Nicaragua, nouveau membre de l'Organisation des pays non alignés, a établi des relations avec le camp socialiste, mais continue à bénéficier du soutien réel de pays et mouvements aussi variés que les États-Unis, le Venezuela, Cuba, le Mexique et les membres de l'Internationale socialiste.

Le point d'orgue des réalisations de l'année 1980 aura été l'alphabétisation des adultes. Quatre-vingt-quinze mille volontaires auront, au terme d'une «croisade nationale», qui a pris fin le 23 août, alphabétisé près de quatre cent mille personnes. Ils ont ainsi réduit le taux d'analphabétisme de plus de 50% à 13%.

Le redémarrage de l'économie s'accompagne cependant d'une inflation qui pourrait atteindre cette année 40%. La productivité a baissé en raison à la fois de la non-augmentation des salaires et de la disparition des rapports d'autorité antérieurs. Le Nicaragua demeure un pays dépendant, dans lequel l'achat de pétrole et le remboursement de la dette extérieure absorbent à eux seuls 60% du produit intérieur brut.

Dans le domaine politique, les points noirs tiennent à la tendance à la bureaucratie, à la militarisation, à certaines bavures policière que la *Prensa* souligne volontiers, et à une conception encore non définie de la démocratie. Les organisations de masse (syndicats, organisations de jeunes et de femmes) peuvent constituer les instruments d'une démocratie de participation véritable. Mais leur fonctionnement interne demeure centralisé. Elles sont pourtant dotées d'une incontestable autonomie issue des habitudes d'initiative et de liberté prises au cours de l'insurrection.

Dans le domaine économique, l'État contrôle la totalité du commerce extérieur et des institutions financières et 40% du commerce intérieur. Mais il ne participe qu'à 18% de la production agricole et à 25% de la production industrielle. Encore faut-il ajouter que les rapports de forces dans l'administration sont loin d'être toujours favorables aux sandinistes.

L'introduction des organisations de masse au Conseil d'État, organe législatif, est un atout pour le FSLN, mais le bureau du Conseil ne compte que trois sandinistes sur sept membres. La commission chargée des questions de défense et de maintien de l'ordre est présidée par un représentant de l'Église qui, en raison du poids des catholiques au Nicaragua, n'a aucune raison de se contenter d'un rôle de figurant. Partis, syndicats, organisations patronales sont représentés à côté du FSLN, de l'armée et des organisations de masse. Le secteur privé est en minorité, mais sa liberté de parole, d'intervention et de proposition de lois y est entière, tant sur le fond que sur les questions de procédure, si déterminantes dans une Assemblée qui se cherche. Poussé par la dynamique politique, le Conseil d'État, fait de plus en plus figure d'instrument de l'institutionnalisation du pluralisme.

Ayant conservé sa capacité de produire et gagné celle de s'exprimer librement, le secteur privé reste optimiste. Il est conscient de sa force, qui repose sur ses indispensables compétences, sur les appuis dont il dispose à l'étranger et sur les sentiments modérés d'une grande partie de la population.

Curieux pays, où on peut, le même jour, s'entendre dire par un gros propriétaire terrien: «Les Américains disent que c'est le communisme ici, mais j'ai 3,000 hectares de terre et je me porte bien», et un commandant déclarer: «La bourgeoisie parle volontiers de socialisme, mais nous pas». Les révolutionnaires nicaraguayens s'en tiennent au concept de «sandinisme», tout en ajoutant qu'il est difficile à comprendre pour qui ne connaît pas parfaitement l'histoire de leur pays.

Pour M. Nunez, responsable du secrétariat exécutif de la direction nationale du FSLN, le sandinisme est avant tout «nationaliste, anti-impérialiste et populaire». «Du nationalisme, nous tirons la notion d'unité et d'ouverture politique, explique-t-il. L'anti-impérialisme nous est imposé par l'histoire de notre pays, l'un des plus sévèrement touchés par les États-Unis. Le côté populaire se retrouve à la fois dans la façon dont nous avons pris le pouvoir et dans notre objectif fondamental qui est de résoudre les problèmes des plus défavorisés.

M. Sergio Ramirez, écrivain, membre de la junte de reconstruction nationale, insiste sur le pragmatisme: «Nous ne voulons pas nous enfermer dans des schémas, dit-il. Notre originalité consiste à tenir compte des réalités sans perdre de vue les changements révolutionnaires à mettre en oeuvre». Cette attitude est explicitée par le commandant Luis Carron, membre de la direction nationale du FSLN pour qui «les transformations réalisées sont celles qui objectivement sont indispensables pour sortir le pays de la misère. Elles doivent toujours pouvoir être perçues comme telles».

Les circonstances internes et extérieures amèneront à préciser les étapes. «Nous pensons que l'actuelle relation avec la bourgeoisie n'est pas forcément une simple tactique», nous a déclaré M. Moises Hassan, membre de la junte de reconstruction. «Il vaut la peine de faire de ce système mixte qui nous caractérise une stratégie pour une période indéterminée. Ainsi existe-t-il une volonté réelle de notre part d'essayer de ne pas socialiser les moyens de production, mais seulement les excédents.

«Nous sommes convaincus qu'il faut donner l'opportunité à ceux qui ne sont pas révolutionnaires de s'intégrer au processus pour le bien de tous».

Ce petit pays est le centre névralgique d'une région que les États-Unis considèrent depuis longtemps comme essentielle à leur sécurité. Ils avaient l'habitude d'y agir à leur guise. Depuis un an, ils ont dû traiter avec de jeunes révolutionnaires qu'ils n'ont pas su arrêter à temps. La bourgeoisie aussi bien que les sandinistes sont convaincus qu'ils cherchent ainsi à gagner du temps, ce dont ils tirent des conclusions différentes.

Une partie essentielle pour l'avenir de cette révolution originale se joue en ce moment au Salvador. Une victoire du Mouvement populaire déplacerait les tensions vers le nord. Son échec permettrait aux ennemis des sandinistes d'accentuer leur pression, y compris militairement.



Un groupe de rebelles sandinistes apprenant la chute du président Somoza. (Téléphoto AP)

L'enquête démarre sur l'explosion de Valleyfield

par Gilles Provost

À la suite de la déflagration de quatre tonnes de poudre à canon qui a tué deux ouvriers de l'usine d'explosifs militaires de Valleyfield, le 26 août dernier, les diverses enquêtes en cours ont déjà mis en lumière quelques faits qui pourraient être à l'origine de la tragédie, soutient M. Paul Cossette, président du syndicat des 540 employés de la Compagnie de produits chimiques de Valleyfield (CPCV).

D'abord, dit-il, on a découvert que le séchoir à poudre détruit dans l'explosion n'avait pas été nettoyé depuis environ deux ans. Le plancher du local où ont péri les deux travailleurs (et où deux autres ont été grièvement brûlés) était donc recouvert d'une épaisse couche de poudre explosive. De plus, les test effectués sur la poussière similaire du séchoir voisin ont montré que cette poudre décomposée par la chaleur était devenue instable et dangereuse, aux dires du président de ce syndicat affilié à la CSN.

Pendant que ces séchoirs sont en fonctionnement, chargés de quatre tonnes de poudre encore humide, ils sont reliés à une chaufferie voisine par de gros conduits. Pendant le refroidissement final et avant l'entrée du personnel affecté à la vidange de l'installation, un coude de ce conduit est normalement rempli d'eau pour éviter tout contact accidentel entre la poudre explosive et la fournaise de la chaufferie.

Or, dit M. Cossette, on a découvert au lendemain de l'explosion que cette tuyauterie ne contenait pas d'eau. Plusieurs autres indices retrouvés par les enquêteurs des gouvernement provincial et fédéral permettent de penser, selon lui, que la déflagration a pris naissance dans la tuyauterie pour se communiquer ensuite aux poussières instables accumulées sur le plancher des séchoirs à poudre.

Quatre ouvriers travaillaient dans l'installation fatale lors de la déflagration. Deux d'entre eux sont encore en vie parce que la poudre s'est enflammée progressivement, comme une grosse alumette. Les survivants ont donc eu le temps de s'éloigner un peu avant d'être rejoints par les flammes qui ont jailli de tous les orifices comme d'autant de lance-flammes jusqu'à plus de cinquante pieds.

Des deux victimes, André Amyot et Albert Leroux, on n'a retrouvé que des restes calcinés et méconnaissables au milieu des débris d'un édifice qui a littéralement fondu. Les deux survivants ont été grièvement brûlés et sont encore sous traitement à l'hôpital. L'un d'eux, Paul Boyer, est traité à l'hôpital Saint-Luc tandis que Yvon Daoust, dont l'état est plus grave, a été placé dans une chambre complètement aseptisée à l'hôpital du Sacré-Coeur.

Pour sa part, le directeur des opérations de la CPCV, M. Luc Jarry, a refusé de discuter des causes de l'explosion aussi longtemps que la compagnie, la Sûreté du Québec, le ministère du Travail et le gouvernement fédéral n'auront pas complété leurs enquêtes respectives.

«À votre place, a-t-il dit, j'éviterais de publier les commentaires prématurés, imprudents et incomplets de la direction du syndicat».

M. Jarry a pourtant confirmé au DEVOIR que les services d'inspection fédéraux (qui ont juridiction sur les usines d'explosifs) ont interdit la remise en marche du deuxième séchoir à poudre tant que «certaines modifications» n'y auront pas été apportées. Cela a obligé hier la compagnie à mettre à pied 150 travailleurs de plus, ce qui porte le total à près de 200 depuis l'accident.

M. Jarry a précisé que la compagnie et les inspecteurs fédéraux se sont mis d'accord sur les correctifs à apporter, si bien que «la solution a été acceptée de part et d'autre».

Les transformations devraient quand même demander quelques jours puisque la compagnie de Valleyfield possède un équipement à la fois ancien et unique en Amérique du Nord. «Toutes les pièces doivent donc être usinées spécialement et cela impose des délais supplémentaires», a expliqué M. Jarry. Il a quand même exprimé l'espoir que les travaux pourront reprendre dès lundi.

L'usine de Valleyfield est une installation vétuste qui date de la dernière guerre mondiale. Elle se spécialise dans les explosifs militaires et elle a même vendu du napalm aux Américains pendant la guerre du Vietnam. Au milieu des années soixante, les Arsenaux Canadiens l'avaient cédé à la CIL qui a cherché à s'en défaire à partir de 1975.

C'est alors qu'ont débuté les transactions avec Space Research, cette autre firme militaire québécoise bien connue pour avoir vendu illégalement des canons et de la technologie militaire d'avant-garde à l'Afrique du Sud de 1975 à 1978. L'actuel directeur de l'usine, M. Jean Vézina, a d'ailleurs participé personnellement à ces tractations et il reste actif au sein de Space Research International, une filiale suisse dont Space Research partage la propriété avec les Poudreries Réunies de Belgique (PRB). M. Vézina revenait d'ailleurs hier d'un séjour en Europe.

Sur les conseils de fonctionnaires fédéraux du ministère de l'Industrie et du Commerce, les propriétaires québécois de Space Research unirent leurs efforts à ceux de la firme militaire sud-africaine ARMSCOR pour créer Canadian Technical Industries. Cette nouvelle compagnie est alors devenue propriétaire de Space Research, de la Compagnie de produits chimiques de Valleyfield et de la Compagnie d'électronique Shefford, à Granby. Ensuite, de 1977 à 1980, la CPCV a reçu environ $14 millions de subventions du gouvernement canadien dans le cadre du plan de modernisation des usines de munitions, au sein du Programme de productivité de l'industrie du matériel de Défense géré par le ministère de l'Industrie et du Commerce.

Ce plan de modernisation avait d'ailleurs été créé par le gouvernement libéral spécifiquement pour venir en aide à l'usine de Valleyfield et à Canadian Technical Industries.

Maintenant, Space Research connaît de graves difficultés financières et ses installations sont en vente, d'autant plus que la compagnie a été condamnée à l'amende pour avoir vendu des armes à l'Afrique du Sud malgré l'embargo officiel des pays occidentaux. La Shefford Électronics est aussi en vente.

Ces difficultés ne semblent pas toucher trop durement la firme de Valleyfield qui a fonctionné à plein régime depuis l'achat par CTI jusqu'à la catastrophe du mois d'août. Selon M. Cossette, cette prospérité relative s'explique par l'incendie de la principale usine simillaire aux États-Unis, celle de Du Pont. L'achat par Canadian Technical Industries a donc été suivi bientôt par une reprise des activités et le personnel a brusquement grimpé de 250 jusqu'à 600 employés.

Reynolds retarderait un important projet

CAP-DE-LA-MADELEINE (PC) — La compagnie Reynolds retarderait un important investissement dans une de ses usines, à cause du conflit qui paralyse la production au Cap-de-la-Madeleine.

Le quotidien *Le Soleil* précise qu'il s'agit d'un investissement à l'usine de Baie-Comeau, au montant de $150 millions.

Commentant la nouvelle, le député de Trois-Rivières et ministre des Communications et des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois, s'est réjoui hier de l'intention d'investissement de la Reynolds, réservant toutefois son opinion sur le conflit des 800 travailleurs du Cap-de-la-Madeleine.

Plus de 1,000 personnes sont attendues aujourd'hui dans cette ville où se déroulera une manifestation d'appui aux syndiqués, en lock-out depuis maintenant six mois. Le président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), M. Norbert Rodrigue, doit y participer.

Un déficit à la CTCUQ

QUEBEC (PC) — Le déficit de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ) pourrait de nouveau atteindre un niveau record en 1981.

Le vice-président de la Commission et maire de Sillery, M. Charles H. Blais, a confirmé que l'on s'attendait à ce qu'il atteigne $25 millions comparativement à $22,3 millions cette année.

Selon lui, les municipalités doivent s'attendre à une augmentation de leur quote-part, à moins que l'on ne sabre carrément dans les dépenses, au risque de sacrifier le programme de relance et de développement du service prôné par la CTCUQ.

De son côté, le président de la Communauté urbaine de Québec (CUQ), M. Marcel Pageau, soutient que cette augmentation prévisible est attribuable à la nouvelle formule de financement selon les revenus qu'a retenue le ministère québécois des Transports.

Selon lui, cette formule ne laisse guère le choix à la CTCUQ, dont la clientèle plafonne à 95 pour cent de ce qu'elle était avant la longue grève des chauffeurs, en 1979.

CENTRE
GINETTE RAVEL
ENRG.
INTRODUCTION AU "REBIRTH"
WEEN-END 12-14 sept et 19-21 sept.
$100.00
INFORMATION:
523-3072 Claudette
527-6035 Jacques

Étudiants et enseignants

Faites-vous un DEVOIR de recevoir
CHAQUE JOUR
LE DEVOIR



ENRICHISSEZ VOTRE ANNÉE SCOLAIRE

- LE DEVOIR vous offre tous les matins une information nationale, internationale et régionale, choisie et présentée avec soin sous une forme accessible.
- LE DEVOIR vous propose ses analyses, ses éditoriaux, ses commentaires, ses billets et une gamme étendue d'opinions du milieu.
- LE DEVOIR a même ses mots croisés, ses annonces classées et un bulletin de météo qui ne se trompe jamais...

TARIFS D'ABONNEMENT

6 mois	**$38.00**
7 mois	**$43.00**
8 mois	**$48.00**
9 mois	**$53.00**
10 mois	**$59.00**

Veuillez remplir ce coupon et nous le faire parvenir avec votre chèque ou mandat-poste payable à l'ordre de: Le Devoir, Case postale 6033, Montréal, P.Q. H3C 3C9.

Ci-inclus $..... pour un abonnement scolaire de.....
mois à compter du.....
.....
Nom.....
Adresse.....
.....

À Outremont, on se vole les Vieilles Nouvelles...

par André Tardif

Aux prises avec de nombreux problèmes de croissance doublés du fait qu'elle oeuvre dans un domaine encore à l'avant-garde, une petite entreprise à but non lucratif de la métropole doit également affronter un problème de vol, lequel l'empêche de prendre une expansion souhaitée.

«C'est incroyable! Non seulement les éboueurs mais d'autres personnes volent les piles de journaux que les citoyens préparent à notre intention», déclare Tooker Gomberg, président-fondateur de Vieilles Nouvelles Inc., une entreprise communautaire de récupération à la source et de recyclage d'Outremont.

«Ces vols nous empêchent actuellement de boucler notre budget», ajoute-t-il en précisant que, privée de subvention, Vieilles Nouvelles ne peut se permettre d'embaucher le personnel qui lui permettrait vraiment d'atteindre ses objectifs. M. Gomberg est actuellement le seul permanent, tandis que des étudiants embauchés à temps partiel permettent d'atteindre un personnel régulier de 1½-2 personnes. Des bénévoles viennent leur prêter main forte.

Fondée en novembre 1978 grâce à une subvention de Canada au Travail, et incorporée cette année, l'entreprise doit maintenant s'autofinancer tant bien que mal. Une demande de subvention auprès du conseil municipal n'a pas été jugée jusqu'ici recevable.

«Malgré les encouragements du maire (M. Pierre DesMarais II) et du personnel de la ville, nous n'avons encore rien obtenu sauf des services de dépannage. Peut-être estime-t-on que Vieilles Nouvelles est encore trop jeune et veut-on attendre de voir comment nous allons nous débrouiller? Ou encore, peut-être avons-nous besoin d'un plus grand pouvoir politique?»

À cette fin justement, et aussi dans le but de permettre à l'entreprise de boucler son budget et d'accomplir sa tâche, M. Gomberg vient de lancer une campagne d'abonnements laquelle, après une semaine, a déjà permis de recruter quelque 75 membres réguliers à $2, en plus d'une trentaine de membres actifs qui s'engagent à oeuvrer au moins quatre heures par mois au local du 1319 Van Horne.

«Nous avons un objectif de 1,000 membres et, dès cet automne, nous tiendrons notre première assemblée annuelle. Si c'est un pouvoir politique que les autorités municipales exigent avant de nous aider financièrement, je pense qu'elles seront bien servies.»

En moins de deux ans, Vieilles Nouvelles aura soustrait quelque 500 tonnes aux poubelles outremontoises. Actuellement, la cueillette se fait à un rythme de 5½ tonnes par semaine de papier-journal et 1½ tonne de verre, en plus de 1½ tonne de papier blanc.

Les journaux sont récupérés à domicile dans plusieurs quartiers de la ville, la journée même où se fait l'enlèvement des ordures ménagères. De là la disparition de piles de journaux, soit par les éboueurs «qui veulent peut-être ainsi se protéger à long terme», soit par des profiteurs en mal d'un gain rapide. Car le papier-journal se vend présentement entre $50 et $60 la tonne.

«Nous avons décidé de contre-attaquer en faisant imprimer un carton bien voyant que les citoyens placeront sur le dessus de leur pile de journaux. Il indiquera que celle-ci est la propriété de Vieilles Nouvelles, et qu'un vol peut entraîner des poursuites judiciaires. C'est devant l'absence de collaboration de la ville et des éboueurs que nous avons dû nous résigner à faire ce geste.»

L'entreprise s'est récemment lancée dans la collecte du papier fin, blanc ou de couleur. M. Gombert croit que cette nouvelle source de revenus permettra de créer un nouvel emploi sous peu.

«Actuellement, notre local est un vrai fouillis parce que nous manquons de personnel pour tout faire. Nos nouveaux membres actifs aideront sûrement dans ce sens.» Ajoutons que les citoyens étant invités à venir y porter toutes sortes d'objets récupérables tels que sacs de plastique ou boîtes de métal, l'encombrement n'en est que plus grand.

Dans un mémoire présenté en novembre dernier aux autorités municipales, l'entreprise suggérait d'accorder dorénavant les contrats de collecte de déchets ménagers sur une base de tonnage, au lieu d'à forfait comme ils le sont présentement au rythme de quelque $250,000 annuellement.

«On nous a répondu que les contrats ne venant à échéance qu'à la fin de 1981, on ne pouvait rien faire pour le moment, dit M. Gomberg. Or, nous songeons faire nous-même une soumission, ce qui faciliterait d'autant notre travail de récupération à la source et de recyclage de plusieurs objets, y compris le compostage.»

Membre du Regroupement québécois des récupérateurs à la source, Vieilles Nouvelles est aussi l'un des instigateurs d'une collecte mensuelle de journaux et de verre qui prend de plus en plus d'ampleur, non seulement sur l'île de Montréal mais dans toute la région métropolitaine. Le premier samedi de chaque mois en effet, les Montréalais sont invités à se rendre à l'un ou l'autre de quelque 20 dépôts pour y laisser leurs colis ou caisses.



C'est à cet humble mais coquet local de la rue Van Horne que les citoyens d'Outremont, et d'ailleurs, viennent porter toutes sortes de «déchets» recyclables. Les responsables de Vieilles Nouvelles tentent actuellement de recruter des membres dans le but non seulement d'éviter la disparition mais d'étendre les services de récupération à la source. (Photo Réjean Meloche)

échos agricoles

■ *Du petit lait qui va loin*

Autrefois source de pollution et cause de problèmes pour les fabricants de produits laitiers, le lactosérum, communément appelé petit lait de fromage et obtenu lors de l'égouttement du caillé du lait, devient de plus en plus un produit recherché partout dans le monde.

Jusqu'à tout récemment, un tiers de la production québécoise de lactosérum était tout simplement jeté, et son élimination dans les cours d'eau et les égouts causait de graves problèmes de pollution. Mais voilà que grâce à des octrois de recherche d'Agriculture Canada, on a découvert de multiples usages pour ce produit.

C'est ainsi qu'une entreprise de Saint-Hyacinthe, la Sodispro Technology, a mené des expériences qui ont abouti à la production de protéine de lait, de lactose, de levure lactique, de concentrés minéraux et d'alcool éthylique.

La levure peut servir à la fabrication de pain et de pâtisseries, et le concentré de protéine peut entrer dans la fabrication de produits alimentaires. Des fabricants de boissons gazeuses ainsi que des pays étrangers s'intéressent à l'utilisation du lactose comme substitut au sucre de plus en plus onéreux, tandis que les concentrés minéraux sont utilisés dans l'alimentation animale. Enfin, l'alcool peut être utilisé avec l'essence dans une proportion de 10% pour la fabrication de gazohol.

■ *Injection pour la conserverie*

Fidèle à l'une de ses priorités de favoriser le rajeunissement et la diversification de l'industrie québécoise de la conserverie, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon, vient d'approuver une participation gouvernementale de $465,000 au projet d'agrandissement de l'usine Snyder et Fils, de Bedford, seule entreprise québécoise à se spécialiser dans les légumes surgelés.

Les travaux d'agrandissement et de modernisation, au coût de $1,165,000, permettront d'ajouter trois nouveaux produits surgelés: le brocoli, le chou-fleur et le choux de Bruxelles, aux pois, carotte, asperges et haricots surgelés et en conserve que l'usine produit déjà. Celle-ci pourra ainsi doubler sa capacité de surgélation, qui passera de 6,5 millions à 13,2 millions de livres.

En avril dernier, M.Garon annonçait une subvention de $1,4 million sur des investissements de $7,5 millions pour la modernisation de l'usine Géant Vert de Saint-Rémi, et sa reconversion vers les aliments préparés en sachets et les légumes surgelés.

■ *Les bleuets: chers et rares*

À cause du dommage causé aux bleuetières du Québec par le gel inusité du printemps dernier, le volume de la récolte canadienne de bleuets cette année sera inférieur à celui de l'an dernier. Cette baisse de rendement devrait cependant aider à maintenir les prix à la production.

Selon les économistes d'Agriculture Canada, la production 1980 n'atteindra au total qu'environ 13,100 tonnes, comparativement aux 15,500 tonnes récoltées l'an dernier. Dans certaines régions du Québec, à cause du gel, la récolte ne vaut même pas la peine d'être faite.

Par ailleurs, les mauvaises conditions climatiques qui ont prévalu en Nouvelle-Écosse ont empêché le mûrissement égal des bleuets, et la récolte contient une grande quantité de fruits verts. Les bleuets canadiens sont en demande sur les marchés européens et japonais, et des ventes à l'exportation ont déjà été conclues.

■ *De cultures et d'autres...*

— La coopérative de services Canfarm, une agence fédérale abandonnée par le gouvernement l'an dernier mais reprise par divers organismes agricoles — y compris l'UPA et la Coopérative fédérée au Québec —, vient d'embaucher M. Jacques Labrie à titre de directeur de la mise en marché pour le Québec. Canfarm, qui informe essentiellement les producteurs agricoles sur une meilleure conduite de leurs entreprises, avaient de la difficulté, semble-t-il, à s'implanter solidement au Québec depuis que ses utilisateurs doivent défrayer le coût des services offerts. M. Labrie, jusqu'ici à l'emploi de l'UPA, aura son bureau à Boucherville.

— Pour bénéficier d'un marché plus lucratif et remplacer en partie les importations qui se vendent à meilleurs prix, les producteurs québécois de poivrons (piment) auraient avantage, en recourant à des pratiques culturales appropriées, à mettre leurs produits sur le marché un peu plus tôt. Parmi les méthodes mises à l'essai par Agriculture Canada, on recommande l'utilisation seule ou combinée du paillis de plastique transparent et des brise-vent.

Des agriculteurs de Lanaudière voient comme une menace les progrès du tourisme

par André Tardif

SAINT-JEAN-DE-MATHA — Tant que la Loi sur la protection du territoire agricole ne les protégera pas, 228 producteurs agricoles de cinq municipalités de la région de Joliette estiment que les pressions urbaines, touristiques et récréatives menacent sérieusement leurs investissement de quelque $52 millions et leur chiffre d'affaires annuel de $15 millions.

«Si le gouvernement ne lui donne pas les mêmes conditions d'exploitation qu'il a données à l'industrie agricole dans la plaine, une importante industrie primaire locale, qui emploie 400 travailleurs et équivaut à 10% de l'industrie du Joliette métropolitain, est vouée à la disparition», a déclaré hier M. Bernard Duval, président de la Fédération de Lanaudière (ex-Joliette) de l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Les paroisses non encore zonées, toutes situées dans les basses Laurentides, sont celles de Saint-Charles-de-Mandeville, Saint-Gabriel-de-Brandon, Saint-Damien, Saint-Jean-de-Matha et Sainte-Béatrix.

M. Duval a dit qu'il n'était pas question de créer un conflit entre les utilisateurs touristiques ou récréatifs du secteur, mais bien d'assurer le développement harmonieux de ces cinq paroisses.

«Il n'y a pas de conflit entre l'agriculture dans nos paroisses et les touristes, puisque la grande majorité de ceux-ci viennent chez-nous pour la beauté de nos paysages diversifiés et de nos espaces verts, et que ce sont nous les agriculteurs qui sommes les gardiens de cette beauté et de cet équilibre fragile entre la forêt, la verdure et l'habitation».

Depuis le printemps dernier en effet, l'UPA de Lanaudière tente de faire ajouter cette poche isolée à la foi 90 du zonage agricole, mais rien n'a débloqué jusqu'ici malgré une rencontre avec M. Jean Garon, ministre de l'Agriculture, la semaine dernière.

M. Duval a rappelé au premier ministre René Lévesque sa déclaration de l'automne dernier à l'effet que tout le territoire du Québec serait sous le coup de la loi 90 avant le prochain scrutin. Jusqu'ici, seules les terres des vallées du Saint-Laurent et de l'Outaouais, puis celles de l'Estrie, du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de l'Abitibi-Témiscamingue, ont été protégées.

«Il est évident que nous souhaitons le zonage partout au Québec, mais dans l'immédiat, nous le réclamons pour ces cinq municipalités, qui sont l'une des cinq pochettes agricoles non encore protégées».

Il a aussi révélé que l'Association des villégiateurs de Saint-Jean-de-Matha se prononcerait elle-même publiquement en faveur du zonage agricole, la semaine prochaine.

Selon l'UPA de Lanaudière, le fait que l'ensemble du territoire de cette région (47 municipalités sur 60) ait été zoné agricole, mettra à court terme l'agriculture de ce territoire en état d'infériorité.

«Il est à prévoir que dans les faits, a dit M. Duval, l'intervention de l'État dans son aide à l'agriculture se fera exclusivement dans le territoire zoné, ce qui est normal et souhaitable. Mais toute la plaine étant verte, il est clair que les territoires limites de la plaine, comme le sont nos cinq paroisses, subissent et subiront de plus en plus l'assaut du développement résidentiel et touristique.

«Il est donc à prévoir la stagnation puis la disparition rapide de l'agriculture dans ces paroisses, disparition qui se fera non seulement aux dépens de ces paroisses mais aussi aux dépens de la région, car il est impossible que l'agriculture régionale puisse absorber si rapidement les productions de ces paroisses.

«L'agriculture ne se fait pas en déroulant l'asphalte et en construisant des maisons blanches le long des rangs agricoles».

Il a relaté qu'on avait tenté, à Saint-Gabriel, d'implanter un terrain de golf en pleine terre agricole, ce qui lui fait dire qu'une «porcherie et un clubhouse, ça ne marche pas ensemble».

VISITEZ L'EUROPE
EN... AUTOMOBILE
CAMPERS — MINI-BUS



Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes
Achat — Rachat
Renault — VW — Citroën
Fiat — Simca — Peugeot
Kilométrage illimité,
Assurance internationale
Permis de conduire international, etc.

PLAN VACANCES COMBINÉ AIR-AUTO

Réservations billets d'avion pour l'Europe
PARIS à partir de CCF $502

BILLETS D'AVION TOUTES DESTINATIONS
DEPUIS 27 ans au service des voyageurs
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176, rue DRUMMOND, MTL — 861-0200 ou 861-3906
«Touring Club de France»

Château d'aujourd'hui

Pour un climat privilégié

LE DESIGN...

Faire vibrer la matière, donner vie à tout ce qui l'entoure...c'est là le but du design. Ainsi, les grandes oeuvres design sont inspirées d'une vision de l'espace que seuls les maîtres possèdent.

Au Château d'aujourd'hui, nous avons réuni pour vous les oeuvres de créateurs tels Le Corbusier, Magistretti, Bellini, Breuer, Mackintosh, pour n'en nommer que quelques uns. Parce que nous croyons que le design est plus qu'un art, parce qu'il est une façon de vivre, parce qu'il est le bien-être sublime.

Paul Pelletier
président

Le Château d'aujourd'hui...un plaisir partagé entre les maîtres du design et vous.



Tél: (514) 382-4710 | *Complexe Desjardins, Montréal* | *6370, rue St-Hubert, Montréal* | *6375, rue St-Hubert, Montréal* | *1125, boul. St-Martin, Laval*

sciences et techniques

Les futurs maîtres des robots

George pleure. On lui a chipé son ordinateur. Dans sa colonie de vacances, il y en a onze. Pour douze enfants qui les manipulent avec passion.

par Sylvie Crossman



A 150 kilomètres au nord de Los Angeles, juste après Santa-Barbara, dont les façades fleurent encore propre le missionnaire venu d'Espagne, il faut prendre sur la droite la «Paradise Road» et plonger sur un chemin cahoteux dans une infinie vallée blonde. On freine pour les nids de poule, les écureils détalant comme des comètes, et les enfants à dos de cheval. «Rancho Oso»: ce nom, le cow-boy et sa monture dessinés sur le portique d'entrée annoncent les activités d'une colonie de vacances, californienne comme les autres. Depuis le 22 juin, pourtant, on a planté, à côté du portique, une pancarte jaune serin: «COMPUTER CAMP» disent des majuscules qui ont l'air tracées par un ordinateur. Dans la chaumière, où s'instruisent, dînent, et dorment les pensionnaires, l'enfant à la frimousse pailletée de taches de rousseur a repoussé le clavier de son ordinateur (Apple-II). Découvrant l'appareil qui lui barre les quenottes, il sourit: «Puise-je dire quelque chose?».

«À la maison, je me sers de mon ordinateur pour intimider les amis de mes parents. Je les attire dans ma chambre, je tapote à toute allure sur mon clavier, je fais apparaître des figures en trois dimensions sur l'écran... Ils sont terrifiés!»

Son sourire s'est élargi. Un air de Jojo-la-Terreur, très cool: «J'ai toujours aimé les jouets qui coûtaient plus de 100 dollars».

Il a remis sa casquette de baseball. Il s'excuse. Il lui faut terminer avant midi la mise au point d'un jeu électronique, avec des planètes inconnues, des soucoupes volantes et des envahisseurs. Il a douze ans: «Treize au mois d'avril 1981», précise-t-il.

D'un autre coin de la salle à manger monte une chanson métallique dont l'air est familier: *Song Sung Blue*, de Neil Diamond. John, onze ans, un blondinet passionné de musique, a programme son mini-ordinateur «Texas Instrument 99/4» de manière qu'il reproduise son air favori. Point d'orgue final. John vibre de joie. Pas une note fausse. Volume et rythme respectés. Il crâne un peu. «C'était compliqué, mais, en fait, cela ne m'a pas pris plus de trois bonnes heures».

«Madame, David m'a chipé mon ordinateur!» Cette voix pleurnicharde soulage. Un gros chagrin d'enfant comme à l'école. Il y a onze ordinateurs pour douze enfants. George poursuit: «C'est pas juste. Je venais de finir d'apprendre le «Pascal» et Michèle m'avais promis de me montrer ce qu'on pouvait faire avec le Fortran...»

Ces petits prodiges — faut-il dire ces enfants de l'avenir? — intimident comme des interlocuteurs dont on ne comprendrait pas la langue. Ils parlent le «basic», langue élémentaire pour s'entretenir avec l'ordinateur, mais aussi le «Pascal», code linguistique beaucoup plus complexe. Certains, les plus calés, peuvent, s'ils le désirent, se faire expliquer les rudiments du Fortran, du Cobol, du RPG et de l'APL.

Ces langues, une ou plusieurs selon leur niveau, ils les parlent couramment. Trois heures de cours obligatoires par jour. Une heure de piscine tous les après-midi. Du karaté. Des jeux d'équipe. Des séances de méditation au cours desquelles l'un des moniteurs, spécialiste des sciences psychologiques, leur apprend à développer leur intuition, leur sensibilité.

Le reste du temps, ils ont le champ libre. Les trois moniteurs du Computer Camp savent toujours où les trouver: devant les ordinateurs. Ils s'y amusent comme des petits fous: ils répètent les exercices du matin, ils soulèvent le capot du clavier, tripotent les micro-plaquettes de silicium, débranchent et rebranchent les fils du circuit électronique, ajoutent ou retirent une mémoire au ventre de leur machine pour perfectionner ses capacités. Quand ils font leurs valises après deux semaines de séjour, l'ordinateur n'a plus guère de mystère pour eux.

La première semaine, les novices ont appris le basic et la mécanique de l'appareil. Les autodidactes ou les élèves déjà initiés ont perfectionné leur savoir. La deuxième semaine, chacun a tenté de traduire en langage électronique son violon d'Ingres: le jeu, la musique, le dessin, la science-fiction, les mathématiques, la rédaction.

Plusieurs enfants ont utilisé leurs loisirs pour construire un robot sur pattes, leur «tortue». Ils la commandent de leur radio shack TRS 80 pour lui faire accomplir un parcours de labyrinthe.

La «colonie de vacances électronique» est l'idée de Denison Bollay, un spécialiste de la nouvelle technologie à Santa-Barbara. À ses yeux, le jeune adulte de l'an 2000, à qui on n'aura pas appris le B.A. BA de l'électronique, sera très handicapé. Comme une langue étrangère, la langue de l'ordinateur s'apprend mieux quand on est enfant. L'ordinateur est un outil, comme le livre, après Gutenberg. Comme le livre, c'est un tremplin pour les créateurs. Face à la révolution électronique, il n'y a qu'une alternative, selon Denison Bollay: apprendre à contrôler la technologie ou se laisser contrôler par elle. Pour former des enfants sains de corps autant que d'esprit, il a installé ses ordinateurs sous les frondaisons de 120 hectares de forêt, pendant les vacances. Manque de fonds? Réticences? De l'avis de M. Bollay, en matière d'électronique, les écoles américaines sont à la traîne.

À les fréquenter de plus près, c'est vrai qu'ils sont musclés, affectueux et sociables les pensionnaires du Computer Camp. Vite, ils laissent tomber le masque du crâneur. Quand on leur demande, ils vous font une place à leurs côtés, vous prennent le doigt et le guident sur le clavier, vous trouvent des excuses quand vous vous trompez. Ils s'éclaboussent et s'égosillent dans la piscine comme tous les enfants du monde puis reviennent avec hâte devant l'ordinateur — bâtir les tendresses d'un nouvel âge pour leurs parents, à la rentrée.

Ainsi le jeune Noah, fils du violoniste Itzhak Perlman, a une surprise pour son père: sur son mini-ordinateur, il tiendra le calendrier des cent concerts que donne son père chaque année à travers le monde: où, quand, rhapsodie à Vienne ou symphonie à Lisbonne? Il est bien connu que les artistes détestent ces soucis matériels. Désormais Noah aura ces données à portée d'ordinateur...

Ces enfants, de dix à quinze ans, sont venus à Santa-Barbara des quatre coins de l'Amérique. Mais aussi de Tokyo et de Monte-Carlo. Les parents d'Arabie Saoudite ont promis certains des leurs pour l'été prochain. Le 30 août, après cinq sessions de deux semaines chacune, M. Bollay dressera le bilan de cette première saison. Un bon début, mais la colonie aurait pu accueillir deux fois plus d'enfants. «Certains parents sont encore méfiants. Ils ont peur que nous ne fassions de petits robots de leurs rejetons». Surtout, ces vacances coûtent cher: 795 dollars les deux semaines. L'équipement électronique est encore coûteux. M. Bollay espère qu'il sera bientôt à portée des bourses plus modestes.

Gregory, le petit génie du groupe est potelé comme un bébé. Il a réussi à décoder un programme conçu par des techniciens et protégé pourtant par ses inventeurs contre une éventuelle reproduction. Puis il l'a reconstitué. Il travaille en ce moment à la mise au point d'un jeu électronique que M. Bollay espère bientôt pouvoir breveter. Le maître montre Greg du doigt: «Cest petits bouts d'hommes, ce sont nos dirigeants de demain. Nous avons intérêt à les mettre de notre côté. Du côté des bons, pas des méchants. C'est plus sûr pour l'avenir». Il ne plaisante qu'à demi.

(Le Monde)

Les progrès des manipulations génétiques

Des chercheurs américains font naître des souris porteuses de gènes étrangers.

par Xavier Weeger

UN nouveau pas en avant dans les recherches sur les «manipulations génétiques» a récemment été réalisé par une équipe américaine de l'université Yale (Connecticut). Trois chercheurs, MM. Francis Ruddle, Jon Gordon et George Scangos, ont en effet réussi à incorporer des gènes étrangers à des embryons de souris: deux souris au moins sont nées porteuses d'une information génétique «étrangère».

Les premiers résultats de ces expériences ont été présentés la semaine dernière, lors du deuxième congrès international de biologie cellulaire organisé à Berlin-Ouest. Ils sont, certes, préliminaires. Ils n'en montrent pas moins que les scientifiques, après avoir appris à modifier le «bagage génétique» d'organismes très simples comme les bactéries, sont sur le point de pouvoir faire de même pour les organismes supérieurs.

L'injection des gènes étrangers dans les cellules de souris a été effectuée grâce à des techniques déjà expérimentées: de petites molécules d'acide désoxyribonucléique (ADN), porteuses de l'information correspondant à des gènes de virus aujourd'hui bien connus, le virus *herpes simplex* et le virus SV 40, ont été aboutées à des boucles d'ADN d'origine bactérienne (plasmides). Les chercheurs ont alors, avec de très fines aiguilles, injecté en grand nombre ces plasmides dans des ovules de souris nouvellement fécondés, qui ont été ensuite implantés sur une dizaine de femelles préalablement préparées.

Sur les 78 «bébés-souris» qui naquirent, 76, à l'analyse, ne présentèrent aucun signe tendant à montrer qu'ils avaient gardé, dans leurs cellules, l'information génétique étrangère. Dans l'ADN d'un souriceau, l'équipe américaine retrouva des morceaux d'ADN correspondant à l'ADN bactérien des plasmides. Dans le dernier souriceau, enfin, ils trouvèrent, en quantités significatives de l'ADN correspondant aux gènes des deux virus. Ce qui semble bien montrer que, au cours de son développement, l'embryon a été capable de reproduire l'information génétique étrangère qu'on lui avait injectée.

Il n'est pas possible de dire, en revanche, si ces gènes étrangers sont «fonctionnels», c'est-à-dire s'ils sont capables d'agir à l'intérieur des cellules de souris, par exemple pour leur donner les instructions nécessaires à la synthèse d'une protéine que, normalement, ces cellules ne savent pas fabriquer. De nombreuses expériences seront sans doute encore nécessaires pour répondre à cette question, et à une autre, plus fondamentale encore, celle de savoir si les gènes étrangers ont été ou non incorporés au bagage génétique de la souris. Au stade actuel de ses expériences, l'équipe de Yale n'est pas en mesure de dire si l'ADN viral et bactérien est présent dans toutes les cellules, et en particulier la «lignée germinale», auquel cas il ne serait pas exclu que ces gènes puissent être transmis à la descendance des souriceaux manipulés; ou si, au contraire, il ne s'est transmis, à partir d'un certain degré du développement de l'embryon, que dans certaines familles de cellules.

Quoi qu'il en soit, cette expérience semble être un nouveau progrès dans le «génie génétique»: depuis quelques années on sait agir sur le patrimoine génétique d'organismes simples, comme des bactérie sous des levures, dans le but, par exemple, en leur donnant un gène étranger, de les «reprogrammer» pour qu'ils soient capables de synthétiser des molécules nouvelles. Beaucoup de recherches ont aussi été menées avec succès pour modifier le patrimoine génétique de cellules d'organismes supérieurs, dont des cellules de mammifères, mais il s'agissait toujours jusqu'à présent, de cellules en cultures.

L'intérêt des chercheurs qui veulent ainsi agir sur le patrimoine génétique des organismes supérieurs est avant tout fondamental: après avoir élucidé, grâce au travail sur les bactéries, de nombreuses inconnues sur la structure des gènes, il faut maintenant comprendre les conditions qui font que, suivant les moments, ou suivant les stades du développement, un gène est utilisé ou non par l'organisme: le travail sur les bactéries est loin d'être toujours suffisant, car celles-ci possèdent des gènes et des systèmes de régulation beaucoup moins complexes.

A plus long terme, bien sûr, on peut imaginer que de telles techniques pourraient avoir des applications plus concrètes, pour fabriquer des organismes, plantes ou animaux, aux caractéristiques nouvelles, ou, en travaillant au stade de l'embryon, de réparer un défaut génétique en n'agissant que sur la lignée cellulaire où ce défaut s'exprime.

(Le Monde)

Une insuline produite à partir de bactéries modifiées

LA première utilisation chez l'homme d'un produit issu des techniques de recombinaisons génétiques vient d'être réalisée au Guy's Hospital de Londres. L'expérimentation, relatée dans un article de la revue médicale internationale *The Lancet*, a été menée chez des volontaires acceptant de recevoir des injections sous-cutanées et intraveineuses d'insuline produite par une bactérie «Escherischia coli» au patrimoine génétique modifié. Selon les premiers résultats, il semble que la substance ainsi obtenue ait des caractères d'efficacité et d'inocuité suffisants pour que l'on puisse envisager son utilisation chez des malades diabétiques. L'expérience conduite dans l'unité de médecine métabolique du Guy's Hospital de Londres ne permet pas d'envisager une application immédiate, en médecine ambulatoire, de l'insuline obtenue par les techniques de manipulations génétiques. Elle permet cependant de démontrer que, selon toute vraisemblance, une telle insuline est équivalente, par ses propriétés physiologiques, à l'hormone hypoglycémiante produite de manière naturelle par le pancréas humain.

L'équipe médicale anglaise a testé — après expérimentation animale — auprès de dix-sept personnes, volontaires et en bonne santé, âgées de vingt-quatre à cinquante-six ans, un produit synthétisé dans les laboratoires de la firme pharmaceutique américaine Eli Lilly, selon un procédé mis au point en 1978 par les chercheurs de la société Genentech. Les variations des taux de glycémie obtenues après les injections sous-cutanées ou intraveineuses de cette substance ont été comparées à celles qu'entraînent les injections d'une autre insuline, produite à partir du pancréas de porc et utilisée actuellement dans le traitement de certaines formes de diabète (diabète insulino-dépendant).

Si l'on excepte quelques petites variations dans le taux de glycémie liées notamment aux concentrations utilisées et que les auteurs pensent pouvoir relier à une action physiologique de nature différente, les résultats obtenus sont équivalents.

Un tel travail démontre chez l'homme l'efficacité et l'inocuité à court terme de la substance produite par des bactéries au patrimoine génétique desquelles on a incorporé les gènes qui dirigent la synthèse des molécules d'insuline humaine. Rien ne permet cependant de préciser le délai qui sera nécessaire pour envisager le lancement d'un tel produit sur le marché pharmaceutique. Un contrôle du degré de sa purification par la surveillance à long terme de la réponse immunitaire sera, par exemple, indispendable, avant d'envisager son utilisation thérapeutique sur une large échelle.

L'autre aspect de la question est d'ordre économique. Actuellement, la totalité des diabétiques souffrant d'une déficience de la production pancréatique d'insuline se traitent quotidiennement par des injections sous-cutanées répétées d'insuline provenant de pancréas de boeufs ou de porcs. Les divers composants antigéniques contenus dans les préparations sont à l'origine de l'apparition, chez ces malades, d'anticorps anti-insuline dont on suppose qu'ils pourraient être la cause de certaines manifestations pathologiques. Les efforts de purification entrepris par certains fabricants ont entraîné une augmentation du prix des préparations.

Même si l'on démontre que l'insuline obtenue par les techniques des manipulations génétiques est effectivement la «copie conforme» de l'insuline humaine totalement purifiée, et que, par voie de conséquence, elle n'entraîne pas l'apparition de tels anticorps, il n'en reste pas moins vrai que l'on ne dispose pas actuellement de données permettant d'évaluer le futur prix de revient d'un tel produit. On peut supposer que ce type de production, bien que théoriquement illimité, ne pourrait — pour l'insuline — déboucher sur une application pratique qu'à la condition que les techniques de purification ne se révèlent pas, à grande échelle, trop onéreuses.

Les rapides progrès enregistrés dans le domaine des manipulations génétiques — deux ans seulement auront été nécessaires pour passer du laboratoire à l'expérimentation humaine dans le cas de l'insuline — devraient vraisemblablement permettre, à court terme, la réalisation d'autres expérimentations chez l'homme, comme par exemple pour l'hormone de croissance et pour l'interferon, substances déjà obtenues en laboratoire à partir de bactéries au patrimoine génétique transformé. Dans ces deux derniers cas cependant, il est vraisemblable que les critères économiques ne joueraient pas le même rôle que dans le cas de l'insuline. On ne dispose, en effet, actuellement que de quantités infimes de ces deux substances eu égard aux besoins existants. Le passage à l'expérimentation humaine revêtira donc, plus encore que pour l'insuline, une importance considérable.

(le monde)

Denis Vaugeois croit à l'innocence de Coffin

QUÉBEC (PC) — Le ministre québécois des Affaires culturelles et des Communications, M. Denis Vaugeois, se dit convaincu que Wilbert Coffin, pendu en 1956 pour le meurtre de trois chasseurs américains, en Gaspésie, était innocent.

M. Vaugeois était au nombre des invités qui ont assisté, jeudi soir, à Québec, à l'avant-première de la production québécoise *L'affaire Coffin*.

«La façon dont on s'est comporté à l'époque ne pourrait heureusement plus se répéter aujourd'hui», a indiqué le ministre à l'issue du visionnement.

Selon lui, le film de Jean-Claude Labrecque permettra de réhabiliter la mémoire de Coffin.

Pour sa part, le directeur de la police municipale de Québec, M. Jean-Charles Vanhoutte, soutient que le film est une production loufoque, bien qu'il soit bien interprété.

«C'est une parodie de la vérité», a-t-il affirmé, précisant que l'on aurait dû écrire l'histoire de A à Z.

À l'époque de l'assassinat des trois chasseurs, M. Vanhoutte appartenait à la Sûreté du Québec et avait été appelé à enquêter sur cette affaire.

Également présent, le criminaliste Guy Bertrand a déclaré de son côté que le film de Labrecque confirmait les doutes qu'il entretenait au sujet de l'affaire Coffin depuis le tout début.

«Personne ne saura jamais s'il était vraiment coupable. Lui seul pourrait le dire, mais il est mort. S'il y eu une erreur judiciaire, c'est trop tard pour la réparer», a déclaré Me Bertrand.

Pour l'ex-policier Jules Fradette, principal enquêteur dans cette affaire, le fond du film est réel mais il manque certains éléments, ce qui laisse planer des doutes dans la population.

Sans vous la formation des adultes ne serait rien.

Les individus, les organismes et les institutions désireux de soumettre un mémoire au sujet de la formation professionnelle et socio-culturelle des adultes peuvent le faire en faisant parvenir au secrétaire de la Commission:

1- un **avis écrit** indiquant leur intention de se faire entendre et ce, avant le 20 septembre 1980;

2- leur **mémoire** écrit avant le 31 décembre 1980.

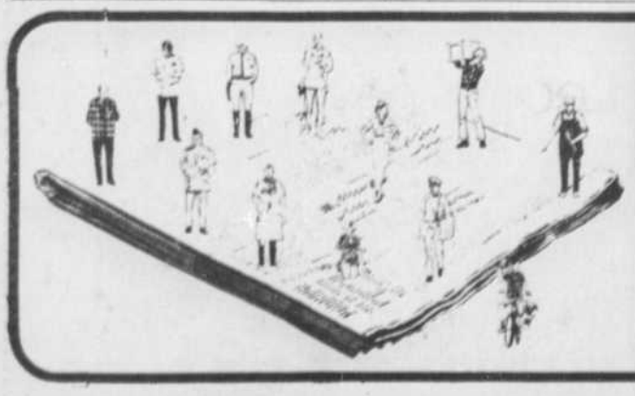
Les audiences publiques seront tenues dans diverses régions du Québec en février 1981.

Un dossier d'information est disponible sur demande auprès de la Commission.

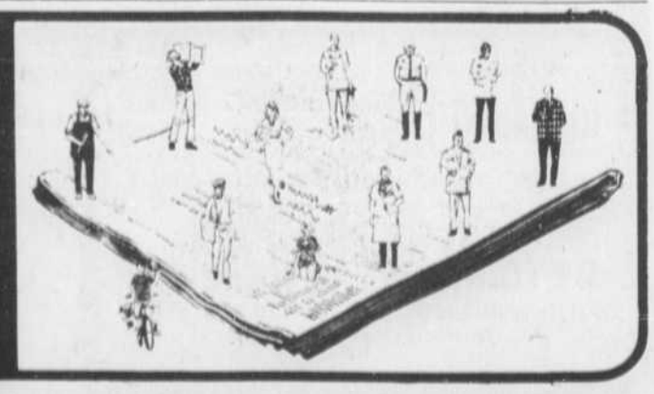
La Commission* vous attend

Commission d'étude sur la formation professionnelle et socio-culturelle des adultes
Palais de Justice
1, rue Notre-Dame est, 7e étage
Montréal (Québec) H2Y 1B6
(514) 873-7013
(les frais virés sont acceptés)

*Créée par le Gouvernement du Québec le 23 janvier 1980, selon la Loi sur les Commissions d'enquête (L.R.Q., c. C-37).



OFFREZ-VOUS LE DEVOIR
Chaque matin
Renseignements
Service du tirage
844-3361



LE DEVOIR
Montréal, samedi 13 septembre 1980

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

Un mode d'épargne supérieur
Nos certificats de dépôt garanti
12 3/4%
Intérêt annuel.
Période de 5 ans.
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

En tête des quotidiens montréalais pour le nombre de lecteurs

The Gazette veut accroître sa clientèle de lecteurs francophones et néo-québécois

par Michel Nadeau

PARTICULIÈREMENT fier de son nouveau titre de quotidien le plus lu à Montréal avec près de 475,000 lecteurs devant le *Journal de Montréal* (440,000) et *La Presse* (265,000), *The Gazette* entend conserver la tête du peloton en augmentant sa clientèle chez les francophones (18% des lecteurs présentement) et parmi les néo-Québécois.

Mais pour M. Robert McConnell, le jeune éditeur du quotidien anglophone de la rue St-Jacques, il n'est pas question de modifier la présentation ou le contenu du journal: «Surtout depuis la disparition du Star, nous avons une responsabilité particulière: veiller aux intérêts de la communauté anglophone de Montréal qui se sent encore menacée.»

Dans une entrevue accordée au DEVOIR cette semaine M. McConnell a fait le point sur l'évolution du maillon montréalais de la chaîne torontoise Southam Inc. depuis la disparition, il y aura un an le 23 septembre, de son concurrent de longue date: *The Montreal Star*. Avec un tirage de 215,000 exemplaires durant la semaine, The Gazette a touché un nouveau sommet. Cette ascension s'explique par trois facteurs, selon M. McConnell. L'entreprise investit près d'un million de dollars en publicité notamment à la radio pour rappeler l'existence du quotidien: aussi, *The Gazette* consacre des efforts particuliers pour améliorer son service de distribution à domicile. Le nombre de lecteurs recevant le journal à la maison a grimpé de 60,000 à 120,000 en une année. Aussi *The Gazette* apporte un soin particuliers à ses «pages féminines»; la moitié de ses lecteurs sont des femmes alors que les journaux francophones sont lus très majoritairement par des hommes.

Même si «*The Gazette* est meilleur qu'il n'a jamais été», la situation n'est pas facile en ce qui a trait au recrutement des journalistes. «Le nombre de journalistes talentueux demeure limité en raison du fait qu'il nous faut trouver des gens qui puissent lire en français. Cela réduit considérablement nos possibilités.»

Par ailleurs, à l'approche des négociations avec ses syndicats, M. McConnell soutient que *The Gazette* ne pourra offrir des conditions équivalentes à celles qu'ont présentement les journalistes du *Journal de Montréal*. Ces derniers reçoivent environ $60 de plus par semaine en salaires et avantages sociaux.

«Notre journal n'est pas un centre de profits aussi importants que peuvent l'être d'autres journaux de la chaîne. Il est même moins rentable que les quotidiens du marché de Toronto.»

Au cinquième étage de l'imposant immeuble qui abritait les bureaux du *Star*, la direction de *The Gazette* a pris place dans les locaux des vaincus. Si on trouve encore les portes de laiton bien poli et les boiseries victoriennes qui rappellent le faste du *Montreal Star*, il n'y a plus de bûches chaudes dans les cheminées maintenant d'une propreté immaculée du patron du journal. On retrouve là la rigueur de la gestion signée Southam.

Âgé de 37 ans seulement, M. McConnell parle d'un journal comme d'une autre entreprise. C'est un monde de capitaux investis, de marges bénéficiaires, de pénétration de marchés, de publics-cibles, d'annonceurs, de systèmes informatiques etc...

Avant le conflit de travail au *Montreal Star* en 1978, le tirage de *The Gazette* tournait autour de 115,000, loin derrière son concurrent. Quatre mois après le début de la grève, on touchait un pic de 195,000 exemplaires pour retomber par la suite à 175,000 avec le retour du Star. Depuis la fermeture de ce dernier, le tirage se maintient autour de 215,000 exemplaires durant la semaine et 280,000 le samedi.

«Le gain de 20,000 par rapport au tirage durant le conflit au Star s'explique par des gens qui voulaient demeurer fidèles à leur journal. Il y a aussi plusieurs lecteurs qui découvrent l'avantage de recevoir à la maison un quotidien tôt le matin.»

«Notre proportion d'exemplaires vendus à domicile demeure la plus élevée des quotidiens montréalais. Elle continue de s'accroître. Il s'agit là de clients qui achètent le journal six jours par semaine. Nous devenons moins dépendants d'une décision quotidienne prise au kiosque,» poursuit M. McConnell.

Y aurait-il place pour un quotidien anglophone de l'après-midi à Montréal,?

M. McConnell répond, après une longue hésitation: «Un phénomène assez intéressant à Montréal est le nombre élevé de gens qui lisent deux quotidiens chaque jour. Il n'aurait pas été très difficile de lancer un quotidien de l'apre-s-midi tout de suite après la disparition du *Star*. Mais aujourd'hui les lecteurs peuvent avoir modifié ce comportement après un an d'absence du *Star*.»

Néanmoins, M. McConnell croit qu'il y a au moins 50,000 anglophones qui pourraient éventuellement acheter un second journal en anglais. «Mais il faudra alors être très patient. Pour les annonceurs, *The Gazette* restera le médium d'information le moins coûteux et le plus efficace.»

Quant à la possibilité de mettre sur pied un quotidien de format tabloid destiné à un large public, l'éditeur ne croit pas à la viabilité de cette formule à Montréal: «M. Péladeau en parle depuis quelques années. Mais il n'y a pas de potentiel véritable cmme dans d'autres villes nord-américaines. Regardez le *Sunday Express* qui, malgré des efforts et des investissements importants, ne progresse pas du côté tirage.»

M. McConnell décrit ainsi le «Péladeau style»: «Il suffit de lancer un journal sur une petite échelle en portant un soin attentif aux coûts d'exploitation. Après avoir atteint une partie du marché, on cherche à gagner d'autres tranches auprès des annonceurs. Puis il suffit de «capitaliser» sur les erreurs de ses concurrents.»

Pour maintenir sa position en tête pour ce qui est du nombre de lecteurs (*Le Journal de Montréal*, domine toujours pour le tirage avec 325,000 exemplaires), *The Gazette* a décidé de poursuivre son offensive publicitaire amorcée durant la bataille avec le *Star*.

M. McConnell tire de son tiroir un petit livre noir qui est devenu sa bible depuis quelques jours. Il s'agit d'une étude de marché qui a été réalisée pour le compte des quatre quotidiens montréalais. Le document montre la prédominance de *The Gazette* maintenant en situation monopolistique par rapport à ses trois concurrents qui se disputent un marché fractionné.

«Nous rejoignons 70% des adultes anglophones alors que les trois journaux de langue française plus *The Gazette* ne touchent que 56% des adultes parlant français dans la région de Montréal.»

Aussi pour M. McConnell le nombre de lecteurs atteints devient tout aussi important que le nombre d'exemplaires vendus. Il sait fort bien qu'un journal lu à la maison sera feuilleté par un plus grand nombre de personnes que le quotidien vendu dans le métro.

Fort de cette situation, *The Gazette* a majoré de plus de 50% ses tarifs publicitaires depuis le 1er janvier dernier. Une nouvelle hausse est déjà annoncée, pour le début de l'an prochain. Après deux années de vaches maigres, le journal veut reprendre les dollars perdus!

«L'an dernier, *The Gazette* n'a pas été rentable mais on prévoit pour 1980 un profit modeste,» poursuit M. McConnell.

Un analyste boursier a lancé le chiffre de $6 millions de profits en 1980 mais M. McConnell croit que les gains nets seront moindres en raison des frais de déménagement élevés.

Pour accroître ses revenus, les dirigeants visent à étendre leur auditoire francophone. Le dernier sondage montre un taux de 18% en baisse par rapport à la fourchette de 20% à 27% de la dernière décennie. Cette diminution s'explique par la forte hausse du tirage; en chiffres absolus, le nombre de lecteurs francophones demeure assez stable.

Cependant les dirigeants de *The Gazette* veulent convaincre les annonceurs que Montréal n'est plus divisé en un marché francophone et un marché anglophone.

«La ville est un grand marché bilingue. Nous vendons 30,000 exemplaires à l'est de Saint-Laurent. Les francophones s'installent dans l'Ouest.»

M. McConnell croit que des gains sont aussi possibles chez les immigrants au Québec. «Plusieurs d'entre eux ne lisent pas de journaux actuellement.»

À l'extérieur de la région, les marchés demeurent limités. Dans la ville de Québec, *The Gazette* vend 3,500 exemplaires alors que le tirage hors Montréal mais au Québec atteint 13,000 en comptant surtout la région des Laurentides et les Cantons de l'Est.

«Depuis la fermeture du *Journal* à Ottawa, nos ventes ont grimpé de 5,000 à près de 15,000», ajoute M. McConnell.

Le quotidien anglophone continue de faire paraître des annonces dans les journaux spécialisés de même qu'à la radio.

Qui sont les concurrents de *The Gazette*?

«De point de vue de la publicité, il y a d'abord la radio et la télévision. Celle-ci tente d'attirer les annonceurs locaux mais ses tarifs sont trop élevés. Il y a également les hebdomadaires de quartiers qui sont très prospères à Montréal.»

«Par rapport aux quotidiens francophones, nous devons convaincre les annonceurs de maintenir une proportion significative («healthy») de leur budget pour les médias anglophones et de nous accorder la plus grande partie de ce budget.»

Le fait que 25,000 exemplaires du *Globe and Mail* seront bientôt imprimés par *La Presse* n'inquiète pas outre mesure M. McConnell. «À Toronto, ils croient que c'est le «journal national du Canada». Mais à l'extérieur, tout le monde sait que c'est le quotidien national de Toronto,» lance-t-il, heureux du jeu de mot.

«*The Globe* demeurera le second journal pour beaucoup de gens. Il ne faut pas oublier que cette édition sera assez mince; il n'y aura pas toutes les nouvelles, ni les derniers résultats sportifs.»

«*The Report on Business* demeure une publication très spécialisée. Pour l'homme d'affaires montréalais qui veut savoir ce qui se passe ici, notre section des affaires offre un choix plus intéressant.»

Depuis la disparition du *Star*, *The Gazette* a augmenté son personnel qui est passé de 550 à 770 employés. La hausse s'est fait sentir essentiellement du côté de la production. Le nombre de journalistes n'a été accru que de neuf seulement. «Il faut mentionner, précise M. McConnell, que, durant le conflit au *Star*, notre effectif était passé de 100 à 143 journalistes.»

Si de nouveaux postes sont ouverts, ce sera du côté du reportage général et éventuellement, dans la section financière. «Les priorités ne sont pas encore tout à fait arrêtées.»

«Il faudra voir d'abord les disponibilités du côté des journalistes talentueux. C'est plus difficile ici qu'ailleurs; ils doivent lire le français. Cela réduit notre marge de manoeuvre.»

Comme plusieurs des autres dirigeants de *The Gazette*, M. McConnell ne s'exprime pas en français. Originaire de Vancouver, il peut néanmoins lire la presse francophone comme le mondre un exemplaire du *Journal de Montréal* posé sur un lutrin devant son bureau.

Comment juge-t-il la qualité du journal maintenant qu'il est l'unique quotidien anglophone à Montréal. «Il est meilleur que jamais. C'est un plus gros quotidien! Il y a plus de personnel, plus de nouvelles et plus d'analyses. Depuis la disparition du *Star*, nous offrons les services des agences du *New York Times* et du *Washington Post*. Il y a également de nombreux reportages («features»).

Une fois l'installation matérielle complétée. «Nous pourrons alors nous concentrer sur le contenu éditorial.»

Face au journalisme d'enquête, il apporte certaines réserves. «Durant les années 70, *The Gazette* a présenté plusieurs grands reportages flamboyants. Pourtant le tirage n'a pas cessé de baisser. Le journalisme d'enquête doit être très bien fait. C'est une opération difficile, longue, coûteuse, qui prend beaucoup de temps. Ce processus doit être mis lentement en place. On ne s'y lancera pas demain matin tête baissée».

Quelle sera la position de *The Gazette* dans l'activité politique de Montréal et du Québec?

«Nous avons une responsabilité particulière à l'endroit de la communauté anglophone de Montréal dont nous devons protéger les intérêts. Plusieurs se sentent menacés. Il nous faut tenir compte des attitudes nouvelles de la majorité aussi.»

«Il y a eu un exode d'anglophones mais personne n'a chiffré le phénomène. Ce qui est important pour nous c'est que maintenant, nous avons plus de lecteurs aujourd'hui que *The Star* et *The Gazette* combinés, il y a quelques années.»

«Montréal demeure une région plus populeuse que la plupart des provinces du Canada et la communauté anglophone est en troisième place derrière Toronto et Vancouver.»

Pour accroître le nombre de lecteurs francophones, il n'est pas question de modifier la présentation du journal: «Les francophones veulent lire quelque chose de différent; ils veulent savoir ce qui passe chez les anglophones, avoir accès à une autre vision du Canada et du monde.»

M. McConnell reconnaît que le journal a souvent été morose depuis l'élection du Parti Québécois. Lundi dernier, un article alarmiste annonçait à la «une» le déclin de Montréal à long terme. «Ce reportage n'était pas très bon. Tant du côté du journaliste que du pupitre, on n'a pas fait là du très bon travail».

«Il n'y a pas de doute que l'avenir de *The Gazette* est lié à celui de Montréal. On ne peut déménager un journal.»

Pour M. McConnell, les anglophones doivent faire une démarche en deux temps. D'abord reconnaître que Montréal ne sera plus ce qu'elle a été comme centre financier; puis, il faut accepter que ce n'est plus possible de regagner la première position.»

«Une fois cette double réalité comprise, on peut alors commencer à bâtir en cherchant les avantages de la région».

«Mais notre rôle n'est pas d'être le Board of Trade ou la Chambre de Commerce. Nous devons refléter la réalité, la suivre derrière.»

«Personnellement, je n'ai pas résolu ce débat entre le journal comme organe d'information et le journal comme entité corporative devant assumer des responsabilités particulières. Peut-être qu'un jour, nous devrons devenir une compagnie comme une autre?»

Quant au rôle d'éditeur, M. McConnell croit qu'il y a toujours place à amélioration: «Si un éditeur devient un jour satisfait de son journal, c'est alors le signe que le moment est venu pour lui de partir et se chercher ailleurs un emploi.»



The Gazette affichera un profit «modeste» en 1979, selon l'éditeur, M. Robert McConnell, un jeune homme de 37 ans, originaire de Vancouver qui dirige l'unique quotidien anglophone de Montréal. (photo: Réjean Meloche)

The Gazette

Un journal mondial

Des nouvelles rédigées à New York et Washington seront mises en page à Paris et imprimées le jour même à Hong Kong avec la parution, lundi prochain, du premier numéro de l'édition asiatique du *International Herald Tribune*. Ce journal sera préparé par la transmission de pages complètes au moyen de facsimilés expédiés par satellites à partir des bureaux parisiens du journal jusqu'aux ateliers de Hong Kong.

On veut ainsi accroître le rayonnement du journal qui paraît à Paris depuis plusieurs années. *L'International Herald Tribune* est préparé avec des articles parus dans le *New York Times* et le *Washington Post*. Ces deux quotidiens possèdent, avec le groupe Whitney Communications, le *Herald Tribune* qui est distribué à 130,000 exemplaires dans plus d'une centaine de pays.

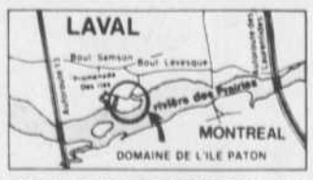
Auparavant 2,000 exemplaires étaient expédiés par avion et arrivaient sur le marché asiatique avec plusieurs jours de retard. L'utilisation du satellite permettra de livrer le journal le jour même à Hong Kong et dans la région tout en réduisant de $2.00 à 75 cents le prix de vente au kiosque. On vise un tirage de 20,000 exemplaires.

CONDOMINIUM
NOUVEAU PROJET
avec taux d'intérêt de
11% pour le CHAMBORD
12% pour le CHANTILLY
(pour une durée de 5 ans)



"AH! LA BELLE VIE!"





Pour s'y rendre, prenez l'autoroute 13, puis le boul. Samson ou encore l'autoroute des Laurentides puis le boul. Lévesque jusqu'à la Promenade des Iles.
4540 Promenade Paton,
Ile Paton, Qué.
Tél.: 688-8440

DOMAINE de l'ILE PATON

Cette annonce ne constitue pas une offre d'acheter des actions de Treco Inc.
Une telle offre d'achat n'est faite que par le biais de l'offre datée du 4 septembre 1980.

OFFRE AU COMPTANT
par
Canam Manac Inc.
aux
Actionnaires
POUR L'ACHAT DE TOUTES LES ACTIONS ORDINAIRES SANS VALEUR AU PAIR
DE
TRECO INC.
PRIX: $5.00 L'ACTION

Cette offre peut être acceptée jusqu'à 17:00 heures (heure locale) le 26 septembre 1980, sous réserve de prorogation.

Nous formons un syndicat de courtiers composé de courtiers en valeurs mobilières afin de solliciter l'acceptation de l'offre. Des exemplaires de l'offre d'achat et de la lettre d'acceptation peuvent être obtenus de la Compagnie Trust Royal ou du soussigné.

Nous recommandons aux actionnaires de Treco Inc. d'accepter l'offre.

Les membres du syndicat de courtiers toucheront des commissions pour toutes actions souscrites par leur entremise, des honoraires supplémentaires seront versés au soussigné relativement à l'offre. Pour plus de précisions sur ces commissions et honoraires, prière de se référer à la page 11 de la circulaire qui fait partie de l'offre.

Geoffrion, Leclerc Inc.

le 4 septembre 1980

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Léger fléchissement

La Bourse de Toronto a terminé hier la semaine sur un fléchissement après avoir enregistré des gains spectaculaires au cours des quatre séances précédentes.

L'indice TSE300 a pris .08 points pour clôturer sur un sommet record de 2337.80.

Neuf des 14 secteurs témoins du TSE ont marqué des gains. La tendance a été caractérisée par de fortes hausses dans les compartiments de l'immobilier et de la construction, qui a gagné 31.45, atteignant un sommet record de 6536.29.

Les communications et médias, les produits de consommation, les produits industriels, les sociétés de gestion, les papiers et les produits forestiers ont également marqué des gains record.

Chez les cinq perdants, les aurifères ont accusé les pertes les plus importantes en raison des prises de profit.

Sur 703 titres observés hier, on a signalé 269 gains, 230 reculs et 204 titres inchangés. La veille, on avait noté 318 gains, 198 reculs et 202 valeurs stables, pour un total de 718 titres.

Le volume des transactions est demeuré stable à 10.59 millions, alors que $129.71 millions de titres changeaient de main. Jeudi, le volume atteignait 11.34 millions pour un total de $153.99.

Parmi les industrielles, Falconbridge Nickel a gagné 3 1-2 à $140, Western Broadcasting A, 2 à $19 1-4, People Jewellers, 2 à $16, Moore Corp, 1 3-8 à $42 1-2.

Dome Pete a perdu 1 3-8 à $86 5-8, Noranda Mines, 3-4 à $31 1-4, Inco, 1-4 à $30 3-4, Gulf Canada, 1-8 à $29 5-8 et Venpower, 20 cents à $1.80.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	4610	$6¼	6	6	
AbtiPrce	39093	$23⅞	23½	23⅝	+ ⅛
Abitibi10	230	$50	50	50	
Acklands	100	$13½	13½	13½	
AdanacM	10200	460	460	460	−20
Advocate	1000	170	170	170	+10
Afton Min	6010	$45½	44	44⅞	+1⅛
AgnicoE	67900	$22⅛	21⅜	21⅝	− ⅛
AgraIndA	8400	$6⅛	6	6⅛	+ ⅛
AhedC	2300	106	101	101	− 9
Akaitcho	11750	300	280	290	+10
Albany	10050	235	224	230	+ 3
AltEnergy	23753	$20⅜	20½	20⅜	− ¼
AltaGasA	17434	$32⅜	32	32	− ⅜
Alta G E p	100	$21¾	21¾	21¾	
Alta G F	540	$23¼	23¼	23¼	− ¼
AltaG9.76	960	$24	23¾	23¾	− ¼
AltaG7.60	200	$19¼	19¼	19¼	− ⅛
Alta G 6⅜	1160	$45	44½	44½	− ¼
Alta G 6½	3175	$28⅞	28⅜	28⅜	− ⅛
Alta Nat	1100	$24½	24½	24½	
Alcan	50167	$41⅞	41¼	41⅝	+ ⅜
AlgomaSt	18816	$37¼	37	37	− ½
Alum 3rd p	1300	$25	25	25	
Amcan	100	400	400	400	
Am Eagle	5850	490	480	490	+ 5
A Led	102400	109	98	99	− 3
AndresWA	15200	$11	11	11	− ¼
Ang CT 4½	200	$22¾	22¾	22¾	+ ¼
Ang D Gld	16775	440	410	440	+20
AngUDev	1500	300	300	300	
Aquitaine	1850	$57¼	56½	56½	− ½
Arbor C	3600	350	335	350	−15
Args 260p	210	$25⅛	25⅛	25⅛	
ArgusBpr	250	$24½	24½	24½	
ArgusCpr	300	$6½	6½	6½	− ⅛
Asamera	6625	$22	21⅝	21⅞	
Asbestos	774	$30⅛	30¼	30¼	
AsocPorc	226612	$7¾	6¼	7½	+1½
Astral	1800	350	350	350	
AtcoA	5730	$31	30½	30⅜	+ ⅛
AtlCCop	6100	121	120	121	− 3
AtlasYk	54920	99	93	96	+ 1
AtoHardA	250	$10½	10½	10½	
BCSugarA	100	$42¾	42¾	42¾	+ ¼
BP Can	7810	$44⅞	44¼	44¾	+ ¾
Bachelor	46475	$7⅜	7⅛	7⅛	+ ⅛
Bakertalc	11000	125	120	120	
BanisterC	370	$23¾	23¾	23¾	
BankBC	249	$35½	35½	35½	− ¼
BankMtl	20162	$31¼	30⅝	30⅞	+ ⅜
Bank NS	4602	$32½	32⅛	32¼	+ ⅛
Bankeno	4300	$7⅜	7⅜	7⅜	
Barbecon	200	18	18	18	
Barex	5500	34	33	34	+ 1
BaryExpl	800	175	175	175	+ 5
Basic Res	3800	$15⅛	14⅜	15⅛	
Baton B	400	$14⅜	14⅜	14⅜	− ⅜
BeckerBp	200	$11½	11¼	11½	+ ¼
BellCanad	57701	$19¼	19	19⅛	
BellBpr	21	$57	57	57	
Bell1.80	1000	$19⅛	18⅞	18⅞	− ¼
Bell2.05	6950	$22⅜	22⅛	22¼	− ⅜
BethCop	303	$24¾	24¾	24¾	
BighartOG	1000	$7¾	7⅝	7¾	
BiHawk	16000	69	65	67	+ 7
Bombr	24	$18¾	17½	17½	
Bonza O	20806	$10¼	9⅞	10	− ⅛
BonanzaW	5880	415	405	415	
BowValy	32280	$24	23⅜	23⅝	− ⅜
BowVly7	475	$83	82	82	− 3
BralorRes	16450	$19	18¾	18¾	+ ⅛
Bramalea	4200	$11¾	11¼	11⅜	− ⅛
BrascanA	51940	$32⅛	32½	32½	− ¼
BrendaM	3800	$40½	39½	39½	− ¼
BrightA	210	$14	14	14	+ ¼
Brinco	5345	$8¾	8½	8¾	+ ¼
Brincop	200	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ½
BCFP	1220	$16¾	16	16½	− ⅛
BCRIC	36975	$6⅞	6¾	6⅞	
BC Phone	3062	$16	15¾	15¾	− ⅛
BCPh1956	220	$45¾	45¾	45¾	
BCPh4.84	100	$13¾	13¾	13¾	+ ⅜
BCPh5.15	100	$55	55	55	− 2
BCPh5¾p	175	$55	55	55	− 6
BCP10.16p	1303	$25½	25¼	25½	+ ¼
BroulReef	9200	230	216	216	+ 1
Brunswk	55880	$17¼	16⅜	16⅜	− ¼
BuddCan	900	$8	8	8	− ⅛
CC Yachts	1000	355	355	355	
CAE	5925	$21½	22	22	+ ¼
CCLind	1500	$7	7	7	
CIL	3941	$28⅜	28⅛	28⅜	+ ½
CME Res	2600	285	270	270	−16
CMSMines	500	120	120	120	−12
CadFw	162486	$28⅛	27½	27⅞	
Cad Frv A	2238	$8¼	8	8	− ¼
Cal Pow A	15650	$18¾	18¼	18½	+ ⅛
Cal P4½p	100	$54½	54½	54½	
CalP9.80	148	$100	100	100	
CalP9.75	70	$100	100	100	
CalP2.36	500	$24½	24½	24½	− ¼
Calvert	8100	270	260	265	
CamelOG	5400	$9⅞	9¾	9⅞	+ ⅛
Camflo	29740	$49	46⅝	47	− ⅜
ChibA	1700	$17¾	17½	17½	− ⅛
CampRL	10690	$94½	90	90	−1½
CanCem	1400	$13⅛	13	13⅛	+ ⅛
CCem2p	11275	$14¼	14	14	− ¼
CDC	17504	$14⅜	13¾	14¼	+ ⅜
CDCpr B	9544	$156	152	153½	+3½
CanMalt	500	$33¼	33¼	33¼	− ¼
CNorWest	5850	$27½	27	27½	+ ⅜
CanPEnt	92450	$30⅜	30⅛	30¼	
CPackrs	2200	$32⅜	32¼	32⅜	+ ⅛
CanPerm	12340	$20	19¾	20	
CPerm6¾	3200	523	223⅜	23	+ ⅜
CPerm8	3000	$21¾	21¾	21¾	
CS Pete	6550	$19¼	18¾	19¼	
Can Trust	715	$27½	27½	27½	
CTung	750	$37½	37¼	37½	+1½
CdnArrow	32450	285	245	250	−30
CCablesyA	5500	$9½	9	9	
CCablesyB	13470	$8¾	8½	8¾	
CdnCel	27	$11⅜	11⅜	11⅜	
CCurtis	1000	106	105	105	− 5
CFormst	815	15	15	15	− ¼
CG Invest	650	$25¼	24½	25¼	+ ¾
CHydro pr	200	$10⅜	10⅜	10⅜	− ⅜
CIBkCom	11259	$28¼	27¾	27⅞	+ ⅛
CLencour	15700	113	100	105	
CManoir	100	$5½	5½	5½	
CMarconi	1000	$24	24	24	
CNat R	8573	$19¾	19⅜	19½	
CNat8.50	1400	$42¼	42	42	− ½
COccdental	5562	$14¼	13¾	13¾	− ¼
COcdntl p	200	$25⅛	25⅛	25⅛	+ ⅛
CPLtd	96700	$49⅜	49¼	49½	+ ⅜
CPL4p	29	$7¼	7¼	7¼	
CReserve	700	$22½	21¾	22½	+1¼
CdnTireA	10265	$29½	28¾	28¾	− ½
CUilities	250	$22½	22½	22½	− ½
CU 10¼	1090	$25¼	24⅝	24⅝	− ⅜
CUtil 7.30	100	$18½	18½	18½	+ ¼
CUtil2nd	700	$26¾	26½	26¾	− ⅜
CWN G 4pr	1000	$8	8	8	
Canbra	600	$7⅛	7⅛	7⅛	
CandelOil	795	$33	32	32¼	− ¾
Canray	4450	290	280	280	
CanronA	2700	$16½	16⅛	16⅜	− ⅛
Cara	700	$8⅛	8	8	+ ⅜
CaraA	200	$7½	7½	7½	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CarlOK	10136	$11¼	11	11⅛	
CarlAp	100	$23½	23½	23½	+ ½
CarlBp	100	$26⅞	26⅞	26⅞	− ⅛
CarmaA	2500	$30½	30	30½	+ 1
CarolinM	560	$36½	36	36	− ½
Cassiar	1900	$14½	14½	14½	
Celanese	5325	$7¾	7½	7¾	+ ¼
CtlEstA	300	$12	12	12	
CentPat	23700	$6¾	6¼	6¾	+ ¾
Chnclr	7441	$5⅛	5	5⅛	
CharterOl	1500	300	280	280	−15
Cherokee	17300	$11¼	10¾	10⅞	− ⅛
Chib-K	158700	55	44½	54	+11
ChieftanD	12940	$24⅞	24	24	− ¾
Chieftainp	50	$276	276	276	+ 8
Chimo	100	435	435	435	+10
Chrysler	7741	$11¾	11½	11⅝	+ ⅛
CHUM	22	$13	12½	13	
CHUM B	500	$12¼	12¼	12¼	
Clarion	4227	$8⅝	8½	8⅝	+ ⅛
Cockfield	500	455	455	455	
CoinLake	54300	134	120	120	−10
Cmplx	4178	380	380	380	
Cominco	13512	$73½	72⅜	73	+ 1
ComincoA	150	$24½	24½	24½	
CmrclOG	18300	410	400	400	
Computel	100	390	390	390	
Coniagas	12400	370	355	360	+ 5
ConBathA	8952	$17⅜	17⅜	17⅜	
ConBathp	466	$15¼	15¼	15¼	
ConFardy	12750	365	340	350	
CDurham	77900	305	286	295	+ 2
C Marben	2500	230	225	225	
CMorisn	6100	415	405	405	−10
Cons Prof	31400	283	271	271	− 1
C Rambler	1450	$6	5¾	5⅞	
C Rexspar	21400	83	69	75	+ 7
Consolfex	3500	$8	8	8	+ ⅛
ConDistrb	2800	$10	9⅞	9⅞	− ⅛
Conventrs	2600	$17¼	17	17	− ¼
ConwestA	6200	$9	8⅜	8⅝	+ ¼
ConwestB	8600	$6⅞	6½	6¾	+ ¼
CooperC	200	475	475	475	+20
CopFields	2150	$20⅛	19½	19⅞	+ ⅜
Corbyvt	500	$23¾	23½	23⅝	− ⅛
CorbyB	100	$22½	22½	22½	
CFalconC	41760	$14⅜	13⅞	13⅞	− ¼
CosekaR	69300	$23	20½	23	+2⅜
CostainLtd	350	$10¾	10⅜	10⅜	− ⅛
Courvan	10300	230	220	220	− 5
Craigmt	2400	$6⅜	6⅜	6½	+ ⅛
CrainRL	1000	$13¾	13½	13½	
Crwn Life	z126	$82	82	82	
Crush Intl	1557	$15¾	15¼	15⅝	
Cullaton	23512	$11⅝	10¾	10⅞	− ¼
CuvierM	3150	88	85	85	− 1
Cyprus	18860	$26⅜	24¾	24¾	−1¼
CzarRes	35450	$16⅞	16½	16½	+ ⅛
DRG Ltd A	6000	$7¼	7	7¼	+ ¼
Dalco Pet	540	$8½	8⅜	8½	
Daon Dev	28800	$10¼	10	10	− ⅛
DaonA	500	$7⅜	6¾	6¾	− ⅛
Daon 8⅜p	300	$7¾	7¾	7¾	− ¼
Daon 9½p	500	$8¾	8¾	8¾	+ ⅛
Datline	z50	$7	7	7	
Dejour	402600	210	200	200	+13
DEldona	10533	215	212	214	+ 3
Delhi Pac	9600	85	81	85	+ 3
Denison	17591	$58	57¼	57¼	+ ¾
Dicknsn	14965	$26¾	25	25½	− ¾
Digtech	2700	$10⅞	10⅜	10⅞	
Discov	118220	$6⅜	5⅜	6	+ ⅜
DistTrA	100	$7¼	7¼	7¼	
Domanl	10851	$11½	10⅞	11	
DomeMine	5847	$154	150	151½	− ¾
DomePete	14976	$87½	86¼	86⅜	−1⅜
DPeteAp	1500	$19¼	19	19¼	+ ¼
DPeteBp	504	$19¼	19	19¼	+ ¼
DBridge	8415	$19¼	19	19	− ¼
DExplor	81500	135	116	125	
DofascoA	5000	$39⅛	38⅞	39	+ ¼
Dofasco p	500	$52	52	52	
DomStore	27340	$18⅜	18½	18½	
D Textie	26585	$15¾	15½	15½	− ¼
Domtar	7470	$27	26¾	26¾	− ⅛
Domtar pr	200	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ⅜
Dr McC A	125	$11½	11½	11½	
DundePal	13100	136	135	135	− 2
Dunrale	66050	220	200	210	+17
DuPont A	3100	$29¾	29	29⅜	+ ⅜
Dustbane	1200	$8¼	8⅛	8¼	+ ⅛
Dynamar	5550	$5	495	495	− 5
E-L Fin	100	$12	12	12	
EstMlrtic	20890	$6⅜	6⅛	6⅛	+ ⅛
EastSul	11700	450	435	445	+20
EstnProv	500	$12⅞	12⅞	12⅞	+ ⅛
EgoR	115200	260	247	260	+16
Elhom	15150	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅜
Electhomp	100	$71	71	71	
ElksStors	200	435	435	435	
Emco	4000	$14	13½	14	+ ½
EnrgyRes	6050	250	235	235	−10
Exquisite	100	350	350	350	−10
Extndcar	4015	$12	11¾	11¾	− ¼
Extd A	4800	$11¼	10⅞	11	+ ⅛
Flbrg Nik	6368	$142	139	140	+3½
FathmOcn	7500	265	260	265	
FedIndA	2330	$10	10	10	+ ⅛
FedPion	z20	$41¼	41¼	41¼	
FidelityTrp	100	$14½	14½	14½	− ⅜
FiranGndl	z50	62	62	62	
FCalgary	9400	258	250	252	− 4
FCtyTrB	300	$8	8	8	− ¼
FMar	20700	325	290	300	−10
FordCnda	100	$49½	49½	49½	+ ½
Francana	457	$18¾	18¾	18¾	− ¼
Fraser	300	$19¼	19¼	19¼	
Fruehauf	3100	$12¾	12¼	12¾	+ ¾
G&HSteel	200	215	215	215	
G M Res	21125	$7	6⅝	6⅞	− ⅛
Galveston	4600	265	240	265	+25
GazMetr	402	$6¾	6¾	6¾	− ⅛
Gaz5.40p	200	$51	50	50	− 2
GenBaker	2250	$11¾	11⅜	11¾	
GDistrbw	9450	$5⅜	5⅛	5⅛	− ⅜
GMC	582	$6¼	6¾	6¾	+ ½
Genstar L	5173	$41⅛	40¾	40¾	− ¼

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
LearS	7	272	29	28⅜	29	+ ⅜
LeeEnt	9	4	24¼	24¼	24¼	+ ⅜
Litton	9	1297	u66⅜	65½	66	+ ½
Lockhd		207	33½	33	33	− ⅛
Loews	5	102	84⅜	84⅛	84½	+ ⅛
Lubrizol	14	949	u78½	77⅜	78½	+2⅜
Lucky St	8	499	15⅜	15¾	15¾	− ⅛
MCA Inc	9	125	54⅛	52¾	53⅛	− ⅜
MarOil	9	937	59⅜	58⅞	59½	+ ¼
Mrsh Mc	11	287	68⅜	68	68	− ⅜
MrsqF	11	94	16⅜	16⅜	16⅜	
MartM	8	304	56	55¼	56	+1
Masco	11	335	31⅞	31⅛	31¾	+ ⅜
MassF		897	6½	6¼	6⅜	+ ¼
MasCp		29	15⅛	14¾	15⅛	
Maytag	8	49	28	27⅛	27⅛	−1
McDnld	9	482	47	46½	46⅞	+ ⅛
McDnD	7	804	34¾	34⅛	34⅜	+ ⅛
McGrH	12	58	39⅛	38½	39⅛	
McIntyr		74	78	76½	76⅜	−1¼
Merck	14	571	77½	76	76¾	− ⅜
Merr Lyn	8	2728	u34¾	33¾	34¾	+ 1⅛
MGM	18	312	8½	8⅛	8¼	− ⅜
Mid Ros	7	101	26½	25¾	25¾	
MinMM	10	529	59⅝	58⅝	58¾	− ½
Mobil	5	2060	69½	68	68¼	− 1¼
MobilH	13	38	3	2¾	2¾	− 1⅛
Mohas	16	287	9⅞	9¾	9¾	− 1⅛
Monsant	6	609	51¾	51⅜	51⅜	− ⅜
Motrola	11	923	59½	58	58¾	− ¾
NCR	8	459	70	69⅛	69¼	− ⅛
NatDist	8	193	30⅛	29¾	30	
NatGyp	6	90	24¾	24½	24⅝	− ⅛
Norfik W	6	268	41¼	40	41¼	+1
Nor Tel		80	35½	35⅛	35⅛	+ ¼
Norgte		343	12¼	11½	11⅝	− ⅜
Northrp	7	95	44⅝	44⅛	44⅛	− ⅛
Nor Sim	7	967	17	16⅜	16⅞	
Nucor	8	321	59½	59	59⅛	− ⅛
OccPet	9	1316	28¼	28	28¼	+ ¼
OutbMt	13	81	13⅞	13½	13¾	+ ⅛
PPG In.	16	6	80	36¼	35⅞	36¼	+ ¼
PakAm		812	5¼	5	5¼	− ⅛
ParkDr	19	97	53	51¾	52¾	+ ¾
Penney	8	686	25½	25⅛	25¼	
Penzoil	9	463	50	49⅛	49¼	− ¾
Pepsico	9	723	26	25½	25¾	+ ¼
Perk Elm	17	859	57⅜	55½	55½	−1½
Pfizer	13	1744	43⅜	42¾	43¼	+ ⅜
PhelpD	7	1216	40¼	39⅜	39½	+ ⅛
PhilMr	9	1371	43	42½	42⅝	
Pitney B	9	1057	38½	36	38⅜	+2¼
Pittstn	15	1770	28	26¾	27½	+1⅛
Polaroid	27	781	31¾	31½	31⅝	− ¼
ProctG	10	537	77¼	76½	77	+ ⅛
Pullmn	11	634	48⅜	47⅞	48	− ⅛
RCA	8	731	27	26¾	27	− ⅛
Rals Pur	9	1656	12¼	12⅛	12⅛	− ¼
Raymnd Int	32	257	29¼	28¾	28¾	+ ⅛
RdgBat	14	324	u66	64½	65	+ ¾
RelGp	3	32	73⅜	73½	73½	
RepStl	6	44	24	23⅝	23⅝	− ¼
Revlon	10	297	49	48¾	49	+ ¼
Rich Mrl	7	639	u27¼	25¾	26⅛	− ⅜
RiegelT	5	150	22¾	21⅞	22¼	+ ¼
Robins A	5	221	10	9¾	9⅞	
Rockwel	8	315	31¼	31	31	− ⅛
RoyID	3	159	90¼	89¾	90	+ ¾
SCMCp	5	196	29½	28⅜	29	+ ⅜
Safeway	7	274	33½	33	33¼	
StRegP	6	299	31	30¼	30⅜	− ½
Sanders	19	439	50	49½	50	+2⅜
SFeInt	23	540	58	57½	57½	− ½
ScherPl	10	563	43	42⅛	42⅝	+ ⅜
Schlmb	23	806	u148	145¾	147¼	+ ¾
ScottP	5	576	19⅜	19	19⅛	+ ¼
SearleG	13	803	25⅜	25¼	25½	+ ¼
Sears	10	4521	17¼	17¼	17⅜	− ⅛
Sedco	35	220	u72¾	71	71	−1
ShellOil	8	1896	38¼	38	38¾	+1⅛
Singer		343	11½	10⅝	10⅞	− ⅛
Skyline	25	769	13¾	13	13¾	+ ⅜
SmithA	11	27	15¾	15½	15½	− ¼
SouPa.	8	574	38¼	37½	37¾	
Sparton	19	128	26	24	26	+2¼
SperyR	7	1122	52⅜	51½	51½	− ¾
Squib	10	651	27½	26⅞	26⅞	− ⅛
St Brand	10	147	31¼	30¾	31	+ ⅛
StOIn	9	1685	60⅜	59¾	59⅞	+ ⅛
StdOilO	7	2357	50½	49⅝	50	+ ⅛
Steego	6	18	3¾	3⅝	3⅝	
Ster Dr	13	1577	u24½	23¾	24¼	+ ⅛
StevenJ	6	311	17⅜	16½	17	+ ⅛
Stor Te	12	1041	20	19⅜	19⅜	− ⅜
SunOil	6	1258	u42⅛	36¾	41⅝	+2¼
SunsM	46	2535	u21½	19¾	19⅞	− ¾
Taft Brd	9	98	30¼	29¾	29¾	− ¾
Teldyn	8	90	175	173¾	173¾	−1
Tenneco	7	816	43⅝	42⅞	43⅜	+ ⅜
Texaco	4	5906	37⅜	36¾	36¾	− ⅜
Texas Inst	15	411	128¼	125¾	125⅞	−2¼
TexGlf	8	842	52¾	51¾	51¾	+ ⅜
Textron	6	842	26⅜	26⅛	26¼	+ ⅜
Thiokol	10	201	33⅝	32⅞	33½	+ ½
Time In	12	758	u60½	59¾	60½	+ ⅞
Timkn	6	31	60	59⅛	60	+ ⅜
TranUn	7	114	37⅛	36⅞	37⅛	+ ⅛
TWCorp		379	17	16½	16½	− ⅜
TWCp wt		18	5	4¾	5	+ ⅛
TWC pf 2		4	15½	15¼	15¼	
Transm	5	1688	18¼	17⅞	18	
Tranwy I	7	54	25¾	25⅜	25⅜	− ⅛
TCFox	7	559	38½	37¾	38	− ¾
UCamp	7	286	45¼	45	45¼	+ ⅛
UnCarb	5	1495	44⅞	44½	44⅝	− ¼
US Gyps	5	199	35¾	34¾	34¾	− ¼
US Steel		285	22¾	22½	22⅝	− ⅛
UnTech	7	304	50½	49¾	49¾	− ½
Upjohn	12	716	63½	62¾	63	− ⅛
WkHCn		45	26⅜	26⅜	26⅜	− ¼
WaltJ	7	109	33¾	33	33¼	− ⅜
WarnL	13	2515	20¼	20	20	
Westg El	7	1950	27⅜	27	27⅛	− ⅜
Weyerhs	10	498	37⅛	36¾	36⅝	− ¼
WhitCn	6	276	25¼	25	25	
Wometc	10	62	23	22¾	22⅞	− ⅛
Wolwth	4	167	26⅜	26	26	− ⅜
Xerox Cp	9	627	61⅛	60⅜	61	
Zenith R	14	1122	18	17⅜	17⅜	+ ⅛
Zurn Ind	9	167	25	24½	24⅞	

ÉCHOS BOURSIERS

Le prime rate monte à 12.25%

Le prime rate américain est passé à 12.25% hier quand plusieurs institutions bancaire ont augmenté leur taux de base. Parmi ces institutions, on retrouve la Citibank, la deuxième banque en importance aux États-Unis, le Manufacturers Hanover Trust et la Chemical Bank.

Le taux de base n'est pas lié au taux d'intérêt sur les hypothèques ou sur les prêts aux consommateurs, mais ses fluctuations traduisent généralement les tendances dans les loyers de l'argent. En avril, le prime rate avait atteint un sommet de 20%. En juillet, la demande de crédit ayant connu une baisse marquée, le prime est tombé à 10.75%.

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Gnstar 2.35	11450	$41½	41¼	41¼	
GerinIstp	500	$8	8	8	
GescoDis	125	270	270	270	−30
GiantYk	6825	$38½	36	36	− 1
Gibraltar	41660	$15⅝	16¼	16⅜	+ ¼
GibeRityp	1300	$19⅛	19	19	− ¼
Goldale A	9300	$8	7⅝	7¾	
GoldundM	39450	345	310	310	−35
Grandma	7200	290	275	280	− 5
Granduc	11720	330	320	325	
G L Nickl	11300	180	161	161	−19
GLForest	100	$58½	58½	58½	+ ½
GNFin	6550	350	300	350	+50
GtWestS	2100	425	415	425	+15
GGoose	220	$6½	6½	6½	− ¼
GreyhndC	500	200	200	200	
GuarTrp	200	$15¼	15¼	15¼	
GulfC	110255	$30	29¼	29⅝	− ⅛
Gulfstrem	35700	$10⅛	9¾	9⅞	− ¼
HCI Hldg A	1600	$36	36	36	
HCI Hldg B	200	$35½	35	35½	− ½
H Group A	1800	$6

Les obligations d'épargne du Canada à 10.5%

OTTAWA (CP) — L'émission de 1980 des obligations d'épargne du Canada aura un taux de rendement de 10.5% par année jusqu'à échéance, dans sept ans, en 1987.

Le ministère des Finances, en faisant part des détails de cette nouvelle émission hier, a précisé que les obligations seront mis en vente dès le 14 octobre.

La dernière date à laquelle les investisseurs pourront se procurer les obligations de l'émission 1980-81 sans payer l'intérêt couru depuis le 1er novembre a été portée au 14 novembre. Le gouvernement se réserve toutefois le droit de mettre fin à la vente de ces obligations dès le 7 novembre.

La limite des achats individuels des nouvelles obligations a été portée de $25,000 à $35,000. Deux types d'obligations seront disponibles, en coupures de $300, $500, $1,000, $5,000 et $10,000.

Les obligations ordinaires porteront intérêt annuellement payable par chèque ou par dépôt automatique. Les obligations à intérêt composé, pour lesquelles l'intérêt composé est calculé automatiquement après la première année, seront également disponibles en coupures de $100.

Ces obligations d'épargne du Canada, depuis toujours considérées par les investisseurs comme un placement sûr, puisqu'elles sont garanties par le gouvernement fédéral, peuvent être encaissées en tout temps.

Une obligation de $1,000 de l'émission de 1980 vaudra $2,011.57 à son échéance, en 1987.

Les obligations de l'émission 1980 encaissées avant le 31 décembre ne payeront aucun intérêt et ce n'est qu'après cette date que les intérêts mensuels seront calculés.

En établissant à 10.50% le taux de ces obligations, le gouvernement espère recueillir par leur vente une bonne partie des $11 milliards dont il aura besoin pour l'année financière qui se terminera le 31 mars 1981.

Au printemps, quand les taux d'intérêt ont atteint un sommet sans précédent, des centaines de millions de dollars d'obligations ont été encaissées chaque semaine, l'argent étant à ce moment de préférence investi à terme à un rendement de 15% par an.

Quand les taux ont diminué au courant de l'été, les investisseurs ont trouvé que le taux de 12% payé sur les obligations de l'émission de l'an dernier était encore alléchant.

En novembre dernier, le gouvernement avait relevé le taux d'intérêt sur les obligations des émissions de 1977, 1978 et 1979. Le nouveau taux avait été établi à 12% pour l'année commencée le 1er novembre 1979, et à 10.50% pour les années suivantes.

Le même taux d'intérêt est en vigueur pour les neuf autres émissions non échues mais est payé sous forme de bonus allant de $4.25 à $24.06, à condition que l'obligation soit gardée jusqu'à son échéance.

Les Caisses d'entraide économique créent une société d'assurance-vie

par Françoise Côté
de la Presse canadienne

En annonçant qu'après 20 années d'existence, l'Entraide économique entre dans sa deuxième phase, qui en sera «une de structuration et de consolidation avec une maximalisation des services», le président de la Fédération des caisses d'entraide économique (CEE), M. Eric Forest, a révélé hier au congrès annuel que l'on se prépare à mettre sur pied une compagnie d'assurance-vie.

Le directeur général de la fédération, M. Stephane Asselin, devait préciser par la suite que les CEE ont fait une demande de charte pour une nouvelle compagnie d'assurance-vie au surintendant des assurances du Québec. La nouvelle compagnie démarrerait avec une capitalisation de $2 millions. On espère recevoir de Québec une réponse d'ici quelques mois, ce qui permettrait de commencer l'opération de la nouvelle compagnie dès janvier prochain.

M. Asselin a dit que les CEE avaient étudié la possibilité d'acheter une compagnie d'assurance-vie existante avant d'opter pour la fondation de leur propre compagnie. Même si le directeur général de la fédération n'a pas voulu préciser le nom de la compagnie projetée, on a appris que l'on favorise «Régionaide».

Dans son allocution présidentielle au 13e congrès de la fédération des CEE, M. Forest a également mentionné que l'Entraide économique envisage d'oeuvrer dans le crédit-bail. Il s'agit cependant là d'un projet à peine amorcé, et qui consisterait en un service pour aider les caisses à se rentabiliser. C'est envisagé comme un service très décentralisé.

M. Forest a également annoncé que le siège social de la Fédération des caisses d'entraide économique se prépare à s'installer dans le complexe Jacques Gagnon, un ensemble architecture de $14 millions érigé au coeur de la ville d'Alma, au Lac St-Jean, où sont nées les caisses d'entraide économique, en début des années '60, sur l'initiative du regretté Jacques Gagnon.

Le complexe Jacques Gagnon doit abriter le nouveau Palais de justice d'Alma, ainsi qu'un Auberge des Gouverneurs, un édifice à bureau et une promenade avec des boutiques.

D'ailleurs M. Forest a tenu a souligner dans son discours présidentiel que le 13e congrès sera fortement marqué par la philosophie de Jacques Gagnon pour ce qui est de son orientation mais, par contre, tous les travaux en atelier et en plénière seront entièrement centrés sur les problèmes de restructuration engendrés par la phénoménale croissance des Caisses d'entraide à travers le Québec.

Il s'agit actuellement de mieux définir le rôle de la fédération et de mieux délimiter l'autonomie octroyée à chacune des caisses. Cela est d'autant plus important que les CEE effectuent leur percée à Montréal avec la formation de la Caisse d'entraide économique Montréal-Ville-Marie.

Actuellement, les CEE compte 77 caisses et, à la suite des travaux en ateliers, le 13e congrès devrait annoncer plusieurs recommandations et mesures pour rationaliser leur action économique.

Le président de la Fédération, M. Forest a quitté hier matin les 2,000 congressistes immédiatement après son discours pour se rendre au Mont-Tremblant rencontrer le ministre Jacques Léonard afin de signer le protocole d'entente au sujet d'une subvention fédérale-provinciale de $6 millions pour l'aménagement du nouveau complexe touristique et social du Mont-Tremblant.

Il s'agit d'un développement de $26 millions qui comprendra outre la station de ski, un centre de congrès, un condominium et autres installations touristiques. Les CEE doivent consacrer à ce projet $18 millions. Enfin à la subvention de $6 millions devrait venir s'ajouter une seconde subvention de $2 millions.

En parlant de ce vaste projet, M. Forest a rappelé que le président-fondateur des CEE, M. Jacques Gagnon avait envisagé que l'Entraide économique assume un rôle important dans le développement touristique. C'est lui qui avait annoncé l'achat du Mont-Tremblant.



Une suite inachevée

«Nous manquons de fous pour penser, c'est le grand problème de notre société», Jacques Gagnon.

Par cette citation s'achève un ouvrage de 187 pages consacré à Jacques Gagnon, le président-fondateur des Caisses d'entraide économique décédé brutalement le 11 mars 1980.

«L'édifiante biographie», telle que la qualifie le communiqué de presse, a été rédigée par le journaliste Jean Côté et elle est publiée par la Fédération des caisses d'entraide économique du Québec. Le lancement de l'Ouvrage avait lieu hier en même temps que la remise d'un doctorat «honoris causa» de l'Université du Québec à Chicoutimi, décerné à titre posthume à Jacques Gagnon et remis à Mme Colombe Maltais-Gagnon, sa femme.

L'ouvrage comprend d'abord des témoignages de 14 collaborateurs et les condoléances des hommes politiques. Puis cinq chapitres racontent la vie de Jacques Gagnon, du séminaire jusqu'au succès de la «patente à Gagnon». Le témoignage le plus émouvant est peut-être celui de Mme Gagnon qui évoque ses inquiétudes devant le rythme de vie trépidant adopté par son mari et pourtant son incrédulité lorsqu'il eût le pressentiment d'une fin rapide.

Jean Côté, qui a plusieurs fois interrogé Jacques Gagnon, utilise le style de l'entrevue pour faire comprendre la philosophie du champion de la régionalisation. Il le qualifie de «maître du dialogue», avant de rappeler qu'il se faisait un devoir de convaincre chaque jour au moins une personne d'adhérer à son mouvement.

Tout le charisme de l'homme, son pouvoir de persuasion, voire de séduction, est difficilement transmissible avec des mots. Audace, ténacité, bonté, générosité, personnalité, visionnaire, optimisme, leadership, énergie, courage... la litanie est inachevée.

L'inflation continue d'augmenter à un rythme annuel de plus de 10%

OTTAWA (PC) — L'indice des prix à la consommation a augmenté de neuf-dixièmes d'un pour cent au cours du mois d'août, hausse qui a porté le taux annuel d'augmentation de cet indice à 10.7%.

Les chiffres publiés hier par Statistique Canada sur ce sujet indiquent d'autre part que pour un troisième mois consécutif, le rythme de croissance indique une hausse annuelle supérieure à 10%, le taux déjà anticipé par le ministère des Finances.

Un bond de 1.4 dans le prix des aliments, qui normalement baisse au cours de l'été, a été la principale cause de la hausse de l'indice des prix en août.

Selon Statistique Canada, le coût global d'un panier d'aliment qui était de $100 en 1971, est aujourd'hui de $213.50.

En d'autres termes, le pouvoir d'achat représenté par $1 en 1971 n'équivalait plus qu'à 47 cents en juillet et août derniers. L'indice des prix était à 211.5 en juillet.

Les coûts du logement ont entraîné pour leur part une hausse de 0.8% de l'indice mensuel de ce secteur. Ceci représente un taux annuel d'augmentation de 10.6%. C'est surtout au Québec et en Alberta que le logement a nécessité des déboursés plus élevés.

Le ministre fédéral des Finances, M. Allan MacEachen, pour lequel l'inflation est le problème numéro un à juguler, a promis le dépôt d'un budget avant la fin du mois d'octobre. Il pourrait bien annoncer de nouvelles taxes pour les consommateurs et les maisons d'affaires.

Parmi les aliments, le boeuf, le porc, la volaille, les fruits frais et les produits de boulangerie ont connu des hausses; le sucre et les légumes frais coûtaient par contre un peu moins cher.

L'indice des aliments consommés à la maison a atteint 12.1% de plus qu'en août 1979.

Risque de pénurie d'énergie en l'an 2000

par Jean-Louis Lemarchand

MUNICH (AFP) — Sans une mobilisation massive et générale de toutes les ressources énergétiques, l'humanité souffrira d'une grave pénurie dans 20 ans, ont estimé les 3,000 experts réunis depuis lundi à la Conférence mondiale de l'énergie à Munich.

«Le bouclage du bilan énergétique mondial sera plus difficile encore qu'on ne le prévoyait il y a trois ans», a estimé le président de la séance de synthèse des travaux, M. Marcel Boiteux, président d'électricité de France.

Les pays du Tiers-Monde, en effet, vont tripler leur consommation en énergie d'ici l'an 2000, au moment même où va décliner la principale source disponible sur le globe, le pétrole. Jusqu'à présent, le bois ou les déchets agricoles couvraient près de la moitié de la consommation des pays en développement, mais le passage à l'énergie commerciale comme les hydrocarbures est «inéluctable et rapide», selon le président du club de Dakar, M. Diowara.

Le Tier-Monde, où la consommation énergétique par tête d'habitant est 15 fois moins forte qu'aux États-Unis, devrait en l'an 2000, selon un rapport présenté à Munich, absorber 37% de la consommation mondiale contre 25% actuellement.

La production de pétrole, actuellement de 3.3 milliards de tonnes devrait pour des simples raisons techniques plafonner à 4 milliards de tonnes en 1990, et le gaz atteindrait également un maximum 10 ans plus tard avec l'équivalent de 3.4 milliards de tonnes.

Seul le charbon peut compenser le déclin des hydrocarbures au début du troisième millénaire, a commenté le président de la délégation canadienne, M. John Foster. Ses réserves potentielles sont les plus importantes de toutes les sources d'énergie avec 11,000 milliards de tonnes et sa production pourrait, selon les études, passer de 2.7 milliards de tonnes en 1978 à 7 milliards en l'an 2,000 et 9 milliards en 2020.

Cette relance du charbon ne sera possible toutefois qu'avec des investissements gigantesques: aux Etats-Unis, pays disposant des plus grands gisements au monde, il faudrait ouvrir dans les dix ans, 700 nouveaux puits, construire 7,000 trains, et engager 345,000 mineurs pour réussir à tripler la production.

Dernière carte pour boucler le bilan énergétique de la planète, le nucléaire pourrait en 2020 fournir l'équivalent de sept milliards de tonnes de pétrole et couvrir donc 30% de la consommation mondiale, selon le rapport de la conférence de Munich.

Pour cette énergie aussi, les gouvernements devront mettre les bouchées doubles s'ils veulent atteindre cet objectif. Actuellement dans les pays industrialisés, les centrales nucléaires sont deux fois moins nombreuses qu'on le prévoyait en 1972, c'est-à-dire avant le premier choc pétrolier.

Dans les cinq ans à venir, on devrait assister à une reprise mais une période creuse viendra ensuite, conséquence de l'arrêt presque total depuis trois ou quatre ans des nouvelles commandes de centrales dans certains pays occidentaux comme les Etats-Unis, la RFA ou encore l'Italie.

Depuis la dernière conférence mondiale de l'énergie, à Istanbul en 1977, les réserves prouvées de pétrole dans le monde demeurent inchangées: entre 250 et 300 milliards de tonnes. L'effort d'accélération s'est considérablement ralenti, notamment au Moyen-Orient, à l'exception de l'Irak, une région où se trouvent de 40 à 50% des réserves mondiales de pétrole.

«Le taux d'accélération est insuffisant pour aboutir a de nouvelles découvertes», a souligné a propos du Moyen-Orient M. Pierre Desprairies, président de l'Institut français du pétrole.

En contrepartie, des découvertes géantes et imprévisibles ont été faites au Mexique: de l'ordre de 10 milliards de tonnes prouvées et même 30 milliards de réserves possibles.

Pour les années à venir, les experts réunis à Munich placent des espoirs raisonnables dans de nouvelles découvertes en Chine et dans la zone boréale. Mais une chose est certaine, il n'est pas question de trouver des gisements géants semblables à ceux du Moyen-Orient.

De même, les experts en énergie refusent de se faire des illusions sur les chances des sources de pétrole non conventionnel comme les schistes bitumineux ou les sables asphaltiques.

Jusqu'en 1990, a estimé M. Desprairies, leur appoint sera «modeste» avec environ 100 millions de tonnes par an pour une production mondiale de pétrole conventionnel de trois milliards de tonnes. Ce démarrage ne pourra se faire avant l'an 2000.

Le pétrole classique sera alors sur le déclin: pour des raisons techniques, la production mondiale devrait plafonner à quatre milliards de tonnes par an vers 1990 pour revenir à 3.5 milliards en 2020.

AVIS D'AUDIENCES PUBLIQUES

ENQUÊTE SUR LES CHAUSSURES

Le tribunal antidumping donne avis par la présente que, dans le cadre de son enquête relative à l'industrie de la chaussure en vertu de l'article 16.1 de la loi antidumping, des audiences publiques auront lieu à Montréal, Toronto, Québec et Ottawa durant les mois de septembre et octobre prochains. L'avis d'enquête a été publié vendredi, le 25 juillet 1980, et a paru dans la gazette du Canada partie 1 du 2 août, 1980.

L'objet de ces audiences publiques est d'entendre les personnes qui ont informé le tribunal de leur intention de comparaître pour présenter des observations. Sur demande, on tiendra des séances privées afin de discuter des renseignement confidentiels.

À Montréal, les audiences se tiendront au Salon Ferland/Dantin de l'Hôtel Loews La Cité, 3625, avenue de Parc, au cours de la semaine du 29 septembre au 3 octobre 1980, à compter du 29 septembre à 10 heures. A Toronto, les audiences se tiendront du 6 au 10 octobre 1980, au O'Keefe Centre, 1 Front street East, à compter du 6 octobre à 10 heures. À Québec, les audiences auront lieu les 15 et 16 octobre 1980 au Hilton International Québec, 3 Place Québec, à compter du 15 octobre à 10 heures. D'autre audiences se tiendront à Ottawa, à la salle d'audience du tribunal antidumping, 24ième étage, Place Bell Canada, 160, rue Elgin, à compter du 20 octobre 1980 à 10 heures.

On doit adresser toute correspondance ou demande de renseignements relative à cette enquête au **secrétaire, Tribunal Antidumping, Place Bell Canada, 160, rue Elgin, Ottawa (Ontario) K1A 0G5. Numéro de téléphone: (613) 996-9823 ou 996-3583.**

A.B. Trudeau
secrétaire

Daté à Ottawa (Ontario)
ce 12e jour de septembre 1980.

AVIS D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

AVIS est par les présentes donné que l'Assemblée Générale Annuelle et extraordinaire des Actionnaires du Fonds Mutuel Jones Heward Ltée aura lieu au Quatre Saisons Montréal, Salon L'Été, 1050 rue Sherbrooke ouest, Montréal, Québec, le jeudi, 16 octobre 1980, à 11h30 de l'avant-midi.

Les actionnaires inscrits aux registres de la Compagnie à la fermeture des bureaux le 2 octobre 1980 recevront un avis et auront droit de vote lors de cette assemblée, et aussi en temps requis, un avis officiel, une formule de procuration et une Circulaire d'Information à cet effet, ainsi qu'un exemplaire du Rapport Annuel de la Compagnie.

par ordre du
Conseil d'Administration
RÉAL ST-JEAN
Secrétaire

Fait à Montréal ce
10e jour de septembre 1980

BANQUE NATIONALE DU CANADA

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est donné, par les présentes, qu'un dividende de trente cents par action sur le capital social versé de la Banque a été déclaré pour le trimestre se terminant le 31 octobre 1980. Ce dividende sera payable au siège social et à toute succursale de la Banque, à compter du 30 octobre 1980, aux actionnaires inscrits dans les registres de la Banque le 30 septembre 1980, à la fermeture des bureaux.

Par ordre du conseil
d'administration
Le vice-président et secrétaire
YVON MARCOUX

Montréal, le 28 août 1980.

COMMODITIES
MARCHE DES MATIERES PREMIERES.

Profits importants susceptibles d'être réalisés dans les bons comme dans les mauvais moments.

Dans le vaste marché international des Matières Premières, là où se trouve l'argent véritable. apprenez comment vous pouvez profiter des mouvements de prix de l'or, l'argent, du platine, du cuivre, du zinc, de l'aluminium, du sucre, du cacao, des céréales et des devises internationales.

Nos Programmes de Gestion supervisés par des experts reconnus reduisent les risques, compensent l'inflation, permettent de réaliser des gains importants aussi bien à la hausse qu'a la baisse.

Investissement minimum: US $ 25,000

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à:.....

THE EURO-AMERICAN COMMODITIES GROUP
11 WATERLOO PLACE, ST. JAMES'S, LONDON SW1 4AU ENGLAND
TELEPHONE: (01) 930 2171 TELEX: 262241

École des Hautes Études Commerciales
Affiliée à l'Université de Montréal

HEC

les conférences H.E.C. saison 1980-1981

autour du thème
nationalisme économique et stratégies industrielles

programme

Mardi 16 septembre 1980
Roger CHARBONNEAU
Président du conseil
Banque Nationale de Paris (Canada) Inc.

Mardi 14 octobre 1980
Jacques J. GIASSON
Président et chef de la direction
Ciment Saint-Laurent Inc

Mardi 11 novembre 1980
Camille A. DAGENAIS
Président du conseil et chef de la direction
Le Groupe SNC Limitée

Mardi 9 décembre 1980
Lou HOLLANDER
Président et chef de l'exploitation
Bombardier Inc.

Mardi 13 janvier 1981
Basile A. BÉNÉTEAU
Président et chef de la direction
Northern Telecom Canada Limitée

Mardi 17 février 1981
Robert GRATTON
Président, chef de la direction et administrateur
Crédit Foncier Franco-Canadien

Mardi 17 mars 1981
Yvon DANEAU
Secrétaire général
Confédération des caisses populaires et d'économie
Desjardins du Québec

Mardi 14 avril 1981: conférence conjointe
Marcel J. BUNDOCK
Président
Eastern Tube Company Limited

Jean-Guy PARENT
Président
Visbec Limitée

Jacques BOUCHARD
Président et chef de la direction
Groupe BCP Limitée

l'entrée est libre

les conférences ont toujours lieu un mardi, à 18:00 précises, salle 3068 de l'École.

Elles attirent un auditoire nombreux; il vaut donc mieux s'y présenter d'avance, après avoir vérifié que la conférence a lieu comme prévu.

Pour tous renseignements, téléphoner ou écrire à

Monsieur Dominique Ferrand, adjoint au secrétaire général, Relations publiques.
5255, avenue Decelles, Montréal, H3T 1V6 **tél.: (514) 343-3838**

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1202
844-3361 (pour tout autre service)
- Chaque parution coûte $4.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte $0.15 chacun
- Minimum: 2 parutions
- Heures de tombée: 10 heures 30 a.m.

NOUS ACCEPTONS VISA PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 286-1201

NOUS ACCEPTONS master charge PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1202
844-3361 (pour tout autre service)
- Chaque parution coûte $8.60 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en page 15

AIDES DOMESTIQUES

PERSONNE responsable demandée pour travaux ménagers, repas et garder 2 enfants dont 1 à l'école. 5 jours/semaine. 8.30 à 18.30h. Secteur Outremont 271-8415. 15-9-80

PENSION chambre et repas, près parc Lafontaine pour personne qui garderait 2 enfants d'âge scolaire, 3 à 4 jours semaine. 522-4519. 15-9-80

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaines. 207 est Beaubien, Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel 387-2841. JNO

RÉSIDENCE À OUTREMONT, déménagement prochain, vendons ameublements de maison et antiquités québécoises. Avant 4h00: 866-6541, après 4h00: 738-2629. 16-9-80

LIT D'eau king size, base, chauffeau $350 avec tête, 2 tables de chevets et couvre-lit $500, parfait état, foyer métal noir 30 pces. Tuyaux accessoires $350 parfait état. 849-7917. 16-9-80

LIQUIDATION appartement de 6 pièces à Westmount, magnifique salle à manger Acajou griller 8 morceaux. Chambre à coucher avec lits jumeaux, 2 tapis Indien abricot et bleu 20 X 12, blanc et bleu 10 X 15, draperies rideaux, tables, fauteuils. Ménagère Birks Sterling (Saxon). Service à Poisson inclus 177 morceaux. Limoge avec roses, bibelots, etc... 250 ave Clark # 1001 de 10 à 7 h. 15-9-80

ANTIQUITÉS

ACHETONS antiquités de toutes sortes (argent comptant) — bibelots — bronze — tableaux — petits meubles — gravures par Louis Icart — bijoux — cuivres — lampes — tapis — etc. Claude Morrier, 524-1422. JNO

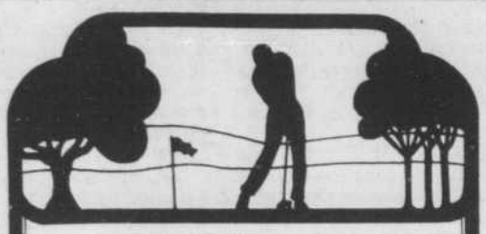
TABLE OVALE à 5 pattes, en noyer, 45 x 59 x 29, décapée, en excellent état. Louise: 737-8109. 15-9-80

ENSEMBLE de salle à dîner, style Marie Tudor, comprenant: bahut, vaisselier, 6 chaises. Horloge grand-père, 125 ans mouvement allemand. 1-(418)658-4140. 15-9-80

MEUBLES DE COLLECTION 18e-19e siècle. Armoires à-queue-de-rat, et panneaux doubles soulevés, tables, bancs, chaises, hûches, coffres, vaisselier-ouvert, ameublement salon Victorien 6 morceaux. Etc... Bronzes de Laliberté. Tableaux de peintres Canadiens renommés: Richard, Yvonne-Blanche Bolduc, Constantineau, Rinfret, etc...: 1013 Marie Victorin, Verchères. Sur rendez-vous. 583-6373. 15-9-80

DÉCAPAGE, RESTAURATION de tous genres, sur boiseries, portes et fenêtres. Traitement du bois et finition. Travail personnalisé. Estimation gratuite. Après 5 h.: 521-5135. 18-9-80

APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER



Une bouffée d'air frais a dix minutes du centre-ville.

La Villa du Golf à St. Lambert

des appartements de distinction.

Bureau de location
500 rue St-Georges, St-Lambert J4P 3R1

465-7572

ANTIQUITÉS

Tableau, tapis, armoire, plante, lit, bibelot, etc... 677-1522 jour, 670-9937 soir. 457 Marmier Longueuil. 15-9-80

Meuble de salle à manger style Anglais, fabrication Owen Sound, noyer massif, environ 75 ans. Vaisselier, buffet, table et 6 chaises recouvertes de cuir. $6,000. 649-2702. 15-9-80

TABLE de réfectoire à vendre 12'x3, chêne et pin. Excellent état. 525-0315, après 8h. 15-09-80

APPARTEMENTS À LOUER

APPARTEMENTS À LOUER
2½ - 3½
TERRASSE OUTREMONT
33 CÔTE STE-CATHERINE
Vue panoramique
Solarium
Balcon privé
Interphone
Thermostat individuel
Piscine intérieure
Saunas
Gymnase
Salles de réception
Garage intérieur
Sécurité
277-4139
849-4484
15-9-80

APPARTEMENTS À LOUER

CÔTE-DES-NEIGES, 1½, 3½, semi sous-sol, propres, meublés, toutes dépenses payées, $175. - 3½, 4½, grands, chauffés, équipés, propres, balcons, $250 - $325. 739-2913 22-9-80

3½, chauffé, eau chaude, tapis mur à mur, garage, tranquille, près Université de Montréal, libre le 1er octobre, $235 par mois. 737-6962 après 18h. 17-9-80

A SOUS-LOUER, 3½, dans tour, près du fleuve, 100 de Gaspé app. 608, Île-des-Soeurs, $344. Fraîchement repeint, vue magnifique. 769-7033 13-9-80

APPARTEMENT A SOUS-LOUER, Outremont 1er octobre, 4½, Querbes coin Lajoie. 277-7620. 15-09-80

GRAND 3½ meublé, chauffé, complètement équipé, max 2 personnes, face Université de Montréal. 400/mois. 738-8532. 15-9-80

3½ A SOUS-LOUER, cuisinière, réfrigérateur, piscine, sauna, face Mont-Royal, tout compris $275 par mois près Université de Montréal et Royal Victoria. 523-3324 entre 5h et 7h. 15-9-80

AVENUE STUART 7970, 3½, chauffé, taxe d'eau payée. $170, références. 274-7217. 16-9-80

CENTRE-VILLE DR PENFIELD 1100 #309, 3½ chauffé, climatisé, laveuse, sécheuse, piscine, sauna, dépanneur, garage. Immeuble de classe. $362. Libre 1er octobre. dom.: 842-5918. bur.: 849-6163. 15-9-80

PARC EXTENSION, 3½ pièces, non chauffé, cuisinière, réfrigérateur, 2 mois gratuit. $110/mois. Sous-sol $90, près de Jean-Talon. 15-9-80

EDOUARD-MONTPETIT 3½ chauffé, eau chaude, réfrigérateur, cuisinière fournis. Jour 254-3755, soir 733-3542. 15-9-80

RUE CHAMBLY: (Près Rachel), 3½, chauffé, réfrigérateur et cuisinière, paisible, jardin et place pour l'auto. Tél.: 521-5636 J.N.O.

VIEUX-MONTRÉAL, 1½ pièce rénové, chauffé, mur brique, poutres, armoires cuisine chêne. Occupation immédiate. $280. 288-2696. 16-9-80

C.D.N. 3280 Goyer, 3½, cuisinière, réfrigérateur, tapis mur à mur. Buanderie, services du concierge, chauffé. 733-7313. 15-9-80

RÉSIDENCE EXCEPTIONNELLE, centre-ville, 6½, plafonds 13 pieds. Boiserie d'époque, verrière, récemment restaurée. $750. 844-3232 ou 845-4088 17-9-80

APPARTEMENTS À LOUER À L'ÉTRANGER

PARIS 15e, grand 2½ plus cuisinette, salle de bain complète, 22e étage, piscine, grand standing. 2,200 francs. Tout compris. Libre 1er octobre. Soir 737-1955. 15-9-80

APPARTEMENTS À PARTAGER

Personne seule situé Parc St-Joseph. Écrire: R. L'Heureux, C.P. 566, Station Outremont, H2V 4N3 15-9-80

AUTOS/MOTOS

BMW 320i, 1977, toute équipée, noire, intérieur tan, toit ouvrant, manuelle. Thomas 336-4742. 17-9-80

CORDOBA 1980, 6,000 milles, cause départ, 677-1522, soir: 670-9937. 457 Marnier Longueuil. 15-9-80

DIPLOMATE vend Peugeot 504 Station Wagon, août 1978, 30,000 milles, état neuf. $7,500. Bur.: 878-4381, dom.: 276-4213. 15-9-80

PEUGEOT 1977 de luxe, automatique, toit ouvrable, vitres électriques, radio a.m.-f.m., 39,000 km seulement, en très bonne condition. 671-7574. 15-9-80

RENAULT 5, 1979, modèle sport, Grand Prix Canada, bas millage. Vente cause départ. 489-2598. 16-9-80

BUREAUX À LOUER

BOUL. ST-JOSEPH, près métro, idéal pour professionnels. Après 19h, 522-2912 ou 527-5789. 15-9-80

ST-DENIS, bureau magnifique, 9 grandes pièces, boiseries de chêne, condition parfaite. Stationnement. Idéal pour avocat, médecin, architecte, professionnel. Superficie: 3,200 p.c. Sous-sol: possibilité de bureau, 2,500 p.c. FAUT VOIR: 255-5533, de 9h. à 17h. 22-9-80

CHALETS À VENDRE CHALETS À VENDRE

CANTONS DE L'EST
LAC MEMPHRÉMAGOG
Superbe résidence à Magog, terrain ayant 80 pieds de façade sur le lac, 4 chambres à coucher, 4 salles de bains, 3 foyers, grand hall d'entrée communicant avec 2 salons et plusieurs autres attraits.
Information:
819-843-2677 ou 819-843-2225.
15-9-80

BUREAUX À LOUER

BUREAUX MÉDICAUX
Ahuntsic, bien situé, fonctionnel, et agréable. 4 bureaux aménagés, 1100 pi.c. + services. Disponible immédiatement. Conditions avantageuses.
667-5565 ou 384-3774
15-9-80

CHALETS À LOUER

STE-ADELE terrain hôtel Chanteclerc, 4 chambres à coucher, foyer, chauffage central. $3000 par saison. 523-1112, 767-5796, Eddy 22/09/80

CONFORTABLE paisible 2 chambres à coucher foyer, lave-vaisselle, libre 1er octobre, $450/mois. 674-6889, ou 1-228-3614. 15-9-80

ST-SAUVEUR 3 chambres, foyer, lave-vaisselle. $2,700, $3,250. 1-227-2841, 1-226-2702. 15-9-80

LAC ACHIGAN, 4 chambres à coucher, chauffage central, zoné, eau chaude, téléphone, terrain privé, du 1er novembre au 1er avril. Bord du lac, facilité de stationnement. $1,700. 738-2575, 1-563-2418. 15-9-80

LAURENTIDES, Ste-Marguerite, 4 piste de ski de fond, bungalow, 2 chambres, salon hide-a-bed, cuisinette, foyer, chauffage électrique, tout équipé, meublé, vaisselle, lingerie, saison, 228-2145. 15-9-80

STE-MARGUERITE, lac Masson, chalet de luxe tout confort 3 chambres à coucher, foyer, $2,000 + électricité et chauffage. Mi-octobre à mi-avril. 254-8297, 1-228-4468. 254-8171. 15-9-80

STE-ADÈLE: près pentes ski, bien meublé, chauffage non-compris, 7 pièces, 3 chambres, foyer, 4 personnes ou famille de 5. Références. $3,200, 1-229-5356, 1-229-6506, 276-7558 (Montréal). 22-9-80

MONT-ORFORD maison centenaire restaurée, meublée antiquités. Foyer, 9 pièces, couche 5, toute équipée, 5 minutes de parc et autoroute. Novembre à avril, $450. par mois. 1-819-843-6288 16-9-80

STE-MARGUERITE chalet Alpin site magnifique, 5 chambres à coucher, foyer/pierre, grand salon, salle à manger, garage, proximité pentes et pistes de ski. $4,000. saison, tout compris. Références, 1-228-2854 15-9-80

SUTTON chalet suisse, construction 1972, 3 chambres à coucher, vue panoramique, Michel Cousineau. 1-819-566-6644. 15-9-80

MONT-ORFORD lac truite, chalet suisse, 7 pièces, foyer, tout équipé, près du ski, de sept. à mai, $500./mois. 1-819-843-5246, 484-6737 15-9-80

VAL DAVID, luxueux chalets neufs, tous équipés, proximité pentes ski, 3, 5, 6 chambres, foyer pierre, bar, lave-vaisselle, sauna, télévision, système son. 527-5903, 525-0962. J.N.O.

STE-ADÈLE, lac Millette, à 45 minutes de Montréal. Coquet, confortable. Foyer, piscine chauffée. Près des centres de ski. Pas d'agent, $49,500. Téléphone: 481-9020. 1-229-3393. 15-9-80

CHAMBRES À LOUER

FAMILLE D'ACCUEIL: Pour personne âgée à Outremont, chambre avec toilette. 271-5170, 354-3835. 18-9-80

COMMERCES À VENDRE

CANTONS DE L'EST, sans intermédiaire bar salon - taverne, très rentable, 1ère Hypothèque 9% due en 84, pour acheteur sérieux, très bonne condition. C.P. 117 Brossard, Québec J4Z 3J1 C358. 15-9-80

JOLIETTE/CENTRE-VILLE: corseterie/fine lingerie, établie depuis 17 ans, bon chiffre d'affaires, loyer raisonnable. Superficie: 865 p.c. Cause: maladie. (514) 753-7333. 15-9-80

CONDOMINIUM

CONDOMINIUMS
2,200 pieds carrées environ
Côte des Neiges
843-5245
J.N.O.

COURS

COURS DE PIANO étudiante de l'Université de Montréal, offre cours pour débutants de tous âges. Situé près l'Université — rue Édouard Montpetit. 738-6748. 12/09/80

ATELIER d'approche corporelle bio-énergie. Semaine après 5h30, 277-7328 17-9-80

LEÇONS de piano et préparation pour examens, compétitions, tous les niveaux, adultes aussi, étudiants sérieux seulement. 733-3903 15-9-80

COURS

COURS DE PIANO
POUR ENFANTS 4-6 ANS
Privé ou en petits groupes. Méthode dynamique. Formation musicale complète.
COURS PRIVÉ:
Adultes et Enfants. Préparation à tous diplômes. Professeur expérimentée.
387-4490
16-9-80

Pour futurs artistes, hommes d'affaires, hommes politiques, etc...
PHONÉTIQUE. DICTION. LECTURE ET INTERPRÉTATION RADIOPHONIQUE.
Cours privés et semi-privés.
489-2153
16-9-80

COURS

PROFESSEUR de langue Grecque avec expérience offre cours privé de tous niveaux. Tél.: après 6h. 737-3711. 15-9-80

LEÇONS PRIVÉES, de piano débutants et avancés, enfants et adultes, diplômé conservatoire de Toronto et Université d'Ottawa. Outremont 733-3018. 15-9-80

COURS PRIVÉS de piano par Christian Parent pianiste concertiste. Tél.: 845-4731 15-9-80

DEMANDES D'EMPLOI

DACTYLO À LA PIGE
bilingue, centre-ville, tarif raisonnable.
844-8216
16-09-80

DEMANDES D'EMPLOI

Femme de ménage propre, honnête, $30. 273-1431. 16-9-80

CHERCHE travail famille de langue française, gouvernante, enseignant anglais. 521-7160 15-9-80

DAME DÉSIRE travail 3 à 4 jours par semaine, dans maison privée. 7 ans d'expérience. Bonnes références. 363-6212. 16-9-80

DÉMÉNAGEMENTS

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

Disponible en tout temps pour petits et gros déménagements, spécialité cuisinière, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, assurances complètes. 725-1372. J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. Téléphone: 327-6026. J.N.O.

DIVERS/SERVICES

Modiste de chapeaux haute couture.
Modèles exclusifs.
Spécialité fourrure.
284-0137
15-9-80

DIVERS/SERVICES

1 ordinateur Basic-Four de M.A.I. incluant 1 imprimante 150 lignes à la minute, 1 écran cathodique, capacité de 20 millions de caractères contactez: André Germain, 819-771-3235

CUISINIÈRE Kelvinator, blanc, $200. 271-1642 15-9-80

ENCYCLOPÉDIA UNIVERSALIS état neuf $950. 276-9462 (matin) 15-9-80

ÉLECTRICIEN ouvrage garantie, 110, 220 Volts, résidentiel, commercial, industriel. Estimation gratuite, 24h/jour. 652-2890. J.N.O.

GRAND Larousse encyclopédique édition 1960, 10 volumes $850. 653-4473. 15-9-80

ENCYCLOPÉDIE UNIVERSALIS complète, 26 volumes. État neuf, valeur $1,500. demande $1,000. 464-0983. 16-9-80

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

PEINTURE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE, plâtre, stuco, céramique, menuiserie générale, ouvrage soigné et garanti avec spécialistes à l'appui. Estimation gratuite. 521-4041, 270-6361 J.N.O.

FERMES À VENDRE

PETITE FERME avec vieille maison Canadienne. 8 serres en production. Meilleure offre. 152 Principale St-Alexis de MontCalm. 1-839-3054. 15-9-80

DURHAM SUD: 20 acres, maison, érablière, rivière. Ferdinand Berner, 1-(819) - 826-5447. Immeubles Express, courtier. 17-9-80

GARDERIE

Gardienne demandée à domicile 5 jours semaine, 8h à 4h, pour prendre soin petite fille 4 mois, plus légers travaux domestiques. Pour le 29 septembre. Quartier N.D.G. 484-5151. 15-9-80

Outremont, gardienne demandée, enfants 1 et 5 ans, 8.15 à 5.30. Tél.: 272-2972 après 6h. 15-9-80

CHERCHE gardienne pour enfant 1 an, 4 jours semaine. Quartier N.D.G. après 6h. 489-6098. 11-9-80

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANO à queue 5'6", très propre. 849-8788. 15-9-80

ORGUE CLASSIQUE Baldwin, modèle 711, 2 claviers manuels complets, pédalier de 25 notes. 22 voix. Accouplement, vibratos. Trémolo. 3 appels généraux. Pédale d'expression. Prise pour casque d'écoute. État impeccable. $3500. Appeler le soir à 737-7556. 22-9-80

LOGEMENTS À LOUER

BORD DE L'EAU, St-François-Laval, meublé $400, non-meublé $350. Références exigées. 665-8950 15-9-80

ENTIÈREMENT RESTAURÉ, 2 étages, 6½ pièces, portes et fenêtres décapées, entrée laveuse-sécheuse, chauffage électrique. ST-ANDRE CHERRIER. $500./mois. Libre 1er octobre. 524-2186. 16-9-80

NORD-OUEST 3-4 pièces chauffé, cuisinière, réfrigérateur. 276-9865. 15-9-80

ROSEMONT 4 pièces, chauffage électrique, libre 1er octobre. 722-5676. 16-9-80

SUPER LUXUEUX, coin Christophe Colomb — St-Zotique, 4½ entièrement restauré. Boiserie, plancher, armoires cuisine chêne. Climatisation silencieuse, bâtisse insonorisée. Lavoir et galerie au toit. $360, $480. 288-2696. 16-9-80

MAISONS À LOUER

QUÉBEC grande maison de style Anglais, située sur le bord du fleuve. Entièrement meublée, chauffage, câble, déneigement. Libre 1er octobre - 1er juin. Cause: séjour à l'étranger. Prix à négocier, soir 418-839-4705. 25-9-80

BAIE D'URFÉ maison exceptionnelle, construction 1979, 2 étages, très grandes pièces. Terrain boisé à louer immédiatement. Privé. 457-2278. 16-9-80

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

MAISON canadienne centenaire restaurée, endroit tranquille, St-Denis sur Richelieu. Rendez-vous: Germain Boivin 1-514-787-3204 (soir) 15-9-80

MAISONS MOBILES ROULOTTES

LOCATION DE TENTES-ROULOTTES Bonair, 1980, 733-6064. JNO

OFFRES D'EMPLOIS

ESTIMATION
UNE COMPAGNIE NATIONALE RECHERCHE
une personne sérieuse, bilingue, (nécessaire) ayant bonne personnalité, décidé(e) à retourner sur le marché du travail. Expérience non requise, entraînement inclus. Bel atmosphère de bureau, situé non loin d'une sortie de métro. Veuillez communiquer au:
527-9534
entre 9 et 4 h.
15-9-80

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Exigences: être bilingue et maîtriser parfaitement le français. Minimum 5 ans expérience.
Salaire selon compétence.
Prière de faire parvenir votre curriculum vitae avant le 22 septembre 1980 à:
Dossier C357
C.P. 177
Brossard, Québec.
J4Z 3J1
12-9-80

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

LOCAL COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL À LOUER 2811 Allard à Montréal, 750 pieds carrés, salle d'attente, chauffage et électricité compris. $450/mois. Près métro Monk. S'adresser à
766-6061
15-9-80

PROPRIÉTÉ À VENDRE PROPRIÉTÉ À VENDRE

A. E. LePAGE
(QUÉBEC) INC. COURTIER
Le nom qu'un ami recommande



CENTRE-VILLE

LE CONDOMINIUM LE NOBLE, 1250 AVENUE DES PINS (en haut de la rue de la Montagne).
Changez de mode de vie, appréciez l'avantage de la vie au centre-ville, en vivant sur le flanc de la montagne. Certains appartements comportent une vue sur le St-Laurent. Piscine, sauna, bain tourbillon, salle d'exercices et salle pour réceptions. Prix à partir de $105,000 pour 2 chambres et $66,000 pour garçonnière. Nous avons également quelques beaux appartements à louer: des appartements de 2 et 3 chambres à coucher ainsi qu'une garçonnière avec garage.
VISITE SAMEDI ET DIMANCHE 2:00-5:00 de préférence sur rendez-vous, 935-8541 ou appelez T.K. Schaner rés.: 849-5458.

WESTMOUNT

DUPLEX LUXUEUX! Centre près de Sherbrooke. 6-6 chambres spacieuses, chambres de bains et cuisine modernes. Le bas loué à $850. par mois, le haut pour acheteur ou comme arrangé. **BEAUCOUP D'EXTRAS INCLUS!** Stationnement pour 7 voitures. **Paul Hill 935-8541, rés: 631-3077.**

RIVE SUD
BROSSARD
OUVERT AUX VISITEURS
DIMANCHE LE 14 SEPTEMBRE 1980 DE 2:00 À 4:00 HHS P.M. 2845 BERLIOZ, BROSSARD.
Joli bungalow tout brique, salle à manger, superbe salle familiale avec foyer Franklin au sous-sol, construction de bonne qualité, terrain paysager. Votre hôtesse **Lisette Courtemarche 671-8560 - 672-0321.**

CANDIAC

Magnifique SPLIT-LÉVEL. Un coin tranquille. 9 pièces. Foyer - air climatisé central. EXCELLENTE CONDITION. Tout pour séduire. **Nikol Gori 935-8541, rés.: 932-8906.**

FABREVILLE

FERME STE-THÉRÈSE, UNIQUE BUNGALOW DE 7 pièces perché en bordure de "LA RIVIÈRE DES MILLE ÎLES" avec vue magnifique de cette scène. Pastorale reflète la douceur de vivre paisiblement à 15 minutes de la ville. Excl. **C. R. Angers 935-8541, rés.: 337-5456.**

N.D.G.

OUVERT AUX VISITEURS DIMANCHE 2 - 4 P.M. 4230 Ave. Melrose. JE VOUS INVITE à venir voir cette maison exceptionnelle, où tout à été. 3 chambres plus "den" spacieux, garage, sous-sol fini. Grand terrain. $125,000. **Josette Clément 935-8541, rés.: 933-0661.**
15-9-80

OCCASIONS D'AFFAIRES

Clique mon BIC

Permettez à BIC de vous éclairer le chemin vers la prospérité grâce à l'équipement de distribution automatique.

Poursuivez le chemin qui mène aux $$$ et à la réussite en mettant en valeur l'un des produits des plus connus au monde. Plus de 365 millions vendus l'année passée!

PAS DE VENTE commencez à temps partiel, agrandissant le commerce à votre propre allure jusqu'à ce qu'il devienne rentable à plein temps. Idéal pour un homme et sa femme

LA COMPAGNIE FOURNIT l'équipement de distribution automatique (de notre usine de 60,000 pieds carrés à Milton, Ont.), les fournitures, de comptes, une formation complète, et un programme de financement pour l'expansion aux postulants qualifiés.

VOUS FOURNISSEZ le désir de réussir dans votre propre commerce, votre temps et vos efforts dévoués, ainsi qu'un investissement minimum de $5,990.00

Si vous êtes éligible, **nous vous inviterons** par avion à nos frais à notre siège régional à Montréal où vous apprendrez les détails concernant les profits énormes qui pourraient être à votre disposition grâce aux distributeurs automatiques

Téléphonez, dès maintenant à frais virés, à Dominion Lighter Sales Inc., Division de Marketing:

(514) 866-1721

Demandez Gilles Belanger, au poste 96

DOMINION LIGHTER SALES INC.
38 Eiffel, Level "E"
Place Bonaventure, Montréal, Qué
H5A 1E1
15-09-80

OFFRE D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE DE NOTAIRE
Dynamique, bilingue, dactylo rapide et précise, notion de comptabilité. Travail général de bureau.
729-6329
15-9-80

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE BILINGUE
Nous recherchons une secrétaire responsable possédant de l'initiative
pour assurer tâches diversifiées, dictaphone obligatoire, sténo, serait un atout. Bureau situé complexe Desjardins. Programme d'avantages sociaux. Salaire selon qualifications.
Tél.: 288-7277 poste 16.
15-9-80

SECRÉTAIRE JURIDIQUE
Au moins deux ans d'expérience. Sténo-dactylo bilingue. Bureau situé Place du Canada.
878-9381
J.N.O.

OFFRE D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE DEMI-TEMPS de jour correspondance, comptabilité, pour bureau privé, connaissance anglais écrit. Curriculum vitae: M. Jean-Charles Crombez 344 Berwick, Ville Mont-Royal. H3R 1Z6. 341-7939 15-9-80

TEMPS PARTIEL: bonne dactylographie et tenue de livres comptables. Bilingue, initiative, expérience, travail de secrétariat. Conditions de travail: 21h, 3 jours/semaine. Salaire avantageux / 4 semaines de vacances payées annuellement. Envoyer C.V. avant le 20 septembre: Société Québécoise de Science Politique. A/s Département de Science Politique U.Q.A.M. C.P. 8888, succ. A, Montréal. H3C 3P8 15-9-80

RÉCEPTIONNISTE DACTYLO, une entreprise d'imprimerie offre des responsabilités intéressantes et variées. Bilingue, expérience souhaitable. 849-2321 Mme Matte. 16-9-80

VIRUS MONTRÉAL cherche vendeur d'espace publicitaire (national et régional). excellente équipe de travail et bonnes conditions. Expérience de la vente obligatoire. 842-9749. 18-9-80

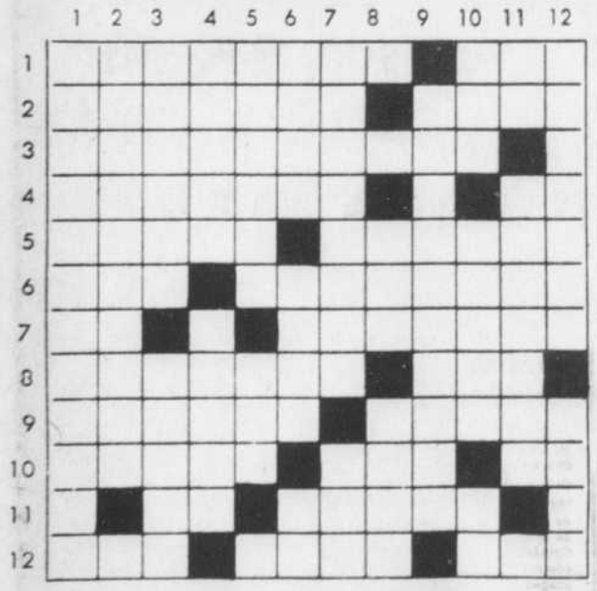
SECRÉTAIRE bilingue, avec expérience pour bureau de notaire. Près métro Jean-Talon. 273-3611. 18-9-80

PRÊTS HYPOTHÈCAIRES

A-1 absolument confidentiel $1,200 à $600,000., 1ère, 2ième. Mlle Léona Laberge, courtier. 486-1106 jour ou soir. J.N.O.

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

1—Rendre la pareille. — Fleuve de la Provence orientale.
2—Elève. — Un sens.
3—Bande de drap ou de toile s'adaptant au mollet.
4—Courberas. — Strontium.
5—Demeurer. — Personne qui mène une vie austère.
6—Durée de la vie. — Faire l'embattage.
7—Ici. — Produire un ulcère.
8—Qui contient de l'eau. — Eructation.
9—Marqué de rides profondes. — Va en haut.
10—Sujet d'un roi mérovingien. — Pointe de terre élevée qui s'avance dans la mer. — Eminence.
11—Béryllium. — Plainte pour un dommage subi.
12—Petite monnaie. — Inutile. — Bienheureux.

Verticalement

1—Qu'on peut remplacer (plur.).
2—Relatif à l'écologie.
3—Planche mince de bois blanc, employée pour fixer les ardoises. — Espèce de vautour.
4—Passage étroit — Homme d'un dévouement aveugle et fanatique.
5—Plante ligneuse vivant fixée aux murs et aux arbres par des racines-crampons. — Seule.
6—Montagne de Grèce (Thessalie). — Inspiration poétique. — Gallium.
7—Susceptible d'irisation. — Eclat de voix.
8—Sorte de poche. — Depuis le poignet jusqu'à l'extrémité des doigts.
9—Mammifère de l'Afrique.
10—Un sens. — Matière fécale. — Fer.
11—Du verbe avoir. — Partie d'une fugue, précédant la conclusion, où les entrées de la tête du thème se multiplient et se chevauchent.
12—Créer de nouveau. — Oiseau d'Australie.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	I	Q	U	A	N	T	■	A	C	M	E
2	A	N	U	S	■	I	A	M	B	E	■	M
3	R	A	I	E	S	■	B	O	U	R	B	E
4	E	V	E	■	A	B	A	I	S	S	E	R
5	N	O	T	O	N	E	C	T	E	■	S	I
6	T	U	E	R	I	E	■	E	R	G	O	T
7	H	E	■	V	E	R	T	U	■	N	I	E
8	E	■	J	E	U	■	A	R	G	O	N	■
9	S	A	■	T	S	A	R	■	A	U	■	F
10	E	P	I	■	E	V	E	I	L	■	T	I
11	■	E	C	U	■	E	■	C	E	D	R	E
12	E	X	I	N	S	C	R	I	T	■	I	F

QUAND VIENT LE TEMPS
DU RÈGLEMENT ET
DE L'ADMINISTRATION
D'UNE SUCCESSION...



...consultez d'abord le Trust Général.
Vous y serez bien renseigné(e),
sans aucun engagement de votre part.
Le Trust Général vous offre:

- des consultations gratuites
- le recul et l'objectivité d'une institution établie depuis longtemps
- au besoin, les avances de fonds nécessaires dans l'immédiat
- le moyen le plus simple d'y voir clair dans une situation complexe
- un regroupement d'experts de plusieurs domaines, y compris la fiscalité.

Téléphonez-nous et demandez notre directeur-gérant.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Sept-Îles 968-1830 • Chicoutimi 549-6490 • Rimouski 724-4106 • Québec 688-0630 • Lévis 833-4450 • Trois-Rivières 379-7230 • Montréal 866-9641 • Outremont 739-3265 • Hull 771-3227 • Filiale à Sherbrooke, Sherbrooke Trust 563-4011

Taux d'intérêt de 13% pour les étudiants

QUÉBEC (PC) — Les quelque 25,000 étudiants qui commenceront à rembourser leur prêt au gouvernement du Québec en janvier 1981 devront assumer un taux d'intérêt de 13%.

Ainsi en a décidé le conseil des ministres du Québec, selon le décret qui vient de paraître dans la dernière livraison de la Gazette officielle. Le taux est révisé annuellement.

Ces étudiants, qui ont emprunté en moyenne $1,900, devront rembourser quelque $45 millions au trésor public. Ceux qui devaient rembourser à compter de janvier 1980 avaient à assumer un taux de 10.75%.

La loi oblige un étudiant qui a terminé son cours au printemps à commencer ses remboursements en janvier de l'année suivante.

Le gouvernement suggère un plan de remboursement. Si ce plan est agréé par l'étudiant et par l'institution financière, une dette moyenne de $1,900 doit être remboursée en six ans, à raison de $38.14 par mois, pour un coût total de $2,746, au nouveau taux de 13%.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite). Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraitre difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée.

A.D.

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:00 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

CONTANT François. — À l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 11 septembre 1980 à l'âge de 71 ans, est décédé M. François Contant, époux de Yolande Laplante. Outre son épouse, il laisse ses enfants: Pierre (Monique Blanchard), Renée, Solange (H. Lauzier), André, Yves (Nicole Godin), Robert (Hélène Léonard), Isabelle, Jacques (Nicole Gravel), Michel, Hubert (Line Arsenault), Raymond (Marcelle Fortin), Louis ainsi que 12 petits-enfants, ses frères P. Gaston s.j., Lucien (Laure Chaput), sa soeur Soeur Marguerite Contant. Les funérailles auront lieu le lundi 15 septembre. Le convoi funèbre partira de la Résidence funéraire E. Tétreault & Fils Ltée, 27 de Laperrière, Boucherville où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière de Contrecoeur lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 heures. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

VAUTELET, Renée C.B.E. — À Toronto, le dimanche 7 septembre 1980 à l'âge de 83 ans, est décédée, Mme veuve Henri Vautelet née Renée Geoffrion. Elle laisse ses enfants: Elise (David Black, Cloverdale, Cal.), Anne (Me Roland Durand, Rosemère, Qué.), son frère Me Guillaume Geoffrion, Montréal et 3 petits-enfants. Les funérailles ont eu lieu le mercredi 10 septembre à l'église St-Léon de Westmount. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'un contrat validé le 7 août 1980 par les termes duquel toutes dettes présentes et futures de Isolation Thermo-Confort Montréal Inc./Montreal Thermo-Comfort Insulation Inc. ont été cédées, assignées et transférées à INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD., a été enregistré le 15 août 1980 au bureau d'enregistrement pour la division de Montréal sous le numéro 3099891. INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD.

C.T.Q.

PRENEZ AVIS que NELSON LALLIER, Granby, Province de Québec, détenteur du permis no. M-304139 s'adressera à la Commission des Transports du Québec, pour demander la permission de transférer et céder son entreprise de transport à NELSON LALLIER TRANSPORT INC., corporation ayant son siège sociale à 37 rue Toulouse, Granby, Québec, contrôlée comme suit: NELSON LALLIER — 1000 actions privilégiées d'un dollar ($1.00), comportant 1000 droits de vote. LÉON TÉTREAULT — 5 actions ordinaires, comportant 5000 droits de vote.
LES REQUÉRANTS demandent également que la décision à intervenir devienne effective instanter en vertu de la règle 2.52.1 des Règles de Pratiques.
Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à la dite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, Sherbrooke Montréal.
1ère publication: jeudi, le 11 septembre 1980
2ème publication: vendredi le 12 septembre 1980
3ème publication: samedi le 13 septembre 1980.
SIGNÉ: PAQUETTE, PERREAULT & ASSOCIÉS
Par: Me Adrien R. Paquette, C.R.

AVIS DE DIVORCE
A: SERGE GAÉTAN RITCHER
AUTREFOIS DE CALGARY, ALBERTA

PRENEZ AVIS que votre épouse, LINDA SUZANNE RITCHER, a demandé une requête en divorce, portant le numéro 4801-30341 de la Cour du Banc de la Reine d'Alberta, District judiciaire de Calgary, réclamant aussi la garde de ses enfants, pension alimentaire, entretien et autres frais. Les raisons alléguées sont énumérées dans la requête, une copie de laquelle vous sera postée sur demande adressée au Greffier de la Cour du Banc de la Reine, Palais de Justice, 611-4e rue, S.O. Calgary, Alberta. Votre adresse étant inconnue, la Cour a ordonné un service substitutionnel en publiant cet avis pour vous.
Si dans les quarante (40) jours après cette publication qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans ce délai susdit, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
DATÉ ce 25e jour d'août 1980
R. Peter Merchant
Procureur de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
PERMIS NO.: 1511-V
TRANSPORT ARGUS INC.
Requérant
TRANSFERT
ART. 2.59.1 — REG 2 (1976)

PRENEZ AVIS que le requérant, TRANSPORT ARGUS INC., détenteur du permis no. 1511-V s'adresse à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'approbation de ladite Commission, afin de transférer tous les droits, titres, intérêts et privilèges qu'il a ou pourrait avoir au moment de l'audition, en vertu du permis 1511-V à la compagnie 94521 Canada Inc., dont le seul actionnaire est Monsieur David Gabbay détenant 100 actions ordinaires Classe "A".
La présente demande est faite en vertu des dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2 (1976) soue les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec, adopté en vertu de la Loi des Transports (1972) (chapitre 55).
Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports, 505, rue Sherbrooke est, province de Québec.
1ère publication: 11 septembre 1980
2e publication: 12 septembre 1980
3e publication: 13 septembre 1980
SIGNÉ: Me David Crevier
COLBY, RIOUX, DEMERS & SMILEY
1155, boul. Dorchester ouest
Bureau 3301
MONTRÉAL (Québec)
H3B 3T1

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO.: 500-05-007898-800
CAISSE POPULAIRE ST-DONAT DE MONTRÉAL
demandeur
-vs-
EDWARD DONOHUE ET ALS.
défendeur

AVIS EST DONNÉ à M. EDWARD DONOHUE, défendeur en cette cause de lieux inconnus de comparaître au greffe de la Cour Supérieure dans un délai de (30) trente jours à compter de la publication de cet avis.
Une copie du bref d'assignation déclaration, avis a été laissé à son intention au greffe de la Cour Supérieure au palais de justice au no 10 est rue St-Antoine, Montréal.
À défaut par vous de comparaître dans le délai prévu, un jugement pourra être prononcé contre vous sans autre avis ni délai.
Montréal, le 13 septembre 1980
Armand Beaulieu
Protonotaire de la Cour Supérieure
Desjardins, Ducharme & ass.
635 ouest, Boul. Dorchester
Suite 1200, Montréal
878-9411

AVIS

Prenez avis que Jean-Guy Patenaude, voiturier remorqueur, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisé par voie de permis spécial à tirer avec son tracteur dûment enregistré, les remorques et semi-remorques utilisées légalement par Kingsway Freight Lines Ltd., dans l'exploitation de son permis, suivant toutes les clauses du permis de Kingsway Freight Lines Ltd., portant numéro M-301108 (17376-V), laquelle compagnie demande un permis de voiturier-roulier correspondant.
Durée du permis: 364 jours
Les requérants demandent également à la Commission des Transports du Québec de décréter suivant l'article 2.58.1 que la décision devienne exécutoire à la date où elle sera rendue.
Tout intéressé peut faire opposition à la présente requête dans les cinq (5) jours de la troisième publication de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal.
1ère publication: 11 septembre 1980
2ème publication: 12 septembre 1980
3ème publication: 13 septembre 1980
CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE,
31 rue St-Jacques,
Suite 100,
Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
AVIS

PRENEZ AVIS que PAPINEAU TRANSPORT INC., détentrice du permis portant le numéro 4608-V, s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir le transfert de tous les droits, titres, intérêts et privilèges décrits aux certificats M-304720-003, 005, 008, détenus par la corporation 91067 Canada Ltée, laquelle fait affaires sous la raison sociale de Transport Tremblay Enr., sauf quant aux droits de fardier rattachés auxdits certificats; avis est également donné que RICHARD et ROBERT PAPINEAU, faisant affaires sous la raison sociale de Transport l'Annonciation Enr., dont la principale place d'affaires se situe sur la Route 117 à l'Annonciation, comté Labelle, P. Québec, demandent que les permis détenus par la corporation 91067 Canada Ltée, faisant affaire sous la raison sociale de Transport Tremblay Enr., décrits aux certificats M-304720-001, 002, leur soient transférés, sauf quant aux droits de fardier qui y sont rattachés.
N.B. Tous les droits de fardier demeureront la propriété de la corporation 91067 Canada Ltée, laquelle corporation fait affaires sous la raison sociale de Transport Tremblay Enr. en accord avec le paragraphe 2 de l'article 24 de l'Ordonnance Générale sur le Camionnage.
Les requérants demandent au surplus l'application de l'article 2.58.1 des règles de pratique.
Tout intéressé peut dans les cinq jours de la troisième parution de cet avis, contester cette demande, en s'adresssant à la C.T.Q. au 505 est, Sherbrooke, Montréal.
1ère publication: 11 septembre 1980
2ème publication: 12 septembre 1980
3ème publication: 13 septembre 1980
Paquette & Associés
Me François Perreault
200 St-Jacques, ouest
suite 900
Montréal, Québec
H2Y 1M1

Avis est donné que Grenier Lambert, 2865 Roy, Ste-Rosalie Bagot, détenteur du permis M-500561-001 région 06, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Fernand St-Pierre, 2475 Dumesnil, St-Hyacinthe, région 06 conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution dans les journaux.
1ère publication: 11 septembre 1980
2ème publication: 12 septembre 1980
3ème publication: 13 septembre 1980

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'un contrat validé le 8 août 1980 par les termes duquel toutes dettes présentes et futures de Isolation Thermo-Confort Montréal Inc./Montreal Thermo-Comfort Insulation Inc. dûes à la Banque Canadienne Impériale de Commerce ont été cédées, retransférées et réassignées à Isolation Thermo-confort Montréal Inc./Montreal Thermo-Comfort Insulation Inc. a été enregistré le 15 août 1980 au bureau d'enregistrement pour la division de Montréal sous le numéro 3099890. Le 19 août 1980. La Banque Canadienne Impériale de Commerce.

PRENEZ AVIS QUE Denis Perron, de Montréal, PQ, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer et maintenir les permis M504501 D-001 à D-011 inclusivement, région 10, ainsi que le permis 21730-V(M-301735), en faveur de TRANSPORT DENIS PERRON INC., de Montréal, P.Q., laquelle compagnie est contrôlée par Monsieur Denis Perron, à plus de 100%.
Vos requérants demandent de se prévaloir de l'article 2.58.1 du Règlement 2.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution.
1e publication: 11 septembre 1980
2e publication: 12 septembre 1980
3e publication: 13 septembre 1980
BROCHU, DROLET & LAVOIE
Édifice Port de Mer
Suite 107
99, Place Charles Lemoyne
Longueuil, Québec
J4K 4Y9
PAR: LOUIS LAVOIE
PROCUREUR

PERMIS SPÉCIAL

PRENEZ AVIS QUE, QUINN BROTHERS CORP. détentrice du permis M-304982 s'adressera à la Commission des Transports du Québec, pour demander un permis de remorquage comme tireur (haulaway), pour tirer les remorques ou semi-remorques en possession égale ou propriété du roulier GEORGE A. HALL CARTAGE CO LTD, détenteur du permis numéro 870-V, clause H et I. Laquelle demande est un permis de courtier réciproque.
Que la décision à intervenir devienne effective immédiatement.
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec.
1ère publication: jeudi, le 11 septembre 1980;
2ème publication: vendredi, le 12 septembre 1980;
3ème publication: samedi, le 13 septembre 1980.
PAQUETTE, PERREAULT, RIVET
& ASSOCIÉS
200, St-Jacques ouest, #900
Montréal, Québec H2Y 1M1
PAR: Me Adrien R. Paquette/PROCUREUR

Voir autres Avis légaux, en page 39

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
No.: 500-12-098406-808
DAME MADELEINE PELOSSE
REQUÉRANTE
-VS-
LUCIEN DUCHESNEAU
INTIMÉ
PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé, Lucien Duchesneau, d'adresse inconnue, est par la présente requis de comparaître dans un délai de soixante jours à compter de la présente insertion.
Une copie de la requête en divorce a été déposée à la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, ce 11 septembre 1980
Dominique Di Bernardo, protonotaire adjoint
Mes Chiquette & ass.
90 Boul. Ste-Foy, Suite 200
Longueuil

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO. 500-05-011067-806
LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
REQUÉRANTE
-VS-
DAME TRAUDE BERNDT
INTIMÉE
ET
WOLFGANG STEGMAN & ALS
MIS EN CAUSE
PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée, Dame Traude Berndt, et le mis en cause M. Wolfgang Stegman sont par les présentes avisés qu'une requête en radiation, affidavit et avis (art. 805 C.P.C. & suivants) sera présenté pour adjudication devant l'un des Honorables Juges de cette Cour le 17 octobre 1980 à 9:30 hres à la salle 2.16.
De plus une copie de la présente requête a été déposée à la Direction générale des Greffes au Palais de Justice à Montréal à leur intention.
La présente requête concerne un certain emplacement situé au coin des rues Brunet et Julien dans la Ville de Pointe Claire dans la Province de Québec composé de:
a) resubdivision UN de la subdivision SIX CENT SEIZE du lot TRENTE NEUF (39-616-1) des plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Pointe Claire et
b) resubdivision DEUX de la subdivision SIX CENT SEIZE du lot TRENTE NEUF (39-616-2) desdits plan et livre de renvoi officiels.
Avec une bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 12 rue Brunet.
ET VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE
Montréal, ce 11 septembre 1980
Ronald Chassé, protonotaire adjoint
Me Lucien Lachapelle
5971 rue St-Hubert
Montréal

AUTOROUTES

OFFICE DES AUTOROUTES DU QUÉBEC
APPEL D'OFFRES
REQUISITION: 51956

Fournir, charroyer et entreposer à l'endroit indiqué des lampadaires en aluminium.
Seules sont invitées à soumissionner les personnes et les entreprises dont la principale place d'affaires est située dans le Québec.
Dépôt de garantie: un chèque visé à l'ordre de l'Office des Autoroutes du Québec — 10% du montant de la soumission.
Clôture des soumissions: 15 h 00 (H.N.E.), le 30 septembre 1980.
Les devis et documents sont obtenus au bureau du directeur des approvisionnements et contrats de l'Office des Autoroutes du Québec, 255 boulevard Crémazie est, Montréal, Québec.

Le Secrétaire,
Jacques Taschereau, notaire.

Transports Canada Transport Canada

APPEL D'OFFRES

PROJET: concession pour l'exploitation des restaurants/-bars à l'Aéroport International de Montréal, Dorval, P.Q., pour une période de cinq ans débutant le 1er février 1981.

DATES DE CLÔTURE: Étape I — le 10 octobre 1980. Étape II — le 31 octobre 1980.

SÉANCE D'INFORMATION: le 25 septembre 1980 à 10 h 30 en fraçais et 13 h 30 en anglais, à la salle de conférence M-135 de l'aérogare à l'aéroport international de Montréal, Dorval, Québec.

Les soumissions cachetées et adressées au Surintendant, Gestion du Matériel Transports Canada, pièce 175-C, Édifice de l'Administration régionale, Aéroport de Montréal, Dorval Québec, (636-3203), seront reçues jusqu'à 15 h 00, heure locale à la date stipulée. Les documents de soumission seront obtenus à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un chèque visé remboursable de $50.00 fait au nom du Receveur Général du Canada.

Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions.

A.E. Dumas,
Administrateur régional du Québec,
Administration canadienne du Transport aérien.

le 8 septembre 1980.

Lachine

Hôtel de ville
1800, boulevard Saint-Joseph
Lachine, Québec
H8S 2N4

(514) 637-4411

TRAVAUX PUBLICS
Soumissions

Des soumissions sous pli cacheté, adressées au Directeur Général Adjoint, (Contrats) et marquées: "RÉNOVATION DES SYSTÈMES DE CONTRÔLE ET D'INSTRUMENTATION À L'USINE DE FILTRATION NO. 2 de la Ville de Lachine", seront reçues au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville, 1800 boulevard Saint-Joseph, Lachine, d'ici mardi, le 30 septembre 1980, à 12h00 (midi).

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à 12h00 (midi) le 30 septembre 1980, dans la salle des délibérations du Conseil, 21-18ème, Hôtel de Ville, Ville de Lachine.

Les documents de la soumission peuvent être obtenus moyennant un dépôt de vingt-cinq dollars ($25.00) NON REMBOURSABLE, au bureau du Directeur Général Adjoint, monsieur André C. Gosselin, i.c. M.Sc.A., 1800 Boulevard Saint-Joseph, Lachine.

La Ville de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ANDRÉ C. GOSSELIN
Directeur Général Adjoint (Contrats)
Ville de Lachine.

Lachine, le 8 septembre 1980.

VILLE D'OUTREMONT

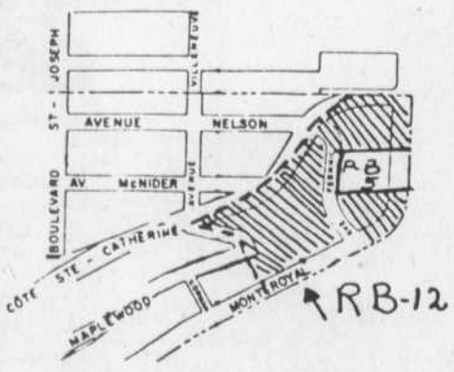
Aux propriétaires, inscrits au rôle d'évaluation en vigueur dans la municipalité le 6 août 1980, et aux locataires inscrits à l'annexe de la liste électorale, telle que révisée le 12 août 1980, à l'égard d'un immeuble situé dans les zones ci-après décrites:

zone concernée:		
RB-12	ch. Ste-Catherine	14 à 18
	av. Vernhill	73 et 75; lot 28-9, 28-10
	boul. Mt-Royal	1001 et 1045 à 1091
	av. Maplewood	4 et 6
zones contigues:		
RA/A-4	boul. Mt-Royal	1111 à 1155; lot 23-20, 23-21
	av. Maplewood	15 à 105; 12 à 128; lot 27-14
	ch. Ste-Catherine	150 à 166
	Place du Vésinet	5 et 7
	av. McCulloch	4 à 60; 51 à 65
	av. Roskilde	15 et 21; 12 à 36; lot 22-63-1
RD-7	ch. Ste-Catherine	55 à 155
	av. Villeneuve	440 à 472; 445 à 485
	av. McNider	50 à 90; 9 à 83
	av. Nelson	22 à 68; 7 à 67
	boul. St-Joseph	428

et, s'il s'agit de personnes physiques, qui sont majeures et possèdent la citoyenneté canadienne;

QUE le Conseil a adopté lors de l'assemblée générale tenue le 6 août 1980, le règlement numéro 1044-53,

de façon à créer à même les lots 29-6, 29-7, 29-8 et 29-9 du cadastre officiel de la Paroisse de Montréal, soit à l'angle des rues chemin de la Côte Ste-Catherine et boulevard Mont-Royal, une nouvelle zone appelée R-E, avec comme usages permis le groupe Habitation V (multifamiliale) en plus des usages prévus à la zone R-B;



QUE ce règlement numéro 1044-53 a été soumis aux propriétaires et locataires habiles à voter sur celui-ci par la procédure d'enregistrement prévue aux articles 370 à 384 de la Loi des cités et villes, tenue les 27 et 28 août 1980 de 9 heures à 19 heures, à l'Hôtel de Ville situé au 530 avenue Davaar (Outremont), et qu'un nombre suffisant d'entre eux ont demandé que ledit règlement fasse l'objet d'un scrutin secret;

QUE le Conseil de la ville d'Outremont a fixé au 29 et 30 septembre 1980 les jours au cours desquels les propriétaires et locataires ci-dessus visés sont convoqués pour approuver ou désapprouver ledit règlement, au moyen de leur vote;

Qu'à cette fin un bureau de scrutin sera tenu à la salle du Conseil, à l'Hôtel de Ville, situé au 530 avenue Davaar (Outremont), et que ce bureau sera ouvert de neuf (9) heures à vingt-et-une (21) heures aux dates mentionnées au paragraphe précédent.

DONNÉ à Outremont (Québec)
ce 13e jour de septembre 1980
JOCELYNE PERREAULT
Greffier de la Ville

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 286-1201

Voir autres annonces classées, en page 14

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

ABAISSEMENT, 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, 729-4332. J.N.O.

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

Trust Royal Services immobiliers

PLATEAU MONT ROYAL:
5 appts plus atelier, très bon revenu, hypothèque 10¾%, prix demandé $63,000.00. MLS. Jocelyne Robida 672-0235, 678-0838. 15-9-80
COURTIER

PROPRIÉTÉS À VENDRE



ST-SAUVEUR-DES-MONTS
Sur le lac Spring Valley, privé et calme, à 40 milles de Montréal. Une maison d'architecte, surplombe le lac et un large paysage. L'ensemble est unique, sobre, impeccable; belle utilisation du bois, et de la pierre. Les lieux étant en délicate harmonie dans un environnement grandiose. **André Thomas 866-9641 ou 731-6307.**
Trust Général,
Courtier
15-9-80

LONGUEUIL
DOMAINE DE NORMANDIE
Idéal pour professionnel. Maison de prestige - construction supérieure. 10 pièces, possibilité de 5 chambres à coucher, possibilité de cabinet ou bureau d'affaires. 3 salles de toilette - Foyer - Garage - Solarium, plus bachelor deux pièces. Chauffage électrique radiant - Lave-vaisselle, robot culinaire, broyeur et tapis inclus. **DIRECT DU PROPRIÉTAIRE** Prix demandé: $89,000. Pour rendez-vous: **677-1635.**
15-9-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

PRÈS ST-JOVITE, bord de lac, grand terrain, aucune pollution, chalet bois rond et pierres des champs, 5 pièces, hiverisé, foyer, chauffage électrique, sous-sol 6½', chambre de bain moderne, véranda, $52,000. (514) 348-2438 ou (514) 348-6116 à frais virés. Gens sérieux seulement. 19-9-80

POUR CONNAISSEURS, à vendre, 2 maisons québécoises anciennes, en pièce sur pièce, démontées, numérotées. Une 24 X 22 pieds, une 26 X 26. 632-7916 ou 481-9688. 15-9-80

DRUMMONDVILLE GRAND COTTAGE pierre/brique, 4 chambres à coucher, 3 salles de bains, 2 foyers, sous-sol fini en pin, bar, garage et abri d'auto. $75,000 après 6h. 1-819-477-7523. 15-9-80

STE-ROSE maison de ville, plan d'architecte, 13 pièces 127 Clarence Gagnon. $90,000, pour rendez-vous 351-9360 ou 625-3576. 15-9-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE



Grande résidence, 10 grandes pièces, plus de 4,000 p.c. de plancher, devant résidence du lieutenant-gouverneur, sur chemin St-Louis, 20,000 p.c. de terrain, stationnement pour 10 voitures, zonage résidentiel, activités professionnelles permises au résident, $1,100.00 par mois, net, **692-1532.**
15-09-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

CAUSE TRANSFERT: canadienne en montagne (Mont St-Hilaire), piscine chauffée, 3 chambres, sous-sol fini avec foyer. Petit comptant requis. Hyp. 11¾%. 288-8518 18-9-80

DOMAINE UNIQUE de 13 acres, 30 minutes de Montréal, dans les Laurentides. Maison Canadienne centenaire pièce sur pièces restaurée. Chauffage électrique, 4 chambres à coucher, 1 studio bibliothèque, 1 salle de séjour avec foyer en pierre des champs, 1 cuisine, 1 salle à dîner, 2 salles de bain, sous-sol avec salle de jeux. Salle de lavage et chambre froide. Grande verranda. Intérieur fini bois et papier peint. Propriété comprend aussi: 1 bergerie, 1 remise à foin, 1 poulailler et hangar, le tout en bonne condition. Le terrain paysager comprend: 1 verger, 1 potager, et 1 petit lac entouré d'un boisé. Endroit retiré et paisible. $87,000, pas d'agent, acheteur sérieux seulement. (514) 722-0977 ou (418) 738-2295. 15-9-80

TRIPLEX à vendre Cartier près de Masson, logements propres et ensoleillés, propriétaire résident, prix demandé $32,000. Pour information: Pierre Iacombe 844-5477 jour, 526-1907 soir. 15-9-80

ROSEMONT, triplex détaché, coin de rue, ensoleillé, 1 X 5, 3 X 3, garage double, idéal professionnels, $140,000. Alcide Dupuis 844-8407, 524-3173 Société Nationale courtiers 15-9-80

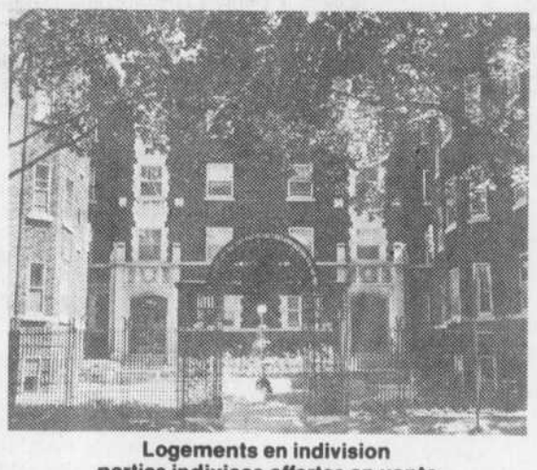
ST-HILAIRE: Magnifique pièces sur pièces restaurée parfaitement — confort — moderne — situation avantageuse pour visiter/MLS R. Coiteux 464-4884 Fiducie du Québec, courtier 467-1211 15-9-80

ÎLE D'ORLEANS, St-François côté sud, maison ancestrale, rénovée 79, terre 4 arpents par 30 arpents, grèves, 3 chambres à coucher, 2 foyers, salon, salle à manger, cuisine, lave-vaisselle, 2 salles de bain, spacieuse véranda, piscine chauffée (15 x 30), arbres fruitiers, chauffage air chaud-électricité, générateur d'urgence, garage, léger comptant — prix et conditions raisonnables. Jean Gosselin, 418-653-3210, Marcel Drolet, 829-3229. 15-9-80

ST-HUBERT, bungalow brique/aluminium (24 X 40), 1976, sous-sol fini avec chambre de bain et cuisinette, terrain clôturé et paysager 58 X 100, chauffage électrique, facilité de financement, comptant raisonnable. À proximité des Promenades St-Bruno. 678-5574 ou 1-246-2782 15-9-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUTREMONT



Logements en indivision parties indivises offertes en vente
Prix de vente $39,000 à $58,000
Grands logements
4½ pièces — 790 p.c.
5½ pièces — 1050 p.c. à 1400 p.c.
6½ pièces — 1310 p.c.
Immeuble prestigieux de 4 étages avec ascenseurs
Rue Bernard entre Dollard et McEachran
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE J.D.R. INC.
866-1919 ou 274-3631
15-9-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BOUL. ST-JOSEPH 5 logements 1X7 et 4X4, 2 garages, boiserie chêne, vitraux, près métro, après 7h. 522-2912 ou 527-5789. 15-9-80

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À LOUER

VILLE LAC BROME maison de ferme à louer. Jean Rhéaume Courtier. 1-539-0347 ou 671-6311 15-9-80

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

LES CÈDRES, 30 milles du centre-ville, 45,000 pieds carrés, maison 4½ pièces avec garage et remise de jardin. $49,000 à discuter. 288-6511 ou le soir 1-452-4307 22-9-80

ARTISTES, offrez-vous un domaine de luxe et de rêve, à 90 min. de Montréal, 30 min. des lacs et pentes de ski, 5 min. du golfe. Vaste résidence 10 pces. sur 1½ acre de terrain semi-boisé et magnifiquement paysager, à Valcourt. Prix $110,000. — R. Desnoyers, courtier, 819-565-8205 ou 842-2882. 15-9-80

LAC MCDONALD maison neuve hivernisée sur grand terrain boisé, tout confort, idéal pour retraité en delà $28 900 financé par caisse populaire. LAC fawn chalet de bois rond meublé, 2 chambres à coucher, 17 900$. Termes faciles. Aussi quelques terrains au bord de l'eau et sur montagne disponible aux 2 lacs. Direction: Venez à Lachute continuez route 327, par Brownsburg, Pine Hill, Lost River. Exactement 2.5 milles après le pont tournez à gauche à l'enseigne Lac McDonald. 334-2588. 18-9-80

PROPRIÉTÉS DEMANDÉES

DAME DISTINGUÉE RECHERCHE un 4 ou 5 pièces ou plus à acheter en co-propriété dans vieil immeuble à appartements, quartier Outremont. 845-7750 15-9-80

SOCIÉTÉ-LOISIRS

ÊTRE DEUX...
Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux
Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliant gratuit.
282-0058
ouvert de 1 P.M. à 9 P.M.
lundi au vendredi
RENDEZ-VOUS
1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal (Métro Peel) J.N.O.

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevues sur rendez-vous. Marthe Gaudette, 822 est, Sherbrooke, suite 5, Montréal H2L 1K4. 2h à 7h. 524-3852. J.N.O.

TERRES/TERRAINS

NON ZONÉ AGRICOLE Mont-Orford, vue panoramique; coucher de soleil, ruisseaux, piscines, lacs, près ski. $0.12 à $0.20 le p.c. Spéciaux 5 acres $12,000, 10 acres $20,000. Conditions faciles. Frais virés: 1-514-297-3163 J.N.O.

À NOMININGUE: Magnifique domaine boisé 256 p. bord grand lac Nomininguе. 700 p. profondeur, 143,000 p.c., vue splendide, électricité, téléphone, idéal prévision retraite. Site exceptionnel, moins 10c le pied carré. $13,900. Comptant: $1,900. 621-6223. 15-9-80

AU GRAND GRAND LAC NOMININGUE, occasion unique, lots exclusifs, bord de l'eau 200 pieds et plus de façade, certains au dessus de 125,000 p.c., plage, sable. 363-8291. 15-9-80

LAC QUENOUILLE, beau terrain en pente 80,000 pi.c. au bord de l'eau, électricité 25c pi.c. après 16 h. 737-7476. 15-9-80

Scott Sanderson vainc les Pirates 1-0 devant 56,992 spectateurs

Les Expos perdent leurs complexes contre Pittsburgh

Finis les complexes et les défaites. Les Expos ont joué un match remarquable contre les Pirates de Pittsburgh, hier soir, et ils l'ont emporté 1-0 grâce à un Scott Sanderson en grande forme et une défensive alerte devant 56,992 personnes, la plus forte assistance de l'année au Stade olympique lors du premier d'une série de trois matchs au cours du week-end.

«Oublions le passé, pensons au futur, a tranché Sanderson, auteur d'une performance de cinq coups sûrs et aucun but sur balles en neuf manches. C'est le début d'un temps nouveau, on a maintenant remporté deux victoires d'affilée contre les Pirates et la saison n'est pas encore terminée...»

Depuis le match des étoiles de l'an dernier, les Expos avaient subi 18 défaites en 23 parties face aux Pirates avant le match d'hier. De plus, ils n'avaient pas remporté le premier match d'une série lors des 10 derniers affrontements entre les deux clubs, depuis leur victoire en début de saison 1979 à Pittsburgh.

Sanderson (15-8) a été impeccable. Il n'a effectué que 139 lancers, et aucun but sur balles même s'il a dû diriger 29 tirs au marbre contre Moreno, Foli et Parker dans la même manche. Et Sanderson s'est fort bien tiré d'impasse



Richard Milo

en neuvième, obligeant John Milner à frapper un long ballon à Rowland Office, hors ligne, pour mettre fin au match après des simples de Dave Parker et Bill Madlock, et un superbe catch d'Andre Dawson contre Tim Foli, en début de manche. Dawson a foncé vers la balle, puis tendu le gant à quelques pouces du sol pour capter le coup en flèche de Foli et ainsi sauver un point, puisque Parker, et ensuite Madlock après retraits, ont obenu des simples.

«J'ai fait confiance à Sanderson face à Palmer, a dit Dick Williams, parce qu'il n'était pas fatigué, et qu'au fond, la venue de Woodie Fryman n'aurait rien solutionner puisque Tanner (Chuck) dispose de Lee Lacy comme frappeur suppléant, dans l'abri.»

Larry Parrish a produit l'unique point du match contre le perdant Rick Rhoden (5-5), en deuxième, grâce à un solide simple au champ centre après une autre petite visite de Williams au monticule!

«Rhoden lance avec du papier à sabler dans ses poches, a-t-il dit. J'ai demandé à l'arbitre du marbre Dick Stello de prendre les mesures qui s'imposent, mais il ne peut le faire puisqu'un règlement lui interdit de fouiller un joueur...

Quoiqu'il en soit, la tactique a porté fruit, puisque Parrish a déjoué Rhoden après que Gary Carter eut obtenu un but sur balles et que Warren Cromartie, qui jouait au champ gauche, hier, eut frappé le premier simple des Expos. Cromartie a remplacé Ron LeFlore, blessé, tandis que Willie Montanez a joué au poste de Cromartie, au premier but. Montanez, auteur d'un simple en sixième, frappera encore au quatrième rang du rôle, demain, si Tanner utilise Don Robinson, un lanceur droitier.

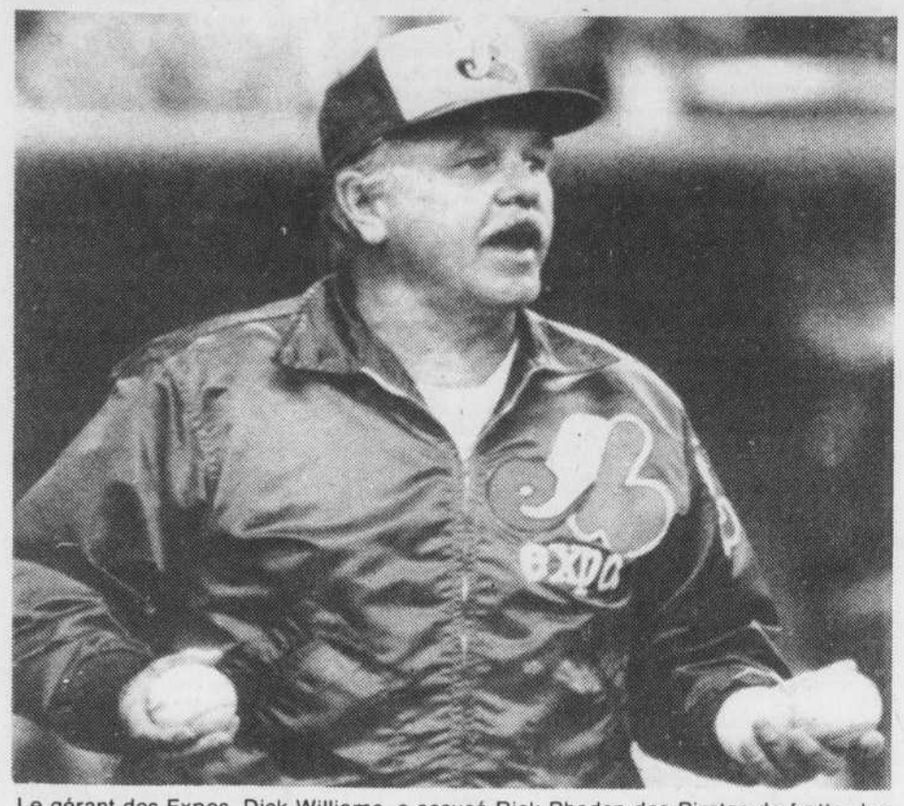
Le simple de Montanez aurait rapporté des dividendes si Omar Moreno n'avait pas réussi un catch à la Andre Dawson à la suite d'un coup en flèche de Cromartie, avec Montanez au deuxième but et Carter au premier but, grâce à un simple. Moreno a été accueilli tel un héros par Tenner, le même Tanner qui a imité Williams en demandant à l'arbitre Stello de fouiller Sanderson, en troisième, avec Moreno au troisième, deux retraits, et le redoutable Dave Parker sur le point de mettre les pieds dans le rectangle du frappeur.

En l'emportant, les Expos ont porté leur fiche à quatre victoires et 10 défaites contre les Pirates, en 1980, ils ont remporté le dernier match de la série de quatre matchs contre les Pirates, le 17 août à Pittsburgh, après trois défaites convaincantes de 7-3, 5-0 et 5-1. Bill Gullickson a alors sauvé les meubles en l'emportant 4-2.

À la suite de cette victoire, les Expos ont augmenté à deux parties complètes leur avance sur les Phillies de Philadelphie qui ont perdu un double hier contre les Cards de St-Louis. Ils détiennent maintenant une priorité de quatre parties et demie sur les Pirates, contre lesquels ils doivent joueur deux autres matchs à domicile, aujourd'hui et demain, avant de leur rendre visite à Pittsburgh les 22 et 23 septembre.

Et ils ont accompli l'exploit de battre les Pirates sans les services de Ron LeFlore et Ellis Valentine, qui est toujours ennuyé par une blessure à la hanche. Pour la bonne raison qu'il n'est pas nécessaire de marquer beaucoup de points lorsque les lanceurs et joueurs défensifs conjuguent leurs efforts comme hier. Les Expos ont réussi cinq blanchissages à leurs huit derniers matchs, dont deux par Sanderson qui a également blanchi les Giants de San Francisco avec Bill Lee à son dernier départ, le 6 septembre. Face aux Pirates, Sanderson présentait une fiche de 0-2, ayant alloué cinq points par match.

ÉCHOS... Ron LeFlore s'est blessé au poignet gauche, jeudi, en tentant de capter un ballon hors ligne contre les Cubs de Chicago. Une blessure mineure, rien de sérieux. Il jouera peut-être dimanche, a indiqué Williams... Willie Stargell a accompagné les Pirates à Montréal, même s'il ne jouera pas au cours des deux prochaines semaines, en raison d'une blessure au genou gauche qui ne guérit pas... Les meilleures moyennes des Pirates: Lee Lacy, .349 en 255 présences, Mike Easler, .320 en 331 présences, et Dave Parker, .306 en 458 présences... A noter que les deux séries finales commenceront à Montréal. Les billets sont vendus en blocs de six parties, au coût de $96... Deuxième match, cet après-midi, alors que Steve Rogers (14-10) sera opposé à Don Robinson (5-8).



Le gérant des Expos, Dick Williams, a accusé Rick Rhoden des Pirates de frotter les balles avec du papier à sabler, et il a gardé des pièces à conviction comme preuve. L'arbitre, cependant, n'a rien voulu entendre. (Photolaser CP)

BASEBALL

Les frappeurs

	pg	cs	cc	pp	moy.
Bernazard	177	38	5	16	.215
Briggs	0	0	0	0	.000
Carter	472	121	24	82	.256
Cromartie	523	157	14	66	.300
Dawson	491	147	14	76	.299
Hutton	50	10	0	5	.200
LeFlore	521	134	4	38	.257
Macha	103	31	1	8	.301
Manuel	0	0	0	0	.000
Mills	61	16	0	8	.262
Montanez	10	1	0	0	.100
Office	230	65	6	27	.283
Parrish	378	98	13	58	.259
Pate	29	8	0	5	.276
Raines	16	1	0	0	.063
Ramos	29	3	0	2	.103
Scott	487	114	0	38	.234
Speier	320	75	1	28	.234
Tamargo	46	11	0	8	.239
Valentine	298	94	13	65	.315
Wallach	4	1	1	1	.250
White	133	33	4	10	.248

Les lanceurs

	g-p	vs	ml	rab	mpm
Bahnsen	7-5	2	80.2	41	3.22
D'Acquisto	0-2	3	16.2	13	2.65
Dues	0-1	0	9.1	2	8.68
Fryman	6-4	16	72.1	52	2.13
Gullickson	8-4	0	115.0	99	3.21
Lea	5-5	0	91.2	49	3.42
Lee	3-6	0	102.1	31	5.47
Norman	4-4	4	94.2	51	4.07
Palmer	6-4	0	102.2	57	3.15
Ratzer	0-0	0	0.0	0	0.00
Rogers	14-10	0	242.0	135	2.90
Sanderson	15-8	0	185.1	108	2.96
Sosa	8-5	9	84.1	52	3.11

Assistance — 1,880,798

Ligue Nationale

Jeudi

Montréal 6, Chicago 5
Philadelphie 5, New York 1
Pittsburgh 2, St-Louis 1

Hier

Montréal 1, Pittsburgh 0
St-Louis 7-5, Philadelphie 4-0
Atlanta 6, San Diego 2
Los Angeles 5, Cincinnati 2
Houston 5, San Francisco 3
Chicago à New York

Aujourd'hui

Pittsburgh, Robinson (5-8) à Montréal, Rogers (14-10), 14 h 15
Chicago, McGlothen (10-11) à New York, Lynch (0-0), 14 h 05
St-Louis, Forsch (11-8) à Philadelphie, Carlton (20-8), 19 h 05
San Diego, Wise (6-6) à Atlanta, Matula (9-12), 19 h 35
Los Angeles, Welch (12-9) à Cincinnati, Moskau (9-6), 19 h
San Francisco, Blue (13-9) à Houston, Ruhle (9-3), 20 h 35

Ligue Américaine

Jeudi

Baltimore 6, Toronto 1
New York 8, Boston 5
Kansas City 7, Californie 2
Milwaukee au Minnesota, remis

Hier

Toronto 7, Baltimore 5
New York 4, Boston 2
Detroit 6, Cleveland 3
Chicago 5, Minnesota 3
Kansas City à Oakland
Texas à Californie
Milwaukee à Seattle

Aujourd'hui

Baltimore, McGregor (17-7) à Toronto, Steib (12-11), 13 h 30
Detroit, Wilcox (13-10) à Cleveland, Garland (6-8), 14 h 05
New York, John (20-7) à Boston, Torrez (9-13), 14 h 20
Kansas City, Gura (18-6) à Oakland, McCatty (8-13), 16 h 30
Minnesota, Jackson (9-8) à Chicago, Trout (8-13), 20 h 30
Texas, Butcher (1-0) en Californie, Martinez (5-6), 22 h
Milwaukee, McClure (2-7) à Seattle, Parrott (1-13), 22 h 35

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
MONTREAL	78	63	.553	—
PHILADELPHIE	76	65	.539	2
PITTSBURGH	74	68	.521	4½
ST-LOUIS	64	77	.454	14
NEW YORK	59	81	.421	18½
CHICAGO	54	85	.388	23

Section Ouest

HOUSTON	80	60	.571	—
LOS ANGELES	80	60	.571	—
CINCINNATI	77	64	.546	3½
ATLANTA	72	68	.514	8
SAN FRANCISCO	67	73	.479	13½
SAN DIEGO	62	79	.440	18

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
NEW YORK	89	52	.631	—
BALTIMORE	85	56	.603	4
BOSTON	75	63	.543	12½
MILWAUKEE	74	67	.525	15
DETROIT	72	68	.514	16½
CLEVELAND	71	68	.511	17
TORONTO	60	81	.426	29

Section Ouest

KANSAS CITY	88	53	.624	—
OAKLAND	70	71	.496	18
TEXAS	69	70	.496	18
MINNESOTA	61	80	.433	27
CHICAGO	60	79	.432	27
CALIFORNIE	55	84	.396	32
SEATTLE	51	88	.367	36

PIRATES (0)

	ab	p	cs	pp
OMoren, cc	4	0	1	0
Foli, ac	3	0	0	0
Parker, cd	4	0	1	0
Easler, cg	4	0	1	0
Madlck, 3b	4	0	1	0
Milner, lb	4	0	0	0
Ott, r	3	0	1	0
Garner, 2b	3	0	0	0
Rhoden, l	2	0	0	0
Carbo, fs	1	0	0	0
Romo, l	0	0	0	0
Total	32	0	5	0

EXPOS (1)

	ab	p	cs	pp
RScott, 2b	4	0	0	0
Office, cd	4	0	0	0
Dawson, cc	4	0	1	0
Montnz, 1b	3	0	1	0
Carter, r	1	1	1	0
Cromart, cg	3	0	1	0
Parrish, 3b	3	0	1	1
Speier, ac	3	0	0	0
Sandasn, l	3	0	0	0
Total	28	1	5	1

Pittsburgh	000	000	000 — 0
Montréal	010	000	00x — 1

DJ—Pittsburgh 1. LSB—Pittsburgh 6, Montréal 5. 2B-Dawson, Easler. 3B—OMoreno. T—2:42. A—56,992.

Pittsburgh	ml	cs	p	pm	bb	rb
Rhoden p, 5-5	7	5	1	1	2	5
Romo	1	0	0	0	0	1
Montréal						
Sandrsn g, 15-8	9	5	0	0	1	4

Les Cards jouent un très vilain tour aux Phillies

PHILADELPHIE (AP) — Un simple de Tony Scott avec les coussins tous occupés à la 11e manche a permis aux Cards de St-Louis de vaincre les Phillies de Philadelphie 5-0 et de balayer les honneurs d'un programme double. Les Cards ont remporté le premier match 7-4.

Dans le second match, le lanceur recrue Al Olmsted des Cards et le vétéran Nino Espinosa des Phillies se sont livré un très beau duel durant sept manches, accordant chacun quatre coups sûrs.

Leon (Bull) Durham a réussi un grand chelem en cinquième manche et il a permis aux Cardinals de vaincre les Phillies dans la première partie.

Les Cards avaient pris une avance de 3-0 en cinquième contre le partant Bob Walk. Ken Oberkfell a ouvert la cinquième avec un simple. Ensuite, Keith Hernandez et Ted Simmons ont obtenu des buts sur balles consécutifs. Le lanceur de relève Warren Brusstar s'est amené au monticule à la place de Walk et c'est lui qui a permis à Durham de claquer son premier grand chelem de sa carrière dans les majeurs.

Fort d'une avance de 7-0, les Cards ont vu les Phillies effectuer un ralliement contre le partant et gagnant Pete Vuckovich, 11-9 en sixième manche.

Bake McBride a compté sur un sacrifice de Greg Luzinski. Keith Moreland a suivi avec un simple qui a envoyé Mike Schmidt au troisième et Garry Maddox a permis à Schmidt de croiser le marbre sur un simple au champ intérieur.

Le frappeur de relève Greg Gross a obtenu un simple en septième manche et il a compté sur le double de Pete Rose. Rose a porté le pointage 7-4 en croisant le marbre sur le simple de Schmidt.

Rose en était à sa 2,807e partie en carrière dans les majeures hier soir et il a égalé la marque de Frank Robinson. Il est maintenant installé au neuvième rang sur la liste des joueurs ayant disputé le plus grand nombre de matches dans les majeures.

Avec son double, il a aussi porté sa marque en carrière à 650, égalant ainsi le record de Napoléon Lajoie. Chez les doubleurs, il vient maintenant au cinquième rang.

À Cincinnati, Don Sutton et Steve Howe ont conjugué leurs efforts en lançant un match de quatre coups sûrs seulement. Jay Johnstone a frappé un double bon pour deux points, et les Dodgers de Los Angeles ont défait les Reds 5-2.

Sutton, 11-4, a bien espacé trois coups sûrs pendant sept manches pendant que Howe y allait de sa seizième partie sauvegardée de 1980, un nouveau record chez les Dodgers pour une recrue.

Par contre, les Dodgers ont vu leur joueur d'arrêt-court Bill Russell quitter le match à la troisième reprise, souffrant d'une fracture à l'index de la main droite après avoir été atteint par un lancer.

À Houston, Alan Ashby, avec un triple, et Craig Reynolds, avec un simple, ont amorcé un ralliement de trois points à la cinquième manche, et les Astros ont remporté une victoire de 5-3 sur les Giants de San Francisco.

La victoire a permis aux Astros de demeurer sur un pied d'égalité avec les Dodgers de Los Angeles au sommet de la division ouest de la Ligue nationale.

Le partant Joe Niekro (16-11) a alloué trois points et permis 12 coups sûrs en 7 manches et un tiers avant d'être relevé par Dave Smith qui a protégé sa septième victoire.

Tournoi de Golf du Cercle de la Place d'Armes

C'est au Club de golf de la Vallée du Richelieu que 156 golfeurs participeront au 2e tournoi de golf du Cercle, lundi, le 15 septembre, sous la présidence d'honneur de M. Yves Milette.

Voici l'horaire des départs

9h — Raoul Trudeau, Georges Marchand, Guy Madore, Maurice De Palma.
9h07 — Pierre Boisclair, Réal Raymond, Éric Mills, Michel Hamilton.
9h14 — Noël Baril, Invité, Invité, Invité.
9h21 — Pierre Jean, Marcel Desrochers, René Dubord, Gilles Chevalier.
9h28 — Guy Pépin, Jean Racette, René Roy.
9h35 — J.M. Surprenant, Claude Gagnon, René Turcotte, René Raymond.
9h42 — Lorne Lapointe, Invité, Roland Guay, Invité.
9h49 — Ken Lefrançois, Invité, Invité, Invité.
9h56 — Paul Roy, Léo Gagnon, Daniel Bergeron, Gérard Dalfond.
10h04 — Yves Leduc, Jean-Claude Clavel, Jean-Claude Fortier, Gérald Cormier.
10h11 — Ulric Ouimet, Raymond Delage, Jean Lamontagne, Robert Rivest.
10h18 — Robert René De Cotret, Frank Roberts, Max Drouin, René Lemyre.
10h25 — Claude Lorange, Claude St-Onge, Jacques Deschênes, Gilles L'Abbé.
10h32 — Jean-Claude Lebel, Raymond Cyr, Charles Marquis, Louis-Charles Routhier.
10h39 — Alain P. Labonté, Jean Pétoquin, Luc Beauregard, Gilles Tremblay.
10h46 — Yvon Marcoux, Marcel Payette, Pierre Lortie, Jean-Paul Cadieux.
10h53 — Raymond Bussières, Aimé Laplante, Roland R. Pouliot, Germain Lemyre.
11h — Jean-Marc Legendre, Denis Bellefeuille, J.C. Nadeau, Ben Cantin.
11h07 — Yvan Bastien, Claude Maillet, André Dumouchel, Lucien Landreville.
11h14 — Yves Milette, Guy Beaulac, Yvon Normandin, Gilles Mercure.
11h21 — Claude Fauré, Invité, Invité, Invité.
11h28 — Lucien Bergeron, Invité, Invité, Invité.
11h35 — Douglas Short, Kenneth Monks, Frank B. Peterson, William J. Brown.
11h42 — Paul Goyer, Invité, Rosario Armand, Guy St-Laurent.
11h49 — Gilles Boyer, Robert Trépanier, Paul Dolan, Gilles Charpentier.
11h56 — Robert Chauvin, Invité, Invité, Invité.
12h03 — Bernard Verronneau, Invité, Invité, Invité.
12h10 — Roch Bédard, E. Villemaire, R. Plante, Y. Messier.
12h17 — André Godon, Lionel Laprade, Y. Desjardins, M. Phaneuf.
12h24 — Jean-Pierre Roy, Fred Farley, Invité, Invité.
12h31 — Léo Demers, Invité, Guy Archambault, Ross O'Farrell.
12h38 — Serge Desormiers, Bertrand St-Germain, Bob Guinard, Oscar Boivin.
12h45 — Jean-Paul Roy, Raymond Roberge, Michel Laroche, Claude Rodrigue.
12h52 — Raymond Rivet, Paul Vaillancourt, Roger Marcotte, Invité.
12h59 — Lionel Collin, André Drouin, Jean-Marie Brassard, Jean Benoit.
13h05 — Jacques O. Nadeau, Jean Monty, Roland Lefebvre, Paul Pommier.
13h13 — André Guérard, Jacques Doiron, André Harel.
13h20 — Robert Panet-Raymond, Pierre Girard, André Aubin, Claude Dion.
13h27 — Léo Parent, Gilles Parent, Alban Asselin, Roger Lapointe.
13h34 — Luc DuSault, Jean Guay, Pierre Plante, Yves Simard.
13h41 — André Mailloux, François Traversy, Bertrand St-Arneaud, A. St-Amand.

Publicité



Crenshaw prend les devants

PINEHURST, Caroline du Nord (AP) — Ben Crenshaw, qui a terminé second à sept reprises cette saison, a ramené une carte de 66, cinq sous la normale, et il a pris hier une avance de deux coups à mi-chemin du tournoi Hall of Fame doté d'une bourse de $250,000.

«Il est toujours très satisfaisant de jouer le parcours numéro deux de Pinehurst sans commettre de bogey», a commenté Crenshaw, qui accuse un total de 135 après 36 trous, soit sept coups sous la normale.

«Je suis heureux de cette priorité de deux coups, mais je suis surtout satisfait de la façon dont j'ai joué,» a-t-il ajouté.

Crenshaw, l'un des meilleurs joueurs au circuit de la PGA, n'a raté que deux verts en coups règlementaires et jamais il n'a été en danger de commettre un bogey.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

INVESTISSEZ AVEC MESURE: ANNONCEZ DANS LE DEVOIR

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
210 St-Jacques
Suite 300 845-4194

samson, Bélair & associés
Comptables agréés
QUÉBEC MONTRÉAL OTTAWA TORONTO CALGARY VANCOUVER
RIMOUSKI TROIS-RIVIÈRES SHERBROOKE SAINT-HYACINTHE KITCHENER
SEPT-ILES MATANE COATICOOK FORT LAUDERDALE (U.S.A.)

Renault domine les essais à Imola

Pironi fera équipe avec Villeneuve chez Ferrari

IMOLA (AFP) — Le Grand Prix d'Italie de formule 1 sera disputé demain sur le circuit d'Imola, près de Bologne, et à trois courses de la fin du championnat du monde des conducteurs, le duel entre l'Australien Alan Jones, leader du classement, et le Brésilien Nelson Piquet, deuxième à deux points, s'annonce comme un des clous du spectacle, pour lequel sont attendus plus de 100,000 Italiens. L'autre pôle d'attraction de la course étant en effet constitué par la performance attendue des Renault à double turbo de Jean-Pierre Jabouille et René Arnoux.

Alors que le parc des concurrents est agité de discussions au sujet des transferts, notamment par le passage de Didier Pironi (Ligier) chez Ferrari, la régie Renault, en annonçant la reconduction des contrats avec ses deux pilotes, a pu se consacrer uniquement au Grand Prix d'Italie. Et, dès le début des essais chronométrés, hier, Jean-Pierre Jabouille, le vainqueur de Zeltweg à la mi-août, s'est mis en piste le premier, a trouvé pendant plusieurs tours un tracé parfaitement dégagé et a pu signer un meilleur temps (1:34.339) que personne, sauf René Arnoux (deuxième temps en 1: 34. 759) n'a pu approcher.

Pour Jean-Pierre Jabouille et René Arnoux, c'était une excellente opération, le moyen de continuer les essais tranquillement, de peaufiner les réglages, et surtout d'espérer partir dimanche en pôle position, situation particulièrement importante à Imola si l'on se réfère aux réflexions de Jabouille: «C'est un circuit où il est pratiquement impossible de doubler. Le long virage à gauche et celui à droite qui précèdent l'épingle se prennent à fond et rendent très problématiques les dépassements. C'est un circuit qui demande un pilotage plus fin que celui de Monza et qui posera des problèmes dimanche».

Parmi ceux-ci, et dont il faudra tenir compte le jour de la course, celui de l'usure des freins. C'est Gilles Villeneuve qui fait remarquer: «C'est un circuit de freinage et, avec les pleins d'essence au départ, certaines voitures trop lourdes s'économisent si elles veulent aller jusqu'au bout».

Et Alan Jones à la lutte et de peu devant Piquet (1: 35.177) contre 1: 35.414) en sait quelque chose, lui qui, après avoir cassé deux moteurs dans la matinée, a été contraint à de nombreux arrêts au cours des essais chronométrés l'après-midi pour faire régler des freins arrière qui dégageaient une épaisse fumée.

De ces premiers essais — et l'enseignement se retrouvera vraisemblablement en course dimanche — il faut également retenir la bonne performance des voitures italiennes. Ainsi retrouve-t-on Bruno Giacomelli et son Alfa Roméo en troisième position (1: 35.082) et la Ferrari (sans le turbo) de Gilles Villeneuve avec un septième temps (1: 36. 350), auquel il n'était plus habitué depuis longtemps.

À noter d'ailleurs qu'après cette première séance d'essais, Villeneuve et Pironi, équipiers la saison prochaine, ne sont séparés que par neuf centièmes de seconde.

FOOTBALL

Ligue Canadienne

Aujourd'hui
Montréal à Hamilton
Edmonton à C.-Britannique

Dimanche
Winnipeg à Ottawa
Toronto en Saskatchewan

Ligue Nationale

Jeudi
Tampa Bay 10, Los Angeles 9

Dimanche
Atlanta en N.-Angleterre
Detroit à Green Bay
N.-Orléans à Chicago
Jets NY à Buffalo
Philadelphie au Minnesota
Washington à Giants NY
Pittsburgh à Baltimore
Seattle à Kansas City
Cincinnati à Miami
Dallas à Denver
Oakland à San Diego
St-Louis à San Francisco

Lundi
Houston à Cleveland

LIGUE CANADIENNE

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Section Est							
OTTAWA	9	5	4	0	193	202	10
HAMILTON	9	4	4	1	175	184	9
MONTRÉAL	9	4	5	0	166	192	8
TORONTO	9	3	6	0	150	200	6
Section Ouest							
EDMONTON	9	8	1	0	294	137	16
C.-BRITANNIQUE	8	5	2	1	186	154	11
WINNIPEG	9	5	4	0	208	217	10
CALGARY	9	4	5	0	212	214	8
SASKATCHEWAN	9	1	8	0	170	254	2

LIGUE NATIONALE
Conférence Américaine

	pj	g	p	n	pp	pc	moy.
Section Est							
BUFFALO	1	1	0	0	17	7	1.000
N.-ANGLETERRE	1	1	0	0	34	17	1.000
BALTIMORE	1	1	0	0	17	14	1.000
NY JETS	1	0	1	0	14	17	.000
MIAMI	1	0	1	0	7	17	.000
Section Centrale							
PITTSBURGH	1	1	0	0	31	17	1.000
CINCINNATI	1	0	1	0	12	17	.000
CLEVELAND	1	0	1	0	17	34	.000
HOUSTON	1	0	1	0	17	31	.000
Section Ouest							
SAN DIEGO	1	1	0	0	34	13	1.000
OAKLAND	1	1	0	0	27	6	1.000
DENVER	1	0	1	0	6	27	.000
KANSAS CITY	1	0	1	0	6	27	.000
SEATTLE	1	0	1	0	13	34	.000
Conférence Nationale							
Section Est							
NY GIANTS	1	1	0	0	41	35	1.000
PHILADELPHIE	1	1	0	0	27	6	1.000
DALLAS	1	1	0	0	17	3	1.000
ST. LOUIS	1	0	1	0	35	41	.000
WASHINGTON	1	0	1	0	3	17	.000
Section Centrale							
TAMPA BAY	2	2	0	0	27	21	1.000
DETROIT	1	1	0	0	41	20	1.000
GREEN BAY	1	1	0	0	12	6	1.000
MINNESOTA	1	1	0	0	24	23	1.000
CHICAGO	1	0	1	0	6	12	.000
Section Ouest							
SAN FRANCISCO	1	1	0	0	26	23	1.000
N.-ORLÉANS	1	0	1	0	23	26	.000
ATLANTA	1	0	1	0	23	24	.000
LOS ANGELES	2	0	2	0	29	51	.000

Hamilton contre les Alouettes

(D'après CP) — Les Alouettes de Montréal affrontent ce soir les Tiger-Cats de Hamilton, qu seront dirigés par le vétéran quart-arrière Bruce Lemmerman. Acquis par les Tiger-Cats des Eskimos d'Edmonton avant le début de la saison, Lemmerman revient au jeu après avoir manqué quelques matchs en raison de blessures. Son retour a signifié par ailleurs le congédiement du quart Charlie Weatherbie qui, de l'avis du directeur général Ralph Sazio, ne possède pas un bras suffisamment fort.

Les Alouettes, pour leur part, seront de nouveau dirigés par Gerry Dattilio, qui a fait une très forte impression dans la victoire de la formation montréalaise face aux Argonauts de Toronto la semaine dernière. Dattilio pourra compter sur une formation en santé. Le demi David Green est d'ailleurs complètement rétabli d'une blessure au genou et sa performance contre les Argos a rappelé ses succès de l'an dernier alors qu'il a dominé la section Est avec des gains au sol de 1,681 verges. Green, qui a menacé la direction de prendre une année sabbatique plus tôt cette saison en raison d'un différend d'ordre monétaire, serait maintenant disposé à négocier un contrat de plusieurs années afin de demeurer à Montréal.

JOUER À TOUT



Le module Longueuil du programme Kino Québec poursuit encore cette année son programme d'évaluation de la condition physique. Un premier volet s'adresse à ceux qui désirent obtenir une évaluation scientifique de leur condition physique (endurance, pourcentage de graisse, etc.) avant de commencer un programme d'entraînement. Il convient de prendre rendez-vous une semaine à l'avance avec Mme Rita Côté-Fréchette au service de l'Éducation des adultes du collège Édouard-Montpetit, au 679-2630, poste 146. Le coût est de $25. Un second service d'évaluation est offert uniquement aux compagnies, associations reconnues ou institutions regroupant au moins 20 personnes. Pour informations, M. Michel Major, au 679-2630, poste 118.

■ *Les 14 km du Mont-Tremblant*

La troisième édition des «14 km du Mont-Tremblant'' sera disputée le samedi 13 septembre à compter de 16 heures. Selon les organisateurs de l'épreuve, le parcours de cette compétition «est l'un des plus panoramiques de la province et comprend approximativement 40% de plat et 30% de montées et de descentes respectivement». Les intéressés peuvent s'inscrire le jour de l'épreuve à l'hôtel Villa Bellevue entre 13 h 30 et 15 h 30. Les frais d'inscription sont de $6.00

■ *Stage de ringuette*

La Fédération de ringuette du Québec offre un stage de formation pour entraîneur niveau 1 et d'arbitre niveau D à l'aréna de Montréal-Nord aujourd'hui et dimanche de 8 h 30 à 17 h. Le stage est offert à toutes les associations membres de la fédération, ainsi qu'à tous les organismes qui pratiquent déjà la ringuette ou qui ont l intention d'y jouer. Les jeunes filles et femmes désireuses de jouer cette années peuvent s'inscrire à l'Association Ringuette Beaconsfield-Kirkland, aujourd'hui de 9 h à 17 h. Pour informations, Mme Janine Primeau au 695-6909.

■ *Chasse à la ferme*

La Fédération des agricotours du Québec offre aux chasseurs l'occasion de se trouver un gîte pour la saison de chasse sur des fermes d'hébergement. Dans certains cas même, l'agriculteur sert également de guide. Une brochure, publiée par la fédération, indique le type de gibier qu'il est possible de chasser à la ferme et dans les environs. Pour informations, communiquer au 288-8090.

■ *Des randonnées urbaines*

Sentiers Québec organise, les samedis 20 et 27 septembre, deux randonnées culturelles et historiques dans la ville de Montréal. Le 20, la randonnée s'effectuera entre le parc Lafontaine et le Mont-Royal. Départ en face de la bibliothèque municipale, rue Sherbrooke, à 14 h. Une semaine plus tard, la randonnée se fera dans le vieux Westmount à compter de 14 h et le départ aura lieu au coin de Côte-des-Neiges et Belvédère Road. Dans les deux cas des animateurs seront présents et chaque participant, à qui il est demandé d'apporter un goûter, disposera d'un exemplaire du parcours de la journée. Informations: 374-4700 (postes 450 ou 449).

■ *Techniques du ballon sur glace*

Tel est le titre d'un livre qui vient de paraître chez Décarie. Il traite des différents aspects de ce sport (les déplacements, la prise du balai, le contrôle du ballon, les passes, la réception de passes, les lancers et la mise en échec). Les auteurs sont trois diplômés en éducation physique, Yves Brazeau, Jean-Claude Drapeau et Edgar Malépart.

LE CHAMPIONNAT DE LA LIGUE NATIONALE ET LA SÉRIE MONDIALE AU STADE OLYMPIQUE

Achetez vos billets dès maintenant

expos

Premiers arrivés premiers servis*

1 Combien de matches seront disputés au Stade Olympique?

Un maximum de 6 parties, 2 au championnat et 4 en série mondiale.

2 Combien de billets peut-on acheter?

Vous ne pouvez acheter moins de 6 billets (un par partie) et plus de 24 billets (4 par partie).

Les billets sont vendus en série de 6.

3 Quel est le prix de ces séries de billets?

Chaque série de billets se vend $96

2 parties de championnat à $12 la partie	$24
4 parties de série mondiale à $18 la partie	$72
Sous-total	$96
Ajouter la somme de $3 pour frais de manutention à la commande de 1, 2, 3 ou 4 séries.	$ 3
Total	$99

4 Comment acheter les séries de billets?

Remplir le bon de commande ci-dessous, en incluant un chèque visé, un mandat bancaire, ou un mandat poste.

Joindre à votre envoi une enveloppe grandeur 4" x 9½" (format d'affaires), y inscrire vos nom et adresse.

*La priorité sera accordée aux premières demandes mises à la poste, l'heure et la date d'oblitération en faisant foi. Mise en vente à compter du 13 septembre jusqu'à épuisement des billets.

5 Que se passe-t-il si le championnat et la série mondiale se jouent en moins de 6 parties au Stade Olympique?

Les billets des matches non-joués vous seront remboursés. (Tel qu'indiqué à l'endos des billets.)

6 Offre spéciale ou remboursement?

Si les Expos ne devaient pas jouer les parties de championnat ou les séries mondiales, profitez d'une offre spéciale et consacrez cet argent à l'achat de billets pour la saison 1981 ou demandez-en le remboursement.

Prière de m'envoyer:

Inscrire le montant à payer et faire le total.

Une série de 6 parties	$ 96.00	$
Deux séries de 6 parties	$192.00	$
Trois séries de 6 parties	$288.00	$
Quatre séries de 6 parties	$384.00	$
Frais de manutention	$ 3.00	$ 3.00
Montant total		$

Postez le tout à:
Le Club de Baseball Montréal Limitée
C.P. 6980, Station A
Montréal, Qué. H3C 2L4

S.V.P. écrire en lettres moulées

Nom

Adresse

Ville

Province Code Postal

Téléphone

(à l'usage du bureau seulement)

LE DEVOIR

OFFREZ-VOUS
LE DEVOIR
CHAQUE MATIN

RENSEIGNEMENTS
SERVICE DU TIRAGE

844-3361

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette | Directeur de l'information: Pierre Loignon | Trésorier: Bernard Larocque

Les dernières heures du sommet

ON ne connaît pas encore, à l'heure où ces lignes sont écrites, les conclusions de la conférence des premiers ministres qui est entrée vendredi dans la phase cruciale du huis clos. C'est aujourd'hui que l'on saura si les efforts déployés de part et d'autre ont produit quelques résultats. Dès maintenant, à la lumière des données connues et des hypothèses plausibles proposées par la presse, on peut toutefois s'interroger sur les voies qui s'offrent aux protagoniste: à quel prix M. Trudeau réussira-t-il à rapatrier la constitution avec l'accord des provinces? À quelles conditions le Québec peut-il envisager la possibilité d'y soucrire? Pour l'heure, une observation générale s'impose toujours: même si le gouvernement fédéral et les neuf autres provinces devaient proposer au Québec un marché séduisant pour obtenir son consentement au rapatriement, M. Lévesque ne pourrait que donner une réponse conditionnelle, sous réserve d'un examen approfondi en commission parlementaire de l'Assemblée nationale.

■

Il était souhaitable que le forum de cette semaine se déroulât publiquement, du moins en partie. Ainsi, les citoyens ont-ils pu suivre de près les discussions qui déterminent dans une bonne mesure le destin de ce pays; ils auront mieux perçu de la sorte les énormes difficultés d'une entreprise sans cesse recommencée depuis un demi-siècle; ils auront sans doute apprécié aussi la qualité remarquable et, par moments, l'émouvante gravité des débats. On ne sait sur quoi débouchera l'historique rencontre; mais on doit au moins souligner que les 11 premiers ministres auront été à la hauteur du défi. On notera aussi, avec quelques jours de recul, que l'incident de l'aide-mémoire secret dont une fuite a révélé le troublant contenu, s'il a momentanément perturbé la réunion, n'a cependant pas réussi à la compromettre. En d'autres mots, si elle devait échouer complètement, ce n'est pas à un document de fonctionnaires qu'il faudrait en imputer la cause.

Comme il fallait s'y attendre, les premiers ministres ont donc décidé hier de poursuivre plus discrètement les travaux. Chacun a exposé sa position à l'égard de chacun des 12 points de l'ordre du jour; la plupart ont exprimé leurs réactions aux points de vue des autres provinces; il ne restait plus qu'à rechercher des compromis. C'est à quoi M. Trudeau s'est employé hier soir et cette nuit.

Déjà, en fin de journée jeudi, un courant très net se dessinait parmi les représentants des provinces anglophones. Celles-ci, indiquait-on sur la foi des informations puisées aux meilleures sources par les trois journalistes du DEVOIR rendant compte de la conférence, semblaient parfaitement disposées à concourir au rapatriement si, sur divers points (qui varient suivant les provinces), le gouvernement fédéral se montrait plus souple, plus généreux, moins exigeant. La réforme envisagée à l'origine serait nettement moins ambitieuse, mais les premiers ministres provinciaux pourraient accepter qu'on ramène le document de l'AANB à Ottawa moyennant entente sur les modifications plus modestes.

Il est évident que ces premiers ministres y trouvent aussi leur intérêt, l'opinion publique dans ces provinces (et au Québec en partie) ne comprenant pas pourquoi les gouvernements feraient ainsi obstacle à la rupture d'un dernier lien colonial de nature symbolique avec Londres. Sur ce point, c'est M. Trudeau qui a gagné la bataille politique dans la population. En conséquence, si les provinces de l'Ouest et de l'Atlantique renforcent même légèrement leurs positions à la suite des tractations en cours, il est probable qu'elles donneront à M. Trudeau l'accord qu'il sollicite pour faire de l'adresse à Westminster un message collectif. Quelques premiers ministres, MM. Peckford de Terre-Neuve et Blakeney de la Saskatchewan en particulier, ont insisté à plusieurs reprises, il est vrai, sur l'importance du partage des pouvoirs, mais au total les provinces n'attachent pas à cette question le caractère vital qu'elle revêt pour le Québec.

C'est pourquoi il était permis de croire hier soir qu'un marché global serait réalisable entre M. Trudeau, d'une part, et neuf des dix provinces d'autre part, grâce auquel celles-ci seraient pourvues de pouvoirs légèrement accrus dans une constitution comportant naturellement une formule d'amendement, une charte plus modeste des droits et libertés et un préambule. Mais il est douteux que l'on s'entende sur les ressources au large des côtes, sur les pêches, sur le Sénat, sur l'Union économique. En revanche, des ententes, ou plutôt des aménagements nouveaux, sont tout à fait possibles dans l'état actuel des dossiers sur la propriété des ressources, sur les communications, sur le droit de la famille, sur le principe de la péréquation, sur une courte charte des droits, sur la Cour suprême (pourvu que l'Ouest fasse des concessions quant au nombre de juges), sur le préambule, la formule d'amendement et le rapatriement.

■

Le Québec, on le sait, a clairement posé ses conditions avant de consentir au rapatriement. Ce sont des conditions sur lesquelles, non seulement le gouvernement du PQ, mais aussi le Parti libéral, l'Union nationale et divers groupes publics ont fait l'unanimité: il faut que des gains notables aient été réalisés au préalable en matière de partage des compétences législatives qui est au coeur de la réforme consitutionnelle. Or, à cet égard, nous sommes encore loin du compte puisque la répartition des pouvoirs ne fait que partiellement l'objet de l'ordre du jour. Toutefois, au cours des échanges en commission parlementaire cet été, et dans les discours prononcés depuis par les chefs des diverses formations politiques du Québec, il est apparu que le Québec pourrait consentir au rapatriement si des progrès «substantiels et significatifs» étaient accomplis au cours de l'été et lors de la conférence. Or, selon les informations circulant hier soir à Ottawa, il serait reconnu dans le préambule, que le droit à l'autodétermination serait indirectement évoqué par une paraphrase sur «libre association» des «peuples» ou des «provinces» dans la fédération; que des pouvoirs nouveaux seraient cédés aux provinces dans le domaine des communications, et du droit de la famille, que la question de la Cour suprême serait résolue à la satisfaction du Québec. Au surplus, il se confirme que les droits linguistiques ne seront pas inscrits ou seront facultatifs dans la Charte revisée.

En somme, le Québec obtient là une partie de la reconnaissance qu'il recherche; mais il n'obtient pas encore l'assurance de se voir octroyer plus tard les pouvoirs sans lesquels cette reconnaissance serait plutôt théorique. S'il arrivait que M. Lévesque soit tenté d'accepter le marché, il serait impérieux que son accord soit conditionnel. Comme Robert Bourassa à Victoria, en 1971, il lui faudrait un délai de plusieurs jours.

Pour éviter de provoquer l'isolement du Québec, M. Trudeau et ses collègues des provinces anglophones tenteront peut-être de dorer la pilule pour gagner l'adhésion de M. Lévesque. À moins d'un miracle cette nuit, celui-ci ne peut répondre OUI avant de rentrer au Québec.

Michel Roy



L'écolier et la sécurité routière

Le Conseil scolaire de l'île de Montréal a publié le 25 août dernier un rapport qui n'a pas fait grand tapage, malheureusement, mais sur lequel il importe d'attirer l'attention du public et des autorités. Il s'agit d'un rapport d'analyse préparé par un comité des régisseurs du transport et qui s'intitule: L'écolier et la sécurité routière.

Profondément inquiet à la suite d'accidents d'autobus ayant fait des victimes parmi les écoliers, le conseil avait demandé aux régisseurs du transport scolaire dans l'île d'étudier la question de la sécurité dans ces véhicules et particulièrement l'opportunité d'avoir des moniteurs à bord pour aider les enfants à monter et descendre des véhicules.

Paradoxalement, le comité a découvert que si plusieurs écoliers avaient en effet perdu la vie en étant écrasés sous leur autobus scolaire, par contre, les enfants étaient généralement plus en sécurité à bord de ces véhicules que s'ils allaient à l'école à pied ou à bicyclette. Ils ont donc recommandé diverses mesures visant à protéger tous les enfants, spécialement les plus jeunes, et cela non seulement à l'heure des classes, mais en tout temps.

Il est vrai que les autobus scolaires, d'après des statistiques analysées en coopération avec le ministère des Transports, semblent plus impliqués dans des accidents que d'autres véhicules. Cela tient, d'après les indices étudiés, non pas d'abord à l'état des véhicules scolaires, encore qu'ils devraient faire l'objet d'inspections plus fréquentes, ni à une mauvaise qualité de conducteurs, même si le facteur humain joue un grand rôle dans ces accidents.

Deux facteurs se conjuguent pour mettre en danger la vie des jeunes écoliers: leur inexpérience et la conduite insouciante d'un bon nombre d'automobilistes. Ainsi, le taux de dépassement d'autobus scolaires (pourtant arrêtés tous feux allumés) paraît un scandale à lui seul, ainsi que le nombre très faible de condamnations judiciaires au Québec à cet égard. Il semble évident que la police devrait avoir, en tout temps mais surtout à l'automne, un programme de détection généralisé.

Certes, des moniteurs pourraient être utiles, mais les membres du comité ont estimé qu'il en coûterait trop cher pour accorder cette protection aux enfants et qu'un programme d'éducation serait à la fois plus économique et peut-être plus efficace aussi. Entre-temps, ils recommandent aux comités de parents de songer à des moniteurs bénévoles, surtout pour les tout jeunes et pour la période d'apprentissage au transport scolaire. On ne saurait trop appuyer cette recommandation.

Passant en revue la documentation disponible sur le sujet, les régisseurs du transport scolaire ont été quelque peu surpris de voir que plusieurs des recommandations formulées à la suite de l'enquête Jodoin tardaient à recevoir des suites au ministère des Transports, notamment en ce qui a trait à certains changements techniques dans les autobus scolaires. Une action vigoureuse et suivie de ce côté ne devrait pas attendre une prochaine tragédie routière.

Voilà un domaine pourtant où les parents ne doivent pas se fier uniquement aux pouvoirs publics. Il est vrai que deux des commissions scolaires de l'île ont trouvé, à l'expérience, que des autobus munis d'un panonceau de STOP escamotable connaissaient beaucoup moins d'infractions de la part des automobilistes. Ainsi sur une période d'un mois seulement, ces commissions ont vu passer ces infractions de 2,886 à 1,084, soit une diminution de plus de 62%. Il en coûterait donc bien peu à Québec pour réduire un grand risque. Mais le nombre des dépassements criminels reste si élevé que les comités de parents devraient s'en mêler et mettre au point des mesures de sécurité préventive.

Peut-être une quarantaine d'enfants pourraient ainsi être sauvés chaque année si ces nouvelles mesures de sécurité et d'éducation étaient mises en oeuvre. Ces seules vies humaines devraient déjà suffire à motiver le public et les autorités. Quand on pense en outre aux blessés, à ceux qui restent mutilés ou traumatisés, ainsi qu'à l'incroyable insécurité qui continue d'entourer les piétons, jeunes et moins jeunes, on devrait convenir assez facilement à la nécessité de faire de cette sécurité-là une priorité sociale élémentaire.

Jean-Claude LECLERC

RÉPLIQUE

Le sophisme de l'alternance à la CUM

par Jean Corbeil

Président de la Conférence de maires de banlieue.

Monsieur Leclerc, l'éditorial «Au tout de Montréal» que vous signiez le 3 septembre dernier appelle certains commentaires que je compléterai en vous soulignant les inexactitudes les plus évidentes.

Vous écrivez d'abord avec raison que le directeur Henri-Paul Vignola a réussi, depuis sa nomination initiale en septembre 1977, à «redonner dignité et confiance» au Service de police de la Communauté urbaine de Montréal. Vous admettez alors comme nous que le ministre de la Justice du Québec a eu raison de renouveler son mandat pour une durée de quatre ans, tout comme il a renouvelé pour trois ans le mandat de son représentant personnel au sein du Conseil de sécurité publique, Me André J. Bélanger. Vous convenez, comme les maires de banlieue l'ont fait unanimement, que ces deux personnes ont accompli un excellent travail depuis trois ans. Ils méritaient donc tous les deux la confiance qui leur a été témoignée.

Les maires de banlieue avaient très manifestement exprimé leur satisfaction pour le travail accompli par leurs trois représentants au Conseil de sécurité publique, les maires Descary, Ryan et le sous-signé en les renommant eux-aussi pour une nouvelle période de trois ans; cette décision a d'ailleurs été unanime.

Les principaux responsables de ce climat de dignité et de confiance dont vous parlez s'étant vu confirmés dans leur fonction, pouvaient donc espérer poursuivre leurs activités dans un climat harmonieux mais, contrairement aux administrateurs chevronnés et même aux gérants des équipes sportives, vous semblez croire qu'il était normal de briser une telle combinaison gagnante en nommant plutôt à la présidence du Conseil de sécurité un partisan avoué et acharné de l'abolition du Conseil. Vous êtes normalement trop astucieux pour croire à une soudaine «transformation» du président du Comité exécutif de la Ville de Montréal de démolisseur du Conseil de sécurité publique en un architecte de son rayonnement.

vous pousuivez cependant en admettant qu'une solution mitoyenne aurait pu être retenue par la nomination temporaire, à titre de président, du représentant du ministre de la Justice. Même cette situation anormale nous aurait paru moins provocante dans les circonstances que le fait de céder au chantage du président du Comité exécutif de la Ville de Montréal; mais vous délaissez très rapidement cette solution pour vous accrocher, tout comme l'a fait le ministre, au supposé principe de l'alternance.

Vous n'êtes sûrement pas assez naïf ou assez éloigné de la scène politique montréalaise pour ignorer que la seule et unique alternative antérieure qu'il soit possible d'invoquer est la nomination de M. Pierre Des Marais II au poste de président du Comité exécutif de la CUM. Or, à l'occasion même de la nomination de M. Des Marais II, le grand manitou de Montréal avait souligné avec force que cette décision ne devait pas être considérée comme l'établissement de ce principe d'alternance. Vous savez d'ailleurs très bien que cette nomination était devenue nécessaire par la démission de M. Hanigan qui passait au poste permanent de président-directeur général de la CTCUM.

Or, cela se passait en août 1978, quelques mois seulement avant les élections municipales de Montréal, et nous connaissons tous suffisamment le maire de Montréal pour savoir qu'il n'allait pas, à quelques mois des élections, se lier les mains en choisissant parmi ses acolytes montréalais un collaborateur qui pourrait d'avance prétendre être plus près de Dieu que les autres. Il n'y a pas une seule autre occasion où ce nouveau principe d'alternance ait été appliqué. Toutes les commissions et tous les comités créés par le Conseil ou le Comité exécutif de la CUM ont été sous la présidence d'un représentant de Montréal.

Le Comité exécutif a été présidé de 1970 à 1972 par M. Lucien Saulnier et de 1972 à 1978 par M. Lawrence Hanigan. Les commissions sur les structures et le schéma d'aménagement ont été tour à tour présidées par MM. Hanigan, Fernand Alie et Yvon Lamarre. La Commission permanente d'aménagement a été d'abord présidée par M. Lamarre auquel a succédé M. Lorange. Le Comité d'évaluation, formé par le Comité exécutif, a été présidé par M. Fernand Desjardins. La CTCUM a d'abord été présidée par M. Lucien L'Allier, ancien fonctionnaire de la Ville de Montréal et maintenant par M. Hanigan. Le Conseil de sécurité publique a d'abord été présidé par deux personnes nommées par Québec, soit Monsieur le Juge Coderre et M. Paul-Émile L'Écuyer.

Non, décidément, ce principe de l'alternance ne trouve aucun fondement dans le passé de la CUM et constitue, à nos yeux, un sophisme beaucoup trop grossier pour que vous y croyez vraiment comme vous le laissez entendre dans cet éditorial.

Vous accordez ensuite au président du Comité exécutif de Montréal beaucoup de crédit pour avoir réglé rapidement la dernière convention collective des policiers. Peut-on crier si facilement au miracle quand on sait que la convention collective concédait aux policiers, pourtant les mieux rémunérés au Canada, des augmentations salariales pour les trois prochaines années de 9% l'an, plus une indexation intégrale au coût de la vie en plus des bénéfices marginaux; tout cela constitue cette année une augmentation de la masse salariale de 11% au moins.

A mon avis, on ne peut se bomber le torse et proclamer son habilité de négociateur quand on a tout simplement appliqué le bon vieux principe si cher à l'administration montréalaise: «Acheter la paix à n'importe quel prix».

On pourrait, à la rigueur, accepter votre attitude si, à quelque occasion que ce soit dans le passé, Montréal avait offert de contribuer à la survie du CSP en autant que la présidence alterne de la banlieue à Montréal et vice-versa. Vous écrivez à ce sujet: «Si l'alternance à la présidence du C.S.P. est de nature à modifier cette attitude négative et à favoriser un plus grand engagement de Montréal dans les affaires communautaires, il ne faudra pas s'en plaindre mais s'en féliciter». Encore une fois, M. Leclerc, vous n'êtes pas assez naïf pour croire à un accès soudain de vertu de la part de Montréal. Pouvez-vous réellement feindre de croire que la même personne qui, il y a moins d'un mois, proposait officiellement au Comité exécutif de la CUM l'abolition pure et simple du CSP en prétextant son inutilité, puisse proclamer, maintenant qu'il en a arraché la présidence, qu'il en assurera le fonctionnement harmonieux?

Mais là où votre éditorial me paraît le plus faible, c'est quand vous confondez le choix par Montréal de ses représentants du CSP avec le choix par le ministre du président de cet organisme. Vous nous reprochez d'associer aujourd'hui M. Lamarre au rapport Malouf alors que nous n'avons pas fait de même dans le passé pour M. Gérard Niding et M. Gerry Snyder. En vertu de quoi, je vous le demande, la banlieue aurait-elle pu s'immiscer dans le choix par Montréal de ses propres représentants au CSP? En vertu de quoi la banlieue aurait-elle pu s'objecter à la présence de MM. Niding et Snyder alors qu'aucune commission d'enquête ne les avait mis en cause?

Suite à la page 20

LETTRES AU DEVOIR

■ *Vice versa*

(Lettre adressée à M. Mario Pelletier)

Votre interview d'Albert Memmi (LE DEVOIR, 6 septembre 1980) montre bien son cheminement. Parti des rapports collectifs de domination *(Portrait du colonisé)*, il aboutit à un modèle plus général qui englobe les rapports individuels *(La Dépendance)*, où la dimension «psychologique» côtoie la question politique.

On peut aussi observer le cheminement inverse. Dans son livre *Les Destins du plaisir* Piera Aulagnier montre que, dans certaines conditions, la relation amoureuse et l'analyse conduisent à l'aliénation d'un partenaire. Nous sommes ici en plein psychologique, la barbe de Freud occupant tout l'horizon. Tout de même, extrayons les phrases suivantes de la conférence donnée en mars dernier par Mme Aulagnier (les citations ne sont pas textuelles):

«L'aliéné n'est pas conscient de son aliénation à l'autre.»

«L'aliéné ne se questionne pas, il est sûr de la justesse du projet de l'autre et son adhésion est totale.»

«S'aliéner pour faire disparaître tout risque de conflit et de souffrance (ou du moins les rejeter sur l'autre).»

Pour plusieurs personnes de l'assistance, ces paroles avaient une résonance politique, la barbe de Memmi occultant alors celle de l'autre.

Guy FAUCHER

Montréal, 9 septembre

■ *Bravo M. Arsenault!*

(Lettre adressée à M. Serge Arseneault, président du Comité organisateur du Marathon international de Montréal).

Je veux vous féliciter, vous et votre équipe, pour le merveilleux travail que vous accomplissez depuis deux ans et qui aura été couronné, cette année encore, par le succès du deuxième marathon international de Montréal.

À l'automne 1979, un peu par accident, avant même que l'organisation d'un premier marathon «international» ne soit annoncée, j'ai pu constater à quel point votre projet faisait l'objet de résistances. En coulisse, votre ambition de regrouper plus de 5,000 coureurs à Montréal dès l'été 1979 en faisait sourire plusieurs. En haut lieu, votre souhait de faire du marathon de Montréal une «grosse affaire» pour sensibiliser le public aux bienfaits du conditionnement physique laissait sceptiques les commanditaires les plus attentifs. Finalement, ce public vous a donné raison. Entouré des Malléjac, Athanasio et de quelques autres, vous êtes parvenu, avec moins de $900,000., à mettre au point un événement «olympique» auquel la population s'est identifiée à un point tel que plusieurs milliers de personnes y ont participé, comprenant mieux l'idéal de Coubertin.

Si, d'aventure, vous aviez l'intention de pousser encore plus loin, un peu plus haut, le niveau de participation des sportifs «amateurs», n'hésitez pas: il y aura toujours place pour les vrais «animateurs», pour des «idéalistes» qui mettent à profit leur imagination et dont les intentions ne prêtent pas à équivoque. Et cette fois, personne ne doute plus que vous réussirez.

Jacques HAMEL

Saint-Janvier, 8 septembre

■ *De bien belles voix*

Le Petit Prince mettait au nombre des choses les plus importantes et, en conséquence, négligées par les grandes personnes, le ton de la voix. Le ton, qui ne trompe pas. Le ton, qui révèle si la cloche ou le parleur est de bois, de sirop, de tôle, de margarine, de jello, ou d'un autre matériau plus consistant; si le parleur est fêlé ou solide, plein ou creux; s'il est droit et généreux, ou fourbe et mesquin.Bref, le ton, c'est l'homme, tout comme le style.

La mode exige qu'on dénature le ton, tantôt en plus, tantôt en moins. Ici, le ton orignal; là, le ton chatte. À Radio-Canada, par exemple, vous avez les voix des annonceurs qui, parlant du ventre, vous prennent profondément aux trippes, comme on dit dans les colloques d'élégants. Voix indispensables dans les circonstances quelque peu solennelles: prises d'otages, visite de la reine des Boers, funérailles de Diefenbaker. Voix de grands mâles qu'on pourrait, sans leur faire injure, mobiliser en septembre pour «caller» l'orignal dans les Laurentides ou les marécages de la Côte-Nord.

Mais l'humanité québécoise ne vit pas que d'orignal; elle vit aussi, surtout, de K-Tel, de Nice'n Easy, de Woolco et de White Swan. Il lui faut donc aussi des annonceurs à la voix savonneuse, bonasse, sirupeuse, aseptisée, homogénéisée, dégoulinante de suavité insipide.

Quand Ottawa engage à même nos impôts quatre millions pour vendre le NON et cinq ou six millions pour vendre le renouvellement de la Constitution selon un schéma conçu par Diefenbaker-Trudeau, quelles voix utilise-t-on pour cette job d'abrutissement? Un étourdi répondrait: «Tantôt des voix de «bucks» exaltés, tantôt des voix de chattes en chaleur.» — Eh bien, non! Aucun «buck» dans le paysage, seulement des chattes, et rien que des chattes de luxe, s'il vous plaît.

Ces messages fédéralistes-fédéralisants ont été conçus pour endormir les simples épanouis. Ils ont tous un rythme de berceuse parfaitement adapté à la psychologie des poupons; ils n'utilisent que les tendres couleurs bleu et rose, parlent de nuages, des p'tits oiseaux, promettent de grosses lunes gonflées de miel, laissent dans les âmes naïves d'agréables relents de sentimentalité niaiseuse.

S'ils ne nous prenaient pas pour des moutons, les fédéralistes engageraient-ils pour nous séduire ces voix insipides et bêlantes, sans âge, sans sexe, tout juste capables de vanter les vertus du Colgate et des couches Baby Scott?

Les responsables du marketing fédéralisant ont bien retenu la leçon des Yvettes. Une foule de 15,000 Québécoises se balançant au rythme de rengaines américaines et agitant le drapeau du Canada pour bien faire comprendre que le NON est québécois, c'est un beau spectacle de bouillie mentale collective. C'est ce magma gélatineux que vise à féconder la publicité fédéraliste-fédéralisante que l'on voit depuis quelques semaines à la télévision «pancanadian». Duplessis abreuvait ses veaux au goudron (l'asphalte électorale des patronneux); Trudeau les gave au sirop. «Ton histoire est une épopée, car ton bras sait porter l'épée»; allez-y voir! Avec des voix pareilles?

La sainte société Radio-Canada vient de faire savoir au monde qu'elle a refusé certaines messages publicitaires du gouvernement du Québec, «parce qu'ils prêtent à controverse», et que c'est la sainte habitude de Radio-Canada d'éliminer toute publicité controversée. Hypocrisie déguisée en non-sens, et vice versa, ô Canada! Comme si Radio-Canada n'avait pas empoché des millions avant, pendant et après le référendum, en diffusant la publicité fédéralisante, controversée pour au moins 40% des Québécois! L'impartialité de Radio-Canada fonctionne à sens unique, comme le bilinguisme «canadian» et l'unité «canadian». Et parce qu'Ottawa la pure ne veut pas elle non plus diffuser des messages qui prêtent à controverse, elle engage, pour faire sa propagande, des voix insipides qui te caressent les fesses et ne prétendent en rien influencer ton cerveau. Où trouver plus grande délicatesse démocratique?

Viateur BEAUPRÉ

Sept-Iles, 8 septembre

■ *Sans tambours... ni trompettes*

Un jeune homme se meurt en ce moment, étendu sur son lit d'hôpital, après avoir parcouru des milliers de milles sur une seule jambe. Il a réussi à ramasser dix millions de dollars pour la recherche sur le cancer...

Lundi matin, 8 septembre, mon café; et en première page du DEVOIR: «Mc Enroe vainc Borg», «Les Expos sont seuls au 1er rang», «Un Québécois vainqueur du marathon». Victoire, compétition, gloire, comme tout cela est important...

Mais où est donc caché le courage de Terry Fox, dans vos pages?

Bien plus encore... un certain amendement 1447 à la loi municipale de Montréal est la cause de l'impossibilité pour la station CFCF de diffuser une adresse et un numéro de téléphone pour le marathon de l'espoir de Terry...

Le roi est mort; vive le roi (air connu...)

Vive la liberté d'information!

Claude LANOUETTE

Plessisville, 8 septembre

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $70.00 par année; six mois, $38.00; trois mois: $27.00. À l'étranger: $75.00/par année; six mois: $41.00; trois mois: $29.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

D'une idée et d'un homme



Jacques Dufresne

AVEC l'énergie que les sages réservent aux grandes circonstances, Léon Dion nous a rappelé ces derniers temps qu'il était plus important que jamais d'être vigilants. M. Trudeau, dit-il, voudra profiter de la saturation et de la démolition consécutive au référendum pour faire le coup de force dont il rêve, et quand l'enchâssement des droits linguistique aura mis la loi hors la loi, il sera trop tard pour réagir d'une façon à la fois efficace et démocratique.

Les faits et les scénarios semblent encore une fois donner raison au politicologue de Québec qui, rappelons-le, est toujours resté au-dessus de la mêlée en dépit du fait qu'il a dit oui un jour alors que la veille encore on le considérait comme un membre du parti libéral.

Nous ne sommes pas tenus, pour être vigilants, de ressasser les lieux communs dont les esprits sont saturés. Il y a encore place dans le débat pour un exercice fécond de l'intelligence, même si les stratégies auxquelles on s'est abaissé constituent en elles-mêmes un refus de penser. C'est un refus de penser qui, précisément, donne à réfléchir.

Pour les représentants du fédéral, les aspirations des provinces semblent se réduire à de l'égoisme pur et simple dans le cas des provinces anglophones, à de l'égoisme mêlé d'étroitesse dans le cas du Québec; pour les représentants des provinces, les exigences du fédéral semblent n'être que l'expression d'une volonté de puissance fantaisiste, sans nécessité historique.

Après le spectacle qu'on leur aura donné, comment espérer que les citoyens puissent donner une opinion éclairée. Des sondages de l'an dernier révélaient que près de 80% des Québécois étaient satisfaits de la loi 101. Un sondage plus récent nous apprend que, dans une même proportion, les mêmes québécois veulent l'enchâssement des droits linguistiques dans la constitution. En précipitant les choses, le fédéral profitera de cette confusion tout en disant avec emphase que c'est le peuple qui se donne une constitution.

Au début de la semaine de discussion, on aurait pu prendre quelques heures au moins pour situer le problème canadien dans une perspective historique planétaire. S'il faut en croire Alvin Toffler qui, en cela, ne fait que refléter une thèse déjà défendue par de plus grands penseurs, les grands États industriels traversent aujourd'hui une crise analogue à celle qui a secoué les monarchies européennes à la fin du XVIIIe siècle. Cette crise est, selon Toffler, occasionnée par le passage de la deuxième à la troisième vague, mots nouveaux synonymes d'ère industrielle et d'ère post-industrielle. La troisième vague, qui commence à se déployer, est caractérisée par l'éclatement des empires, par la montée des minorités de tous genres, par la remise en question des modèles classiques de développement et des grands appareils mis en place au début de l'ère industrielle. «Le rétrécissement de l'Etat-nation,écrit Toffler, est le reflet d'un nouveau style d'économie mondiale apparu depuis la surrection de la Troisième vague. Les Etats-nations étaient les indispensables supports politiques des économies de taille nationale. Aujourd'hui, non seulement ces moules se fissurent, mais leur succès même les a rendus caducs. D'une part à l'intérieur du système se sont développées des économies régionales qui ont atteint une ampleur comparable à celle des anciennes économies nationales. D'autre part, l'économie mondiale qu'elles ont engendrée a pris une envergure fabuleuse et elle revêt des formes nouvelles et insolites.»

Il y a quelques années, de retour d'une tournée de conférences à travers le monde commandée par le Secrétariat d'État américain, René Dubos déclarait que la fin du siècle serait caractérisée par le problème des régions.

Aucun des premiers ministres présents à Ottawa n'a semblé attacher d'importance à cette perspective historique, qui a pourtant fait l'objet d'un grand colloque international à Toronto l'été dernier. Quant à M. Trudeau, il s'est contenté de rappeler que le Canada est la plus décentralisée des fédérations.

Il aurait pu voir dans ce fait une invitation à faire d'autres pas, significatifs pour le monde entier, en direction de l'autonomie locale et régionale: il a préféré nager à contre-courant dans la piscine canadienne. Je ne serai pas le Louis XVI de la fin du vingtième siècle; ce n'est pas dans mes États qu'une époque se terminera. Telles semblent être ses dernières volontés.

Mais sans aller jusqu'à devancer les anticipations des futurologues et les rêves des écologistes, M. Trudeau aurait tout de même pu évoquer la complexité du problème mondial actuel. Il ne l'a pas fait. Espère-t-il donc passer à l'histoire en accréditant la thèse simpliste selon laquelle les aspirations du Québec et des autres provinces se réduisent à de l'égoisme.

Les membres de la commission Pépin-Robarts ont eu plus de hauteur: «La crise profonde que connaît le Canada, écrivaient-ils, réclame une solution beaucoup plus systématique que ne pourrait l'être un accord intervenant entre les gouvernements central et provinciaux sur un certain nombre de sujets disparates. Seule une volonté commune de nos leaders des deux ordres de gouvernement de s'élever au-dessus des mesquineries traditionnelles et d'atteindre un état d'esprit propre à la créativité et à l'innovation, rendra possible une solution systématique.»

Hélas, même les auteurs de ces lignes sont descendus de leur hauteur pour s'enfoncer dans un silence qui ressemble de plus en plus à de la lâcheté.

Un seul leader politique canadien semble avoir été aussi inspiré que les membres de la commission: Dave Barrett, chef du parti néo-démocrate de la Colombie britannique. Dans le discours qu'il a prononcé la veille du référendum québécois il a exposé des vues qui le désignent déjà pour réparer un jour les erreurs de M. Trudeau. On comprendra pourquoi il faut citer un large extrait de son discours: «Ce qui est en cause c'est la survivance même de notre monde et de notre espèce, ce dont nous avons besoin c'est d'un renversement dramatique de notre orientation, d'un retour à l'équilibre dans nos vies.

Nous devons tracer la route vers un monde plus rationnel, plus satisfaisant et surtout plus stable, au moins dans cette partie du monde. Notre part doit être le fer de lance vers une société de conservation (...)

La mauvaise administration sociale, écologique et économique, s'inspirant de la «big ticket approach» est rendue de plus en plus manifeste par le débat entourant la crise de l'énergie. (...)

«La société de conservation n'est pas un syndrôme du genre, arrêtez tout, je décroche, ce n'est pas un phénomène réactionnaire, ce n'est pas un cul-de-sac, ni une négation utopique de la réalité. C'est un projet qui exige au contraire que nous retrouvions dans son intégrité le monde réel dans lequel nous vivons, qui nous invite à ne pas le confondre avec le monde imaginaire caractérisé par les bilans financiers des grandes compagnies et la publicité en vue de la consommation.»

«La société de conservation est un projet qui suppose que nous prenions en compte les ressources humaines et naturelles avant de décider d'une stratégie de développement. Souvenons-nous de cette photo de la belle et fragile planète terre: la seule maison de l'humanité dans tout l'univers. Cessons d'assurer le développement à ses dépens et aux nôtres. Souvenons-nous que nous sommes nous-mêmes des ressources (assets).»

L'homme qui parle ainsi a déjà été premier ministre, preuve que le pouvoir n'est pas incompatible avec ces préoccupations, comme pourraient nous le laisser croire les discussions de cette semaine.

Vers une gestion sociale concertée

par Gilbert Tarrab

Jacques Igalens et Jean-Marie Peretti, **Le Bilan social de l'entreprise,** Presse universitaire de France («Que Sais-je?»), Paris, 1980.

AU moment où l'on parle de plus en plus, chez nous, de comptabilité sociale et de bilan socio-économique (Léo-Paul Lauzon, professeur à l'UQAM, publiera bientôt le premier volume du genre au Québec, aux éditions Sciences et Culture, à Montréal, sous le titre: «La comptabilité sociale»), il est intéressant de se procurer ce petit livre, de lecture aisée, pour prendre connaissance de l'expérience française dans le domaine, la France étant en effet le premier pays au monde à avoir rendu obligatoire la production d'un «bilan social», pour toute entreprise comptant au moins 300 salariés, sous la forme d'une loi, portant le numéro 77-769, promulguée le 12 juillet 1977. Cette loi, déjà opérante, veut pallier au fait que l'entreprise, bien qu'ayant connu «une amélioration constante de ses techniques de production et de gestion financière et commerciale, n'a pas encore renouvelé les principes et forgé les nouveaux outils de sa gestion sociale» (p.6).

Allant à l'encontre des économistes libéraux et surtout de Milton Friedman, leur chef de file incontesté, ceux qui se donnent pour objectif de gérer aussi le «social» distinguent trois documents que doivent produire les entreprises sous forme de «bilan social», et qui doit accompagner le traditionnel «bilan financier» aux actionnaires: «une note de synthèse qui rapporte, commente et critique les évolutions des indicateurs et les compare avec les évolutions observées dans l'environnement; des données détaillées sur la situation interne de l'entreprise, qui comprennent aussi bien les mesures traditionnelles de la gestion du personnel que des indices de satisfaction s'appuyant sur des enquêtes périodiques; des tableaux sur les liaisons entre l'entreprise et son environnement» (pp. 11-12).

Les 3 buts poursuivis par le gouvernement français, à travers cette loi d'avant-garde sur le bilan social, étaient l'information (la rendre accessible à tous; aux représentants du personnel, aux actionnaires, et au public at large, permettant ainsi à ce dernier de donner des cotes de «bonne conduite sociale» aux entreprises les plus entreprenantes sous ce chapitre), la concertation (un tel bilan favorise, de par son existence même, la création de structures participatives inexistantes jusqu'ici) et la planification sociale (au sens de contrôle dans le domaine social).

Comme il fallait s'y attendre, la CGT (syndicat d'obédience communiste) et la CFDT (syndicat d'obédience socialiste) rejetèrent le projet, arguant, comme à leur habitude, que ce dernier n'ajoutait strictement rien aux droits déjà acquis par la création des comités d'entreprise. Et pourtant, il s'agit là, quand on y regarde de plus près, d'une loi qui représente bien plus qu'une réformette récupératrice: la diffusion en masse d'un tel bilan (et je rappelle qu'il s'agit là d'un bilan similaire, au plan social, du bilan des comptes des pertes et profits, des rapports des commissaires aux comptes, etc.) s'inscrit très nettement dans le courant des nouvelles voies démocratiques qu'empruntent — que sont forcées d'emprunter, aujourd'hui — les entreprises des sociétés occidentales.

Le grand problème qui demeure, pourtant, consiste à rendre ces bilans lisibles et intelligibles par le commun des mortels; d'où la nécessité de former les employés à lire, analyser et interpréter ces documents. Les «indicateurs» dont les auteurs parlent (comme, par exemple, le taux de chômage, le taux d'absentéisme et de roulement du personnel, les conditions d'hygiène et de sécurité, les conditions de travail et de vie, la formation et le développement, etc.) ont tous besoin, en effet, d'être mesurés, selon des critères scientifiques propres à tout instrument de mesure: il faut en mesurer la validité, la sensibilité, la fidélité et la stabilité. D'où l'urgence d'une formation adéquate: tout lecteur devrait, en principe, pour manier ces indicateurs avec intelligence, pouvoir être en mesure de maîtriser un ensemble de connaissances techniques qui ne s'improvisent pas.

Mais la production d'un bilan social implique aussi des risques... et des coûts nouveaux pour les entreprises: «pour les plus grandes d'entre elles, il fallut dès le début 1978, modifier ou créer des programmes informatiques pour gérer la quantité d'informations nouvelles demandées» (p. 105). De plus, «faute de période expérimentale d'application, le bilan social peut être une source de polémique, une pomme de discorde supplémentaire entre partenaires sociaux » (p. 106). Enfin, l'obligation de sortir de tels bilans n'épargne pas, fort heureusement d'ailleurs, les organisations à but non lucratif, dont les responsables se doivent, comme les autres, se soucier de la bonne gestion économique, mais aussi sociale, de leur entreprise. Pour établir un diagnostic social efficace de l'entreprise, le bilan social légal doit s'accompagner de ce que les auteurs appellent un «bilan social perceptuel», c'est-à-dire que le «climat» de la compagnie, tel que perçu par les employés eux-mêmes, doit venir apporter des éléments d'analyse qualitative complémentaires pour donner une image globale de ce qui se passe.

Certes, comme le note D. Weiss, cité dans l'ouvrage, «le bilan social ne bouleverse pas les pouvoirs dans l'entreprise. Il ne porte aucune atteinte à l'autorité du chef d'entreprise (à ses fameux «droits de gérance», comme on dirait chez nous). Il laisse intacts les rapports qui existent actuellement entre employeurs et salariés» (pp. 75-76). Mais de là à rejeter du revers de la main, comme l'ont fait certains syndicats «durs» en France, une loi de ce genre sous prétexte (toujours le même!) qu'elle ne modifie pas fondamentalement les rapports de classes dans la société, il y a un pas à franchir. Et ce pas est vite franchi dans certaines sphères de la haute intelligentzia syndicale...

Disons pour terminer, qu'un exemple concret, en fin de volume, sur la manière de «comptabiliser» un bilan social (chap. IV, pp. 77-103) et la façon de l'interpréter, vient très utilement parachever l'ensemble.

Le concept de bilan social est encore flambant neuf au Québec. Mais il a de fortes chances de pénétrer les milieux comptables et financiers à une allure vertigineuse, car le type de gouvernement que nous avons actuellement est certainement «prégnant» et mûr pour favoriser une législation de ce genre, qui va dans le sens d'une démocratisation accrue de l'entreprise oeuvrant au Québec: il faut que ce souci de «transparence», si cher au gouvernement actuel, en soit aussi un pour l'entreprise québécoise.

La science éclatée

par Pierre Delorme

Fernand Séguin, **Le Sel de la science,** Québec Science Éditeur, Montréal, 1980.

LES personnalités scientifiques interviewées dans cet ouvrage contribuent à démystifier l'image que nous avons longtemps eue, et que nous avons encore parfois, de l'homme de science, du savant, enfermé dans son laboratoire et prisonnier de ses obscures formules mathématiques, coupé de la réalité concrète, de la vie extérieure et de la société politique dans laquelle il vit.

On voit souvent l'univers des hommes de science comme une société distincte, isolée, impénétrable. Au total, les sept rencontres que Fernand Séguin conduit admirablement ne rendent pas accessible à tous l'univers complexe des sciences. Elles nous montrent bien toutefois que les préoccupations des chercheurs scientifiques peuvent facilement conduire à une interrogation sérieuse sur la société et sur l'homme qui cherche à y évoluer, et cela n'intéresse pas que les hommes de science. Ces sept scientifiques — Joël de Rosnay, Albert Jacquard, Michel Serres, Jacques Attali, Henri Laborit, Rémy Chauvin et Erwin Chargaff — nous montrent que leur savoir scientifique comprend aussi une dimension sociologique et que ce savoir est un outil valable pour comprendre divers aspects des sociétés dans lesquelles nous vivons.

Tous ces hommes de science ont su, chacun à leur façon, dépasser l'horizon de leur formation scientifique; ils ont su faire éclater leur discipline et poursuivre une recherche au-delà d'un seul univers scientifique. De la biologie à l'informatique, de la démographie et la statistique à la génétique, des mathématiques à la phisolophie et à l'histoire des sciences, du génie à l'économie et même à l'antiéconomie, de la chirurgie à la pharmacologie, à l'étude des comportements et à l'urbanisme, de l'éthologie à la parapsychologie, et de la biochimie au rêve d'écrire, toutes ces personnalités nous dévoilent la pluralité de leurs préoccupations scientifiques.

Partant de leurs sciences dites exactes, les spécialistes sont souvent passés à une interrogation sur l'homme en société, donc à une interrogation propre aux sciences humaines. La rigueur acquise par leur formation scientifique s'applique à leur réflexion sur l'homme en société. Même si leur point de départ n'est pas celui des spécialistes des sciences humaines, il y a toutefois une complémentarité dans les résultats obtenus et cela en s'appuyant sur un discours scientifique différent. Ces rencontres indiquent bien qu'au-delà d'une recherche personnelle qui se poursuit dans les laboratoires, les universités ou les centres de recherche, se profile chez les chercheurs scientifiques, une préoccupation semblable pour l'homme, et la société dans laquelle il évolue. Cette préoccupation, comme on l'indique au début du livre, s'exprime finalement par des «questions qui nous concernent toutes et tous, comme femmes et hommes du presque 21e siècle».

Le vieux rêve, que certains chercheurs poursuivent, d'associer en une seule Méthode, c'est-à-dire un seul univers théorique, les objectifs poursuivis par les sciences de la nature et ceux des sciences humaines prend tout à coup une dimension pratique. Celle-ci s'exprime par une interrogation, au fond semblable, qui vise la connaissance et la compréhension de l'homme dans sa biologie, son comportement, son univers social, politique et économique, sa pensée et son action.

Ce parallèle — fragile — que nous faisons entre sciences exactes et sciences sociales indique que *Le sel de la science* n'est pas destiné uniquement aux seuls spécialistes des sciences naturelles, mais également à ceux qui ont une formation plus éclectique ainsi qu'à tous ceux et celles qui réfléchissent sur la complexité de l'homme et des sociétés et sur la nature du savoir qui nous aidera à la découvrir.

Signalons l'excellence de celui qui conduit les interviews. Si les textes sont d'une telle richesse, il faut en attribuer une forte responsabilité aux connaissances et aux grandes qualités de Fernand Séguin. Les personnalités interviewées ont en commun d'avoir dépassé l'horizon de leur discipline propre; ceci s'applique également à Fernand Séguin qui, biochimiste de formation, est devenu un maître de la communication. On pourrait souhaiter le voir se prêter à son tour à ce genre de rencontre; encore faudrait-il trouver un questionneur comparable. Peut-être se présentera-t-il un philosophe-mathématicien, un biologiste-sociologue, prêt à relever le défi.

Bref, *Le sel de la science* est un ouvrage intéressant et vivant qui, malgré la profondeur des sujets abordés par les personnalités interviewées, demeure accessible à un large public.

Les sports et le gouvernement

par François Cyr

Michel Jamet, **Les Sports et l'État du Québec,** Éditions Coopératives Albert Saint-Martin, 1980, 147 pages.

VOILÀ un ouvrage qui tombe à point. Jusqu'à présent, au Québec, la critique du sport sur le plan institutionnel est restée sporadique, sectorielle ou cantonnée à la traditionnelle contradiction sport d'élite/sport de masse. Du côté des analystes ou commentateurs sportifs, on trouve peu de choses, sinon les régulières et illusoires levées de boucliers contre la «politisation» du sport assorties de propositions symboliques pour re nouer avec l'esprit sportif. Dans les faits, malgré l'abondance des études gouvernementales et en dépit de la place croissante qu'occupe l'activité sportive, la réflexion critique sur le rôle de l'institution sportive se limite à des cercles restreints. L'étude de Michel Jamet contribue à populariser la discussion. Pour l'auteur, le sport idéalisé n'existe pas. L'institution sportive ne peut être analysée en elle-même, in abstracto, dissociée des grands secteurs d'activités sociales.

Dans un premier temps, Jamet privilégie une approche globale largement inspirée — sur le plan théorique — des travaux du courant regroupés autour de Jean-Marie Brohm. Les principaux concepts généraux sont empruntés à Gramsci. L'abondance des sous-titres, la clarté de l'exposé guide le lecteur peu familier avec les contraintes et les pompes des travaux académiques. Cette première partie nous propose un tour d'horizon sur les aspects politique, culturel et idéologique du sport. La prémisse de départ est claire. L'intervention croissante de l'État dans cette sphère d'activité ne peut être dissociée de sa fonction première: le maintien et la perpétuation du mode d'organisation sociale. La promotion du sport d'élite, par exemple, constitue un élément important pour le prestige voire la légitimité intérieure et extérieure de l'État. Sans gommer les spécificités sur le type et les formes de cet interventionnisme, l'analyse fait ressortir toutefois les constantes. Il s'agit tantôt de fixer l'orientation du développement, de codifier la réglementation, tantôt de privilégier financièrement un secteur ou un type d'activité sportive.

Avant d'aborder l'analyse particulière du cas québécois, l'auteur complète son élaboration théorique par une typologie précise de l'institution sportive. Les catégories sont simples, opérationnelles. Il est question de sport-spectacle, de sport-éducation, de sport-participation et de sport d'élite.

Ces différentes formes sont intégrées à une analyse historique de l'intervention étatique. La période précédant la révolu-

Suite à la page 20

Une autre image de Rommel

par Marc M. Parent

Irving David, **Rommel; La trace du renard,** Ed. Alta, 1979, 373 pages

CHAQUE guerre a sa part de héros, des hommes qui se sont faits remarquer par leurs exploits et auxquels s'est vite rattachée une légende. Dans la collection «Thèmes et témoignages», David Irving nous trace un portrait inédit de Johannes Erwin Eugen Rommel, surnommé le «Renard du désert», recréé à partir d'archives jusqu'ici demeurées inconnues. L'auteur nous fait revivre les principales étapes de la carrière de ce maréchal qui, à plusieurs reprises, osa «parler franc avec le Fuhrer». Alors nous est révélé, sans fard, un homme avec ses qualités certes, mais aussi ses défauts, un militaire dont la fidélité et la loyauté envers sa patrie et son chef demeurèrent inébranlables, un fin stratège, et un homme d'honneur.

Rien, dans sa jeunesse, ne laissait supposer qu'Erwin Rommel puisse être promis à un destin aussi brillant. Élève studieux et discipliné, il était doué d'un esprit inventif. Ce fut cependant l'armée qui lui fit découvrir ses talents de stratège et de chef. Ambitieux, audacieux et sachant garder son sang froid, il devait s'assurer, par des exploits successifs en Pologne, en France puis en Lybie, une brillante carrière militaire et une place de choix dans la hiérarchie des forces armées du IIème Reich (à sa mort, il était maréchal). Cette ascension n'alla cependant pas sans susciter de la jalousie et de l'envie dans l'entourage du Fuhrer. Cette méfiance, parfois même cette haine, ne devait pas l'aider dans les accusations qui suivirent l'attentat du 20 juillet 1944.

Adulé de ses hommes, pour qui il était une source d'inspiration, Rommel n'était pas sans défauts. Incapable de supporter la moindre divergence de vues avec les siennes, ses nombreux exploits devaient le rendre quelques fois arrogant. Il avait aussi une grande répugnance à tenir compte des avis de ses supérieurs. Sûr de lui dans ses moments de victoire, il en vint à «craquer» à la suite de revers: lorsque le cours de la guerre changea et lui fut moins favorable, il se laissa aller souvent au découragement.

Mais, dans ses moments de gloire comme dans ceux, plus difficiles de la défaite, sa loyauté envers sa patrie et son chef ne diminuèrent jamais. Si certaines idées, comme celles de désobéir à ses supérieurs ou de prendre contact avec les Alliés, ou encore celle, plus naïve, d'une alliance avec les Alliés contre les Russes, lui sont venues à l'esprit, jamais il ne les mit à exécution. Il demeura fidèle jusqu'à sa mort au Fuhrer, bien que, dès juin 1944, il ait commencé à se rendre compte du caractère criminel du régime hitlérien.

La légende du maréchal conspirateur pour renverser Adolf Hitler et prendre le pouvoir ne repose que sur des interprétations et des affirmations de plusieurs personnes qui l'ont «créé» pour diverses raisons.

Pour les Américains, ce héros national allemand, qui avait remporté tant de victoires sur les Alliés et qui s'était fait remarquer par son sens de l'honneur, ne pouvait pas appartenir ou être associé à leur ennemi juré: Adolf Hitler. Ils devaient donc justifier leur séduction face au «Mythe Rommel» en faisant de lui un héros de la résistance anti-nazie.

Pour un des instigateurs du complot du 20 juillet, le colonel Caesar von Hofacker et pour plusieurs autres accusés, la dénonciation de deux maréchaux, Kluge et Rommel, comme appuis à la conspiration, fut une ultime tentative de sauver leur vie. Enfin, pour plusieurs survivants du IIème Reich, dont l'ex-général Hans Speidel et l'ex-amiral Friedrich Ruge, le renforcement de cette légende du maréchal conspirateur fut l'occasion de se tailler une place dans l'Allemagne d'après guerre en gardant bien vivant un épisode de la résistance anti-nazie à laquelle ils furent associés.

Il est parfois bien difficile, pour ne pas dire impossible dans certains cas, de séparer la véritable personnalité et la vie de certains grands noms de l'histoire de leur légende tant les deux sont étroitement liées. Pour les historiens comme pour les biographes, un rare recours se trouve dans les écrits que ces hommes ont laissés à la postérité. Malheureusement, pour ce qui est de l'histoire contemporaine, ces documents (correspondance, journaux personnels, dossiers militaires, etc.) sont trop souvent gardés secrets, sous la «protection des autorités gouvernementales» qui en ont la charge.

«La lecture rapide structurée, c'est davantage qu'un gain de temps: c'est toute une méthodologie de travail et d'étude; une approche systémique de l'information écrite.»
C.L.R.

COURS DE LECTURE RAPIDE
Début du prochain cours: **jeudi 2 octobre**
Informations: **Centre de Lecture Rapide, Tél.: 681-4545**
(permis 389525)

GROUPES DE THÉRAPIE GESTALTISTE
• **HEBDOMADAIRES:** **matin ou soir**
• **MENSUELS:** **1 week-end sur 4**
EXIGENCE: au moins une entrevue préliminaire
INFORMATION: **JEAN GAGNON, psychologue**
3433, RUE DES ÉRABLES, MONTRÉAL H2K 3V6
514-526-4827



Avant leur réunion à huis clos d'hier après-midi, les premiers ministres ont été reçus pour le thé à la résidence de M. Pierre Trudeau. Au centre, MM. John Buchanan et Brian Peckford, respectivement de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve, et M. René Lévesque. (Photolaser CP)

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Élections

nisante. Mais, il est aussi celui qui a le moins donné. M. Drapeau n'a pas promis qu'il serait candidat à la direction de l'UN. Il a tout au plus donné l'assurance à ses vis-à-vis que cette hypothèse serait soumise à un exercice de réflexion plus méticuleux. Une équipe qu'il accepterait de diriger serait déjà assurée des adhésions de personnalités politiques connues comme M. Roch LaSalle et Marcel Masse. Mais M. Drapeau songe à former un front plus redoutable encore. Il a déjà discuté le coup à quelques reprises avec l'ex-premier ministre, M. Robert Bourassa, et les deux hommes doivent avoir de nouveaux entretiens prochainement. Au strict minimum, M. Drapeau rêve de revivifier suffisamment l'Union nationale pour permettre de recueillir entre 15 et 20% des suffrages et partager ainsi le vote sans lequel M. Claude Ryan et le PLQ ne peuvent espérer remporter les prochaines élections. Traité de haut par M. Ryan qui vient de lui préférer M. Camil Samson, qui sait si Robert Bourassa ne se laisserait pas tenté par l'aventure.

Pour le Parti québécois, les avantages d'un scrutin au printemps plutôt qu'à l'automne sont innombrables et convaincants. Les résultats du récent sondage Sorecom sont venus à bout de la résistance des plus anesthésiés qui persistaient à croire que des élections à l'automne permettraient de conserver le pouvoir.

Depuis la publication de ce sondage, l'inquiétude qui mijotait déjà depuis l'été au niveau de la base militante a pris l'allure d'un vent de panique qui fait maintenant trembler les plus hautes tours du bunker. Avant son départ pour Ottawa, le premier ministre a écouté les supplications de deux catégories de militants, de collègues ministres et députés et de collaborateurs. Les amants chroniques du pouvoir, que la perspective d'une défaite électorale effraie, exhortent leur chef de repousser jusqu'au printemps le jour de l'impitoyable jugement populaire. L'autre tendance, les orthodoxes de la pensée péquiste, voient dans ce nouveau délai, l'occasion d'un congrès d'orientation qui permettrait d'éclaircir pour de bon les équivoques que continue d'engendrer le débat sur les mises en veilleuse de l'option et du mandat de réaliser la souveraineté.

Par delà les querelles internes entre les gardiens de l'orthodoxie et les pragmatiques de la chose publique, d'autres arguments contribuent à faire pencher la balance en faveur d'élections au printemps. Les électeurs, aussi bien que les militants du parti, sont essoufflés après avoir vécu deux élections fédérales et un référendum en moins d'un an. Sans compter que la conférence d'Ottawa n'a pas provoquer la crise spectaculaire que souhaitait le gouvernement Lévesque et que le simple citoyen en a marre d'entendre parler de constitution pendant que les problèmes économiques deviennent de plus en plus aigus. La différence entre l'automne au printemps, c'est tout juste le temps dont le gouvernement a besoin pour un remaniement ministériel, une courte session et un nouveau visage de bon gouvernement.

◆ Provinces

M. Pierre Trudeau qui, en riant hier matin, espérait ou de la sagesse politique ou un miracle, ne semble avoir obtenu ni l'un ni l'autre. Et, contrairement à ce qu'il avait prévu, la journée fut très longue et l'accord moins significatif que prévu.

La séance à huis clos représentait un ultime effort de bâtir un ensemble de réformes constitutionnelles qui rendraient le rapatriement de la constitution acceptable pour tout le monde. Les quatre jours de séances publiques avaient plutôt démontré les premières divergences qui séparent encore les onze hommes mais il s'agissait là de tactiques de négociation prévisibles.

Les écarts entre Ottawa et les provinces étaient tellement importants qu'on ne s'attendait guère jeudi soir qu'à une réforme «modeste». Il manquait toutefois l'assentiment du Québec et, dans la journée, la rumeur circulait que M. Trudeau allait négocier privément avec M. Lévesque. En fait il n'en fut rien: ni le Québec ni Ottawa n'ont semblé vouloir faire le premier pas. Il y aurait même eu quelques flammèches entre MM. Lévesque et Trudeau au 24, Sussex hier.

Hier soir vers 11 h, tous les premiers ministres ont rejoint leurs délégations. Il ne restait plus que la nuit, et le téléphone, pour d'ultimes tractations.

La grande offensive de réforme constitutionnelle a été déclenchée dès le 21 mai 1980, quelques heures après le NON majoritaire au référendum. Sentant très bien que les circonstances jouaient en sa faveur, M. Trudeau envoie immédiatement son principal négociateur, M. Jean Chrétien, ministre de la Justice, faire une tournée-éclair des provinces.

M. Chrétien vérifie alors, dans chacune des capitales provinciales, sauf au Québec, que le choc du référendum a été tel que les provinces sont prêtes, pour une fois, à se montrer expéditives. Québec se joint au mouvement quelques jours plus tard et, le 9 juin, c'est la première rencontre des premiers ministres.

Cette journée de réunion permet à M. Trudeau de faire comprendre à ses collègues des dix provinces que, cette fois, il tient une occasion qu'il ne laissera pas échapper. Avec ou sans le consentement des provinces, M. Trudeau est prêt à rapatrier une constitution suffisamment amendée pour garantir les droits de la minorité francophone hors du Québec, introduire le principe du partage qui n'y existait pas et, surtout, résoudre cette stupide question de la formule d'amendement qui bloque toute réforme depuis un demi-siècle. Alors plein d'assurance à cause de sa victoire au référendum, M. Trudeau tente même de porter un dernier coup à la thèse des deux nations qu'il a combattue toute sa vie. Mais une levée de boucliers au Québec, y compris chez les libéraux provinciaux et à l'intérieur même de son caucus, l'oblige à reculer.

Les premiers ministres, alors choqués, acceptent quand même un ordre du jour de douze points mais affirment qu'ils ne s'en tiendront pas là. Le momentum créé par le référendum serait-il passé? Des sondages viennent confirmer à M. Trudeau que c'est lui qui a raison, que le peuple pousse les gouvernements à agir. Et les provinces reculent de plus en plus.

D'ailleurs à plusieurs reprises au cours de l'été, le premier ministre ne se gêne pas pour prévenir «les intellectuels du Québec, les provinces et les parlementaires britanniques qu'ils sont aussi bien de ne pas essayer de se mettre dans son chemin». M. Trudeau se sent tellement sûr de lui qu'il ose même parler de rapatriement unilatéral.

Le tactique réussit puisque les provinces se convainquent peu à peu que le chef du gouvernement canadien est sérieux et qu'elles sont aussi bien de prendre le train en marche. Un comité permanent de onze ministres parcourt alors le pays — Montréal, Toronto, Vancouver et Ottawa — et négocie sur les douze points à l'ordre du jour. On a l'impression que les choses avancent peu mais les fonctionnaires des onze délégations mettent au point, peu à peu, des textes qui deviennent de plus en plus clairs et acceptables. Il ne reste plus aux premiers ministres qu'à régler les questions de principe et c'est ce qu'ils ont fait cette semaine.

Deux semaines auparavant, M. Trudeau avait eu une dernière confirmation que les choses n'allaient pas trop mal pour lui: à leur réunion annuelle, les dix provinces étalaient en public leurs dissensions internes. Cette semaine, l'Ouest s'est présenté divisé, les Maritimes pas assez solidaires de Terre-Neuve et le Québec sur la défensive.

Toutefois, les premiers jours de la conférence ont montré que les trois mois de travail de l'été avaient permis aux provinces de mieux coordonner leurs stratégies face à celle d'Ottawa.

Mais les provinces n'avaient d'autre choix que de céder peu à peu du terrain. Elles avaient en effet à l'ordre du jour au moins sept points où le statu leur était inacceptable. Ou elles risquaient de rester avec ce statu quo pour longtemps encore ou alors elles acceptaient quelque chose de mieux, même non parfait. Sur un point, les pouvoirs économiques, les propositions fédérales étaient pires que le statu quo et là il leur fallait stopper l'offensive d'Ottawa. Quant au reste, il n'était pas, ou peu négociable.

Cette stratégie, d'ailleurs curieusement rendue publique au beau milieu de la conférence, confirmait que l'opération avait été soigneusement planifiée. Les dix premiers ministres provinciaux, après quatre jours d'exposition devant les caméras de télévision, n'avaient plus qu'une hâte jeudi soir: se réunir à huis clos et bâtir une entente qui satisfasse une opinion publique mise en appétit.

Le seul point d'interrogation qui se posait encore, hier soir, alors que les fenêtres du 24, Sussex Drive s'allumaient une à une: Québec et Terre-Neuve vont-elles jouer le tout pour le tout et imposer à M. Trudeau une victoire qui ne le satisferait qu'à demi?

◆ Ottawa

ira les chercher pour une bonne part dans le programme PATU où presque $50 millions étaient disponibles pour le Québec qui n'avait d'ailleurs aucun projet précis pour utiliser cette somme à d'autres fins. Pour le reste, il demandera au Canadien National de fournir une contribution d'environ $10 millions.

M. Jean-Luc Pepin a précisé pour sa part que ces $60 millions représentent 50% du coût de la modernisation des trains de banlieue qu'il estime à $120 millions. Il s'agit d'un coût estimé à partir du service existant. Or comme Québec entend moderniser radicalement le transport en commun de toute la région de Montréal, augmenter qualitativement et quantitativement le service, créer de nouvelles lignes, il devra assumer seul les coûts supérieurs à $120 millions, soit $170 millions.

Les deux ministres ont aussi passé en revue au cours de leur rencontre une douzaine de sujets d'intérêt commun, les principaux étant du domaine du transport aérien, dont le contrôle de la compagnie Nordair, le transfert des vols de Dorval à Mirabel, les aéroports du Nouveau-Québec. Aucun de ces points n'a reçu de solution.

En conférence de presse, M. Pépin a longuement expliqué sa position quant à la vente de la société Nordair, rappelant qu'il refusait de se donner un échéancier précis et qu'une décision ne sera prise que lorsqu'il aura pu évaluer les effets de la vente de Nordair sur les acquéreurs éventuels, sur les gouvernements du Québec et de l'Ontario, sur le personnel cadre de Nordair et sur les syndicats de Nordair et Québecair qui, éventuellement, seront appelés à se fusionner si Nordair était vendu au groupe Hamel-Desjardins.

M. De Belleval est d'avis, quant à lui, que des décisions rapides devraient être prises. Détenteur au nom du gouvernement de près de 11% des actions de Nordair, M. de Belleval a indiqué que dans deux semaines il évaluera s'il y a lieu ou non de revendre ces actions afin de hâter la conclusion du dossier. Cette vente pourrait être faite au groupe Hamel-Desjardins qui a l'appui du gouvernement de M. Lévesque.

◆ Khomeiny

tir américain.

Les observateurs s'accordent à penser que le Majlis ne devrait pas poser des conditions différentes de celles définies par l'ayatollah, qui n'a nulle part mentionné l'éventualité d'un procès, comme le réclament certains intégristes.

Interrogés, les étudiants islamiques qui gardent les otages ont déclaré qu'ils acceptaient totalement la position de l'imam sur ce problème et qu'ils se conformeraient aux décisions du Majlis.

La commission des Affaires étrangères de ce dernier devrait recommander demain l'ouverture du débat sur les otages.

L'ayatollah a également déclaré que les otages américains avaient été très bien traités pendant leur détention, mais que la propagande des États-Unis et de leurs satellites ne cessait pas de répandre des mensonges à ce sujet.

Il a dénoncé les tortures dont, en revanche, avaient souffert, selon lui, les étudiants iraniens arrêtés cet été aux États-Unis et en Grande-Bretagne.

Les conditions fixées par l'imam sont similaires à celles évoquées ces derniers jours par plusieurs personnalités iraniennes, notamment par M. Sadegh Ghotbzadeh, ministre des Affaires étrangères.

À la restitution des biens du chah, M. Ghotbzadeh avait ajouté, dans une interview récente à l'AFP, celle «des biens de sa famille et d'autres personnes qui ont volé des sommes extrêmement importantes».

L'ayatollah Khomeiny n'a pas fait mention de ce détail dans son message. Il n'a pas non plus évoqué «l'abandon des poursuites américaines devant le tribunal international de La Haye», également réclamée par M. Ghotbzadeh. Toutefois, ce dernier point pourrait être contenu dans la renonciation par les États-Unis à toutes leurs demandes contre l'Iran, exigée dans le message de l'imam.

Les prochains développements attendus sont la lecture, en principe demain au «majlis» (le parlement islamique), de la réponse des députés iraniens à la lettre de 197 membres du Congrès américain, qui leur avaient demandé fin juillet d'accorder «la priorité absolue» au problème des otages.

Le premier ministre, M. Radjai, devrait également rendre publique prochainement sa réponse officielle au secrétaire d'État américain, M. Edmund Muskie. Ce dernier lui avait écrit: «Nous pensons qu'aucune puissance extérieure ne devrait entraver le droit du peuple iranien à prendre ses propres décisions politiques».

Le département d'État a indiqué que les conditions posées par l'ayatollah Khomeiny devront être «examinées soigneusement» avant que les États-Unis puissent parvenir à des «conclusions définitives» sur leurs significations.

Dans une première réaction officielle aux déclarations du leader iranien, le département d'État a souligné que les États-Unis étaient prêts à «étudier avec le gouvernement iranien une approche pour la libération la plus rapide possible» des otages américains de Téhéran.

De son côté, le président Jimmy Carter a déclaré aux journalistes avoir appris à être très prudent face à l'évolution de la situation en Iran.

Cette réaction prudente du département d'État a suivi un premier mouvement de relatif optimisme parmi les diplomates et observateurs à Washington motivé par l'absence de toute allusion dans les propos de l'ayatollah Khomeiny aux précédentes demandes d'excuses américaines à l'Iran ou à la question du jugement des otages pour «espionnage».

Pour les responsables américains, il s'agit maintenant de confirmer que Téhéran a bien abandonné ces deux éléments de sa position qui demeurent totalement inacceptables pour les États-Unis.

Autre aspect des déclarations de l'imam Khomeiny qui semble avoir surpris les observateurs à Washingtion: il a apparemment décidé de reprendre en main l'affaire des otages, alors qu'il avait récemment affirmé à plusieurs reprises qu'il n'appartiendrait qu'au Majlis de se prononcer sur ce problème.

Les déclarations faites lundi dernier par le premier ministre iranien Mohammad Ali Radjai, qui avait exigé que les États-Unis se repentent publiquement de leurs «crimes» contre le peuple iranien, avaient suscité un profond pessimisme à Washington.

Le département d'État avait réaffirmé avec force mercredi qu'il n'était pas question que les États-Unis présentent des excuses pour «de prétendus crimes» contre l'Iran.

Si il se confirmait que l'ayatollah Khomeiny a réellement abandonné une demande qui demeure, aux yeux de Washington, totalement inacceptable, «tout pourrait changer», a indiqué un haut fonctionnaire du département d'état qui a requis l'anonymat.

Toutefois, on voit difficilement à Washington comment les États-Unis pourraient satisfaire la demande iranienne concernant la restitution des biens du chah. Ces biens, dont la valeur n'a pas été révélée, sont en effet l'objet de procès devant plusieurs tribunaux américains, et le département d'État a déjà souligné que le gouvernement n'a aucun moyen de préjuger de la décision éventuelle de ces tribunaux.

◆ Sports

Suite de la page 19

tion tranquille, se caractérise par un laisser-aller y compris au niveau du sport-éducation. L'infrastructure matérielle et les ressources humaines sont complètement déficientes: 10% des Commissions scolaires engagent des professeurs d'éducation physique, 1% seulement disposent d'un gymnase, etc.

C'est surtout par le biais de la réforme de l'éducation que s'organisent peu à peu les formes et les modalités d'intervention pour culminer sur la création du Haut Commissariat aux loisirs et aux sports.

Pour Jamet, conséquent avec ses prémisses théoriques, l'intervention de l'Etat ne vient pas simplement combler un besoin mais s'explique d'abord par «la recherche de l'adhésion des groupes sociaux à sa gestion tout en favorisant autant que possible les intérêts économiques de la bourgeoisie».

Cette mise en relation de l'institution sportive à la structure de classe d'une société se vérifie également au niveau du «vécu sportif». Chiffre à l'appui, Jamet nous démontre d'une part que la participation aux activités sportives augmente avec le statut professionnel; d'autre part, le spectacle sportif télévisé jouit d'un plus grand succès auprès des groupes sociaux les plus populaires.

Ce type de clivage semble également se vérifier au niveau du type d'activité sportive. S'il existe, comme le soutient l'auteur, une hiérarchie sociale du sport, l'utilisation des catégories de «sport bourgeois» et «sport populaire» nous semble poser problème. Fort heureusement cette classification maniée avec des pincettes en y introduisant toutes les nuances nécessaires, notamment l'impact d'une certaine démocratisation.

Quelques pages de l'ouvrage — trop peu — sont consacrées à combler un important vide: l'analyse des politiques sportives de l'actuel gouvernement. On nous y explique les raisons qui conduisent le gouvernement du Parti québécois à fixer ses priorités sur le développement du sport de participation laissant à Ottawa l'encadrement du sport d'élite.

Mais l'abondance de statistiques, le nombre de références, l'ouvrage reste accessible et bien rédigé. Bref, un livre intéressant, brisant avec la routine des habituels thèmes de recherche en sciences politiques.

AUJOURD'HUI

À 10 h, inscription aux ateliers d'expression plastique s'adressant aux jeunes de cinq à 15 ans du Service des sports et loisirs de Montréal au centre Calixa-Lavallée, 3819, rue Calixa-Lavallée.

■

À 15 h, concert organisé au profit de la Société canadienne du cancer au centre Thérèse Casgrain du Collège John-Abbott, à Sainte-Anne-de-Bellevue. Les membres de la troupe du restaurant-théâtre du Vieux-Fort de l'île Sainte-Hélène seront alors en vedette. Un autre concert a lieu à 19 h 30 et dimanche aux mêmes heures.

■

Ouverture du 6e festival des pluies de Ville d'Anjou sous le grand chapiteau, voisin de l'hôtel de ville sur la rue Louis-H. Lafontaine.

■

Première journée de la session d'automne au centre d'activités physiques du collège Marie-Victorin, au 7000, rue Marie-Victorin à Montréal.

■

La Corporation des techniciens professionnels du Québec, anime un colloque sur la technologie et la PME à l'Auberge Ramada Inn, 6600, chemin de la Côte-de-Liesse, Saint-Laurent, de 9 h à 17 h.

■

Ouverture du congrès national de la Fédération québécoise de l'esthétique à l'hôtel Régence-Hyatt sous le thème: l'esthétique et la médecine: progrès et science. Le congrès se poursuit jusqu'à lundi.

■

Le congrès de l'Association des constructeurs de routes et de grands travaux du Québec se poursuit jusqu'à demain au Mont-Gabriel.

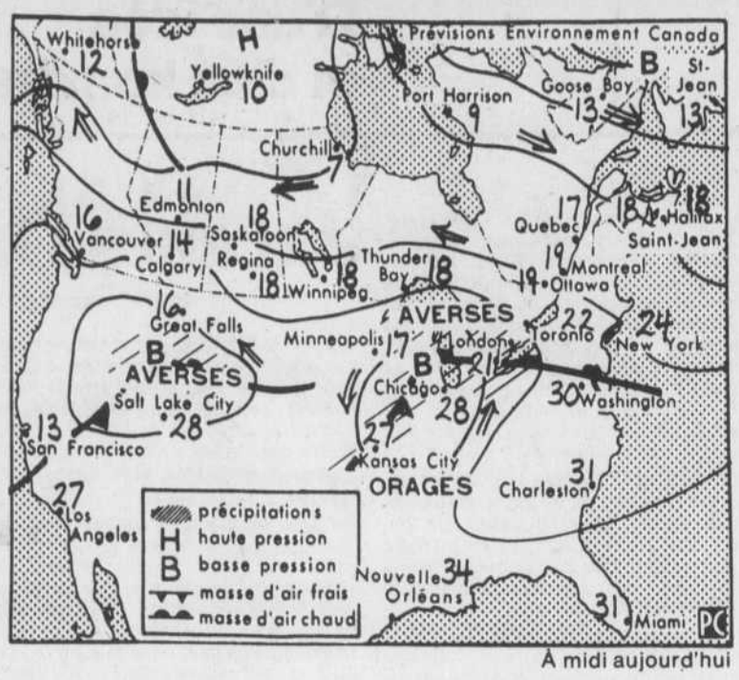
■

Dernière journée de l'exposition sur la Communauté urbaine de Montréal au complexe Desjardins.

■

Le congrès annuel des registrateurs du Québec se termine à l'hôtel Windsor de Montréal.

LA MÉTÉO



À midi aujourd'hui

Outaouais et Montréal: ennuagement en matinée. Possibilité d'averses en soirée. Maximum: de 15 à 17. Dimanche: averses.

■

Abitibi-Témiscamingue, Pontiac, Gatineau et du Lièvre: nuageux avec averses. Maximum: près de 14. Dimanche: nuageux avec averses.

■

Réservoirs Cabonga et Gouin: ennuagement en matinée. Possibilité d'averses en fin de journée. Maximum, près de 13. Dimanche: nuageux avec averses.

■

Laurentides et régions montagneuses de l'Estrie et de la Beauce: ennuagement tôt en matinée. Possibilité d'averses en fin de journée. Maximum, de 13 à 15. Dimanche: nuageux avec averses.

■

Mauricie et parc des Laurentides: ensoleillé ce matin suivi d'un ennuagement en après-midi. Maximum, de 12 à 14. Dimanche: nuageux avec averses.

■

Lac St-Jean, Saguenay, Rivière-du-Loup et La Malbaie: ensoleillé suivi d'un ennuagement en fin de journée. Maximum, de 12 à 14. Dimanche: nuageux avec averses.

■

Trois-Rivières et Québec: ensoleillé ce matin suivi d'un ennuagement en après-midi. Maximum, près de 15. Dimanche: nuageux avec averses.

■

Baie Comeau, Rimouski-Matapédia, Sept-Îles, Ste-Anne des Monts, parc de la Gaspésie et Gaspé: ciel variable. Vents modérés. Maximu, de 12 à 15. Dimanche: beau.

■

Basse Côte Nord-Anticosti: nuageux avec éclaircies. Maximum, de 11 à 14. Dimanche: beau.

◆ Sophisme

Suite de la page 18

La loi dit clairement que Montréal désigne trois représentants et la banlieue de même. Quels que soient les hommes choisis par Montréal pour sa représenter au sein du CSP, la banlieue n'a qu'à les accepter comme partenaires, et Montréal doit en faire autant avec les représentants de la banlieue. D'ailleurs, la banlieue n'a émis aucun commentaire suite à la nomination récente par Montréal de MM. Lamarre et Lorange en remplacement de MM. Snyder et Cohen. Il s'agissait d'une affaire interne de Montréal et nous n'avions aucunement à nous préoccuper de ces changements, et par conséquent aucun commentaire positif ou négatif à formuler.

Mais le choix par le ministre de la Justice lui-même du président du CSP, c'est autre chose. C'est, en effet, le ministre de la Justice, qui a institué la Commission Malouf, c'est lui, qui a consacré plus de trois millions de dollars aux travaux de cette commission, c'est lui qui a reçu le rapport Malouf et qui a pris connaissance de ses conclusions. La banlieue a soumis et continue de maintenir qu'il n'aurait pas dû nommer à la tête d'un organisme aussi intimement lié au fonctionnement de la police un homme qui est associé dans les conclusions du rapport Malouf à un Comité exécutif qui a servilement accepté de suivre son maire dans une extravagance olympique de un milliard de dollars.

Votre façon habituelle d'analyser systématiquement les éléments d'un problème m'incite à croire que vous n'auriez pu rédiger un tel éditorial si vous aviez accordé au problème soulevé par la nomination de M. Lamarre au poste de président du Conseil de sécurité publique de la Communauté urbaine votre réflexion coutumière.

Un doctorat honoris causa de l'Université du Québec au regretté Jacques Gagnon

Consacré Grand québécois, le président fondateur de l'Entraide économique, M. Jacques Gagnon, décédé en mars dernier, a eu l'honneur hier de recevoir à titre posthume un doctorat *Honoris Causa* de l'Université du Québec, qui fut remis à sa veuve, Mme Colombe Maltais-Gagnon, au cours d'une cérémonie tenue dans le cadre du 13e congrès annuel de la Fédération des caisses d'entraide économique.

«Avant de créer un empire économique coopératif qui dépasse le milliard de dollars, il a fallu que quelqu'un ose rêver, ose voir grand. Jacques Gagnon a été cet homme; il a été celui qui a mis sa capacité de travail, son intelligence pratique, ses dons de persuasion, son sens inné de l'organisation, toute sa personne en somme, au service d'une grande idée», a affirmé dans son témoignage le président de l'Université du Québec, M. Gilles Boulet, qui, en mission en Europe, était représenté par le vice-président Germain Gauthier.

Pour sa part, le recteur de l'Université du Québec à Chicoutimi, M. Gérard Arguin, a précisé qu'en Jacques Gagnon on a voulu reconnaître «la mise en oeuvre d'une nouvelle idée de coopération qui a permis à la plupart des régions du Québec de comprendre la nécessité de régionaliser les capitaux et de se doter, de la sorte, d'une vigueur qu'elles n'avaient pas connue jusque-là».

M. Arguin a rappelé comme Jacques Gagnon était convaincu que «la force économique du Québec se fonde sur la promotion de chaque région. La région se construit chaque jour par le regroupement et la mise en commun des cerveaux et des capitaux».

C'est justement cette philosophie du développement économique régional par la régionalisation des cerveaux et des capitaux qui s'est révélée «la philosophie de la prise en main de sa destinée pour présider soi-même à son développement économique», affirme M. Arguin.

C'est au cours d'une cérémonie académique qui s'est déroulée en présence de la majorité des 2,000 délégués au 13e congrès des CEE que cet hommage a été rendu à Jacques Gagnon. M. Arguin a rappelé comment est née en 1960, la première Caisse d'entraide économique avec 25 citoyens et un capital initial de $1,250.

L'idée a essaimé rapidement dans le climat de la Révolution tranquille québécoise. En 1968, il y avait suffisamment de caisses pour les regrouper et ce fut la fondation de la fédération. Vingt ans seulement après leur fondation, les Caisses d'entraide économique sont au nombre de 77 au Québec et elles pénètrent la région métropolitaine de Montréal. Elles regroupent 400,000 membres et ont un actif de $1.4 milliard.

Qui plus est, leur empreinte se retrouve partout dans le développement régional.

M. Arguin mentionne en particulier la rénovation et la construction du centre-ville d'Alma ainsi que l'aménagement de la Place Jacques-Gagnon; la restauration du centre-ville de Chicoutimi, de La Tuque, de Saint-George-de-Beauce et de Chibougamau, sans oublier la construction de la Bibliothèque municipale de Québec et l'aide au développement touristique du Mont-Tremblant.

Le RAIF derrière Ottawa

QUÉBEC — Le Réseau d'action et d'information des femmes, contrairement à la plupart des autres groupes féministes du Québec, est d'avis que la juridiction en matière de divorce doit appartenir au gouvernement fédéral et non aux provinces.

La présidente du RAIF, Mme Marcelle Dolment, a fait tenir un télégramme au premier ministre, M. Pierre Trudeau, pour exprimer cette divergence d'opinion de son groupe, ceci à la suite d'une prise de position récente du Conseil du statut de la femme du Québec. Cet organisme avait demandé, il y a quelques jours, le rapatriement au Québec de toute juridiction du droit de la famille.

Selon Mme Dolment, l'union et l'établissement du couple, donc le mariage, les biens, le régime matrimonial et la cérémonie, doit être de juridiction provinciale, mais la dissolution de l'union doit être de juridiction fédérale en raison notamment des problèmes interprovinciaux que peuvent poser la perception des pensions alimentaires et le respect des ententes de garde des enfants.

D'autre part, en tant qu'association ayant toujours travaillé à promouvoir les droits de la personne, le Conseil national des femmes du Canada réclame de son côté, tel que mentionné à l'article des droits fondamentaux de la personne, que «toute personne ait le droit d'être traité d'égal à égal vis-à-vis de la loi» et que «la protection de la loi existe sans discrimination de race, nationalité ou d'origine ethnique, couleur, religion, sexe ou d'état civil» et que «toute personne ait le droit d'égalité d'opportunité et d'action».

Le Conseil appuie également le droit à la liberté de déplacement de tous les citoyens tel que mentionné à l'article 13 de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Par ailleurs, le CNFC recommande «sans équivoque» au gouvernement fédéral de conserver la juridiction du divorce afin de faciliter une application plus humaine de la perception des pensions alimentaires et de la [illegible]s.

Mini-Loto

205229

Loto-perfecta

8-10-12-13-17-29

Numéro complémentaire: 21

LE DEVOIR

CAHIER 7

CULTURE ET SOCIÉTÉ
Montréal, samedi 13 septembre 1980

Jean-Claude Labrecque

Le cinéma d'archives ou Coffin revu et corrigé

par Nathalie Petrowski

JEAN-CLAUDE Labrecque n'est pas le genre d'homme qui aime pontifier ou émettre de grandes théories. C'est plutôt un réaliste, un pragmatique préférant l'action aux discours et les raccourcis aux détours. Si une image vaut mille mots, un film de Jean-Claude Labrecque vaut peut-être mille manuels d'histoire. Ce n'est pas lui qui le dit mais il n'en pense pas moins. Fasciné par la grande noirceur duplessiste de l'histoire québécoise, Labrecque a réalisé en 75 un premier film d'action et d'archives intitulé *Les Vautours*. Le film décrivait l'atmosphère fermée dans laquelle baignait la belle province sous le règne de Duplessis. Dans *L'Affaire Coffin*, son dernier film, le climat social est le même mais le cinéaste pousse encore plus loin sa démarche d'archiviste. D'après un scénario de Jacques Benoît qui a mis quatre ans de recherche, Labrecque recrée la célèbre affaire judiciaire qui bouleversa la province et suscita de violentes polémiques. En 1953, Wilbert Coffin, un Gaspésien anglophone, prospecteur, protestant et alcoolique sur les bords fut accusé du meurtre de trois chasseurs américains. Sous des preuves uniquement circonstancielles, il fut condamné et pendu le 10 février 1956.

Labrecque se souvient que dans la maison familiale, à Québec, il fut souvent question de l'affaire Coffin. La famille Labrecque comme toutes les familles québécoises discutait du sujet à table, émettant des suppositions sans pour autant résoudre l'énigme. Labrecque entendit par la suite l'histoire racontée au moins cent fois sans qu'une seule version ne soit semblable à l'autre. Selon lui, l'affaire Coffin fait partie des meubles et du folklore de la province, elle exprime le malaise d'un système judiciaire passablement corrompu que personne n'a cherché à réhabiliter. Elle incarne presque un cas de mauvaise conscience nationale. «L'Affaire Coffin a hanté les gens de ma génération, c'est une histoire un peu mythique. Moi, j'avais envie de tuer les mythes et de rétablir certains faits avec une histoire linéaire et logique».

Jacques Hébert, l'auteur de *Coffin était innocent* et de *J'accuse les assassins de Coffin*, deux livres qui ressuscitèrent le débat et lui valurent de nombreux problèmes, participa au film au simple titre de consultant. «Comme Hébert a bien connu l'histoire et les faits, il nous a mis sur des pistes, nous a dit où étaient les dossiers et tout le matériel de base, ce qui nous a permis de puiser à même l'enquête du coroner, le procès et, bien sûr, l'enquête Brassard. Il y avait tellement de versions contradictoires que ça créait un espèce de casse-tête déplacé. Nous avons avant tout essayé d'y voir clair sans partir dans de grandes interprétations.»

Labrecque ne sait pas qui a tué les trois chasseurs américains mais il connaît par coeur les conséquences de l'événement. Selon lui, la mort des trois chasseurs aurait inquiété les grandes associations de chasse américaines qui chaque année dépensaient des sommes importantes au Québec. Ces associations auraient fait des coups de téléphone peut-être pas à Duplessis directement, mais à son entourage. Sans faire de pressions, les associations ont fait part de la peur qui gagnait les chasseurs américains.

«Le Québec de l'époque était très autonomiste, le gouvernement a décidé de s'occuper lui-même de l'affaire. Ils ont envoyé un gros déploiement de forces policières en Gaspésie pour trouver le coupable. C'est là qu'ils ont mis la main sur un dénommé Coffin, un personnage énigmatique, un Anglais, un gars qui prenait un coup solide. De plus, Coffin était le dernier à avoir vu les trois chasseurs et il avait en sa possession des objets qui leur avaient appartenu. Les policiers n'ont pas cherché à en savoir davantage, ils se sont fiés à ces preuves très minces pour bâtir leur cause. Dans un sens, ça faisait bien leur affaire.»

Dans *l'Affaire Coffin*, Labrecque parle bien entendu de l'injustice fondamentale dont le prospecteur gaspésien fut l'objet. Il fait le procès des policiers, des avocats, de la défense et du procureur de la couronne qui le piégèrent. Il ne s'attaque pas directement à Duplessis mais il ne laisse pas planer le moindre doute sur sa responsabilité dans l'affaire. «L'important c'était de faire un film intimiste sur Coffin et de montrer comment il a été manipulé. C'était d'autant plus important d'aborder cet aspect-là qu'il n'y a jamais eu de remise en cause du procès, ni de réouverture du dossier. Beaucoup plus tard, il y a eu l'enquête Brassard qui portait sur Coffin mais qui a surtout cherché à démolir le livre de Jacques Hébert. Moi, mon film s'arrête en 56 avec la mort de Coffin. Je pense que Jacques Hébert a bougé beaucoup de choses; ce qui est important dans son livre c'est qu'il a émis des doutes très forts au sujet du travail des policiers et des enquêteurs. À cause de lui, l'enquête Brassard a quand même blâmé publiquement les policiers et les avocats». L'affaire Coffin reste un des cas les plus cités dans l'histoire juridique de la province car elle questionne les principes mêmes de la justice à l'intérieur de la société québécoise. «Il y a eu Coffin mais un siècle plus tôt, Cordelia Viau avait connu le même sort; c'étaient finalement les mêmes lois et je ne sais pas jusqu'à quel point on ne retrouve pas encore ces lois aujourd'hui».

L'élément le plus intriguant du film reste la réhabilitation à l'écran de l'Ennemi, de l'Anglophone. Pour la première fois dans un film québécois, l'Anglophone a presque le beau rôle, c'est lui l'opprimé, c'est lui qu'on sacrifie et que l'on écrase au profit de la majorité. «C'était important de le montrer, dit Labrecque. Dans nos films, nous sommes toujours les innocents et les gentils, c'est vrai dans certains cas mais pas dans tous; Coffin est l'exemple le plus frappant. J'ai d'ailleurs bien pris soin de faire jouer un véritable Anglais. August Schellenberg ne fait pas semblant de casser son français c'est comme ça qu'il parle dans la vraie vie. C'est pour cela aussi que les scènes dans sa famille sont tournées en anglais avec des sous-titres français; il fallait montrer la division culturelle, montrer que les Anglais forment un îlot pris dans une grande marée de Canadiens français qui sautent dessus à la moindre occasion. Quand on pense qu'ils ont refusé que Coffin se marie en prison, tout ça sous le falacieux prétexte de ne pas souiller l'enfant que sa femme attendait, c'est plutôt fort. C'est vraiment l'image des Canadiens français qui tapent sur des plus petits qu'eux.»

Certains détracteurs reprochent néanmoins à Labreque d'avoir été trop tendre à l'égard de Coffin, de l'avoir rendu plus noble qu'il n'était et d'avoir passé sous silence son alcoolisme, un élément déterminant dans la compréhension du personnage. Labrecque prétend qu'il trouvait inutile de souligner son alcoolisme. Selon lui et selon les recherches qu'il a effectuées dans les archives, Coffin était un homme doux et pacifiste. Lorsqu'il s'est enfui de prison, les gardiens ont attendu une heure avant de sonner l'alarme. Ils étaient tous persuadés que Coffin était parti acheter des cigarettes. Deux heures plus tard, il était revenu. Le pasteur qui l'a accompagné jusqu'à son exécution a raconté à Labrecque qu'il aurait été à la chasse avec Coffin n'importe quand. Labrecque affirme qu'il n'a pas voulu faire de Coffin un héros ou un saint martyr québécois mais qu'il a quand même voulu respecter les traits marquants de sa personnalité.

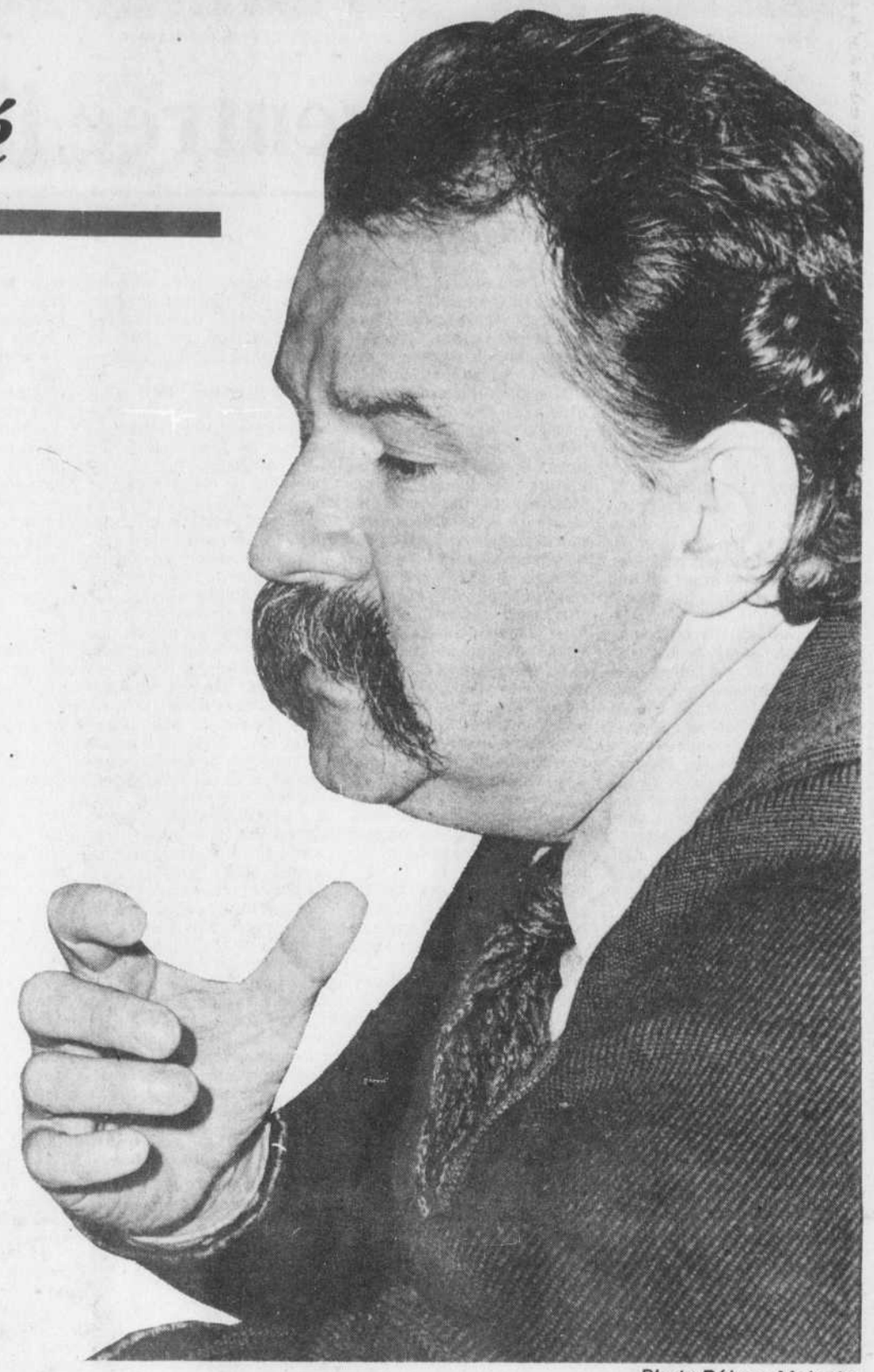


Photo Réjean Meloche

L'énigme demeure. On ne sait pas plus qui était ce mystérieux personnage qui ne s'est finalement jamais révolté contre l'injustice des autres. Labrecque ne cherche pas à percer le mystère. Il ne connaît pas Coffin, il ne connaît que la société qui l'a condamné. L'histoire de Coffin reste pour lui l'histoire d'un homme impuissant contre l'ordre établi, un homme traqué par un gouvernement. Il endosse à sa manière la thèse de Jacques Hébert qui a déjà écrit: «Pour Duplessis, il ne s'agissait pas d'un meurtre ordinaire mais d'un attentat contre une source de revenus importante de la Province. Il était plus soucieux de réparer en vitesse les dégâts causés par l'affaire à l'industrie touristique que de chercher la vérité.» Sauf que trente ans plus tard, la vérité n'est parfois plus qu'un mirage.»

Une saison David Fennario

par Jacques Larue-Langlois

FAIT extrêmement rare, sinon unique, une compagnie de théâtre montréalaise, Le Centaur, met à l'affiche simultanément, dans ses deux salles, deux pièces du même auteur qui y seront jouées jusqu'au 5 octobre prochain. Il s'agit des deux premières oeuvres scéniques, datant de 1975 et de 1976, de celui que ses succès ont déjà consacré partout au Canada comme le plus célèbre des dramaturges montréalais des dernières années, David Fennario. Acclamé l'an dernier à l'occasion de la tournée ontarienne de *Balconville*, qui avait également été créée au Centaur avant d'être reprise pendant trois semaines à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, cet authentique p'tit gars de Pointe-Saint-Charles fait présentement jouer de front ses premières oeuvres, *On the Job* et *Nothing to Loose*.

Et encore, ce n'est là qu'un début puisque *Nothing to Loose* sera reprise à Toronto pendant cinq semaines dès sa fermeture à Montréal, alors que *Balconville* partira en tournée pan-canadienne de janvier à avril, passant entre autre par Winnipeg, Edmonton et Vancouver avant d'être également présentée en tournée pendant trois semaines en Angleterre dont une au célèbre Old Vic, de Londres. Il est même question qu'éventuellement la pièce fasse la tournée en France, où on devra modifier légèrement le texte, augmentant la proportion de répliques en langue française que comporte déjà ce texte bilingue comme le milieu qu'il cerne et décrit avec précision.

Malgré tout cela, le succès ne monte aucunement à la tête de David Fennario, un grand gars de 32 ans, simple, réservé et presque timide, auteur ouvriériste utilisant le théâtre comme outil de rapprochement des anglophones et des francophones du Québec dans un esprit de solidarité anti-capitaliste. *Fennario* ce fut d'abord le nom de plume de ce jeune travailleur entré à l'usine à l'âge de 15 ans et ayant commencé à écrire deux ans plus tard. Aujourd'hui, c'est devenu son nom légal. Il ne se cache pas d'un passé syndical actif qui l'a mené à participer à des actions avec la CSN et à donner son support à un certain nombre de grèves dont celle des placiers et ouvreurs de la Place des Arts avec qui il piquetait devant l'entrée de la salle au moment où on y jouait sa pièce, l'an dernier. L'argument de *On the Job*, explique-t-il, part d'un incident vécu, une grève sauvage dans laquelle il fut impliqué: «Nous avons perdu but it was fun», précise-t-il aujourd'hui à sa façon ouvertement bilingue.

Ecrite quelque temps après la parution de *Sans parachute*, un essai autobiographique qui fit sensation, *On the Job*, aujourd'hui traduite en français du Québec sous le titre de *À l'ouvrage* par Robert-Guy Scully, n'a jamais été jouée devant un fauteuil vide. La pièce fut présentée au Centaur à guichets fermés dès sa création avant d'être reprise l'année suivante à Montréal et dans les principales villes canadiennes. Le style en est direct, incisif, dépourvu de toute rhétorique artificielle et profondément ancré dans la nature même des rapports ouvriers-patrons.

Dans *Nothing to Loose*, toute l'action se passe dans une taverne située en face d'un entrepôt de marchandise où deux unités syndicales, l'une affiliée à la CSN et l'autre aux grandes «unions» américaines, se disputent la confiance des travailleurs. Ces derniers tenteront d'y régler une situation qui semble se passer au-dessus de leurs têtes. Enfin, *Balconville*, le plus grand succès de Fennario jusqu'ici, une pièce essentiellement bilingue, se contente d'exposer la nature des relations entre anglophones et francophones dans un quartier ouvrier de Montréal où les deux groupes cohabitent en nombre presque égal. L'auteur a d'ailleurs tenu à dédier sa pièce conjointement à Michel Tremblay (juste description théâtrale du milieu populaire) et à Pierre Vallières (juste analyse des rapports exploiteurs-exploités).

«J'avais six ans quand trois Canadiens-français de mon quartier me cassèrent la gueule pour la première fois du simple fait que j'étais différend d'eux, explique-t-il. Ça prend du temps à se remettre de ça et, pendant une dizaine d'années par la suite, mes dialogues avec les francophones avaient à peu près l'allure suivante:

— Va-t-en chez vous, toé!
— Fuck you!
— Tête carrée!
— Pea soup!»

Pointe-Saint-Charles est un milieu traditionnellement ouvrier anglophone depuis 1840. Ce n'est qu'après la Deuxième Guerre mondiale que les francophones, venus de la campagne, commencèrent à l'envahir à leur tour. «C'est l'apparition soudaine du bilinguisme qui provoqua les premiers heurts dans le quartier, déclare Fennario. Nous battions les Frogs et les Frogs battaient les Têtes carrées, pendant que, juste en haut, Westmount trônait. Il est très difficile pour quelqu'un qui est directement impliqué dans une telle situation de comprendre ce qui se passe. Les coups de poing sur la gueule n'ouvrent pas l'esprit. Et pourtant, pour moi, la seule façon de s'en tirer c'est d'en arriver à unir Anglophones et Francophones dans le combat contre l'ennemi commun: les patrons et le capital.»

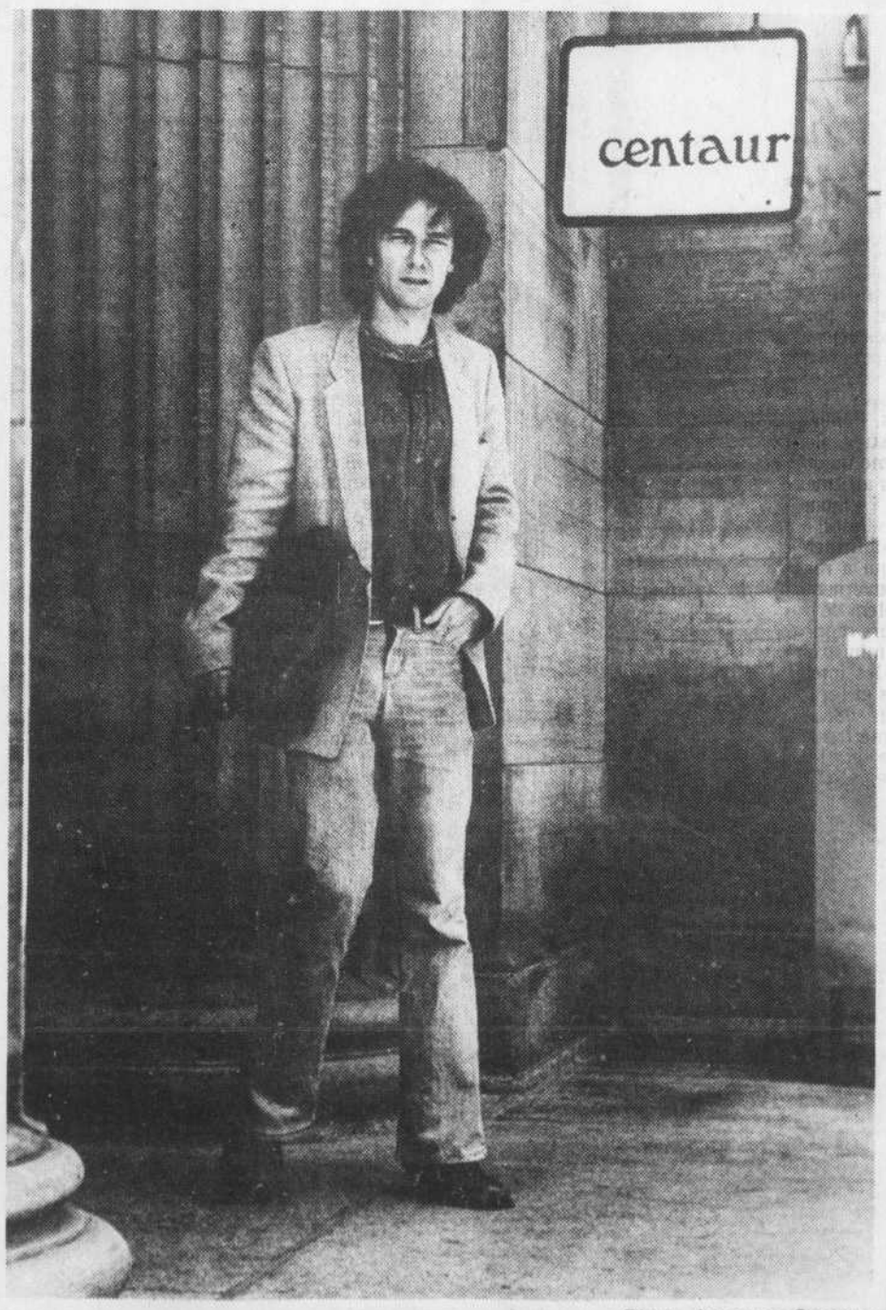


Photo Jacques Grenier

Y-a-t-il espoir de solution?

«Oui, une solution très simple: l'intégration au niveau scolaire. Si tous ces enfants se mettaient à se fréquenter, dans un même bain culturel à partir de l'âge de cinq ou six ans, ils deviendraient rapidement solidaires les uns des autres.»

Et dans quelle langue?

«En français, bien sûr. Les Anglais ne perdront pas leur langue au sein d'un continent où ils sont si majoritaires. Dans ce sens, il faut travailler à faire appliquer la loi 101, qui n'est d'ailleurs qu'un minimum, et surtout convaincre les Anglais de sa nécessité parce que les patrons, eux, peuvent se permettre de déménager en Ontario, mais pas les travailleurs.»

Et la souveraineté du Québec?

«À l'occasion du référendum de mai dernier, je me suis trouvé dans une situation bizarre. En tant que marxiste, je savais que la seule position juste était l'absentéisme, mais j'ai voté OUI parce que j'avais tellement peur que le NON l'emporte. Je me suis senti comme si je lançais une pierre à travers ma propre fenêtre.»

Cette position équivoque, David Fennario la vit chaque jour. «J'ai tenté au cours des dernières années, dit-il de m'insérer de plus en plus dans le milieu francophone parce que, chez les Anglais, je me sens isolé pour des raisons politiques. Ici, il ne fait aucun doute que les Français sont plus à gauche. Mais agir ainsi c'est fuir mon milieu culturel naturel et ce n'est pas facile, surtout pour un écrivain. La seule alternative serait de déménager à Toronto mais je sais que je m'y sentirais absolument perdu. Pour le moment donc, je maintiens un contact très intéressant avec les gens du théâtre de Quartier dont le travail se situe davantage encore que le mien dans le sens direct de l'agit-prop. On verra bien ce que ça peut donner.»

C'est fortuitement que Fennario est venu au théâtre. Le directeur artistique du Centaur, Maurice Podbrey, avait lu *Sans parachute* et demanda à son auteur s'il voulait écrire une pièce. «Comme je ne connaissais rien au théâtre, je me suis mis à assister aux répétions de toutes les productions du Centaur et, pendant deux ans, j'ai vécu la construction étape par étape de douze pièces différentes. Après quoi, je me suis dit que j'étais prêt à tenter ma chance.»

Cette chance lui ayant souri, Fennario poursuit son métier de dramaturge et, pour l'instant, est à mettre au point un one-man show à l'intention de son ami Simon Malbogat, le metteur en scène de la production courante de *On the Job*. Le monologue sera construit à partir de matériel extrait de ses trois pièces et de son essai qu'il concentrera en un seul personnage prototypique du travailleur d'usine anglophone de Montréal.

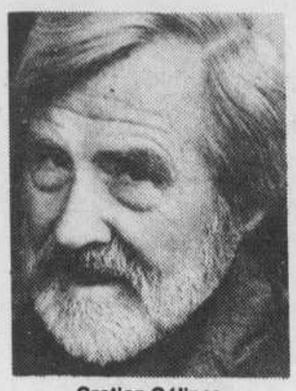
En attendant, il y a grand intérêt pour tout Montréalais capable de suivre une pièce de théâtre en anglais à aller voir au Centaur une au moins des deux oeuvres de David Fennario qu'on y affiche encore jusqu'au 5 octobre. *On the Job* et *Nothing to Loose*. Même les racistes les plus entêtés ne pourront qu'y découvrir un allié dans ce qu'ils considèrent être «le camp ennemi» et peut-être s'ouvrir les yeux aux vraies dimensions du problème qui, pour David Fennario, «n'est pas fondamentalement d'ordre culturel mais de nature socio-économique».


Michel Tremblay


Rina Lasnier


Yves Thériault


Madeleine Ferron


Gratien Gélinas


Louis Maheu-Forcier


Jacques Brault


Pierre Turgeon

Une rentrée littéraire qui se fait en douce

par Jean Royer

LA rentrée littéraire se fera en douce cette année. La production sera plutôt maigre et sans surprise: environ deux cents titres chez une quinzaine d'éditeurs. Cette saison pauvre ne fait que refléter les difficultés croissantes dans le monde du livre. Qu'on se rappelle que Hachette vient de se retirer de la chaine Dussault-Garneau, que VLB Éditeur a stoppé sa production et que ces deux événements n'aident pas la cause des Messageries littéraires, le distributeur d'une bonne partie de la littérature québécoise.

Du côté du roman, on attend peu de nouveau. Sauf chez Leméac, qui publiera six auteurs: Robert Gurik, Alain Poissant, Jean-Paul Filion, Jean-Marie Poupart, Michel Tremblay et Suzanne Martel. Aux Quinze, Pierre Turgeon publiera en compagnie de Nicole Brossard, François Hébert et Robert Bailly, un nouveau venu. À Québec-Amérique, l'écurie reste mince: Gilbert LaRocque publiera un roman et un autre titre de Hélène Ouvrard.

Du côté de la nouvelle, on rencontre les bons routiers du genre: Madeleine Ferron et Roger Lemelin à La Presse, Louise Maheu-Forcier au CLF et Nain Kattan chez Hurtubise HMH.

En poésie, la saison s'annonce plutôt tranquille. L'Hexagone annonce deux ou trois recueils mais Le Noroît continue sa marche régulière avec cinq ou six nouveaux titres.

Ce sont les essais qui l'emporteront sur la littérature de fiction, cette saison. Et seulement cinq ou six éditeurs québécois semblent devoir publier plus d'une dizaine de titres d'ici décembre. Notons principalement Leméac (35 titres), Hurtubise HMH (21 titres), Fides (20 titres) Les Presses de l'Université de Montréal (16), La Presse (14) et Stanké (13). Ces chiffres sont approximatifs mais démontrent bien que l'édition québécoise passe une mauvaise période. Il faut ajouter aussi que la saison référendaire récente n'a pas nécessairement été propice à la lecture, comme nous l'a souligné un éditeur. Quoi qu'il en soit, c'est le marché du livre qu'il faut améliorer au Québec. Sans doute le monde du livre va-t-il se mettre à réfléchir un bon jour sur la façon d'investir un marché réel et bien défini, un marché agrandi aussi par des campagnes efficaces pour la promotion de la lecture.

Nous n'avons pas pu rejoindre cette semaine tous les éditeurs. Voici cependant une idée de la production à venir d'ici janvier 1981.

Chez Leméac, qui doit produire 35 titres cet automne, on compte donc six nouveaux romans, six ouvrages dans la littérature de jeunesse (dont un nouveau *Pitatou* de Louise Pominville), trois pièces de théâtre ainsi qu'une vingtaine d'essais: signalons une *Anthologie des monologues* par Laurent Mailhot, des essais de Jacques Grand'Maison et plusieurs ouvrages en histoire et ethnologie.

Chez Hurtubise HMH, la littérature s'enrichit de six nouveaux titres. Deux recueils de poèmes de Rina Lasnier, un récit de Nada Ghalem, des nouvelles de Naïm Kattan et deux romans pour les jeunes par Yves Thériault et Madeleine Gaudrault-Labrecque. Parmi les essais, nombreux, notons celui que vient de faire paraître Julien Bigras: *Le Choc des oeuvres d'art*.

Chez Fides, on prévoit une quinzaine d'essais principalement en histoire et en sciences humaines. Robert Rumilly publiera deux titres: *Sir Lomer Gouin* et *Mgr Paul Bruchési*. En littérature, la collection de poche Bibliothèque québécoise rééditera des textes de Yves Thériault, Germaine Guèvremont, Lionel Groulx. Pour les jeunes, deux autres titres de Monique Corriveau dans la série *Les Montcorbier*.

Aux Presses de l'Université de Montréal, plus d'une quinzaine d'ouvrages spécialisés parmi lesquels il faut noter *Le Mythe de Maria Chapdeleine*, par Nicole Deschamps.

Aux Éditions La Presse, on publie, en plus de deux recueils de nouvelles cités plus haut, trois essais dont des études littéraires de Roger Duhamel, *Témoins de leur temps*. Pour le reste du catalogue, on attend des livres pratiques: des guides et des ouvrages sur la santé.

Chez Stanké, il y aura moins d'une quinzaine de titres d'ici 1981. Cinq rééditions de textes littéraires dans la collection de poche 10/10, trois éditions d'art ou de luxe, un nouveau titre de Roch Carrier pour les enfants. Puis, un livre sur Jean Drapeau et les mémoires de Juliette Gréco. En coédition avec Stock, un nouveau Pearl Buck: *Une femme qui avait changé*.

À Québec-Amérique, on annonce seulement deux romans: *Les Masques*, du directeur littéraire Gilbert LaRocque et *La Noyante* de Hélène Ouvrard. On annonce aussi une nouvelle collection de théâtre dirigée par Hélène Beauchamp et au moins quatre albums pour enfants, ainsi qu'un essai sur la Confédération par Gilles Rémillard.

Au CLF, chez Pierre Tisseyre, l'édition semble devenir une activité réduite, avec seulement huit titres, dont quatre romans cependant. Mais peu d'auteurs nouveaux malgré un prix littéraire qui devrait en faire découvrir au premier éditeur d'Hubert Aquin.

Aux éditions Quinze, Nicole Brossard publie *Amantes* dans la collection Réelles qu'elle co-dirige, François Hébert publie son roman *Le Rendez-vous* dans la collection Prose entière qu'il anime et le pdg des éditions, Pierre Turgeon, publie lui aussi un nouveau roman: *Désertion*. De plus, un nouveau romancier: Robert Bailly; un vieux routier, Gratien Gélinas, arrive avec ses *Fridolinades* bien illustrées. Trois essais complèteront le catalogue pour 1980.

Aux éditions du Noroît de Célyne Fortin et René Bonenfant, au moins six titres nous arriveront. Les auteurs déjà au catalogue donneront de nouveaux titres: Jean Charlebois, Jean Thisdel, Jean Daigle, Jacques Brault. Un nouveau venu: Jean Gagnon. On prévoit aussi pour novembre un album de vingt dessins de Gérard Tremblay autour du thème des oiseaux, avec une introduction de Roland Giguère. Le Noroît s'attend aussi à produire, si ses moyens le lui permettent, des manuscrits d'autres auteurs-maison: Michel Côté, Benoît Lacroix, Michel Beaulieu et Pierre Laberge.

Du côté de L'Hexagone, c'est plutôt tranquille au premier semestre. Trois ou quatre recueils peut-être: Chamberland, Tétrault, Sutherland et un essai de Pierre Perrault. Surtout, il y a en chantier en collaboration avec les Pressés de l'Université du Québec une magistrale anthologie de la poésie québécoise des origines à nos jours.

À Parti pris, on prévoit deux essais de Paul Chamberland et Pierre Maheu. Aux éditions coopératives Albert Saint-Martin, on annonce au moins six nouveautés à venir en sociologie.

L'Étincelle de Robert Davies est double: c'est-à-dire deux seuls titres dont un livre sur les échecs par Henri Tranquille. Pour le roman, on ne «développe pas» de collection: «c'est un travail de Sisyphe», dit Robert Davies. Aux éditions de La Courte Échelle, cinq titres pour enfants sont annoncés, dont *Le Tour de l'île* de Félix Leclerc illustré par Tibo et *Les Gens de mon pays* illustré par Tarnobe.

Enfin, aux éditions Aurore/Univers, la collection de livres pratiques s'agrandira de cinq ou six titres, en plus d'un ouvrage sur le théâtre au Moyen Âge par l'Institut d'études médiévales de l'Université de Montréal.

Restent quelques autres éditeurs qui sans doute compléteront notre liste dans les semaines à venir.

Mais voilà bien une petite saison pour le livre, du moins du côté de la littérature québécoise.

On peut se demander si les romanciers de la belle époque des éditions du Jour de Jacques Hébert ont eu une relève. On peut chercher dans les revues la nouvelle poésie. On peut espérer beaucoup *du* silence de nos romanciers les plus vieux. On peut signaler la renaissance des éditions artisanales. On peut souhaiter que Victor-Lévy Beaulieu ne lance pas une nouvelle maison d'édition. On peut commencer de lire les nouveaux titres en espérant le miracle...

CHOIX DE LECTURES

Histoires de déserteurs / André Major. (Montréal): Stanké, 1980.

Premier volet paru en 1974, des *Histoires de déserteurs*. Les malheurs d'un homme entièrement déterminé par son passé et qui tente par la violence, la brutalité et le sexe de compenser son «infériorité» de pauvre et de francophone, d'échapper à l'aliénation. Ethier-Blais a noté que ce roman très bien construit utilisait «toutes les ressources de l'art, depuis le monologue intérieur jusqu'à la rétroaction» (ce que Genette appelle l'analepse) «en passant par la description et le dialogue classiques». Une page de présentation (l'auteur, le livre); petit dossier de coupures de presse, p. 231-239.

■

Registres / Jacques Copeau; textes recueillis et établis par Marie-Hélène Dasté, Suzanne Maistre Saint-Denis (et) André Cabanis; notes de Claude Sicard (et) Norman Paul, (Paris): Gallimard, 1979.

Registres comportera six volumes et sera composé de textes de Jacques Copeau, extraits de conférences, articles, essais. Les volumes 5 et 6 de *Registres* seront consacrés au journal inédit de Jacques Copeau (1896-1948). Pour l'essentiel, la matière regroupée était inédite, éparse ou inaccessible. On ne peut que se féliciter de voir rassemblées les réflexions de ce grand rénovateur de l'art dramatique et fondateur du théâtre Le Vieux Colombier (dont l'histoire est retracée dans les v. 3 et 4). Les volumes 3 et 4 de la série sont justement consacrés à l'origine, aux saisons et à la fermeture du Vieux Colombier ainsi qu'à l'école du même nom et à la troupe des Copiaus. En attendant une édition à double entrée chronologique et thématique, celle-ci fera l'affaire. Rappelons que le volume 1, paru en 1974, proposait des textes sur les rencontres de Copeau avec Gide, Suarès, etc., des textes sur la critique, le public, les acteurs, un petit essai de rénovation dramatique, etc.; que le volume 2 rassemblait des leçons aux comédiens sous forme de didascalies, des aperçus historiques centrés sur l'époque de Molière, etc.

hurtubise hmh
NOUVEAUTÉS



«un des livres les plus chaleureux, les plus beaux, qui aient paru à Montréal ces dernières années.»
Gilles Marcotte Actualité septembre 1980

Quand la voile faseille
NOEL AUDET
Dans une langue savoureuse, ce récit raconte la vie de Gaspésiens, en recourant aussi à leur ton moqueur, à leur style un peu pointu, tendre-violent.
Prix $11.95

Le Saint-Laurent grande porte de l'Amérique
JEAN-CLAUDE LASSERRE
"Une étude exceptionnelle de cette grande voie d'eau. Un outil indispensable à la compréhension du St-Laurent, voie navigable et maritime, mais aussi de sa canalisation, question qui a préoccupé pendant des décennies gouvernements, armateurs, arrimeurs, pilotes, navigateurs, géographes, politiciens et ingénieurs, tant canadiens qu'américains. (P. Camu)



Prix $34.95

Les édifices conventuels du Vieux Montréal
ROBERT LAHAISE
L'auteur "reconstruit" les divers édifices conventuels du Vieux Montréal, depuis le minuscule Hôtel-Dieu d'une Jeanne Mance fondatrice, jusqu'aux immenses maisons mères construites dans le Québec triomphalement cléricalisé du XIXè siècle.



Prix $28.95

éditions hurtubise hmh, A.
7360, BOUL. NEWMAN
VILLE LASALLE H8N 1X2
TÉL.: 514-364-0323

ovale

LE QUÉBEC EN LÉGENDES

FAITES DÉCOUVRIR
NOTRE HÉRITAGE CULTUREL À VOS ENFANTS.
Ces albums couleurs renferment des histoires québécoises merveilleuses et fantastiques.

Avec LE CHEVAL DU NORD, c'est Charlevoix et la vie d'Alexis Lapointe dit «le trotteur».
36 pages toutes en couleurs
Couverture rigide et plastifiée
Prix: $8.75

LA GRANGE AUX LUTINS décrit les folles chevauchées de deux célèbres lutins des Îles-de-la-Madeleine.
32 pages toutes en couleurs
Couverture rigide plastifiée
Prix: $8.75

Ces albums sont disponibles dans toutes les librairies
La distribution est assurée par Diffusion Dimedia

LES ÉDITIONS OVALE, C.P. 190, Sillery, Québec, G1T 2R1 / (418) 694-0255

Les Éditions du Jour
Dernière parution

Les enfants du divorce se racontent
Bonnie Robson M.D.
traduit par
Pierrette Poulin



$11.00

Le Docteur Robson relate ses conversations avec 28 adolescents, enfants de parents divorcés : solitude, angoisse, colère, mais aussi message d'espoir.

Un ouvrage qui s'adresse aux parents séparés ou sur le point de divorcer ; aux professionnels ou aux familles impliqués, mais en **particulier aux adolescents** qui traversent cette période critique de leur vie.

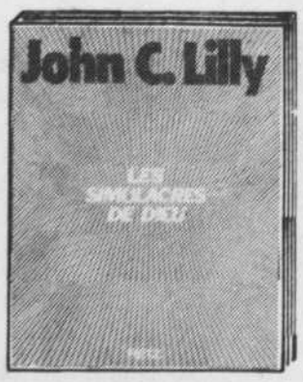
Les Éditions du Jour Inc.
6765, de Marseille, Montréal H1N 1M4
Si vous désirez obtenir un ou plusieurs exemplaires de ce volume, prière de remplir et de nous retourner la formule ci-dessous.

Nom _____
Adresse _____
Ville _____

Les enfants du divorce **$11.00**
En vente chez tous les libraires et dépositaires
d 145

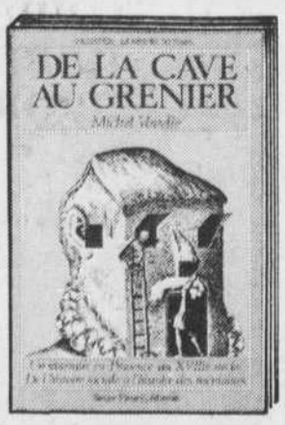












LE CORAN
Dans une très belle édition en grand format (23 cm x 30 cm), la version intégrale du Coran, avec introduction et commentaires. Ce magnifique ouvrage contient des illustrations en couleurs tirées de Miráj Nâmeh.
Seceip

LE TAO SEXUEL
Le manuel d'éducation sexuelle le plus vieux du monde qui est aussi un traité d'hygiène physique et mentale, agrémenté de merveilleuses illustrations, anciennes et modernes.
Jean Basile Editeur

LES SIMULACRES DE DIEU
John C. Lilly
Le best-seller du Dr John Lilly enfin traduit en français, démontre comment nous avons transformé Dieu en sexe, en dollars, en sciences, en drogues, etc.
Retz

LA FETE ZOOLOGIQUE
Desmond Morris
Une farandole de gags désopilants, par l'auteur du "Singe nu", qui nous présente ses années folles de jeune naturaliste, présidant à l'accouplement de serpents, colombes, épinoches, pandas ou autres.
Calmann-Lévy

LE SAVOIR ECRIRE MODERNE
Écrire pour votre plaisir? pour votre profession? pour la publicité? ou pour un livre? Voici l'ouvrage moderne qui répond en plus de 600 pages à vos besoins, de l'orthographe à la littérature.
Retz

DE LA CAVE AU GRENIER
Michel Vovelle
La Provence au 18e siècle. Pour découvrir de l'histoire sociale à l'histoire des mentalités, un peuple d'artisans créatifs par le plus grand historien français dans ce domaine.
Serge Fleury

FRANCE-AMÉRIQUE

BON DE COMMANDE

LE CORAN	$39.95
DE LA CAVE AU GRENIER	$29.95
LE SAVOIR ÉCRIRE MODERNE	$49.95
LA FÊTE ZOOLOGIQUE	$16.95
LE TAO SEXUEL	$11.95
LES SIMULACRES DE DIEU	$16.95

FRANCE-AMERIQUE
NOM .....
ADRESSE .....
.....
CI-JOINT $ .... ☐chèque ☐mandat
170, Benjamin Hudon,
Montréal H4N 1H8
Tél.: 331-8507

en vente dans toutes les librairies

«La bête à sept têtes» en Mauricie

par Noël Audet

La Bête à sept têtes et autres contes de la Mauricie, présentés par Clément Légaré, Éditions Quinze, Coll. Mémoires d'homme, 1980, 276 pages.

ETRANGE forme que le conte populaire qui livre directement, le long de la trame du rêve, une vision traditionnelle du monde, sans même prendre la peine de masquer ses conditionnements idéologiques. Mais quelle richesse pour qui se donne la peine de lire.

Clément Légaré vient de publier un très beau recueil de contes «classiques» tirés de la mémoire collective de la Mauricie pour être enfin mis à la portée de tous. En lisant les présentations que Légaré fait de ses conteurs et conteuses, on sent tout l'attachement et le respect qu'il nourrit à leur endroit. Et avec raison, car depuis l'avènement de la télévision, on sait que la réclame tient lieu de contes dans la mémoire des enfants. Ils chantent désormais sur l'air de «Cherry, Cherry blossom» à s'en remplir l'imaginaire. On se penchera peut-être un jour sur la pauvreté du mythe publicitaire!

A la lecture de ces contes, ce qui frappe d'abord, bien sûr, c'est le parcours capricieux de l'imaginaire délié de toute contrainte spatio-temporelle: la situation la plus désespérée est renversée d'un seul coup par l'intervention de l'objet merveilleux, les événements sont court-circuités et les limites humaines allègrement franchies. Le lecteur ou l'auditeur se surprend en train de rêver... Mais en second lieu, on se rend vite compte que ce dépassement s'effectue toujours dans le même sens, c'est-à-dire qu'il est toujours structurellement lié à une idéologie bien particulière, et le fait demeure étonnant, là où l'on s'attendrait à une plus grande liberté d'invention. (Et c'est sans doute une des différences fondamentales entre la littérature et le folklore). Je m'explique. Dans ces contes traditionnels, les rôles sociaux sont toujours étroitement prédéterminés, et c'est l'enfant-fille, la mère, la fée, et même la sorcière qui s'occupent des tâches ménagères, tandis que le mâle chasseur, héros, traître, ne saurait jamais seul trancher un bout de pain.

Même le rapport à l'argent n'est que l'idéologie bourgeoise relayée par les plus démunis: s'ils rêvent d'acquérir la richesse, c'est pour manger disent-ils, mais surtout, je crois, comme signe social, comme marque pour les autres d'un nouveau statut social, «pour épouser la princesse».

Ceci dit, je ne voudrais rien enlever à ce genre merveilleux qu'est le conte, où les événements souvent symboliques, ne livrent que la trame essentielle, contrairement à d'autres types de narration qui s'appesantissent sur les détails. Le rapport du conteur n'est pas dupe de son genre littéraire, et l'inscription de la conscience qu'il en a dans le fil de son discours rappelle tout à fait l'écriture la plus actuelle (c'est moi qui souligne):

«Mais il va passer encore une fameuse de belle année, raconte Madame Vidal, encore plus belle que les deux autres, parce que là il avait le coeur pris.

«Ah voici qu'on voit venir la conclusion». (p1103)

Ou ceci:

«Toujours, *c'est bien un conte, hein!* — ils se mettent à la table...» dit madame Simard-Richard (p. 125).

C'est donner le conte pour ce qu'il est, sans rien lui retirer de sa magie opératoire: le lecteur se laisse séduire volontiers par la belle histoire encore davantage si on lui dit: Ce n'est qu'une belle histoire.

Il y a d'autre part dans le conte une démarche tout à fait contraire, que l'on retrouve souvent à la fin du conte et qui consiste à intégrer le narrateur lui-même dans les fonctions du récit pour rendre l'histoire plus vraisemblable. Ainsi, madame Larivée-Goulet termine «L'oiseau parleur et la branche chantante» par ces mots:

«Ça finit par là. Le père, moi, il m'a envoyé(e) ici pour vous conter ça». (p. 182)

Ou encore madame Bouchard-Boisvert qui finit «Les trois cheveux d'or» en nous assurant que son roi d'or condamné à la rame «est encore là. Si vous venez qu'à passer sur cette rivière-là, ça va être lui qui va vous passer». (p. 197)

Ces petites phrases ont pour effet de lier directement le mythe à la réalité quotidienne, même si on ne l'avait pas quittée un seul instant par la vertu de l'univers symbolique.

L'auteur ne nous livre ici que les retombées d'une recherche beaucoup plus savante dans laquelle il collige le plus grand nombre possible de contes dans leur version québécoise afin de les comparer à d'autres versions internationales et d'établir une étude des différences, au moyen d'un outil nouveau: la sémiotique. Il fait donc suivre son recueil de contes d'un glossaire utile, d'une «informographie» consacrée aux conteurs, et d'une solide analyse sémiotique d'un conte nécessitant cinquante et une pages. C'est dire que la sémiotique acquiert ses lettres de noblesse puisqu'elle ose figurer dans un recueil où rien ne l'y prédestinait sinon la formation de l'auteur-chercheur lui-même. L'étude est menée de façon claire et fort bien articulée, je crois que c'est même un modèle du genre dont on pourrait s'inspirer. Toutefois le lecteur universitaire reste sur sa faim, car on dirait que la théorie greimasienne n'a pas encore franchi un cap, soit celui d'élaborer ses analyses pour prouver... autre chose que la pertinence de la théorie. Et l'objet d'analyse le plus passionnant, c'est-à-dire le rapport entre les formes et l'idéologie ou les conditions sociales, est toujours reporté dans un futur dont on souhaite qu'il ne soit pas mythique.

Il demeure que le livre de contes présentés par Clément Légaré est beau à tous égards, y compris les illustrations de Monique Mercier. C'est une façon agréable de faire avancer la connaissance.

Note: Il convient de souligner que les Éditions Quinze ont publié, à ce jour, dans la collection «Mémoire d'homme», cinq recueils de contes traditionnels qui semblent à peu près d'un égal mérite. Les deux derniers titres reçus:

— *Les Barbes-bleues, Contes et récits du Lac Saint-Jean* (répertoire de Monsieur Joseph Patry, recueilli par Bertrand Bergeron) 1980, 256 pages.

— *L'Oiseau de la vérité* et autres contes des pêcheurs acadiens de l'île du Cap-Breton, présentés par Gérald E. Aucoin, 1980, 219 pages.

La collection «Mémoires d'homme» est dirigée par Jean-Pierre Pichette.

La recherche du pays premier

par Jean Royer

Francine Déry, **Un train bulgare** suivi de quelques poèmes, monotypes de Renée Devirieux, Saint-Lambert 1980, Les éditions du Noroît, 83 pages.

Denise Desautels, **La Promeneuse et l'Oiseau,** gaufrage et dessin de Lucie Laporte, Saint-Lambert 1980, Les éditions du Noroît, 86 pages.

le plaisir littéraire

LA nouvelle littérature québécoise doit beaucoup à l'écriture des femmes, qui en a renouvelé surtout les thèmes. Cette littérature féminine, dans sa vision moins guerrière de la vie, s'est mise à explorer un territoire plus intime: celui du corps/pays. Et ce pays premier, c'est bien celui de la mère et de l'enfance. Après la découverte et la prise en charge d'elle-même, la femme veut réinventer son lien au monde dans la mémoire des rapports avec sa mère en passant par l'enfance. Voilà en tout cas un des chemins les plus fréquentés de la littérature féminine au Québec comme en France.

C'est dans cette exploration de la matrice/mémoire qu'on doit situer les deux beaux livres de Francine Déry et Denise Desautels au Noroît.

Avec *Un train bulgare,* Francine Déry poursuit une écriture agressive, en plein désir d'elle-même et en intimité avec ce qu'on pourrait nommer à la suite de René Char: une «étrangeté légitime». Le «train du désir» voyage en Europe de l'Est. Il conduit l'auteur tout droit à l'enfance. C'est le voyage dans l'intime pays aux paysages exotiques bulgares et hongrois: nous nous retrouvons à l'âge de la découvrance. Et j'aime cette écriture/rivière de Francine Déry.

Les poèmes (1975-1978) qui sont à la remorque du *Train bulgare* complètent de façon inégale la démarche de l'auteur. Le premier poème est une sorte de manifeste de l'écriture qui se défend lui-même. Puis, un autre texte exorcise les culpabilités de la femme telle que la société occidentale l'a voulue. Mais d'autres poèmes, plus intérieurs et plus près d'une émotion unique, donnent leur force à ces pages de Francine Déry: «pour le poème à forme jouir», comme elle l'écrit à la suite de tant d'autres.

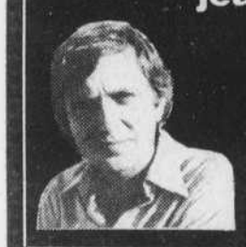
Denise Desautels, pour sa part, trace son récit dans une écriture en cascades où les mots répondent à un écho. *La Promeneuse et l'Oiseau* est un récit qui veut remonter le courant des mots et de l'enfance. C'est le récit des rapports d'une fille avec sa mère et sa soeur. À l'intérieur des longues pages, des paragraphes apparemment interminables, se découpent les vagues de la mémoire et des instincts. L'envoûtement premier du livre — si on réussit à y entrer — n'est qu'apparent. Sous le plaisir des mots enfin retrouvés dont se gorge l'écrivain, se trament les déchirements, les ruptures et les désirs. Il me semble qu'ici le flot des mots, dans sa beauté même qui peut devenir gratuite, cache parfois la vie qui se fait. Cet excès peut nuire à l'accès au texte pour le lecteur trop pressé ou peu habitué à chercher dans un récit sa valeur «poétique» c'est-à-dire «durable».

La Promeneuse et l'oiseau est certes le meilleur livre de Denise Desautels qui se retrouve ainsi à la frontière du poème et du récit: dans la mémoire inépuisable de la vie. Débarrassée de ses tics «littéraires», cette écriture prendra une nouvelle force. On peut donc désormais compter avec Denise Desautels pour explorer les nouveaux territoires de notre littérature.

LIVRES REÇUS

Masques et mascarades, Musée en herbe, Casterman
Marmouset compte de un à dix, Dina-K. Tourner, Casterman
L'enfant qui voulait devenir clown, Pierre Coran et Philippe Salembier, Casterman
Fermier, quel métier, les aventures des pouscaloufs, Monique Farge et Luis Camps Casterman
La dalle maudite, Luis-Michel Carpentier, Casterman
L'uniforme et les armes des soldats des Etats-Unis, Liliane et Fred Funcken, Casterman
Flocon le petit mouton, d'après Gilbert Delahaye, Casterman
Picolo le poussin curieux, d'après Gilbert Delahaye, Casterman
Les trois fileuses, Grimm, Casterman
La flamme bleue, Grimm, Casterman
Je bricole, Laurier Vaillancourt, Ro-na
Le chien des Laurentides, Bernard Clavel et Leonor Dobon, Casterman
Nô et Kyôgen, Théâtre du Moyen âge, Publications orientalistes de France
Théâtre d'ombres, Fleurus Idées.
Les perspectives sexuelles, Master et Johnson, Medsi
Enfant à l'école, écoles pour l'enfant, Ikor, Illich, Neill, Snyders, Joseph Mazure, Casterman

Une poésie
que nul ne peut faire taire

le décalage
jean hallal

Récits entrecroisés où le rêve de l'homme est confronté à la réalité du monde et des sociétés.
51p.—$4.95

gilbert langevin
le fou solidaire

DUBREUIL
Avec maîtrise, le parti pris fou de l'existentiel et de la solidarité.
66p.—$5.95

couleur chair
pierre nepveu
Dans ce monde d'aujourd'hui, de la relation à l'être, des communications, de l'environnement; une poésie responsable, active et inventive.

KERO
92p.—$6.50

FAIM SOUVERAINE
poèmes de Jean Royer

L'amour comme affirmation souveraine de la vie.
57p.—$5.50

L'HEXAGONE
C.P. 337, BUREAU N, MONTRÉAL (QUÉBEC) H2X 3M4
commandes postales acceptées

• Manuels scolaires
• Manuels techniques
• Manuels scientifiques

SERVICE DE COMMANDES SPÉCIALES
VASTE CHOIX DE DICTIONNAIRES SPÉCIALISÉS

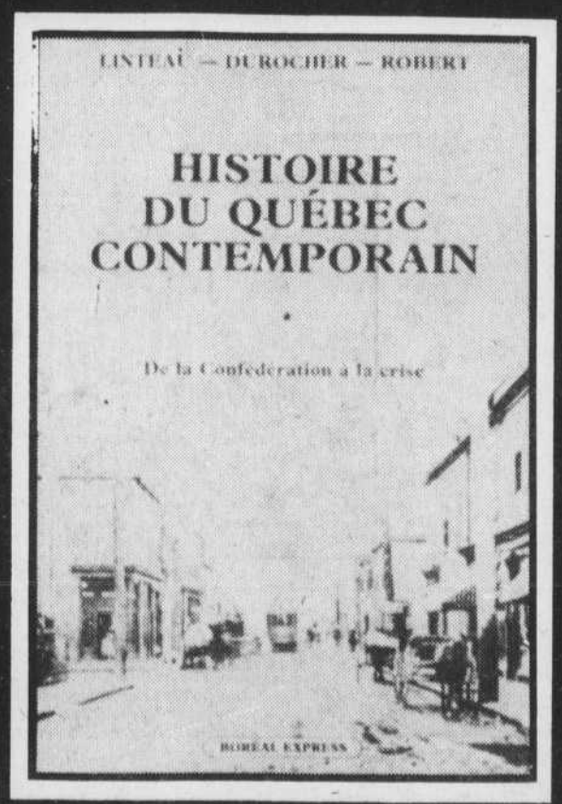
LIBRAIRIE LEMÉAC INC.
371 Laurier Ouest Montréal H2V 2K6. Tél.: 273-2841-2842
Angle Laurier et Parc Autobus: 50, 51, 80, 128, 129

Librairie Côte-Nord: Sept-Iles
Librairie Manicouagan: Hauterive
Librairie Régionale Leméac: Val d'Or
• de 9 h à 18 h les lundi, mardi et mercredi
• de 9 h à 21 h les jeudi et vendredi
• de 9 h à 17 h le samedi

Pour mieux comprendre le Québec d'aujourd'hui

"C'est un bilan convaincant, mesuré, logique, (...) une fresque historique à la fois nôtre et vraie, à la fois fidèle aux faits et chaleureuse à notre collectivité."
Laurent Laplante, *Le Soleil*

"Une radiographie claire et complète de ce qui s'est écrit de mieux sur l'histoire du Québec depuis une vingtaine d'années."
Yvan Lamonde, *Le Devoir*


LINTEAU — DUROCHER — ROBERT
HISTOIRE DU QUÉBEC CONTEMPORAIN
De la Confédération à la crise
BOREAL EXPRESS

"Ce livre devrait être une lecture obligatoire pour tous les artisans de l'information..."
Jacques Godbout, *L'Actualité*

"Quel plaisir d'entrer dans ce monde vivant."
Marianne Favreau

664p. — $19.95

Aux éditions du Boréal Express

La cécité ça regarde tout le monde

Pour offrir votre aide bénévole à l'I.N.C.A., téléphonez au **931-7221**



I.N.C.A.
L'Institut national canadien pour les aveugles

les carnets de Jean Éthier-Blais

Moi: Vous souvenez-vous de Béatrice Webb?

Séréna: Vaguement. N'était-ce pas une femme osseuse, à la nuque raide, intellectuelle d'allure? Ah! voilà que cela me revient; elle fut la mère du socialisme à l'anglaise.

Moi: Précisément. Issue d'un milieu conservateur, elle donna dans l'amour du prolétaire et consacra sa vie à répandre des principes sociohumanitaires. Une idéaliste, en somme, au front de taureau qui refusa toujours de tenir compte de la nature humaine. Elle aima l'humanité dans la mesure où celle-ci se conformait à ses idées.

Séréna: Pourquoi, soudain, faites-vous remonter à la surface cette femme depuis longtemps enfouie dans la poubelle de l'histoire contemporaine? Laissez les morts enterrer les morts..

Moi: Pas du tout. C'est que je viens de lire Soljenitsyne et que, tout au long de ma lecture, je n'ai pu m'empêcher d'évoquer ces nombreux intellectuels qui, depuis 1917, se sont pâmés d'admiration devant les «réalisations» de l'URSS et ont donné leur aval aux massacres, aux goulags, à ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui le fascisme soviétique. Béatrice Webb et son mari ont fait, entre les deux guerres, leur tournée des popotes staliniennes. Ils en ont rapporté un fort volume (illisible bien sûr) à la louange du petit père des peuples et de sa police.

Séréna: C'était la mode. Pensez à Gide, au doyen rouge de Cantorbéry, à combien d'autres. Songez à la trajectoire de Malraux. On a l'impression que ces hommes et ces femmes, par ailleurs intelligents, perdirent pied, n'eurent plus en tête qu'une idée: s'avilir devant le nouveau Moloch, par remords d'être riches et bourgeois, peut-être aussi par instinct de conservation. Gide revint sur ses pas et dénonça les crimes du communisme; mais les autres? Sans devenir, comme Aragon, des super-flics, ils s'acharnèrent, en dépit des faits, à dépeindre le marxisme comme la solution de l'avenir et à voir en l'URSS une fontaine de jouvence et de paix.

Moi: Comme j'aime vous entendre parler ainsi! Ce que vous dites rejoint la pensée de Soljenitsyne. Je viens de terminer *L'Erreur de l'Occident* (Grasset) où le célèbre exilé fait le procès de nos classes politiques et intellectuelles dirigeantes. Remarquez que la distinction entre le politique et l'intellectuel est de moi. Soljenitsyne part de la certitude qu'une troisième guerre mondiale est pour ainsi dire inévitable. Elle sera causée par la nature inhumaine du communisme et par l'impérialisme soviétique. Si l'Occident, c'est-à-dire nous, souhaite remporter la victoire (mais, dans sa honte et ses complexes, le souhaite-t-il?) il lui faut dès aujourd'hui s'allier, par-dessus les chefs branlants des dirigeants soviétiques et de leurs Quislings européens et asiatiques, avec les populations que le système communiste opprime et souvent, comme au Cambodge et en Afghanistan, élimine massivement. Or, nous constatons que les dirigeants occidentaux et notre intelligentsia font exactement le contraire. Ils ont peur. Ils sont à la botte du Kremlin. Brandt, conseillé par des espions soviétiques, fait de l'ostpolitik; Giscard serre avec effusion la main de Brejnev, bourreau des Afghans; Schmidt fait chorus et regrette de ne pas pouvoir aller en Allemagne de l'Est. Le Canada, qui se piquait à l'époque Pearson, de jouer un rôle dans le monde, se tait sur toutes les questions qui relèvent de notre survie et frétille de la queue lorsque le Kremlin est content.

Séréna: Comme tous les lecteurs de la grande presse, je constate qu'il est de bon ton de ne jamais mettre en doute l'idéal communiste. On condamne les excès de la répression soviétique en Afghanistan, mais c'est, en même temps, pour proclamer une foi indéfectible dans l'idéal socialiste. Il me semble qu'il y a là une contradiction. Ainsi, en Angola, nous savons que le régime communiste ne contrôle pas l'essentiel du territoire, qui est entre les mains des guerilleros de l'UNITA. Pourtant, c'est le régime fantoche de gauche que nous reconnaissons. Le monde est à l'envers.

Moi: Voilà le résultat d'un demi-siècle de propagande admirablement faite. Les Soviétiques sont passés maîtres dans l'art de manipuler les cerveaux, en particulier ceux des intellectuels petit-bourgeois, qui sont légion. Peu à peu, ils ont créé en Occident une sensibilité qui, à l'instar du chien de Pavlov, condamne comme fasciste et ennemi de l'humanité tout propos qui n'est pas prosoviétique. Beatrice Webb, avec sa redoutable intelligence, est tombée dans le panneau. Les grands intérêts capitalistes vendront à crédit jusqu'à ce que tonne le premier coup de canon; et cela va de soi, jamais les centaines de milliards de dollars par nous prêtés aux pays «socialistes» ne seront rendus. Il y a là une vaste combine. Soljenitsyne, qui a des choses une vue perçante, dénonce avec véhémence ce tissu d'erreurs. Le seul moyen d'empêcher une autre guerre de décimer les hommes, c'est de faire front, de commencer la lutte contre l'Hydre.

Séréna: Tout cela est bien gentil en théorie, mais la pratique, qu'en faites-vous, vous et vos pareils et Soljénitsyne? Je crois que le processus est engagé trop avant. Notre économie est intimement liée à celle du bloc communiste; cet univers de tortures et de mort nous est devenu familier; nous sommes comme des moutons qui font la queue devant l'abattoir; que faire? Depuis un demi-siècle, nous baissons pavillon devant la montée des forces obscures du totalitarisme soviétique avec son accompagnement de hurlements, de tortures et de coups de knout. Psychologiquement, nous sommes prêts pour cette sorte de dictature. La lâcheté est partout. Il y a six mois, des manifestants mirent à sac une Université parisienne. Par hasard, un camion rempli de militaires passa dans le quartier et se trouva mêlé aux manifestants. Sans hésiter, les soldats jetèrent bas leurs armes, se précipitèrent, bras levés et se rendirent aux applaudissements et aux ricanements de la foule. Sauver sa peau! Les Russes profitent à fond de cet esprit de lâcheté et de reniement. Ils ont bien retenu la leçon d'Hitler.

Moi: Remarquez que les Anciens disaient qu'il existe un dieu des imbéciles. Pourvu qu'il nous protège! Sûrement il a pignon sur rue aux abords de la Maison-Blanche, où il a fort à faire. Depuis la mort de Truman, les Américains ont accumulé gaffes et trahisons, sans parler de cette faiblesse spirituelle qui les empêche de reconnaître leur intérêt et de comprendre que cet intérêt (quelles que soient ses innombrables lacunes) se confond avec celui de l'humanité. Cette bêtise est au centre du drame dont sans doute nous ferons les frais. Qu'en dites-vous, chère amie?

Les rencontres de Gurdjief

par Michel Bélair

Gurdjief, **Rencontres avec des hommes remarquables,** Paris, Stock, 1979.

GEORGES Ivanovitch Gurdjief... Trente ans après sa mort, la simple évocation de son nom fait encore naître des réactions diverses. Pourtant on connaissait très peu de choses de lui jusqu'à la parution récente, il y a quelques années à peine, des premiers livres d'une oeuvre qu'on dit immense. Gurdjief... Personnage contesté s'il en fut. L'Occident le connut d'abord à travers un homme assez bizarre lui aussi, Ouspensky; dans *Fragments d'un enseignement inconnu* (Stock) apparait pour la première fois l'image de ce personnage quasi-légendaire, figure de mage, «chercheur de vérité» sillonnant les pistes de l'Asie centrale à la tête d'innombrables expéditions en quête d'un savoir perdu. Et puis voici que le voile se soulève: Gurdjief est enfin traduit en français. Après *Les Récits de Belzébuth à son petit-fils*, les éditions Stock publient *Rencontres avec des hommes remarquables*.

Et pour une rencontre, c'en est toute une!

Quel être!

Habituellement, quand on parle des «maîtres» on s'attend plus ou moins consciemment à un style de personnage, à un style d'approche du monde; on imagine presque le sage en question dans une position d'intense concentration, livrant le message de sa vie du haut d'une chaire d'université ou de tout ce que l'on pourra s'imaginer d'exotique... Avec Gurdjief, l'image ne tient plus. Le cadre s'estompe, comme on dit dans les faubourgs chics de la petite ville que j'habite. Il y a là tout à coup devant soi, un être plein. Réalisé. Mais réalisé de main d'homme, si vous me permettez le mot. Et c'est précisément l'histoire de cette réalisation concrète, par petites touches distinctes, que raconte «Rencontres avec des hommes remarquables».

Ces hommes remarquables, ce sont ceux qui composèrent, au tournant du siècle, l'équipe des «Chercheurs de vérité» quelque part près de Constantinople en gagnant le coeur du continent asiatique. Ils étaient tout au plus une dizaine à chercher, plus ou moins regroupés autour de Gurdjief: un prince russe, un archéologue, un marchand arménien, une Polonaise, quelques Caucasiens et puis en arrière-fond, toujours, les montagnes déchiquetées et les vallées suspendues bordant l'axe des grandes chaines qui ceinturent le continent. Et dans ces montagnes, une foule de tribus au nom qui fait rêver, des monastères perchés sur des nids d'aigle, des personnages fabuleux avec lesquels on discute pendant des jours sinon des semaines, des déserts à traverser en échasse (!... oui vous avez bien lui!), des torrents furieux, des rencontres inoubliables et derrière, constamment, le but de cette quête dont on ne nous parle presque jamais sinon du bout des mots. Itinéraire étrange et séduisant.

Par trois fois, au détour d'une rencontre, Gurdjief stoppe son récit qui jusque-là se déroulait avec l'aisance des meilleurs moments des «Mille et une nuits», entrelacs presque sophistiqué où les aventures au Kafiristan se mêlent aux propos de Mullah Nassr Eddin (oui c'est bien lui!), par trois fois donc Gurdjief stoppe tout net son récit. Et c'est pour annoncer à chaque fois que la suite du discours formera un chapitre de son prochain livre: ce sera pour la prochaine fois. Pas de ça ici! Que voulez-vous, c'est comme ça!

«Rencontres avec des hommes remarquables» n'est donc pas un «texte théorique». Qu'on se le dise! Pas de recette pour «mieux vivre»...

Le maître ne laisse d'ailleurs planer aucun doute. Et c'est peut-être aussi ce qui fait le charme irrésistible du livre. Ces paysages à travers lesquels Gurdjief nous entraine avec des dons d'écriture peu communs, ces montagnes, ces expéditions à pied dans le désert de Gobi ou dans les eaux sabloneuses de l'Amou-Daria, tout cela apparaît bientôt, à mesure que le personnage apparaît, lui aussi, en relief, tel un cadre délimitant l'image, comme la perle et l'écrin, comme le lieu même où s'incarne le savoir pratique, la connaissance de tout le processus d'ensemble du Vivant, cet état d'alerte permanent de l'humain digne de ce nom.

Suite à la page 40

La vie studieuse et obstinée de Denis-Benjamin Viger

1774-1861

par **Gérard Parizeau**

332 pages, $14.95

En rappel

La société canadienne-française au XIXe siècle

Essais sur le milieu

par **Gérard Parizeau**

550 pages, $17.50

les éditions fides

235 est, boul. Dorchester
Montréal H2X 1N9
(514) 861-9621

Le rendez-vous des bibliophiles

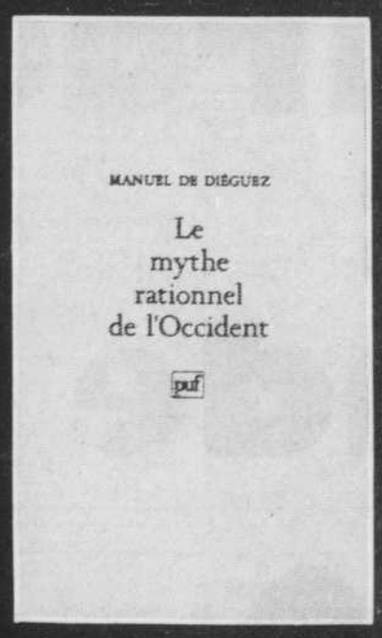
Pour toute annonce publicitaire communiquer avec...

JACQUELINE AVRIL

844-3361

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

puf



LE MYTHE RATIONNEL DE L'OCCIDENT

par Manuel De Diéguez

D'Aristote à Nietzsche, la philosophie s'interrogeait sur la valeur de la connaissance à partir de l'idée simple qu'une saisie fidèle du réel serait le critère de la validité du savoir.

Dans une perspective «socratique», Diéguez analyse la manière dont la raison occidentale s'y prend pour élaborer, en réalité, un *signifiant*, le *rationnel*. De quelle vérité, en effet, la preuve expérimentale est-elle censée persuader l'entendement dans la théorie scientifique?

Diéguez découvre et analyse depuis 1970 la structure secrètement et inconsciemment *sacrificielle* et *sacerdotale* de l'objectivation du monde par la logique.

Une succession de très courts chapitres aux titres évocateurs facilite l'initiation à cette pensée à la recherche d'une nouvelle transcendance critique.

Prix de l'ouvrage $13.70

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRIE

NOUVEAUTÉ

Les signes sauvages.

Une philosophie du langage ordinaire.

par **Paul-M. Lemaire**

Cette étude, centrée sur l'historicité sociale (un réseau de pratiques actuelles) et le fonctionnement énonciatif du langage, décrit les types de discours qui constituent le langage habituel et vivant de notre époque. Tout en s'inspirant largement des sciences du langage et de la culture, l'analyse philosophique dégage avant tout la signification anthropologique du langage.

15 x 23 cm., 272 pages. Prix $9,75

BON DE COMMANDE
ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA
65, avenue Hastey, Ottawa, Ontario, Canada, K1N 6N5

Veuillez me faire parvenir ..... exemplaires de

«Les signes sauvages» par P.-M. Lemaire.

Nom.....

Adresse.....

.....

Ci-inclus mon chèque ou mandat poste .....

Les chèques ou mandats de poste doivent être faits à l'ordre des

ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA



Librairie
La Nouvelle-France
2119 St-Denis
Métro Sherbrooke
*Tél. 849-7855

Livres D'occasions À 50% du prix net

Nous vous offrons: Exemplaire unique

AUTEUR	TITRE	EDITEUR	PRIX NEUF	PRIX N.F.
ARRABAL	L'enterrement de la sardine	CH. Bourgeois		$4.50
AUMONT J.	Montage Eisenstein	Albatros	$19.00	$9.50
BASTIDE R.	Sociologie et psychanalyse	P.U.H.	$30.00	$15.00
BARTLEY	Wittgenstein, une vie	P.U.F.	$10.00	$5.00
BAUDELAIRE	Oeuvres complètes	Pléiade	$101.50	$50.00
BAUDRY J.L.	L'effet cinéma	Albatros	$17.00	$8.50
BOILEAU	Oeuvres complètes	Pléiade	$44.00	$22.00
BERGSON H.	L'évolution créatrice	P.U.F.	$24.00	$12.00
BOUVERESSE J.	Wittgenstein: la rime et la raison	Ed Minuit	$15.00	$7.50
BRECHT	Poems 1913-1956	Eyre Methuen	$57.00	$29.00
BURDEAU G.	Traité de science politique Tomes I et II	L.G.D.J.	$60.00	$30.00
CELLINI	Oeuvres Tomes I et II	Garnier		$22.00
CEZANNE	Correspondance	Grasset	$22.95	$11.50
CHALINE CL.	La dynamique urbaine	P.U.F.	$24.75	$13.00
CLAUDEL	Oeuvre poétique	Pléiade	$46.00	$23.00
CONSTANT B.	Oeuvres	Pléiade	$42.00	$20.00
CONSTANT B.	Écrits et discours politiques Tomes I et II	Pauvert J.J.		$16.00
DERRUAU	Précis de Géomorphologie	Masson	$55.00	$25.00
DUBRANA	L'argus des bibelots	Balland	$47.00	$25.00
EMERSON	Pages choisies	ASTRA	$12.00	$6.00
FARBER M.	L'activité philosophique contemporaine en France et aux Etats-Unis Tomes I et II	P.U.F.		$17.00
FOULQUIE P.	Vocabulaire des sciences sociales	P.U.F.	$55.00	$30.00
FREMONT A.	La région espace vécu	P.U.F.		$13.50
FRIEDLANDER S.	Histoire et psychanalyse	Seuil	$18.00	$9.00
GALBRAITH	Le Nouvel État industriel	Gallimard	$35.00	$18.00
GARAUDY	Ludmila Tcherina Érotisme et Mystique	Laffont	$30.00	$15.00
GERNET L.	Anthropologie de la Grèce antique	Maspéro	$30.00	$15.00
GODARD A.	Pays et paysages du granite	P.U.F.	$17.00	$8.50
GUILLEVIC	Etier poèmes 1965-1975	Gallimard	$17.00	$8.50
HARDELLET A.	Paris, ses poètes ses chansons	Seghers	$65.00	$32.00
HEGEL	Leçons sur l'histoire de la philosophie Tome I	Vrin		$8.00
HEMMING J.	La conquête desIncas	Stock		$13.50
HUYSMANS	Oeuvres complètes La Cathédrale tomes I et II	G. Crès		$30.00
	Ste Lydwine de Schiedman I et II	G. Crès		$30.00
ISNARD H.	L'espace géographique	P.U.F.	$24.00	$12.50
JAKOBSON R.	Questions de poétique	Seuil	$25.50	$13.00
JEANNE & FORD	Dictionnaire du cinéma universel	Laffont	$34.00	$18.00
JULLIARD J.	Fernand Pelloutier et les origines du syndicalisme d'action directe	Seuil	$32.00	$16.00
JUNG	L'énergétique psychique	Georg	$24.00	$12.00
JUNG	Le Fripon divin	Georg	$24.00	$12.00
KANT	Anthropologie du point de vue pragmatique	Vrin	$25.25	$14.00
KROPOTKINE P.	La grande révolution 1789-1793	Stock	$25.00	$12.00
LAGACHE D.	La jalousie amoureuse tomes I et II	P.U.F.		$10.00
LAMARTINE	Oeuvres poétiques complètes	Pléiade	$49.50	$25.00
LAUTREAMONT & NOUVEAU G.	Oeuvres complètes	Pléiade	$44.00	$22.00
LE ROY LADURIE	Histoire du climat depuis l'an mil	Flammarion	$18.00	$9.00
LECLERCQ J-M	La nation et son idéologie	Anthropos	$26.00	$14.00
LEIBOWITZ R.	Le compositeur et son double	Gallimard		$12.50
LUXUN	Pamphlets et libellés 1925-1936	Maspéro		$7.00
MARCUSE H.	Raison et révolution	Minuit		$14.00
MASTERS & JOHNSON	Les mésententes sexuelles	Laffont	$20.00	$11.00
MEAD M.	L'anthropologie comme science humaine	Payot	$18.00	$9.00
MERLEAU-PONTY	La structure du comportement	P.U.F.	$18.00	$9.00
OLDENBOURG Z.	Catherine deRussie	Gallimard	$20.00	$10.00
PANOFSKY	La Renaissance et ses avant-courriers dans l'art d'Occident	Flammarion	$28.00	$15.00
PAUPHILET	Poètes et Romanciers du Moyen Age	Pléiade	$44.00	$22.00
PAULHAN F.	Les Puissances de l'Abstraction	Gallimard		$8.00
PEGUY	Oeuvres poétiques complètes	Pléiade	$49.00	$25.00
PIAGET	Le jugement moral chez l'enfant	P.U.F.	$22.00	$9.00
PIAGET	La construction du réel chez l'enfant	Delachaux & Niestlé	$15.00	$7.50
RAGON M.	Histoire mondiale de l'architecture et de l'urbanisme modernes tomes I et II	Casterman	$120.00	$45.00
RAPHAEL M.	La théorie marxiste de la connaissance	Gallimard		$12.00
RASSOW	Histoire de l'Allemagne des origines à nos jours Tomes I	Horvath	$69.00	$35.00
RASSOW	Histoire de l'Allémagne des origines à nos jours tomes II		$60.00	$30.00
RICHARDS	Who's who de l'architecture de 1400 à nos jours	Albin Michel	$84.00	$45.00
ROGERS & KINGET	Psychothérapie et relations humaines tome II	P.U.F.	$28.00	$14.00
ROUGERIE G.	Les cadres de vie	P.U.F.	$19.00	$10.00
ROY E.	L'Ile d'Orléans	Ed off Québec		$35.00
SOBOUL A.	La civilisation et la Révolution française tome I	Artheud	$80.00	$45.00
TAPIES A.	O l'Escarnidor de Diademes	Poligrafa		$30.00
TRAN-DUX-THAO	Phénoménologie et matérialisme dialectique	Minh-Tan		$8.50
VEILLON/NOBEL	Dictionnaire médical	Masson	$110.00	$60.00
WITTGENSTEIN	Fiches	Gallimard	$16.00	$8.00
	Histoire des religions	Pléiade	$70.00	$35.00

● Religion ● Québec ● Littérature ● Pédagogie ● Psychologie ● Sociologie ● Philosophie ● Histoire ● Politique ● Sciences ● Économie ● Art

* Nous achetons — échangeons vos livres
(estimation gratuite)

Pierre Bourdieu

Le charme distingué de la noblesse culturelle

par Heinz Weinmann

Pierre Bourdieu, **La Distinction, critique sociale du jugement,** Ed. de Minuit, 1979, 659 pages.

COMME la distinction fut chose facile sous l'ancien régime aristocratique! Le rang fixé dès la naissance, la fidélité à sa race et à son domaine, le titre de noblesse hérité des ancêtres, donnaient au noble une distinction qui, existant par essence, n'avait pas besoin de se prouver à tout bout de champ. Il ne connaissait ni la crispation ni la tension de celui qui doit acquérir la distinction de haute lutte par ses propres actes. Certes, noblesse oblige. Obligation librement acceptée qui ne fait que confirmer de surcroît ce que le rang et le titre accusaient déjà: la distinction naturelle.

«Le prestige qui s'attachait aux choses anciennes ayant disparu, la naissance, l'état, la profession ne distinguent plus les hommes ou les distinguent à peine; il ne reste plus guère que l'argent qui crée des différences très visibles entre eux et qui puisse en mettre quelques-uns hors de pair». La distinction, comme l'a bien vu

sciences humaines

A. de Tocqueville est devenue un problème dans nos sociétés démocratiques dites égalitaires. Un problème et aussi un leurre. Le rang n'étant plus fatalement déterminé par un accident de naissance, de jeunes roturiers ont pu faire des rêves d'ascension sociale. Les rangs rigides se sont transformés en «échelle mobile» que n'importe quel ambitieux pouvait grimper. Les rêves de Julieu Sorel et de Rastignac, plus que jamais, paraissaient réalisables: devenir Napoléon, devenir Nucingen. Car le pouvoir et l'argent, pas forcément liés à un état, peuvent s'acquérir. On ne naît pas Napoléon, Nucingen, on le *devient*.

Arrivés en haut de l'échelle, que trouvent effectivement ces jeunes? Des banques, des trônes? La mort de leurs illusions ou comme J. Sorel, l'échafaud qui annule de son tranchant acéré toutes les distinctions auxquelles il a prétendu. J. Sorel n'a pas eu de chance: il n'a pas pu lire P. Bourdieu. Cela lui aurait évité l'échafaud. Il aurait grimpé l'échelle sociale avec plus de circonspection. Il aurait appris que, malgré son ascension sociale, son goût, son style de vie, trahiraient toujours son origine et l'illégitimité de ses prétentions. Comme le montre bien P. Bourdieu dans sa somme magistrale et touffue, la distinction, pour être reconnue, doit être légitime.

Entre les classes sociales et leur comportement culturel se tisse un réseau complexe de correspondances qui se manifestent jusque dans notre style de vie, dans nos goûts. Contrairement à ce qu'on a pu affirmer, tous les goûts ne sont pas dans la nature. Rien de plus intolérant, de plus tyrannique que les goûts. Loin d'être flous, impalpables, les goûts, avec une précision infaillible révèlent les différences, les écarts dans le corps social. Les goûts classent même là où la classe sociale cesse d'être un critère de discrimination sociale. Notre comportement culturel, notre style de vie, au même titre que notre capital économique son passibles d'un jugement social.

Deux goûts d'emblée s'opposent et s'excluent: le goût «pur» et le goût «barbare». Le goûts «pur» se réalise le plus parfaitement dans le «désintéressement» de la contemplation esthétique. Il voit dans l'oeuvre une fin en soi. Il refusera d'admettre qu'il y a continuité entre les contingences de la vie «réelle» et l'oeuvre esthétique. Rupture, détachement qui font de l'art un jeu formel, gratuit, mais contraignant. Or, nous dit Bourdieu, ce détachement esthétique est l'expression du détachement qu'une certaine classe nantie manifeste à l'égard des conditions matérielles de la vie. Le pouvoir économique est d'abord le pouvoir de mettre la nécessité économique à distance. À la faveur de ce détachement la vie quotidienne elle-même s'esthétise, devient un jeu. Observer le rituel d'un repas bourgeois! Cette lenteur ostentatoire de la mastication (on mange du bout des dents), ce soin méticuleux avec lequel on efface jusqu'aux traces du plat précédent (en changeant d'assiettes, en balayant les miettes), ces conversations qui «aèrent» le repas: on veut affirmer par là qu'on ne mange pas par nécessité, pour vivre. Bourdieu célèbre et déguste avec délectation les moindres détails du style de la vie bourgeoise.

Ce goût pur, produit de l'aisance, se sait d'autant plus pur, plus distingué qu'il s'oppose au goût «barbare», mercenaire, dont il se sert de repoussoir. Goût «populaire», pétri par le choix du nécessaire, de la nécessité. «La soumissions à la nécessité qui incline les classes populaires à une esthétique pragmatique et fonctionnaliste refusant la gratuité et la futilité des exercices formels et de toute espèce d'art pour l'art, est aussi au principe de tous les choix de l'existence quotidienne et d'un art de vivre qui impose d'exclure comme des «folies» les intentions proprement esthétiques». Ce goût nous invite à manger à la bonne franquette, à la fortune du pot. Pas de cérémonies à table, pas de chichi. On ne met pas les petits plats dans les grands. Ce qui compte c'est ce qu'il y a sur l'assiette. La substance l'emporte ici sur la forme. L'esthétique populaire est à l'image de ce style de vie. «Tout se passe comme si le public populaire appréhendait confusément ce qui est impliqué dans le fait de mettre en forme, de mettre des formes, dans l'art comme dans la vie». La recherche formelle étant considérée comme «inutile», le public populaire ne verra en elle qu'une barrière qui lui interdira à jamais l'accès à la culture légitime.

Quoi de plus ridiculement déformé qu'un portrait de Picasso, de plus dérisoire qu'une «fontaine» de Duchamp exposé dans un musée? On préfère Feydeau à Beckett, des chromos de cabanes à sucre à F. Leduc, le *Beau Danube* au *Clavecin bien tempéré*. Enfermés dans leur ghetto culturel, les classes dominées restent à jamais excluses de cette lutte symbolique de reconnaissance que se livrent les autres classes dans le champ culturel.

On le voit, Bourdieu n'y va pas de main morte. Très évidemment, il n'essaie pas de se faire des amis parmi les tenants de la culture populaire. Notamment lorsqu'il affirme que le passage de la culture populaire à la «légitime» est un «bond de la nature dans la culture, de l'animalité dans l'humanité».

Cette distinction par culture interposée ne se fait pas, on s'en doutait un peu, à armes égales. Et ce n'est pas, comme le pensait Tocqueville, l'argent qui est le seul atout des candidats à la distinction culturelle. Il est un capital qui ne se monnaie pas en espèces sonnantes et trébuchantes: le «capital culturel». Notion chère à Bourdieu qu'il ne cesse de reprendre et de fignoler et qui est aussi au centre de la *Distinction* (1). C'est la plongée précoce, au sein même de la famille, dans un bain culturel: vivre entouré d'oeuvres d'art, d'antiquités qui créent une assurance du goût et un goût d'assurance qu'aucun apprentissage, aucune inculcation scolaire ultérieurs ne pourront compenser. C'est cette assurance du goût, cette aisance, ce naturel des manières qui prédestinent ces «héritiers» à devenir (ou plutôt à rester) les détenteurs des titres de noblesse du goût légitime. Car cette culture ne s'acquiert pas, elle se lègue. Tous les nostalgiques de l'Ancien régime trouveront donc réconfort et consolation chez Bourdieu. La noblesse, nous semble-t-il dire, si elle a disparu comme état, a pris rang dans la culture.

On est alors en droit de se demander à quoi sert cette lutte pour la distinction culturelle, puisque la culture ne fait que consolider le statut des nantis et stigmatiser ceux qui n'en ont pas. Les gagnants et les perdants sont désignés d'avance. C'est une course qui se fait sur place, où les participants marquent le pas. Certes, les goûts légitimes changent, se déplacent, mais seulement afin de ne pas se laisser rattraper par le goût «vulgaire». Légitimité ne va pas sans rareté. On a déjà pu se distinguer en se bronzant l'hiver dans les pays tropicaux, en voyageant à bord de bateaux et d'avions, en écoutant du Vivaldi. Aujourd'hui, pour se distinguer, il faut cultiver sa pâleur, rester chez-soi pendant les vacances en écoutant des madrigaux de Monteverdi.

Inutile de dire que la *Distinction*, par le découpage des classes sociales et l'échantillonage de la consommation culturelle reflète la société française. On rêve d'un sociologue québécois qui nous parlera un jour de la «distinction» dans la culture québécoise. Il nous dira peut-être ce qui distingue la culture française de la québécoise: mieux vaux *faire* de culture que d'en *avoir*.

Note

(1) Voir encore dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, nov. 1979, no. 3, Pierre Bourdieu. "Les trois états du capital culturel."

Viviane Forrester

Violence et passion

par André Roy

Viviane Forrester, **La Violence du calme,** Paris, 1980, Le Seuil (collection Fiction & Cie), 215 p.

DES les premières pages de ce livre, tout de suite nous savons que nous tenons un grand livre, que nous ne le lâcherons pas avant la dernière page. Lisons: «La foule marche, impassible, visages neutres, voix inaudibles, pas mesurés. Tous ces gens vont mourir. La rue est calme. Ils sont tous condamnés. Ils ne se hâtent pas, ils ne hurlent pas. Ils n'implorent pas: la contrainte est telle qu'ils le savent inutile. Ils passent./Mais où passe la terreur? Où se loge l'oubli? Où se crient les cris, où se pleurent les pleurs? Où se déchaînent les crises, se déclenchent les scènes? A l'intérieur. Dedans. Comme dans notre corps, les viscères, le sang. Ne pas surgir.» Dès ces premières lignes, nous nous apercevons qu'une langue se parle, singulière.

L'essai de Viviane Forrester est essentiellement porté par une question brûlante, soit la critique de l'Histoire. Histoire scrutée, sondée pour y découvrir quoi? La violence de toute socialité. Non pas cette violence des assassinats et des meurtres que l'on regarde comme un spectacle, éclatante, celle des guerres, des camps, des goulags. Elle est trop glorieuse; elle nous satisfait en quelque sorte un peu trop, flattant notre progressisme dans le bon sens du poil; après nous avoir soulevé le coeur, elle s'oublie rapidement parce qu'elle est vue comme exception, comme boursouflure du réel. C'est d'une autre violence dont il s'agit ici, plus quotidienne, peu visible, ramifiante, qui révèle un quotidien plus mortifère encore.

Cette violence qui se dérobe, silencieuse, il faut la dépister sous les signes du calme, affirme Forrester. Quel calme? Celui des foules, où hommes et femmes sont annulés, sacrifiés, parce que censurés et manipulés par le pouvoir qui étouffe tout désir. Les sujets sont «dégonflés» par l'Histoire, édifiée par ses princes et ses serviteurs; les sujets sont devenus des individus, départicularisés sous le carcan des normes, sous la pression de la production et de la productivité, enfermés dans des rôles immuables, cimentés par la peur, l'argent, l'arbitraire, etc.; individus floués par les systèmes, leur économie et leur idéologie, et qui les châtrent et les indifférencient.

Autre calme aussi: celui de la violence de l'analphabétisme, de ces millions de gens réduits à l'aphasie, et à laquelle participent même les militants qui croient que la mitrailleuse est plus important que Mallarmé; ils ne se doutent pas, ces militants, qu'ils jouent, eux aussi, le jeu du pouvoir. Car, quand Mallarmé est écarté, ce sont la pensée et la langue qui sont annulées, c'est la différence barrée.

C'est aussi dans le calme de la violence que sont annihilés et tués les fous et les vieillards, ces exclus de la société. Il faut lire attentivement le chapitre intitulé «Le 'rien' de Cordélia» pour saisir l'horreur réinventée faite aux vieux, relégués comme des ordures dans les hospices, véritables «dépotoirs de solitudes», lieux cauchemardesques. Une interview avec un pensionnaire d'un asile nous révèle cet insoupçonnable de l'horreur, résultat de notre «humanisme schizophrène qui efface ce qui ne fait pas modèle».

Mais le livre de Viviane Forrester ne se limite pas seulement à des faits sociaux. Ils sont, par l'architecture de l'essai, imbriqués dans une longue dérive sur des textes littéraires vus comme symptômes de ce quotidien vécu comme un enfer. La violence est dite, criée dans les visions et les délires de *Hamlet, Le Roi Lear, Don Juan, Madame Bovary, Jean Santeuil*. Les figures d'Artaud, de de Sade, de Woolf, de de Nerval, de Kafka, de Pasolini sont appelées, tout au long du livre; ces écrivains apparaissent comme des victimes exemplaires de toute socialité. Ils ont été enfermés, ils sont devenus fous, ils sont morts parce qu'on a voulu les tuer. A-sociaux, traitres en quelque sorte à leur patrie et à leur pays, ils se sont identifiés à «rien».

La psychanalyse prègne aussi ce livre, parce qu'elle pointe, affirme la différence des sexes, toujours occultée, dévoyée — en particulier par les jungiens — en androgynie, lieu d'unicité, de l'univoque, annulant la spécificité de chaque sujet. On discutera, j'imagine beaucoup, dans les milieux psychanalytiques, des texte qui clôt *La Violence du calme*, «On est prié de fermer un oeil». Forrester y révèle l'existence toujours refoulée par Freud d'un médecin (le Dr Pur) qui le soigna, enfant, à la mâchoire. Le fondateur de la psychanalyse, 80 ans plus tard, mourra justement d'un cancer à la mâchoire qui le fit souffrir toute sa vie; et son oeuvre si vivace, si riche, n'a pu s'élever, dit Forrester, que par rapport à cette violence du non-dit.

Voir la violence en face, multiple, toujours présente, la reconnaitre où elle se tapit, c'est à quoi convie l'essai de Viviane Forrester. C'est à la fois un livre de constat et de révolte qui réussit, sans emphase et sans dogmatisme, à jeter un coup d'oeil lucide, poignant sur la violence qui nous est faite quotidiennement. C'est surtout un livre d'écrivain — et non d'écrivant; cela permet tout: des disgressions et de nombreuses notations lancées au détour d'une phrase ou d'un paragraphe, et qui nous éclairent singulièrement sur la femme, l'amour, la frigidité, la pensée, la mort, le cadavre. Un esprit libre s'y fait entendre. *La Violence du calme*, avec sa langue superbe, m'apparaît comme un livre essentiel pour comprendre notre monde «qui s'en va à sa perte» (M. Duras). Cela est rare. Il faut se jeter dessus tout de suite.

essais



Françoise Dorin
les lits à une place
roman flammarion
En vente dans toute bonne librairie

vient de paraître
jeu
cahiers de théâtre
1980.2
un théâtre «intervenant»:
1958 association canadienne du théâtre d'amateurs/
association québécoise du jeune théâtre 1980
petite histoire par les textes
entretiens avec marcelle ouellette, jean fleury,
claude couillard, louise fugère, jacques vézina,
marie-hélène falcon et marie-christine larocque
sur un organisme démocratique
répertoire des carrefours et festivals
230 pages, ill., 6,95$
cahiers de théâtre jeu
case postale 1600, succursale E, montréal H2T 3B1
15

l'abonnement 1980
1980 (jeu 14 à 17 incl.) $16 ☐
1980/81 (jeu 14 à 21 incl.) $30 ☐
nom
adresse
ville code postal

Octobre 1970
dix ans après
REVUE CRIMINOLOGIE
Vol. XIII N° 2 1980 116 pages $7,50

Monseigneur Grégoire, archevêque de Montréal écrivait dans *Le Devoir* du 22 octobre 1970 : « Dans l'application de la loi, on doit être vigilant pour assurer à tous les individus, fussent-ils coupables, les égards dus à la personne humaine. Cette attitude d'esprit trouve occasion de se manifester dans les circonstances actuelles à l'égard de ceux qu'on détient en vertu des mesures exceptionnelles de sécurité.)
Comment ces arrestations se justifient-elles quand dix ans après plusieurs questions demeurent encore sans réponse ?
Pourquoi la Gendarmerie royale du Canada a-t-elle fabriqué de faux communiqués du F.L.Q. ?
Pourquoi la police ne procédait-elle pas aux arrestations des personnes sur lesquelles elle avait plusieurs renseignements fournis par des informateurs ?
Pourquoi le Commission fédérale d'enquête MacDonald réclame en cour des documents que le Gouvernement fédéral refuse de lui fournir ?
Le moins qu'on puisse dire, c'est que le mystère s'épaissit à la faveur de la fuite du temps !

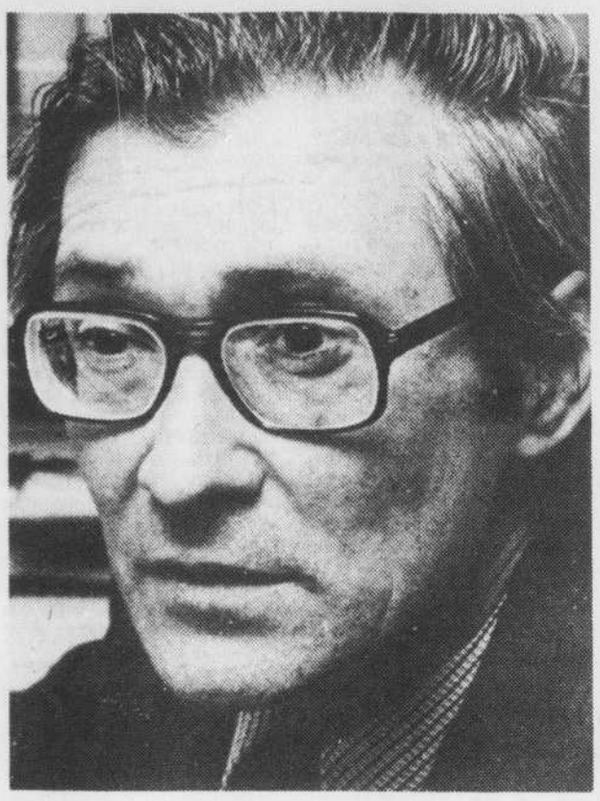
BON DE COMMANDE
Veuillez m'expédier :
☐ OCTOBRE 1970 DIX ANS APRÈS à $7,50 $_____
☐ Veuillez m'abonner à la revue *Criminologie* pour l'année
Abonnement annuel Individus $12 $_____
Institutions $18
☐ Paiement ci-joint (chèque ou mandat)
Frais de port en sus : Canada 5%
☐ À percevoir sur mon crédit Chargex-Visa n°
Nom
Adresse
Code postal
LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, succ. « A »
Montréal, Qué. H3C 3J7
2910, bd Édouard-Montpetit
Montréal, Qué. H3T 1J7

Pour mieux comprendre le Canada d'aujourd'hui
"Une recherche parfaitement structurée et beaucoup plus stimulante que ne laissait l'espérer la sécheresse de la méthodologie."
Laurent Laplante, *Le Soleil*.
"L'étude de Niosi apporte un singulier éclairage au débat constitutionnel actuel et à l'échec référendaire du P.Q."
Claude Lagadec, *Le Devoir*
Aux éditions du Boréal Express


"Jorge Niosi, c'est un peu le *Lone Ranger* de la recherche sur le pouvoir économique, le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il fonctionne en dehors des modes et des schémas reçus mais que ses contributions arrivent toujours à temps pour sauver la situation... Il faut lire ce livre parce qu'il risque de vous faire changer d'idée sur l'organisation économique du Canada."
Daniel Latouche, *Le Livre d'ici*
248p. — $10.95

Fernand Dumont, prix Esdras-Minville

L'Occident doit réinvestir son héritage



par Angèle Dagenais

CET éminent sociologue québécois avait une date de naissance prédestinée. Il est né un 24 juin, le jour anniversaire de son pays. Son attachement aux valeurs québécoises a dû commencer au berceau...

Fernand Dumont est professeur depuis plus de 25 ans. Son champ d'exploration a été tour à tour ou simultanément la psychologie générale et sociale, la sociologie, la science politique, l'épistémologie, l'histoire, la théologie, l'anthropologie, l'économie, etc. Universitaire engagé, il a été choisi par le gouvernement du Parti québécois pour rédiger le Livre blanc sur la politique linguistique, le Livre blanc sur la politique de développement culturel et le Livre vert sur la politique de la recherche scientifique. Depuis décembre dernier il est le premier président de l'Institut québécois de recherche sur la culture. Observateur attentif des événements sociaux et politiques du Québec et du Canada, Fernand Dumont est aussi un commentateur apprécié des médias, notamment de ce journal.

La réception d'un grand prix, en l'occurrence le prix Esdras-Minville de la Société Saint-Jean-Baptiste qui lui était remis plus tôt cette semaine, est l'occasion d'une réflexion sur le vécu de cet universitaire prestigieux du Québec. Comme de nombreux leaders intellectuels, Fernand Dumont est d'une simplicité désarmante. Ses propos sont clairs, directs, percutants, à l'extrême opposé de la gratuité ou de la suffisance. Le travail du journaliste en est d'autant facilité.

Ayant investi la plus grande partie de sa vie dans l'enseignement donc dans les forces de la relève, Fernand Dumont n'est pas du tout déçu de la jeunesse actuelle. Ce qui le déçoit par contre c'est le système d'enseignement actuel. «C'est peut-être une impression de vieux déjà, dit-il malicieux. Dans les universités, les étudiants ne trouvent pas beaucoup de réponses aux questions qu'ils se posent. La culture avec laquelle ils sont mis en contact s'est singulièrement atomisée sauf dans quelques disciplines traditionnelles telle la médecine; on leur enseigne un ensemble de choses très disparates. Il n'ont pas beaucoup l'occasion de voir le monde dans son ensemble. Il s'est créé une distance entre la culture qui est essentiellement unitaire et l'enseignement qui a tout atomisé. Malgré tout, les jeunes ont une soif de savoir et essaient de raccrocher le plus possible le savoir à la vie, ce qui est très original par rapport aux gens de 40 ans maintenant».

«Par ailleurs il faut une résistance essentielle, il faut s'opposer à quelque chose pour se définir et que des changements existent. Le mouvement de mai 68 a été un échec, une pseudo-révolution parce qu'on s'opposait à tout et à rien. Ce fut une explosion sans lendemain. Les jeunes vivent dans un paysage fluide extrêmement flou où les questions et les interrogations ne sont pas facilement identifiables. Trop de choses ont été laissées en cours de route ou vidées de leur sens.

«Au Québec, un tas de choses auraient besoin d'être renouvelées, le nationalisme notamment, le besoin d'enracinement. Les valeurs d'une société ne sont valables que si elles sont revisées périodiquement. Il faut aussi retrouver un lien organique entre les valeurs spirituelles et la vie de tous les jours. On ne se pose plus un certain nombre de questions fondamentales sur le destin de l'homme, ses limites, ses dépassements, le sens de la vie, etc. Les grandes idéologies de l'heure ne vont pas du tout dans ce sens-là: on parle de productivité, de rentabilité; les valeurs politiques sont réduites à un jeu entre politiciens, etc. Cette situation n'est pas propre au Québec. Il va falloir que la civilisation occidentale retrouve une certaine dimension qui la dépasse. L'héritage fondamental de l'Occident est le christianisme qu'il faudra retraduire pour notre époque. Il n'y a pas d'autre destin pour la culture occidentale. Il va falloir accepter que les valeurs nous dépassent».

Grand commis de l'État pendant plus d'un an mais invité à participer à des fonctions très précises reliées aux politiques linguistique, culturelle et scientifique, Fernand Dumont n'a «pas grand chose à dire là-dessus», selon sa propre expression. Il en tire néanmoins un grand enseignement que «l'État n'est pas très puissant», car le pouvoir est fractionné et disséminé dans une multitude d'organismes économiques, syndicaux, administratifs, etc. Mais un ensemble de pouvoirs ne façonne pas une société. Il faut trouver un consensus social, se définir un destin collectif, affiner des questions, redonner un sens à la fonction politique. Celle-ci, selon Fernand Dumont, est réduite à un certain nombre de stratégies dessinées par des fonctionnaires de l'État. «Dans notre société, les administrateurs se déguisent sous la figure de politiciens et réduisent la politique à une mascarade. On l'a vu encore cette semaine à la conférence constitutionnelle. Et les médias se prêtent à ce jeu: les potins remplissent les trois-quarts des pages des journaux. C'est le signe d'une très grande pauvreté spirituelle».

«Et pendant ce temps-là il y a un certain nombre de questions qui pourrissent ou qui subissent des réductions ridicules. Ici, au Québec, on traîne des questions dont on n'arrive pas à trouver de réponses satisfaisantes. La question de notre destin en tant que peuple francophone noyé dans un monde anglo-saxon n'est pas encore réglée. Et nous sommes profondément divisés, le référendum l'a montré. Si nous sommes vraiment une société différente, il faudra montrer nos différences. Les artistes l'ont prouvé mais est-ce qu'on l'a affirmé suffisamment dans nos vies? L'évaluation de ce que nous étions avant reste à faire. En 1980 on ne voit plus de la même façon ce qu'on appelle la Révolution tranquille. Est-ce que ce qui a été vécu dans un optimisme un peu trop facile ne devrait pas être revu un peu plus profondément?

«Il faut se méfier d'un certain désintéressement, du refuge dans la vie privée, de la glorification de l'individualisme qui guettent les héritiers de trop de questions pendantes. Malgré tout je reste optimiste. Quand on connaît un peu l'histoire on s'aperçoit que des peuples ont vécu des destins beaucoup plus tragiques que le nôtre. Il faut que des choses meurent pour que d'autres naissent...»

Le Québec à Cerisy

par Claude Beausoleil

L'ARRIVÉE fut épique. Le train, des autos puis soudain face à nous, bien réel, le château de Cerisy-la-Salle entouré de champs valonnés, d'arbres, d'un étang et de tout ce qui fait qu'un château du XVIIe siècle est un château du XVIIe siècle. Nous étions une quinzaine de Québécois, auteurs et professeurs ou souvent les deux bien emmêlés, à être invités dans ce cadre prestigieux des colloques internationaux organisés chaque année à Cerisy pour discuter de littérature québécoise et ce du 4 au 14 août dernier. Les sujets s'orientaient surtout vers la littérature québécoise dite moderne, ce qui n'a pas été sans susciter maintes interrogations et maints débats sur la question même d'une définition de la modernité. Mais nous y reviendrons puisque semble-t-il nous n'avons plus le choix et l'idée d'un retour en arrière ne pourrait réjouir personne et surtout pas à mon sens ceux qui pourraient prétendre à la défense et à l'illustration de littérature qui refuserait le changement tant stylistique, thématique qu'idéologique. À ce jeu personne ne gagnerait et je crois que les auteurs, critiques et professeurs qui réfléchissent à la question seraient sur ce point (pour une fois) bien d'accord avec moi. Enfin avons-nous le choix? On est obligatoirement moderne d'après moi toujours! Ouf! Je sens que je m'égare dans les sentiers d'une conversation qui circulait dans les couloirs sombres de ce château si accueillant...

Donc nous étions 14 qui voulaient se battre contre 3 qui ne voulaient pas. Je veux dire par là que la foule était fort peu nombreuse qui se pressait pour entendre nos doctes conférences ce qui ne veut pas dire que nous parlions et discutions dans des salles vides car dans ces salles, à part quelques personnes étranges et sympathiques et aussi peu françaises que peuvent l'être des Allemands, Italiennes, Algériennes ou Belges, se tenaient bien en éveil nos 14 copains québécois armés de leurs idées, de leurs ouvrages, articles ou professions. Car disons-le tout de suite, nous avons été un peu surpris de nous retrouver entre nous, d'autant plus que ce *nous*, d'un premier coup d'oeil, ne faisait pas nécessairement bloc et ce toujours d'un premier coup d'oeil sous aucun angle... Mais, mais mais plutôt que la guerre ou la panique, c'est la discussion dans le sens le plus réel du terme qui s'est engagée. Une discussion intense et de toutes les secondes qui nous suivait au dîner au village, dans les salons et les caves du château hanté par nos spectres américains jugés probablement parfois un peu bruyants... Donc, on a travaillé (que faire d'autre dans un château en 1980), on a creusé les questions, on les a déplacées, on les a reprises et si parfois et même souvent des points «faisaient problème» pour reprendre l'expression si à la mode chez les spectateurs ou conférenciers du colloque intitulé «Matérialité du texte» on a risqué et je parle ici de tous les conférenciers invités des hypothèses et des confrontations qui nous ont donné le goût de poursuivre sur ce terrain. Ce type de rencontres pourrait devenir un lieu ouvert de discussions et de travail et sans qu'elles se tiennent dans des châteaux (choses dont le Québec est dépourvu) nous nous sommes tous pris à rêver (oui oui c'est bien le mot) à haute voix de lieux et d'organisations qui pourraient donner libre cours à ces questionnements trop rares portant sur les différentes dimensions du projet littéraire et culturel avec tout ce que ces questions impliquent. Mais qui étaient-ils ces conférenciers et de quoi se parlaient-ils? Allons-y en suivant l'ordre habituel de la photo. Roger Des Roches qui a parlé de son expérience d'écrivain, décrivant des facettes de son travail, des aspects du «métier». Michel Van Schendel qui devait faire une communication sur le *Refus global* mais qui finalement a rédigé sur place une communication qui posait une question fondamentale à l'ensemble du colloque: la question de l'inscription de la littérature dans son rapport au social; cette intervention majeure était rédigée dans un style rigoureux et poétique. André Gervais pour sa part décortiquait des mots ducharmiens. Yolande Villemaire avançait un texte qui planait à travers une approche onomastique de l'univers dramatique de Michel Tremblay. Réal Bergeron a travaillé à la fabrication d'un tableau élaboré expliquant le déroulement de l'*Antiphonaire* d'Aquin. Fernand Roy traitait de «l'Italique» dans l'oeuvre de Jacques Godbout. Nicole Brossard avec sa «lettre aérienne» continuait son travail de questionnement sur l'écriture, les femmes et le renouvellement d'un imaginaire pluriel. Je discutais avec Marilyn Monroe de la poésie publiée en revue pendant la dernière décennie. Jean-Pierre Vidal l'organisateur du colloque parlait de l'illisibilité dans l'oeuvre de Gauvreau. André Brochu parlait de l'oeuvre d'André Langevin mais il me semble qu'il ait aussi beaucoup parlé de modernité. Jean-Marcel Paquette dégageait des éléments de l'oeuvre de Jacques Ferron. Pauline Arsenault était là pour nous encourager... Ghislain Bourque a proposé une communication sur l'oeuvre d'Aquin. Ne sont pas sur la photo «live», Claude Filteau dont le travail portait sur un lien inattendu entre St-Denys Garneau et Gauvreau, Elaine Nardocchio qui parlait de la structure des *Grands Soleils* de Ferron, Madeleine Champagne qui en plus de chanter et d'animer tout le château préparait un reportage pour Radio-Canada et aussi à ne pas oublier, Louis-Philippe Hébert dont la communication fut la plus remarquée et la plus discutée, en effet il a porté jusqu'en terre européenne le mot «ordinateur» qui a fait en un rien de temps décoller tous les imaginaires... «on a eu un bien bel été», et dans le train qui filait chaudement vers Paris, des survivants ont même écrit un récit collectif, et qui n'est pas si mauvais et dont je ne saurais dire exactement s'il est moderne (mais oui, mais oui sans doute!) et qui s'intitule très phonétiquement «Horse, ce récit». Imaginez donc!

relations

septembre 1980

LIBÉREZ LES FAMILLES

8100, St-Laurent, Montréal H2P 2L9 - (387-2541)

Le cahier

CULTURE ET SOCIÉTÉ

du journal

LE DEVOIR

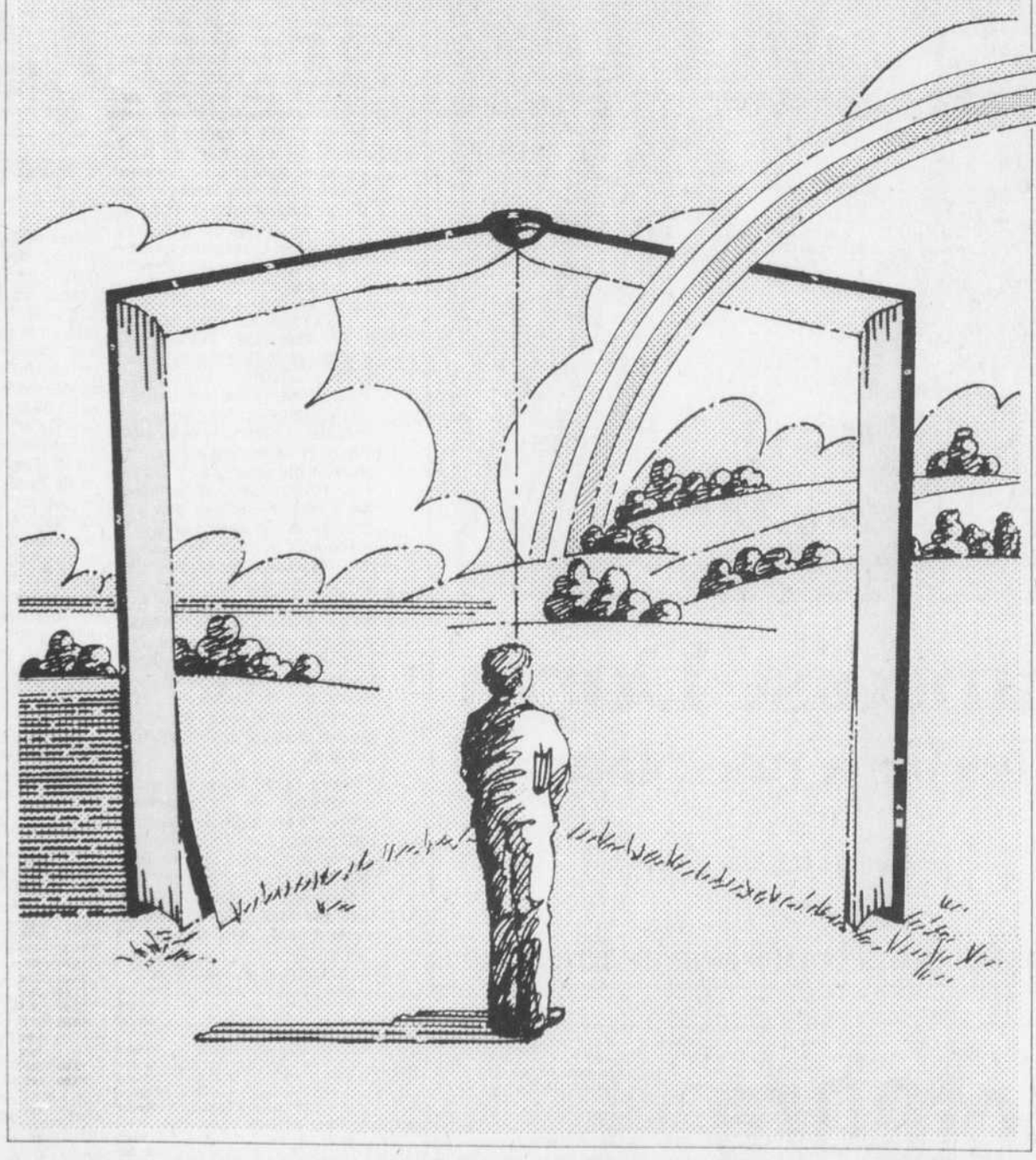
est dirigé par

Jean Royer

■ Nous rappelons à nos correspondants que les lettres adressées à «Culture et Société» doivent être signées et comporter, de manière lisible, les nom, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes.

LA NOUVELLE LIBRAIRIE

FLAMMARION SAINT-DENIS



LA GRANDE LIBRAIRIE DU VILLAGE SAINT-DENIS

Flammarion Saint-Denis, une ambiance de détente dans un décor moderne et coloré.

Flammarion Saint-Denis, une grande librairie qui accorde une importance particulière aux livres pour enfants et aux affiches d'exposition et de cinéma.

Flammarion Saint-Denis, la nouvelle librairie du village Saint-Denis, vous offre, du 13 septembre au 1er novembre, de nombreuses aubaines d'ouverture:

- réduction de 15% sur toutes les **bandes dessinées;**
- le **Guide Impact**, prix courant de $14.95, offert à $10 aux professeurs et aux étudiants (offre valable sur présentation de carte seulement);
- spécial deux pour un sur les livres des **Éditions Jean Basile,** (le moins coûteux des deux vous est offert gratuitement);
- un **Presses Pocket** gratuit, spécialement sélectionné pour cette promotion, à l'achat d'un livre du fonds de diffusion des Presses de la Cité, notamment Christian Bourgois, 10/18, Julliard, Plon, Presses de la cité;
- un livre-cadeau, choisi parmi 8 titres d'un tirage spécial des **Editions Aubier-Montaigne,** offert à l'achat d'un livre de ces éditions;
- à chacun des 25 premiers enfants, qui se présentera accompagné d'un adulte chaque samedi de la promotion, échange du livre **Jonathan Livingston le Goéland** dans la nouvelle collection Castor Poche contre un dessin fait sur place.

De plus, à compter du 19 septembre, nous remettrons une affiche aux 4000 premiers acheteurs.

FLAMMARION SAINT-DENIS
la grande librairie du village Saint-Denis
4380, rue Saint-Denis (près du métro Mont-Royal)
Téléphone: 284-3688

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à Louise Valiquet (cinéma, sur scène et expositions) et à Claudine Inizan (télévision).

ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Xanadu": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Smokey and the bandit": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

ATWATER III, Plaze Alexis Nihon (931-3313) — "Café express": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "The fiendish plot of Dr. Fu Manchu" Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 25, 17 h 20, 19 h 15, 21 h 10. Sem.: 19 h 15, 21 h 10.

BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Ganja express": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Knock them over": 13 h 40, 16 h 30, 19 h 20, 22 h 10.

BIJOU, 5030 Papineau (527-9131) — "Bouche gourmande": 12 h 10, 15 h 15, 18 h 24, 21 h 31. "Tout à son service": 13 h 53, 17 h 00, 20 h 07.

BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "My bodyguard": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15 Sem.: 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

BONAVENTURE II, "The blue lagoon": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15 Sem.: 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 boul. Taschereau (465-5906)— "Tim": Sam. dim.: 12 h 25, 15 h 55, 19 h 30. Sem.: 19 h 30. "Safari express": Sam. dim.: 14 h 15, 17 h 50, 21 h 35. Sem.: 21 h 35.

BROSSARD II, "Avec les compliments de Charlie": Sam. dim.: 14 h 55, 18 h 20, 21 h 45. Sem.: 18 h 20, 21 h 45. "La loi de la haine": Sam. dim.: 13 h 10, 16 h 30, 19 h 55. Sem.: 19 h 55.

BROSSARD III, "L'enfant du diable": Sam. dim.: 14 h 20, 17 h 50, 21 h 30. Sem.: 21 h 30. "L'argent de la banque": Sam. dim.: 12 h 40, 16 h 10, 19 h 45. Sem.: 19 h 45.

CINÉMA COLON, 5380 boul. St-Laurent (272-7233) — "Une noche embarazosa": Lun. à sam.: 18 h 30, 21 h 45. Dim.: 14 h 30, 18 h 00, 21 h 45. "Maria": Lun. à ven.: 20 h 10. Sam.: 17 h 00, 20 h 10. Dim.: 16 h 10, 20 h 10. Jusqu'au 16 sept.

CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Empire contre-attaque": Sam. dim.: 12 h 05, 14 h 25, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30. Sem.: 19 h 10, 21 h 30.

CHAMPLAIN II, "Tim": Sam. dim.: 13 h 05, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40. Sem.: 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40.

CHÂTEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "L'immorale": 14 h 00, 16 h 35, 19 h 10, 21 h 45. "Désirs et passions d'un couple parisien": 13 h 00, 15 h 35, 18 h 10, 20 h 45.

CHÂTEAU II, "Dernière maison sur la gauche": 14 h 50, 18 h 05, 21 h 20. "Obsessions charnelles" 13 h 10, 16 h 20, 19 h 35.

CINÉMA DE MONTRÉAL, 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — Salle I "L'exorciste": 12 h 00, 15 h 55, 19 h 50. "L'exorciste II": 14 h 05, 18 h 00, 22 h 00. Salle II — "Les guerriers de la nuit": 13 h 30, 16 h 40, 19 h 55. "Faut trouver le joint": 15 h 05, 18 h 20, 21 h 35.

CINÉMA 7e ART, 3180 est, Bélanger (722-0302) — "Molière": Sem. 19 h 00. Sam. dim.: 13 h 30, 19 h 00.

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE, 1700 St-Denis (844-8734) — "La bataille du Chili" I, de Patricio Gurzman (Chili-Cuba 1973-75). Sam.: 19 h 30. "La bataille du Chili" II, Sam.: 21 h 30. Cinéma d'animation: "Portraits d'animateur" de Norman McLaren: "The eye hears and the ear sees" de Gavin Millar. "Co Hoedeman, animator" de Nico Crana. Mer.: 19 h 30 "La maudite galette" de Denys Arcand (Qué. 1972). Mer.: 21 h 30. "Intolérance" de David W. Griffith (USA 1916), jeu.: 20 h 00. "Jeux interdits" de René Clément (fr. 1952), Ven.: 19 h 30. "Barrage contre le Pacifique" de René Clément (It. 1957), ven.: 21 h 30.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 Boul. de Maisonneuve (879-4349) — "El" (This strange passion) de Luis Bunnuel (USA 1953), sam.: 19 h 00. "The greatest story ever told" de George Stevens (USA 1965), sam.: 21 h 00. "El angel extermina dor" de Luis Bunuel (Mexique 1962), dim.: 19 h 00. "The belles of St-Mary's" de Leo McCarey (USA 1945), dim.: 21 h 00.

CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "No nukes": sam. dim.: 12 h 20, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 15. Sem.: 19 h 00, 21 h 15.

COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "La guerre des boutons": 12 h 30, 14 h 15, 16 h 00, 17 h 45, 19 h 30, 21 h 15.

COMPLEXE DESJARDINS II, "Sauve qui peut la vie": 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

COMPLEXE DESJARDINS III, "Perversités suédoises": 12 h 05, 14 h 55, 17 h 45, 20 h 35. "Prostitution clandestine": 13 h 20, 16 h 10, 19 h 00, 21 h 50.

COMPLEXE DESJARDINS IV, "Rencontre avec des hommes remarquables": 12 h 15, 14 h 25, 16 h 35, 18 h 45, 20 h 55.

CÔTE-DES-NEIGES I, 6809 Côte-des-Neiges (735-5528) — "Smokey and the bandit": sam. dim.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Sem.: 19 h 10, 21 h 10.

CÔTE-DES-NEIGES II, "Agency": Sam. dim.: 13 h 25, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 25, 21 h 25. Sem.: 19 h 25, 21 h 25.

COMMODORE, 5780 ouest, boul. Gouin (334-8560) — "Martine la masseuse": Sam. sem: 18 h 15, 22 h 10. Dim.: 14 h 00, 17 h 55, 21 h 55. "Couples complices". Sam. sem.: 20 h 50. Dim.: 12 h 40, 16 h 35, 20 h 35. "Camp érotique": Sam. sem.: 19 h 35. Dim.: 15 h 15, 19 h 15.

CRÊMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "La rose": Sam. dim.: 13 h 20, 15 h 50, 18 h 20, 21 h 00. Sem.: 18 h 20, 21 h 00.

DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Kramer contre Kramer": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 19 h 30, 21 h 30.

DAUPHIN II, "Express de minuit": Sam. dim.: 14 h 15, 16 h 30, 19 h 00, 21 h 20. Sem.: 19 h 00, 21 h 20.

DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Airplane flying high": Sam. dim.: 12 h 30. 14 h 15, 16 h 00, 17 h 45, 19 h 30, 21 h 15. Sem.: 19 h 30, 21 h 15.

DORVAL II — "Heading for Broadway": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.

DORVAL III — "The hunter": Sam. dim.: 13 h 20, 15 h 15, 17 h 10, 19 h 05, 21 h 00. Sem.: 19 h 05, 21 h 00.

DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "My bodyguard": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

DÉCARIE SQUARE II — "The blue lagoon": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

ÉLYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "Voyage en douce": Sem.: 19 h 05, 21 h 05. Sam. dim.: 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05.

ÉLYSÉE II — "Et la tendresse... bordel?": Sem.: 19 h 00, 21 h 00. Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "Coeur de champion": Sam. dim.: 14 h 45, 18 h 05, 21 h 30. "Les trois diables": Sam. dim.: 13 h 05, 16 h 25, 19 h 45. Sem.: 18 h 05, 19 h 45.

GREENFIELD II — "Caddyshack": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30. Sem.: 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

GREENFIELD III — "L'île des filles perdues": Sam. dim.: 12 h 45, 15 h 45, 18 h 40, 21 h 35. "Les amusants jeux érotiques de nos voisins": Sam. dim.: 14 h 20, 17 h 20, 20 h 10. Sem.: 18 h 40, 20 h 10.

GUY, 1435 Guy (931-2912) — "A very small case of rape": 12 h 15, 14 h 55, 18 h 35, 20 h 15. "The healers": 13 h 30, 16 h 10, 18 h 50, 21 h 30.

JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Tim": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 19 h 30, 21 h 30.

KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "La cage aux folles": Sam. dim.: 13 h 00, 14 h 40, 16 h 20, 18 h 00, 19 h 40, 21 h 20. Sem.: 18 h 00, 19 h 40, 21 h 20.

KENT II, — "Being there": Sam. dim.: 13 h 30, 16 h 00, 18 h 30, 20 h 55. Sem.: 18 h 30, 20 h 55.

LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "The fiendish plot of Dr. Fu Manchu": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 10, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05. Sem.: 19 h 05, 21 h 05.

LA CITÉ II — "Heading for Broadway": Sam. dim.: 12 h 50, 14 h 30, 16 h 10, 17 h 50, 19 h 30, 21 h 15. Sem.: 19 h 30, 21 h 15.

LA CITÉ III — "The shining": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 45, 18 h 15, 20 h 45. Sem.: 18 h 15, 20 h 45.

LA SCALA, 6430 Papineau (721-5107) — "The driver": Sam. dim.: 15 h 15, 19 h 15. Sem.: 19 h 15. "All that jazz": Sam. dim.: 13 h 00, 17 h 00, 21 h 00. Sem.: 21 h 00.

LAVAL I, 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Coeur de champion": Sam. dim.: 14 h 50, 18 h 10, 21 h 30. "Les trois diables": Sam. dim.: 13 h 15, 16 h 30, 19 h 50. Sem.: 18 h 10, 19 h 50.

LAVAL II — "L'avare": Sam. dim.: 12 h 40, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20. Sem.: 19 h 10, 21 h 20.

LAVAL III — "Collégiennes en folie": Sam. dim.: 15 h 05, 18 h 20, 21 h 35. "Cabine de bains à Bangkok": Sam. dim.: 13 h 30, 16 h 45, 20 h 00. Sem.: 18 h 20, 20 h 00.

LAVAL IV — "Et la tendresse... bordel?": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

LAVAL V — "L'immorale": Sam. dim.: 13 h 05, 15 h 55, 18 h 50, 21 h 40. "Aventures érotiques en Thaïlande": Sam. dim.: 14 h 40, 17 h 30, 20 h 25. Sem.: 18 h 50, 20 h 25.

LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "Empire contre-attaque": Sam. dim.: 12 h 00, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 30. Sem.: 19 h 15, 21 h 30.

LAVAL-ODÉON II — "Tim": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Sem.: 19 h 00, 21 h 15.

L'IMPRÉVU, 446 place Jacques-Cartier (878-9395) — Cinéma-répertoire — "Un violon sur le toit" de Norman Jewison. Sam. dim.: 18 h 00. Dim.: 14 h 00, 17 h 00. "La filière française no. 1" de John F. Heimer et Gene Hackman, Lun. mar.: 18 h 00. "La filière française no. 2", Mer. jeu.: 18 h 00. "Main basse sur la TV" de Sydney Lumet, Ven.: 18 h 00. Cinéma-rock: "FM" du 14 au 18 sept. 20 h 30.

LOEW'S I, 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "Dressed to kill": 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Samedi dernier spectacle: 23 h 15.

LOEW'S II — "The hunter": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

LOEW'S III — "Airplane flying high": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

LOEW'S IV — "Caddyshak": 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05. Samedi dernier spectacle: 23 h 05.

LOEW'S V — "Brubaker": 12 h 15, 14 h 35, 16 h 55, 19 h 15, 21 h 35. Samedi dernier spectacle: 23 h 55.

MASCOUCHE I, 3131 boul. de Mascouche, Place G.P.A., Mascouche (474-4141) — "Les visiteurs d'un autre monde": Sam. dim. 13 h, 14 h 45, 18 h 00, 21 h 10. Sem.: 21 h 00. "101 dalmatiens": Sam. dim.: 13 h 15, 16 h 30, 19 h 40. Sem.: 19 h 30.

MASCOUCHE II, — "Et la tendresse... bordel?": Sam. dim.: 14 h 50, 18 h 35, 22 h 00. Sem.: 21 h 20. "La guerre des polices": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 45, 20 h 10. Sem.: 19 h 30.

MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "L'agence de la peur": Sam. dim.: 15 h 15, 18 h 25, 21 h 35. Sem.: 18 h 25, 21 h 35. "Le dernier combat": Sam. dim.: 13 h 40, 16 h 50, 20 h 00. Sem.: 20 h 00.

MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "Happy hooker goes to Hollywood": Sam. dim.: 12 h 45, 14 h 25, 16 h 05, 17 h 45, 19 h 25, 21 h 05. Sem.: 19 h 25, 21 h 05.

MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "Impitoyable": 19 h 05 sauf lundi. Matinée sam. dim.: 13 h 30. "L'agence de la peur": 20 h 45 sauf lundi. Matinée sam. dim.: 15 h 15. Ciné-Club: "A cause d'un assassinat": lun.: 20 h 00.

MONTENACH II — "Retour": 19 h 00. Matinée sam. dim.: 13 h 15. "La cage aux folles": 21 h 15. Matinée sam. dim.: 15 h 30.

OUIMÉTOSCOPE I, 1204 Ste-Catherine (525-8600) — "La bande des quatre": Sam.: 19 h 30, 21 h 30. "Norma Rae": Dim.: 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30.

OUIMÉTOSCOPE II — "Immacolata et Concetta" de Salvarote Pisciceli, Lun. à sam.: 19 h 00, 21 h 00. Dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

OUTREMONT, 1248 ouest Bernard 277-4145) — "Lenny" (français), Sam.: 19 h 00. "C'était demain": Sam. dim.: 21 h 30. "Petitou": Dim.: 14 h 00. "Mort sur le Nil": Dim.: 16 h 00. "Les muppets, ça c'est du cinéma": Dim.: 19 h 30.

PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "L'enfer des Zombies": Sam. dim.: 14 h 50, 18 h 20, 21 h 50. Sem.: 21 h 30. "Le renard de Brooklyn": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00. Sem.: 19 h 30.

PARADIS II — "Patrouille du Cosmos": Sam. dim.: 13 h 10, 17 h 40, 22 h 00. Sem.: 21 h 20. "L'ouragan": Sam. dim.: 15 h 30, 19 h 50. Sem.: 19 h 20.

PARADIS III — "L'orange mécanique": Sam. dim.: 13 h 00, 17 h 10, 21 h 20. Sem.: 21 h 10. "La balade sauvage": Sam. dim.: 14 h 25, 19 h 40. Sem.: 19 h 30.

PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — "Hearts of age" d'Orson Welles; "Un chien andalou" de Luis Bunuel et Salvador Dali; "L'étoile de mer" de Man Ray; "Ghosts before breaffast" de Hans Richter "Fall of the house of Usher" de James Watson et Melville Weber: Sam.: 20 h 00. Dim.: 13 h 00, 15 h 00. "Ombres de soie" de Marie Stephen (Qué. 1978), Lun. mar.: 19 h 30, 21 h 00. Mer. jeu. ven.: 19 h 30.

PARISIEN I, 480 ouest Ste-Catherine (866-3856) — "L'affaire Coffin": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

PARISIEN II — "Cage aux folles": 13 h 10, 14 h 55, 16 h 40, 18 h 25, 20 h 10, 21 h 50. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

PARISIEN III — "Lulu": 12 h 30, 14 h 15, 16 h 05, 17 h 55, 19 h 45, 21 h 35. Samedi dernier spectacle: 23 h 20.

PARISIEN IV — "L'avare": 12 h 45, 14 h 55, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

PARISIEN V — "Les héritières": 13 h 20, 15 h 15, 17 h 10, 19 h 05, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 22 h 50.

PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "The empire strikes back": Sam. dim.: 12 h 00, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 30. Sem.: 19 h 00, 21 h 30.

PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "The great Santini": 12 h 25, 14 h 35, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 15.

PLACE VILLE-MARIE II — "La petite sirène": 13 h 30, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 20, 21 h 20.

PUSSYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "A very small case of rape": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "The infidel": 13 h 20, 16 h 10, 19 h 00, 21 h 45.

RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "Lulu": 14 h 50, 18 h 10, 21 h 35. "Moeurs cachées de la bourgeoisie": 13 h 00, 16 h 20, 19 h 45.

RIVOLI II — "Coeur de champion": 15 h 05, 18 h 10, 21 h 25. "Les trois diables": 13 h 30, 16 h 40, 19 h 50.

SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) — Spectacle sur scène: "La cage aux folles": 20 h 30.

SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) — "L'enfer des Zombies": 14 h 20, 17 h 55, 21 h 30. "Piège pour un tueur": 12 h 30, 16 h 05, 19 h 40.

SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis (845-3222) — "Harlan County": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Dressed to kill": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Airplane flying high": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "L'enfant du diable": Sam. dim.: 15 h 15, 19 h 10. Sem.: 19 h 25. "L'argent de la banque": Sam. dim.: 13 h 25, 17 h 20, 21 h 10. Sem.: 21 h 25.

VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "L'immorale": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 50, 18 h 45, 21 h 35. "Aventures érotiques en Thaïlande": Sam. dim.: 14 h 35, 17 h 25, 20 h 20. Sem.: 18 h 45, 20 h 20.

VERSAILLES II — "Amityville la maison du diable": Sam. dim.: 12 h 55, 16 h 40, 20 h 45. "Aventures en Californie": Sam. dim.: 15 h 00, 19 h 00. Sem.: 19 h 00.

VERSAILLES III "L'Île des filles perdues": Sam. dim.: 12 h 30, 15 h 30, 18 h 30, 21 h 30. "Suprêmes jouissances": Sam. dim.: 14 h 05, 17 h 05, 20 h 05. Sem.: 18 h 30, 20 h 05.

VIAU, 226 des Laurentides, Pont-Viau (669-3866) — "L'enfer des Zombies": Sam. dim.: 14 h 40, 18 h 00, 21 h 25. Sem.: 21 h 20. "Le rayon bleu": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 20, 19 h 40. Sem.: 19 h 30.

VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "L'enfant du diable": Sam. dim.: 13 h 30, 17 h 20, 21 h 10. Sem.: 21 h 20. "L'argent de la banque": Sam. dim.: 15 h 30, 19 h 20. Sem.: 19 h 30.

WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "Heading for Broadway": 13 h 30, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "Fame": 13 h 25, 15 h 55, 18 h 25, 21 h 00.

CINÉ-PARCS

Les ciné-parcs sont ouverts tous les soirs dès 19 h 15.

CINÉ-PARC BOUCHERVILLE I, Transcanadienne, sortie 95 (655-5515) — "L'enfant du diable"; "L'argent de la banque".

CINÉ-PARC BOUCHERVILLE II, "L'agence de la peur"; "Le dernier combat".

CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY I, Châteauguay (691-1310) — "L'enfant du diable"; "L'homme sans mémoire".

CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY II, "All that jazz"; "The driver".

CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY III, "Le ciel peut attendre"; "L'évadé d'Alcatraz".

CINÉ-PARC DOLLARD I, 75 Brunswick, Dollard-des-Ormeaux (684-8442) — "The feindish plot of Dr. Fu Manch"; "Die laughing".

CINÉ-PARC DOLLARD II, "The hunter"; "Rough cut".

CINÉ-PARC LAVAL I, Autoroute des Laurentides, sortie 14 (622-5555) — "Tim", "Le putsch des mercenaires".

CINÉ-PARC LAVAL II, "L'agence de la peur"; "Le dernier combat".

CINÉ-PARC LAVAL III, "Smokey and the bandit II"; "Ffolkes".

CINÉ-PARC LAVAL IV, "L'enfant du diable"; "L'argent de la banque".

CINÉ-PARC ODÉON I, Transcanadienne sortie 98 (523-9751) — "Empire contre-attaque"; "cocktail explosif".

CINÉ-PARC ODÉON II, "Tim"; "Le putsch des mercenaires".

CINÉ-PARC ST-JÉRÔME I, 850 St-Nicolas, St-Jérôme (1) 436-4773 — "L'enfant du diable"; "L'homme sans mémoire".

CINÉ-PARC ST-JÉRÔME II, "Avec les compiments de Charlie"; "La loi de la haine".

CINÉ-PARC ST-MATHIEU, route 15, vers Pittsburgh, sortie 38 (659-3445) — "Avec les compliments de Charlie"; "La loi de la haine".

CINÉ-PARC VAUDREUIL I, Transcanadienne vers Toronto, sortie 2 (455-5154) — "Tim"; "Le putsch des mercenaires".

CINÉ-PARC VAUDREUIL II, "L'agence de la peur"; "Le dernier combat".

sur scène

ATELIER-THÉÂTRE LES MAINS, 371 est Roy (842-7371) — Le Théâtre pour enfants "Les 3 chardons" présente "Pitou l'enfant-roi", dim.: 14 h 00. Pour enfants de 3 à 10 ans.

BAR EMERY, (Chez Dumas) 331 rue Emery (849-9007) Heavy Feather (rock, blues), samedi, dimanche Michel Gauthier, (quartet jazz), lundi mardi et mercredi. La toile enchantée, (quartet jazz), jeudi et vendredi. Spectacles à 21 h 30. Entrée libre.

CAFÉ DE LA PLACE, Place des arts — "Les dialogues" de Roland Dubillard, avec Normand Lévesque et Jean Marchand. Mise en scène: Pierre-Alain Jolivet. Lun. au jeu.: 20 h 30. Ven. et Sam.: 19 h 30, 22 h 00. Jusqu'au 18 octobre.

CAFÉ MOLIÈRE, 1200 St-Hubert (844-7000) — "Nu... comme dans nuages", spectacle de Michel Conte. Mise en scène: Réjean Wagner. Mer. à lun.: 20 h 30. Relâche mardi. Du 10 sept. au 13 oct. Sophie Paul, auteur-compositeur-interprète, les mardis 16 et 23 sept. 20 h 30.

CAFÉ-THÉÂTRE LES FLEURS DU MAL, 500 est, Rachel (521-4446) — "François Villon, poète" d'André Brassard, avec Denis Bouchard, Jasmine Dubé, Nathalie Gascon, Christian St-Denis et Gilbert Turp, du jeu. au sam.: 23 h 00. Dim.: 18 h 00, lun. et mar.: 21 h 00 jusqu'au 21 septembre. "Histoire de fantômes" de Francine Tougas. Mise en scène Muriel Dutil, du mer. au dim.: 20 h 30. Jusqu'au 28 sept.

CAFÉ NELLIGAN, 550 boul. Dorchester est (288-9535) — "Panique à Longueuil" texte et mise en scène de René-Daniel Dubois avec Larry-Michel Demers, René-Daniel Dubois, Martin Kevan et Diane Ricard. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30, 22 h 00, jusqu'au 27 septembre.

CINÉMA PARALLÈLE, 3682 St-Laurent. Le groupe Téâtram présente "La tentation de Saint-Antoine" d'après Gustave Flaubert. Mise en scène: Richard Tremblay. Avec Christian Poisonneau, André Bombardier, Jasmine Dubé, Pierre Trudeau, Pauline Côté, Véronique Pinette. Tous les soirs 21 h 15. Relâche lundi. Sam. dim. et du 17 au 28 sept.

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN, 4303 St-Denis (843-4384) — Claude Picard, auteur-compositeur-interprète. Spectacle de chansons, poèmes et monologues du 11 au 15 sept.: 20 h 00. Entrée libre. "L'odyssion" avec Rénald Laurin, Daniel Hétu, Marielle Léveillée. Mise en scène: Daniel Turcotte. Jeu. à lun.: 20 h 30. Jusqu'au 29 sept.

CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-3161) — "On the Job" de David Fennario, avec Griffith Brewer, Marc Gélinas, John Bourgeois, Bembo Davies, Robert King, Michael Kramer, Stephen Mendel et Ralph Pettofrezzo, du mar. au dim.: 20 h 30. Matinées: Sam. dim.: 14 h 30. Jusqu'au 5 oct. Salle II: "Nothing to lose" de David Fennario. Avec Jean Archambault, Miguel Fernandes, Peter MacNeill, Lubomir Mykytiuk, Michael Rudder, Denis Nadon, Jimmy Sorley et Jean-Guy Bouchard. Mar. à dim.: 20 h 00. Matinées: sam. dim.: 14 h 00. Jusqu'au 5 oct.

CAFÉ CAMPUS, 3315 Reine-Marie (735-1259) — Le groupe "Carnivore" lun.: 21 h 30.

COMÉDIE NATIONALE, 1450 est, Ste-Catherine (523-1131) — "Starmania" de Luc Plamondon. Mise en scène: Olivier Reinchenback. À compter du 16 sept.

CENTRE D'ESSAI CONVENTUM, 1237 rue Sanguinet (284-9352) — Le groupe de danse-théâtre de Paul-André Fortier présente "Violence, décadence et indécence" avec Christine Bruyère et Paul-André Fortier, du mar. au dim.: 21 h 00. Jusqu'au 14 sept. Reynald Bouchard, fantaisiste. Mar. à dim.: 21 h 00. Du 16 sept. au 5 oct.

CENTRE SAIDYE BRONFMAN, 5170 Chemin de la Côte Ste-Catherine (739-2301) "The Vaudevillians" de Peter Colley, Helnar Piller, David Warrack, avec Peter Mews, Jane Casson et Dean Regan. Sam.: 16 h 00, 19 h 30, 22 h 00. Dim.: 19 h 30.

EXPO-THÉÂTRE, Cité du Havre (288-3651) — "A chorus line" spectacle musical de Broadway. Sam.: 18 h 30, 22 h 00.

GALERIE CAFÉ, (Chez Dumas en haut) 286 Ste-Catherine est (845-5723) Kines, (musique sud-américaine). Samedi, jeudi, vendredi. Spectacles à 21 h 30. Entrée libre.

LA CHACONNE, 338 est, Ontario (843-8620) — "Avec les mots des autres" spectacles-solo interprété par Richard Lalancette. Sam.: 21 h 00, 23 h 30. "L'amant" de Harold Pinter. Mise en scène: Sébastien Dhavernas. Avec Hélène Mercier, René Gagnon, Charles Vinson. Tous les soirs 21 h 00. Sam.: 21 h 00, 23 h 30. Du 14 au 25 sept.

L'IMPRÉVU, Hôtel Iroquois, Place Jacques-Cartier (878-9397) — Jim Zeller et the bank. Jusqu'à dimanche. Solstice, du 16 au 21 sept. Sem. dim.: 22 h 00, 24 h 00. Ven. sam.: 22 h 30, 1 h 15.

NOUVEAU THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL, Studio de l'École Nationale de théâtre, 360 est, rue Laurier (282-1614) "Où est Unica Zurn?" Pièce écrite et mise en scène par Anne-Marie Provencher, avec Lise Bédard, Olga Claing, Louise Laprade, Alice Ronfard et Christian Saint-Denis, Sam. dim.: 21 h 00.

PATRIOTE DE STE-AGATHE, Ste-Agathe, Autoroute des Laurentides, sortie 83. (861-2244). Pierre Labelle, sam.: 20 h 00, 23 h 00.

LE SOLEIL LEVANT, 286 ouest, Ste-Catherine (861-0657) — Eddie "Cleanhead" Vinson, saxophoniste de blues jusqu'à dimanche. Red Garland, pianiste, du 16 au 21 sept. Sem.: 21 h 30, 23 h 30. Ven. sam.: 21 h 30 et 1 h 00. Relâche lun.

LA POUDRIÈRE, Ile Ste-Hélène (526-0821) — "Une amie d'enfance" de Louis Roy et Louis Saïa, avec Pauline Martin, Jean-Pierre Cartier, Josée LaBossière et Jean-Guy Viau. Pièce présentée alternativement en français et en anglais, jusqu'au 20 septembre.

SALLE POLLACK, 555 ouest, Sherbrooke — Le trio Turovsky-Verebes présente l'intégrale des cinq trio à cordes et les trois quatuors avec flûte de Mozart, avec la participation de Timothy Hutchins, flûte. Sam.: 20 h 30.

SALLE WILFRID-PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112)— "Ain't Misbehavin", comédie musicale. Dim.: 14 h 30, 20 h 00. Sam.: 18 h 00, 22 h 00. Concert Minkofski-Garrigues, lun.: 20 h 30, oeuvres de Schubert, Minkofski-Garrigues. L'OSM, Uri Mayer, chef invité: Ida Haendel, violoniste, mar. mer.: 20 h 30. Oeuvres de La Lalo, Champagne, Ibert, Ravel, Saint-Saëns. Engelbert Humperdick, jeu.: 20 h 30, ven.: 18 h 30, 22 h 00.

THÉÂTRE MAISONNEUVE, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) Kasatka Cossacks, chants et danses populaires slaves, mer. jeu. ven.: 20 h 30.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-0563) — "Les retrouvailles de Clémence" du mar. au dim.: 20 h 00, jusqu'au 21 sept.

THÉÂTRE PORT-ROYAL, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — "Broue", comédie de Claude Meunier, Jean-Pierre Plante, Louis Sala, Francine Ruel. Mise en scène et interprétation: Michel Côté, Marcel Gauthier, Marc Messier, Sem.: 20 h 30. Sam.: 17 h 00, 21 h 00. Relâche dim. lun.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI, 1297 Papineau (523-1211) — "J'ai beaucoup changé depuis" de Jocelyne Beaulieu avec Suzanne Champagne, Raymond Legault, Linda Sorgini, Marie Tifo. Mise en scène: Michelle Rossignol. Tous les soirs 20 h 30. Dim.: 15 h 00. Relâche lundi. Jusqu'au 18 oct.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS, Le 4 Saouls bar, — "Boris Vlan, Bokerblues" avec Francisco, Alain Fournier, Markita Boies et Chantal Beaupré. Mise en scène: Alexandre Hausvater. Lun. mar.: 21 h 00. Ven., sam.: 23 h 00. Dim.: 15 h 30. Jusqu'au 7 oct.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS, 100 est, Avenue des Pins (845-7277) — "Michael" de Gaëtan Charlebois, avec Dorothée

CULTURE ET SOCIÉTÉ

disques classiques

Les quatuors à cordes Amadeus, Italiano, Alban-Berg

par Pierre Rolland

Joseph Haydn: **Les Quatuors à cordes opus 71 nos 1 à 3, et opus 74 nos 1 à 3 «Apponyi»**, par le Quatuor Amadeus: Norbert Brainin, Siegmund Nissel, Peter Schidlof et Martin Lovett; Deutsche Grammophon 2709 090 (en un coffret contenant trois disques).

CES quatuors virent le jour à Vienne en 1793 soit entre les deux voyages de Haydn à Londres. Ils sont dédiés au comte Anton Georg Apponyi, et ils se situent à peu près au milieu des 34 quatuors que Haydn composa après son opus 33. Bien que dédié au comte Apponyi, ils furent écrits pour Johann Peter Salomon, le brillant violon solo des «Professional Concerts» et l'imprésario de Haydn en Angleterre. De plus, ce sont les premiers quatuors à avoir été faits pour être joués en public. Si à Vienne, en cette fin du 18ème siècle, les quatuors à cordes n'étaient exécutés que privément, à Londres on n'hésitait pas à les présenter en public même si c'était à l'intérieur d'un concert d'orchestre. Salomon possédait son propre quatuor à cordes et avait déjà joué l'opus 64 de Haydn lors d'un tel concert. Sur cet enregistrement, le Quatuor Amadeus joue avec ferveur, chaleur et dans un style impeccable. Tous les passages de virtuosité sont enlevés avec brio et panache. L'intériorité des mouvements lents s'épanouie en de profonds et nobles sentiments. À l'occasion, chaque fois que la musique le leur permet, un certain raffinement dans le style avec un rien dans la modification du tempo, nous est servi avec grâce par ces quatre musiciens charmeurs par excellence. La prise de son détaille bien les quatre voix; un enregistrement à prendre sérieusement en considération.

Luigi Boccherini: **Les Quatuors à cordes en ré majeur, opus 6 no 1, en mi bémol majeur, opus 6 no 3, et en mi bémol majeur, opus 58 no 2;** par le Quartetto Italiano: Paolo Borciani, Elisa Pegreffi, Piero Farulli, et Franco Rossi; Philips 9500 305.

Il est des hommes capables de qualifier avec justesse la musique de leurs contemporains. Cette grande perspicacité n'est malheureusement pas donnée à tous; et ce n'est souvent que plusieurs années après, quand ce ne sont pas des siècles plus tard, qu'un jugement de valeur puisse être porté sur l'oeuvre d'un artiste. Aujourd'hui on peut à peine donner une opinion sur la musique de Boccherini tant elle est méconnue et si peu souvent jouée. Au dix-huitième siècle, le poète français, Charles-Julien Liout de Chênedollé (1769-1833) s'écriait, en parlant de la musique de Boccherini: «Comme un poème, comme un rêve et un parfum!» — Que c'est beau, et comme il a raison ce poète. On sait que Haydn estimait beaucoup les oeuvres de Boccherini et celui-ci celles de Haydn. Ayant eu pendant un certain temps le même éditeur, ils ne manquaient jamais, à travers leur correspondance avec lui, de transmettre leurs bons souvenirs et leur mutuelle admiration. Le destin a voulu qu'ils ne se rencontrent jamais cependant. Si le siècle dernier a rejeté aux oubliettes Haydn et Boccherini, le 20e siècle a remis Haydn à sa juste place, (et elle est très haute au firmament de la musique glorieuse), Boccherini commence à peine à faire entendre sa voix. Il est vrai qu'il composa un très célèbre Menuet pour quintette à cordes qui refit surface aux environs de 1870 et qui bouleversa bien des âmes. C'est peut-être cet élan lancé par cette oeuvre qui entraîna le célèbre violoncelliste Friedrich Grützmacher à faire son propre arrangement d'un Concerto en si bémol pour violoncelle et orchestre et de le jouer «en première» à Dresde en 1895. Chose certaine, on a encore tout à découvrir sur Boccherini. Le charme de ces trois quatuors auxquels le Quartetto Italiano apporte tout son grand art, vous fera voir une brillante lumière autant dans les qualités de la musique de Boccherini que dans celles de cet illustre quatuor. Avec le Quartetto Italiano, la délicatesse et la sensibilité priment.

La prise de son est très bien réussie, de même que l'usinage et la gravure. En conclusion: «Qui si parla italiano»!

Joseph Haydn: **Quatuor no 74 en sol mineur, opus 74 no 3 «Reiterquartett» Wolfgang Amadeus Mozart: Quatuor no 14 en sol majeur, K. 387 "Frülingsquartett»**, par le Quatuor Alban Berg: Günter Pinchler, Kkaus Maetzl, Hatto Beyerle, et Valentin Erben; Telefunken 6.42283 AF.

Le «Reiterquartett», c'est-à-dire le quatuor du Cavalier de Haydn est le dernier des six quatuors dédiés au Comte Apponyi. Sa tonalité de sol mineur, si rare dans l'oeuvre pour quatuor à cordes de Haydn et qu'il n'avait utilisée qu'une seule fois auparavant, marque ici profondément la musique et les états d'âme qui en découlent. Les Quatuors opus 71 et 74 ont été composés après la mort de Mozart; on pourrait en déduire que c'est avec Mozart en tête et à sa mémoire que Haydn écrivit le mouvement lent de ce quatuor tant il est émouvant, tant sa tristesse frôle l'abîme et tant il s'inspire de Mozart. L'autre quatuor sur ce disque, le Koechel 387 de Mozart est le premier des six quatuors qu'il dédia à Haydn, au «Padre, Guida et Amico Haydn». Il est d'une in-

Suite à la page 40



Boris Vian, Pokerblues est une production réussie. Un heureux mélange de poèmes, d'extraits de pièces et surtout de chansons de Vian
Martial Dassylva
La Presse

Textes, poèmes, chansons, s'entremêlent avec suavité et finesse dans un enchaînement précis, égayé par l'inventivité magistrale d'un pianiste fou comme Boris Vian devait les aimer...
J. Larue-Langlois,
Le Devoir

Dont' Miss it!
Maureen Peterson,
The Gazette



PRO MUSICA
présente



Music For A While
La Noue Davenport
Judith Davidoff
Christopher Kenny
Sheila Schonbrun
Programme: Landini, Wolkenstein, Machaut, Dufay, Ockeghem, des Prés.
DIM. — 21 SEPT. — 15 h 30
Billets: $10, $9, $8
Étudiants 7 à 25 ans: $4
Pro Musica — 1270 O. Sherbrooke
Montréal H3G 1H7 — 845-0532
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

L'Orchestre symphonique de Montréal vous offre six Grands Concerts pour aussi peu que $23*

- Offrez-vous six Grands Concerts, parmi les plus prestigieux de l'OSM
- Les grandes symphonies de Mahler, Brahms, Schubert, Tchaïkovsky...
- Des chefs d'orchestre invités et des solistes de renom: Mehta, Lopez-Cobos, Conlon, Harrell, Arrau, Perlman...
- Et l'incomparable talent de Charles Dutoit

Série A

14-16 octobre
Charles Dutoit
Gidon Kremer, violoniste
Vivier: Orion
Sibelius: Concerto pour violon en ré mineur
Mahler: Symphonie no 1
18-19 novembre
Walter Weller
Stephen Bishop-Kovacevich, pianiste
Dvořák: Die Mittagshexe, opus 108
Bartók: Concerto pour piano no 2
Brahms: Symphonie no 2
27-28 janvier
Charles Dutoit
Yo-Yo Ma, violoncelliste
Schubert: Symphonie no 8, "Inachevée"
Haydn: Concerto pour violoncelle en ré majeur
Ligeti: Lontano
Ligeti: Melodien
Roussel: Bacchus et Ariane, suite no 2
24-25 février
Sylvain Cambreling
Jean-Philippe Collard, pianiste
Uri Mayer, altiste
Beecroft: Improvisazioni concertanti no 3
Bartók: Concerto pour piano no 3
Berlioz: Harold en Italie, symphonie opus 16
24-25 mars
Charles Dutoit
Ute Vinzing, soprano
Honegger: Symphonie no 3, "Liturgique"
Beethoven: Ah, perfido, opus 65
Wagner: Götterdämmerung, extraits
13-14 avril
Zubin Mehta
Ken Noda, pianiste
Mozart: Concerto pour piano no 24, K. 491
Bruckner: Symphonie no 9

Série B

28-29 octobre
Charles Dutoit
Peter Serkin, pianiste
Ravel: Alborada del gracioso
Bartók: Concerto pour piano no 1
Tchaïkovsky: Symphonie no 5
16-17 décembre
James Conlon
Lynn Harrell, violoncelliste
Morawetz: Dirge: Adagio
Chausson: Symphonie opus 20
Dvořák: Concerto pour violoncelle en si mineur
20-21 janvier
Jesus Lopez-Cobos
Claudio Arrau, pianiste
Mercure: Triptyque
Beethoven: Concerto pour piano no 5 "Empereur"
Sibelius: Symphonie no 1
10-11 mars
Stanislaw Skrowaczewski
Yvo Pogorelic, pianiste,
premier prix concours international
Ives: Decoration Day
Tchaïkovsky: Concerto pour piano no 1
Dvořák: Symphonie no 7, opus 70
28-29 avril
Charles Dutoit
Itzhak Perlman, violoniste
Brott: Circle, Triangle, Four Squares
Schumann: Symphonie no 3, "Rhénane"
Bartók: Concerto pour violon no 2
12-13 mai
Charles Dutoit
Ellen Shade, soprano
Gabrielle Lavigne, mezzo-soprano
Paul Frey, ténor
Malcolm Smith, basse
Choeurs de l'OSM
Stravinsky: Symphonie de Psaumes
Beethoven: Symphonie no 9

Abonnez-vous aujourd'hui à l'une ou l'autre de ces séries, et pourquoi pas aux deux!

	Prix régulier	Prix spécial en abonnement
Parterre ou Corbeille	$75.00	**$64.00**
Parterre U-Z ou Mezzanine	$58.50	**$50.00**
Balcon A-D	$39.00	**$33.00**
Balcon E-G	$27.00	**$23.00**

Cette offre est valable jusqu'au 13 octobre

Téléphonez au 842-3402 (11 h à 17 h) et portez à votre compte VISA ou MASTER CHARGE. Ou présentez-vous à l'OSM, 200 ouest, boul. de Maisonneuve.

*Balcon E-G

Orchestre symphonique de Montréal
Charles Dutoit
directeur artistique



ORCHESTRE DE CHAMBRE McGILL
Saison 1980-81
THÉÂTRE MAISONNEUVE
LUNDI SOIR 20 h 30
ALEXANDER BROTT
Chef d'Orchestre
8 CONCERTS "CONNAISSEURS"



Quelques abonnements pour adultes et étudiants encore disponibles

Renseignements
935-4955

Balcon, rangées D et E	abonnement d'étudiant:	$30.00
Balcon, rangées D et E,	abonnement d'adulte:	$40.00
Balcon, rangée C,	abonnement d'adulte:	$60.00

Nom.....
Adresse.....
.....Tél .....
Photocopie de carte d'étudiant (jusqu'à 25 ans)
Billets d'étudiants: 2 dernières rangées du balcon
Prière d'inclure une enveloppe-retour adressée et affranchie
(Chèques post-datés non acceptés)
Orchestre de Chambre McGill, 1745, avenue Cedar, Montréal H3G 1A7 (Téléphone 935-4955)

L.M.M.C.

Concerts hors-série

1980

L'Intégrale des Quatuors de Chostakovitch

Fitzwilliam String Quartet

Salle Pollack **à 20 heures 30**
555 ouest, rue Sherbrooke

21 - 23 - 25 - 27 - 29 septembre

Entrée: **$6.00** Membres LMMC, Âge d'or, Étudiants: **$4.00**

Billets en vente à la Salle Pollack à partir du 15 septembre
Tél.: 392-8224

Renseignements complémentaires:
L.M.M.C., tél.: 932-6796 ou 487-2822

théâtre du rideau vert saison 80|81

25 septembre - 1er novembre

Le Légataire universel
de **Jean-François Regnard**

mise en scène : **Yvette Brind'Amour**
Edgar Fruitier Lénie Scoffié Gaétan Labrèche
Comédie d'un grand auteur comique du XVIIIè siècle dont les personnages et les situations les plus cocasses sont prétexte à une savoureuse satire de l'époque.

5 février - 14 mars

Madame Filoména
d'**Eduardo de Filippo**

texte français de **Jacques Audiberti**
mise en scène : **Danièle J Suissa**
Yvette Brind'Amour Guy Provost
Une peinture malicieuse et haute en couleur de la bourgeoisie et du menu peuple napolitain. Une oeuvre qui allie à merveille le rire à une leçon politique et sociale.

6 novembre - 13 décembre

La Femme de paille
de **Catherine Arley**

mise en scène : **Yvette Brind'Amour**
François Rozet Louise turcot Jean Marchand
Un humour railleur auquel s'ajoute le suspense indispensable à tout bon policier.

19 mars - 25 avril

Chapeau !
de **Bernard Slade**

adapté de l'anglais par **Luis de Céspedes**
mise en scène : **Yvette Brind'Amour**
Jean Besré Diane Lavallée Marc Labrèche
Françoise Faucher
Un hommage que les gens du spectacle donnent au héros de cette comédie dramatique. Un personnage complexe et irrésistible.

18 décembre - 31 janvier

Faut pas payer
de **Dario Fo**

adaptation de **Valeria Tasca et Tony Ceccinato**
mise en scène : **Gaétan Labrèche**
Lénie Scoffié Edgar fruitier Aubert Pallascio
Une comédie hilarante, bouffonne, pleine de rebondissements, d'un rythme endiablé et truffé de situations absurdes.

30 avril - 6 juin

La Contrebandière
tirée du roman Mariaagélas
d'**Antonine Maillet**

mise en scène : **Roland Laroche**
Louise Marleau Viola Léger
Jean-Marie Lemieux Gilles Pelletier
L'aventure tapageuse, drôlatique et merveilleuse d'une petite effrontée des années 30 qui décide de se faire contrebandière.

PROFITEZ DES AVANTAGES DE L'ABONNEMENT
Pour recevoir le dépliant ou toute information, composez : 845-0267
Réservez votre siège et bénéficiez d'un tarif spécial.

L'ouverture de la saison musicale

par Gilles Potvin

À LA suite de l'imposante saison musicale de l'été qui s'achève, l'une des plus substantielles depuis nombre d'années et incontestablement dominée par le cycle des symphonies et concertos de Beethoven par l'Orchestre symphonique de Montréal à l'église Notre-Dame, voici que la saison 1980-81 se met en branle ces jours-ci, riche en manifestations de tous genres, propres à satisfaire les goûts les plus diversifiés. On trouvera ci-après un bref aperçu de l'activité musicale au cours des prochaines semaines.



Claude Vivier



Charles Dutoit

Trio Turovsky-Verebes — Par pure coïncidence, c'est un autre cycle beethovénien qui inaugure la présente saison. Hier soir et ce soir à la salle Pollack, un nouvel ensemble montréalais composé d'Eleonora Turovsky, violon; Robert Verebes, alto et Yuli Turovsky, violoncelle, présente en effet les cinq trios que Beethoven écrivit pour cette formation. À cette intégrale, l'ensemble ajoute les trois quatuors de Mozart dans lesquels la flûte s'ajoute au trio. Timothy Hutchins, flûte solo de l'OSM, se joindra aux trois instrumentistes déjà nommés.

Duo Minkofski-Garrigues-Kilian — Deux pianistes allemands, Horst Minkofski-Garrigues et Lothar Kilian, qui ont un grand nombre d'enregistrements à leur crédit, notamment l'intégrale de l'oeuvre de Schubert pour piano, quatre mains, chez Teldec (Telefunken-Decca), donneront un récital à la salle Wilfrid-Pelletier le lundi, 15 septembre. Leur programme comprend notamment quatre oeuvres de Schubert, les *Variations* D. 908, le *Grand Rondeau* D. 951, la *Grande Marche* D. 819 et l'*Allegro en la mineur* D. 947. M. Minkofski-Garrigues, qui habite Montréal, se fera également entendre en solo.

Orchestre Symphonique de Montréal — La principale société musicale montréalaise entreprendra mardi et mercredi, 16 et 17 septembre, à la salle Wilfrid-Pelletier sa 47ième saison consécutive. Exceptionnellement, ce n'est pas l'un des Grands Concerts ni l'un des Concerts gala qui inaugurera la saison mais le premier des Concerts du Maurier. De plus, Charles Dutoit, le directeur artistique, ne sera pas au pupitre à cette occasion. C'est Uri Mayer, le chef associé, qui dirigera ce premier concert consacré à la musique française, ainsi qu'à une oeuvre canadienne, la *Berceuse* de Claude Champagne. Ida Haendel, cette admirable violoniste qui était soliste au premier concert du cycle Beethoven cet été, sera de nouveau soliste de l'OSM à cette occasion et interprétera le *Concerto no 3*, en si mineur, de Saint-Saëns.

Charles Dutoit sera cependant au pupitre lors du premier des Concerts gala les 23 et 24 septembre. Pour la première fois à Montréal, on entendra au complet la monumentale symphonie dramatique *Roméo et Juliette* de Berlioz avec le concours des choeurs de l'OSM et de trois solistes, Delia Wallis, mezzo-soprano; Mark Dubois, ténor et Allan Monk, baryton. Cette oeuvre est avant tout une transposition symphonique du drame shakespearien, les solistes n'ayant qu'un rôle épisodique sauf le baryton qui représente le frère Laurent. C'est à l'orchestre seul que Berlioz a confié la représentation des deux héros.

Le calendrier de Charles Dutoit sera fort chargé ces prochaines semaines. En plus de l'oeuvre de Berlioz, très exigeante, il doit entreprendre les répétitions de *Tosca* de Puccini, production inaugurale de l'Opéra de Montréal dont la première représentation est prévue pour le 7 octobre. Exceptionnellement, les Grands concerts débuteront un mardi et un jeudi, 14 et 16 octobre, avec M. Dutoit au pupitre. On entendra en création mondiale *Orion* du Montréalais Claude Vivier. Le violoniste soviétique Gideon Kremer, deuxième prix au Concours international de Montréal en 1969, jouera le *Concerto* de Sibelius et Dutoit dirigera également la *Symphonie* no 1 de Gustav Mahler.

Kasatka Cossacks — Une autre saison de Concerts et artistes canadiens (1976) Inc. débutera le mercredi, 17 septembre, au théâtre Maisonneuve, par le premier de cinq concerts par ce choeur de voix d'hommes composé de chanteurs d'origine soviétique mais établis à Londres. L'ensemble accomplit présentement sa première tournée au Canada. Il y aura cependant un grand absent à ce premier concert. Il y a quinze jours, on apprenait la mort de Nicolas Koudriavtzeff, fondateur au début des années 40 de l'agence artistique Canadian Concerts and Artists, responsable de la venue à Montréal et au Canada d'un nombre incalculable d'artistes et de troupes dans toutes les disciplines. La métropole doit beaucoup à cet homme extraordinaire et il est à espérer que les autorités compétentes trouveront bientôt un moyen pour perpétuer sa mémoire. A tout événement, ce premier concert sera une occasion de lui rendre hommage.

Pro Musica — C'est sous le signe du renouvellement que cette société entreprendra sa 33ième saison consécutive dimanche après-midi, le 21 septembre. Maintenant sous la direction artistique du compositeur Gabriel Charpentier, Pro Musica offrira à ses abonnés et au public en général une série de neuf concerts au théâtre Maisonneuve dont trois ont été confiés au Studio de musique ancienne dirigé par Christopher Jackson et Réjean Poirier et qui revient d'une importante tournée en France. La saison se veut une rétrospective de la musique de chambre des origines à nos jours. Au premier concert, donné par le groupe Music for a While de New York, figurent des noms comme Landini, von Wolkenstein, Machault, Dufay, Des Prés, Ockeghem. Après les trois concerts du Studio, on entendra des programmes thématiques consacrés au clavecin (Kenneth Gilbert), à la voix (Maureen Forrester et John Newmark), au quatuor à cordes (Quatuor Orford) et au piano (Michel Béroff). A ces huit programmes s'ajoute un neuvième, d'un caractère tout à fait inusité. Pro Musica a en effet créé un prix à son nom qui sera attribué à une oeuvre nouvelle de théâtre musical, ne dépassant pas 20 minutes et destinée à un ensemble de 10 interprètes professionnels. Le prix de $5 000 sera réparti entre les responsables de la création de l'oeuvre. Pro Musica présentera à deux reprises l'oeuvre primée à son concert final. La société annonce aussi la création d'un Prix Gertrude-Gendreau à la mémoire de la fondatrice et destiné à un étudiant ou étudiante en musique à Montréal.

Quatuors de Chostakovich — Montréal assistera en septembre à la présentation d'un cycle inusité, celui des 15 quatuors à cordes du célèbre compositeur soviétique Dmitri Chostakovich. Cette audacieuse initiative est due au vénérable Ladies' Morning Musical Club qui présente ces cinq concerts à la salle Pollack parallèlement aux onze concerts de sa 89ième saison au théâtre Maisonneuve, laquelle débutera le 2 octobre avec le Quatuor à cordes Fitzwilliam, le même ensemble qui exécutera les quatuors de Chostakovich. Fondé en 1971 à l'université de York en Angleterre, ce quatuor regroupe Christopher Rowland et Jonathan Sparey, violons: Alan George, alto et Ioan Davies, violoncelle.

Le cycle débutera à la salle Pollack dimanche, le 21 septembre à 20 h 30 et se poursuivra en soirée les 23, 25, 27 et 29 septembre. L'exécution ne sera pas selon l'ordre chronologique mais le cycle débutera par le *Quatuor no 1*, en do majeur, op. 49, lequel fut composé en 1938, l'année suivante de la célèbre *Symphonie no 5*, et se terminera par le 15ième et dernier quatuor, en mi bémol mineur, écrit en 1974, et inscrit à l'op. 144. Le Quatuor Fitzwilliam s'honore du fait que Chostakovich lui adressa personnellement ses trois derniers quatuors dès qu'ils furent terminés. L'ensemble a eu souvent l'occasion de jouer des oeuvres du maître soviétique en sa présence, en Angleterre en 1972 et lors d'une tournée en Union soviétique. Le groupe a aussi enregistré plusieurs des quatuors chez Decca.

Orchestre de Chambre McGill — Toujours sous la direction d'Alexander Brott, cet ensemble inaugure sa saison 1980-81 lundi soir, le 29 septembre, au théâtre Maisonneuve. Deux solistes prestigieux se feront entendre en la personne du jeune violoniste Peter Zazofsky, révélation du Concours international de Montréal, et du contrebassiste Gary Karr, virtuose incomparable de son instrument. Le programme comprend des oeuvres de Rameau, Leclair, Dittersdorf et Bottesini, ce dernier un virtuose de la contrebasse au XIXe siècle qui écrivit plusieurs oeuvres pour l'instrument.

Mardi et mercredi à l'OSM



Ida Haendel

Soirée française
Les Concerts du Maurier

Uri Mayer, chef d'orchestre
Ida Haendel, violoniste

Lalo: Le Roi d'Ys, ouverture
Saint-Saëns: Concerto pour violon no 3
Champagne: Berceuse
Ibert: Divertissement
Ravel: La Valse

16-17 septembre
$4.50 à $12.50



Charles Dutoit

Berlioz
Les Concerts Gala

Charles Dutoit, chef d'orchestre
Delia Wallis, mezzo-soprano
Mark Dubois, ténor
Allan Monk, baryton
Choeur de l'OSM
Ensemble vocal
Tudor de Montréal
Choeur de l'Église St. Andrew and St. Paul
Wayne Riddell, direction

Roméo et Juliette
Symphonie dramatique, opus 17

23-24 septembre
$4.50 à $12.50

Tous les concerts de l'OSM sont présentés les mardis et mercredis à 20h30, Salle Wilfrid-Pelletier
Renseignements Place des Arts: 842-2141

Si disponibles à 19h 100 billets de dernière heure à $2.50

Orchestre symphonique de Montréal

SMCQ SOCIÉTÉ DE MUSIQUE CONTEMPORAINE DU QUÉBEC
(20h15) 15e saison - 1980/1981

2 octobre Salle Pollack	HARRY SPARNAAY, clarinette basse ENSEMBLE DE LA SMCQ DIRECTION SERGE GARANT
22 octobre Salle Pollack	STUDIO VOOR EXPERIMENTELE MUZIEK (Anvers)
23 octobre Salle Pollack	ENSEMBLE DE MUSIQUE NOUVELLE (Liège)
13 novembre Salle Pollack	ENSEMBLE DE PERCUSSION McGILL ENSEMBLE D'ONDES DE MONTRÉAL
11 décembre Salle Pollack	CHRISTINA PETROWSKA, pianiste ENSEMBLE DE LA SMCQ DIRECTION SERGE GARANT
29 janvier Salle Pollack	ENSEMBLE DE LA SMCQ DIRECTION SERGE GARANT QUINTETTE À VENT DU QUÉBEC
17 février Atelier continu	concert hors-abonnement SOLISTES DE LA SMCQ
5 mars Christ Church Cathedral	JEAN-PIERRE LEGUAY récital d'orgue
9 avril Salle Pollack	ENSEMBLE DE LA SMCQ DIRECTION SERGE GARANT PAULINE VAILLANCOURT, soprano

billets : 6$/étudiants, age d'or : 3$
ABONNEMENTS (8 CONCERTS) : 36,$ étudiants, age d'or : 18,$ une économie de 25%
PROGRAMME DÉTAILLÉ, RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS (lundi au vendredi: 13h à 16h) : (514) 739.5329
S.M.C.Q., 4850, Côte-des-neiges, app. 902, Montréal, H3V 1G9

Composez un numéro de danse:
487-2200
Trois créations mondiales
deux premières de la compagnie
Consultez Arts et spectacles samedi
Les grands Ballets Canadiens
L'enchantement par la danse

ÉCOLE
D'ART DRAMATIQUE
MARIE FRESNIÈRES
(Métro Rosemont — Autobus 161 Van Horne)
COURS PRIVÉS POUR ADULTES



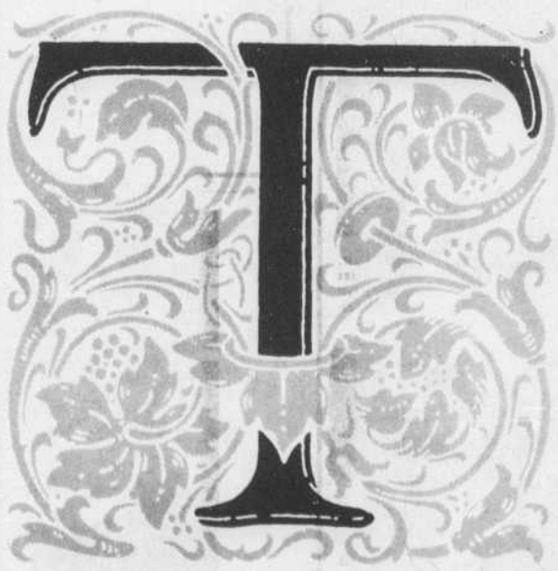
FORMATION TECHNIQUE ET PRATIQUE POUR:
— Théâtre
— Radio
— Télévision
— Cinéma
— Annonces
— Auditions
— Culture personnelle

PSYCHOLOGIE: Personnalité — Improvisation — Expression
TECHNIQUE: Pose de voix — Phonétique — Diction.
PRATIQUE: Poésie et Prose — Annonces Commerciales
THÉÂTRE: Classique—Moderne—Québécois—Récital.
TÉLÉPHONEZ À: **731-7027**

EXPOSITION
LOUIS HAINS
10 ans de recherche en textile
du 4 au 27 septembre
LA GALERIE DE LA CENTRALE
CENTRALE D'ARTISANAT DU QUÉBEC
1450 ST-DENIS (849-9415)
Métro: Berri-Démontigny

LES ATELIERS FRANÇOISE GRAHAM ENR.
5110, Avenue du Parc (coin Laurier)
La Danse peut être un excellent moyen de se maintenir en forme (corps - émotion - esprit)
— **Scéance de groupe**
— **Consultation individuelle**
Renseignements: **273-2213**
Permis 749870

L'OPÉRA DE MONTRÉAL
Directeur artistique: Jean-Paul Jeannotte
Cette production est présentée grâce à la collaboration d'AIR CANADA
TOSCA
de Puccini (chanté en italien)



Les compagnies suivantes ont généreusement contribué à la présentation d'une soirée d'opéra:
La Confédération des Caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec et la fédération des Caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec
le mardi 7 octobre
Air Canada
le jeudi 9 octobre
Benson & Hedges (Canada) Limitée
le samedi 11 octobre

Avec Nicole Lorange, Luis Lima, Garbis Boyagian, Robert Savole, Jean-Pierre Hurteau, André Lortie et Gilles Latour.

Direction musicale: Charles Dutoit
Mise en scène: Jean Gascon
Décors et costumes: Robert Prévost
Maître des choeurs: René Lacourse

L'Orchestre symphonique de Montréal

Une production de la Régie de la Place des Arts

Les 7, 9, 11, 13, 15, 17 et *19 octobre 1980
Rideau: 20 heures précises
*Représentation à 14 heures seulement

Billets: $10, $15, $20, $25

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Conservatoire de Musique de Montréal
Concours d'admission pour septembre 1980
Des places sont encore disponibles dans les disciplines suivantes:
* Violon * Haut bois * Cor
* Alto * Basson * Trompette
* Violoncelle * Clarinette * Trombone
* Contrebasse * Piano * Percussions
Date limite d'inscription:
le 19 septembre 1980 à 16 heures
Prière de s'inscrire en personne au:
Secrétariat du Conservatoire
100, rue Notre-Dame est
Montréal
Ministère des Affaires culturelles
Source: Ministère des Affaires culturelles
Direction des Conservatoires de musique et d'art dramatique

MICHAËL
de gaétan charlebois
18 ANS Adultes



Adaptation de François Beaulieu
mise en scène de Roland Laroche
avec Dorothée Berryman
Claude Préfontaine, Hubert Gagnon
Jusqu'au 12 oct
du mercredi au dimanche à 20 h.
Réservations dès maintenant à
4SOUS
100 est, avenue des Pins
Métro Sherbrooke
Bus 144.
845-7277-78
Aux 4 Sous Bar
«BORIS VIAN POKERBLUES»
En reprise dès le 12 sept.
845-7277

Immacolata et Concetta

Une histoire d'amour inhabituelle

par Francine Laurendeau

L'AGRÉABLE surprise de cette huitaine, c'est un film italien, le premier long métrage de Salvatore Piscicelli découvert à Cannes en mai dernier. Je l'ai revu ces jours-ci avec un égal plaisir C'est très spécial. Immacolata tient une petite boucherie dans un village de la région napolitaine. Elle vit avec un mari qu'elle méprise et une fillette qu'elle adore. Concetta est une ouvrière agricole à la vie sentimentale tumultueuse. Toutes deux commettront un délit — l'une pour sauver son commerce, l'autre pour sauver son honneur — qui les enverra en prison. C'est là qu'elles se connaîtront et le film, qui s'intitule *Immacolata et Concetta*, raconte leur histoire d'amour dans une Italie pauvre et colorée superstitieuse et païenne. Ces deux femmes, qui croient encore au langage des rêves et à la vertu des pèlerinages, n'en sont pas moins étonnamment libres et fières. Leur amour ne les culpabilise pas un instant, c'est d'un autre amour que naîtra le conflit. A leur implacable droiture, s'oppose le chemin tortueux des hommes, tissé de bassesses et de compromis. Quand sa femme aura installé son amante dans le lit conjugal, le mari bafoué rentrera de plus en plus tard, de plus en plus ivre. Mais la détresse de cet homme n'est pas le propos du film qui s'en tient au destin tragique des deux Napolitaines. Salvatore Piscicelli, expliquait Jacqueline Lajeunesse à



Ida di Benedetto et Marcella Michelangeli dans le film de Salvatore Piscicelli.

la Semaine de la Critique, s'inscrit dans la tradition napolitaine de la «sceneggiata» qui utilise un décor précis, réaliste, social même et une dramaturgie de mélodrame; le jeu d'acteurs a lui aussi ses canons: au concret spontané, dru du dialogue dialectal, s'oppose un gestuel rituel, à la limite de l'emphase. Et l'histoire de ces deux femmes qui affirment hautement leur amour ne peut guère exister que dans ce contexte napolitain. Le film est parlé en dialecte napolitain. Il nous est fort heureusement présenté en version originale avec sous-titres français. Une musique musclée, aux rythmes de tango, vient avec efficacité ponctuer l'action tandis que les génériques de début et de fin sont accompagnés d'un chant napolitain qui ressemble à un cri. La direction de comédiens est remarquable. Ceux qui auront suivi le Festival des Films du Monde reconnaîtront en Ida di Benedetto (Immacolata) la superbe Sicilienne de *Palerme ou Wolfsburg*. Un film intense et grave et, au-delà d'une inhabituelle histoire d'amour, le regard neuf d'un réalisateur méridional sur le sud de l'Italie. (Au Ouimetoscope).

Louis de Funès s'est fait plaisir. Délaissant l'inusable série des *Gendarme*, ce champion du box office (17,219,000 spectateurs en France seulement pour *La Grande Vadrouille*) réalise enfin un vieux rêve: jouer *L'Avare* au cinéma. Sauf pour les derniers plans dans le désert tunisien, il ne s'agit pas d'une transposition mais d'une mise en scène fidèle au texte de Molière. C'est en somme du bon théâtre filmé qui devrait plaire à tous les publics. Pour Molière, pour de Funès, et pourquoi pas pour Harpagon (nous qui avons fait d'un avare des «pays d'en haut» un héros quasi national!... On peut trouver que *L'Avare* est loin d'être la meilleure pièce de Molière. On peut ne pas trop priser le jeu grimaçant et sautillant du plus couru des acteurs français. Mais on peut également souhaiter que Molière ait sur les admirateurs de Louis de Funès au moins le même effet d'entraînement que *L'Aile ou la Cuisse*. Le texte est tout de même d'un autre calibre. La mise en scène est signée Jean Girault. (Au Parisien et au Laval).

La Cinémathèque québécoise rouvrira ses portes jeudi avec, en avant-première, *Le Pays de la terre sans arbre*, ou *Mouchouânipi*, de Pierre Perrault, tourné dans la toundra du Nouveau-Québec, à la recherche d'une civilisation perdue, la civilisation du caribou. Démarche qui nous conduira à une troublante remise en question de notre curiosité de Blancs envers les Amérindiens. Les images sont de Bernard Gosselin, le montage de Monique Fortier. Signalons brièvement le passage à l'Outremont, les 16 et 17 septembre prochains, du documentaire engagé de Coline Serreau *Mais qu'est-ce qu'elles veulent?* (1977). «Elles», ce sont les femmes, bien sûr, qui ne veulent plus être potiches mais qui veulent être potières, comme le dit joliment une des protagonistes du film. Enfin, il ne faudrait pas oublier *La Petite Sirène*, de Roger Andrieux, qu'on a pu voir au Festival des Films du Monde. Une adolescente s'est mis dans la tête de vivre, avec un quadragénaire de son choix, le conte triste d'Andersen. Cette idylle, un peu trop littéraire, nous permet d'admirer la sincérité et le talent de Philippe Léotard, selon moi un des meilleurs acteurs français d'aujourd'hui. (Place Ville-Marie.)

Pharoah Sanders

par Gilles Archambault

EN jazz comme ailleurs la gloire est capricieuse. Elle s'attache pendant quelque temps à un musicien pour le laisser tomber ensuite. Tel semble bien être le sort de Pharoah Sanders. Pour des raisons qu'on ignore son étoile a commencé à pâlir, il y a un certain nombre d'années. Compagnon de Coltrane dans les dernières étapes de sa vie, partageant avec lui les incursions les plus poussées dans le free jazz et le mysticisme vaguement panthéiste, il faisait figure au début des années 70 de musicien dit d'avant-garde. Les nombreux albums qu'il fit alors pour Impulse le propulsaient au premier rang de ce qu'on appelait alors le new thing. À distance apparaissent maintenant un peu datées certaines des audaces du saxo ténor qui mêlait à des effets de cris et d'exaspération dans le discours musical un recours un peu gênant à une bimbeloterie souvent discutable. Passé l'élément de nouveauté, le mysticisme orientalisant, les accompagnements vocaux de Leon Thomas impressionnent moins maintenant qu'en 1969.

Est-ce à dire que Pharoah Sanders est un musicien de pacotille? Loin de là. Le chemin qu'il a exploré n'était pas facile. Il a choisi de faire route avec l'un des grands musiciens de ce siècle, John Coltrane, de le suivre et même parfois de le provoquer. À preuve le concert de Seattle et maints autres exemples de la période Impulse. Qu'il se soit cherché à la suite du décès du maître, qu'il ait succombé à

jazz

l'attrait d'une facilité déguisée en difficulté (voir plus haut), voilà qui est tout à fait compréhensible. D'autant plus que ce qu'il offrait vers 70 trouvait preneur auprès de la critique et du public acheteur.

Bien d'autres avant et après lui ont succombé. Et puis les années sont cruelles qui nous aident à décanter les choses. Ce qui paraissait neuf, profond peut sembler plus tard bien tenu.

J'ai tenu à passer sous silence *Love Will Find a Way* (Arista 4161) qui nous proposait l'an dernier un pitoyable effort commercial, résultat combiné de clichés gospel, de disco et de musiquette à palmarès. Le vrai retour de Pharoah Sanders, c'est *Journey To The One* (Theresa TR 108/109 — importation Trend) qui nous l'offre. L'album double nous propose le saxophoniste dans une gamme de climats musicaux stimulants dont les meilleurs pièces égalent en intensité les sommets de ses sommets des années 70. *After The Rain*

Suite à la page 40

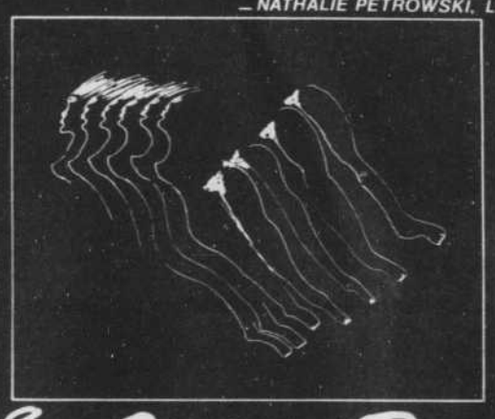
"Il s'agit d'un film savoureux, une production piquante qui procure une satisfaction immanquable".
— Dave Chenoweth, The Gazette

Après "Pain et Chocolat", le nouveau triomphe de l'Italie... Nino Manfredi, plus éblouissant que jamais !



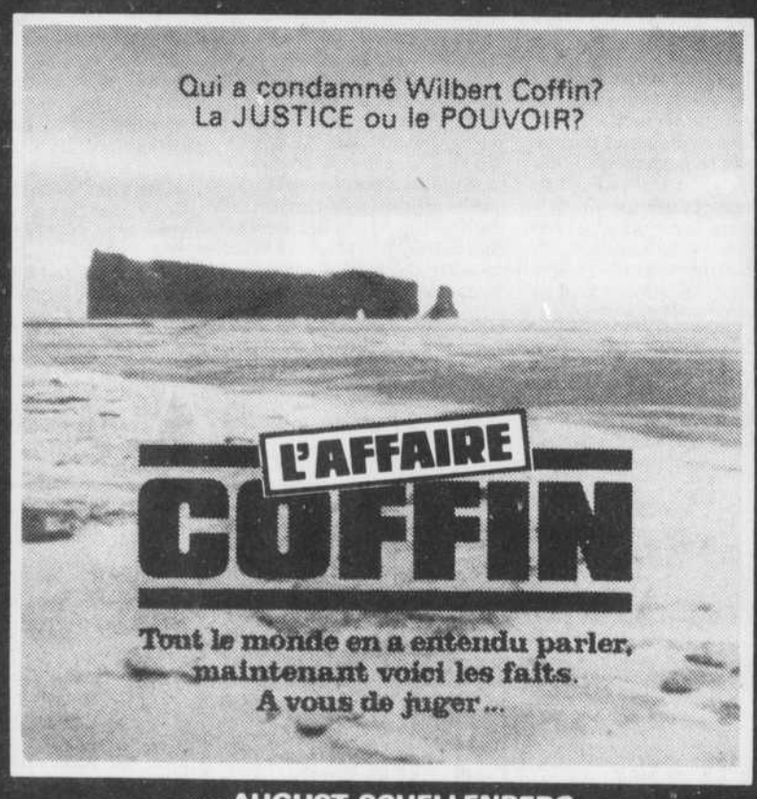
FRANCO CRISTALDI NICOLA CARRAFO
PRÉSENTENT
NINO MANFREDI
DANS UN FILM DE NANNI LOY
CAFE' EXPRESS
(Version originale italienne. Sous-titres anglais).
AVEC ADOLFO CELI • VITTORIO MEZZOGIORNO • MARZIO C. HONORATO
GIGI REDER • LUIGI BASAGALUPPI • MARISA LAURITO • VITTORIO MARSIGLIA
AVEC LA PARTICIPATION DE VITTORIO CAPRIOLI •
PLAZA ALEXIS NIHON - 3 ATWATER - ETAGE MODES
Sem.: 5.15-7.15-9.15.
Sam-Dim.: 1.15-3.15-5.15-7.15-9.15.
3 h stationnement $1.25 931 3313

Quand les "Yvettes" vont en Enfer.
— NATHALIE PETROWSKI, LE DEVOIR



La Cuisine Rouge
un film de Paule Baillargeon et Frédérique Collin
semaine : 7h. 9h
sam; dim: 1h.3h.5h.7h. 9h
Ouimetoscope
1204 est, rue Ste-Catherine. tél.: 525-8600
BEAUDRY

JEAN COLBERT présente
une production de ROBERT MÉNARD
POUR TOUS
LA PLUS GRANDE CONTROVERSE JUDICIAIRE DU SIÈCLE ENFIN PORTÉE À L'ÉCRAN !



avec AUGUST SCHELLENBERG
dans le rôle de Wilbert Coffin
dans un film de JEAN-CLAUDE LABRECQUE
Scénario JACQUES BENOIT
YVON DUFOUR • RAYMOND CLOUTIER • MICHELINE LANCTÔT
Images PIERRE MIGNOT • Musique ANNE LAUBER • Distribué par LES FILMS MUTUELS
À l'affiche! Le PARISIEN 1 486 STE-CATHERINE O. 866-3856 1h, 3h, 5h, 7h, 9h. Sam. dernière représentation 11h.

Pierre David et Jean Colbert présentent
MOZART-LOSEY: UN ÉVÉNEMENT !
Le plus célèbre des opéras de Mozart tourné en décors naturels dans la splendeur de Venise avec les plus belles voix du monde.
Dès jeudi, le 18 septembre!
POUR TOUS



DON GIOVANNI
(Version originale italienne, sous-titres français)
Le mythe immortel du séducteur Don Juan
RUGGERO RAIMONDI • JOHN MACURDY • EDDA MOSER • KIRI TE KANAWA • KENNETH RIEGEL • JOSE VAN DAM • TERESA BERGANZA • MALCOLM KING
DON GIOVANNI de W.A. MOZART • LORENZO DA PONTE • Distribué par LES FILMS MUTUELS
le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060
Sem.: 8.15
Sam.-Dim.: 2.00 - 5.15 - 8.30

As-tu ta carte?
18 DERNIERS JOURS pour acheter
la CINÉ-CARTE du cinéma OUTREMONT
25 FILMS POUR $25.

L'érotisme cinématographique au sens le plus digne. 18 ANS Adultes
Louis Chauvet - LE FIGARO
Un film d'une beauté sulfureuse... Une tragédie du sexe...
Robert Chazal - FRANCE SOIR



"La jouissance meurtrière d'une femme enfant prisonnière du désir des hommes" (LE MONDE)
UN FILM DE WALERIAN BOROWCZYK
avec Ann BENNENT
LULU
D'APRES FRANK WEDEKIND
2e Film au Rivoli Seulement
PARISIEN: 12.30, 2.15, 4.05, 5.55, 7.45, 9.35. SAMEDI, DERNIER PROGRAMME 11.20. RIVOLI: 1.00, 4.20, 7.45.
Le PARISIEN 3 486 STE-CATHERINE O. 866-3856
RIVOLI 1 ST-DENIS ET BELANGER 277-3125

18 ANS adultes
"Premier prix"
Festival de Locarno
Sélection officielle — Semaine de la critique
Cannes 1980



Immacolata et Concetta
Une jalousie différente
V.O. Italienne, S.T. Français
un film de SALVATORE PISCICELLI
avec
IDA DI BENEDETTO - MARCELLA MICHELANGELI
Sem.: 7 h 00, 9 h 00
Admission: $3,50
Dim.: 1 h 00, 3 h 00, 5 h 00, 7 h 00, 9 h 00
Ouimetoscope 2
1204 est, Ste-Catherine
Tél.: 525-8600

L'Affaire Coffin

Le procès d'un procès

par Richard Gay

QUE ce soit Jean-Claude Labrecque qui ait tourné *L'Affaire Coffin*, il y a là quelque chose de logique, de normal presque. Ça n'étonne pas et en même temps cela fait plaisir puisque ce long métrage confirme ce qu'on a toujours su de Labrecque et du cinéma qu'il aime créer. Labrecque aime exorciser l'époque duplessiste qui l'a profondément marqué: qu'on se souvienne des *Vautours* (1975). Labrecque a toujours préféré aussi un cinéma près du réel, un réel révélateur de toute une société: qu'on se souvienne des *Smattes* (1971). Enfin Labrecque a toujours privilégié un cinéma sensible aux êtres, qu'ils soient athlètes, poètes ou politiciens: qu'on se souvienne des *Jeux de la XXIe Olympiade* (1977), *La Nuit de la poésie* (1972) ou *La Visite du général de Gaulle au Québec* (1967). *L'Affaire Coffin*, qu'on peut voir sur les écrans de Montréal et Québec depuis hier, c'est en effet tout ça, une sorte de synthèse des composantes les plus essentielles du cinéma de Jean-Claude Labrecque.

Mais *L'Affaire Coffin* c'est tout d'abord la reconstitution cinématographique d'un des épisodes les plus troublants de la vie judiciaire québécoise. En effet, à l'aide du scénariste Jacques Benoit, Labrecque a porté à l'écran le drame du prospecteur Wilbert Coffin qui, en 1953, fut accusé sous des preuves uniquement circonstancielles du meurtre de trois chasseurs américains et pendu le 9 février 1956 à la prison provinciale de Bordeaux. Cette affaire fit couler beaucoup d'encre, provoqua des controverses de toutes sortes et bouleversa tout entier le Québec des années cinquante. L'intérêt de ce long métrage tient donc en grande partie dans son sujet. Un sujet qui n'est pas sans faire penser au drame de Cordelia Viau que Jean Beaudin a reconstitué dans son film *Cordelia*, qui a connu la saison dernière un succès considérable.

Ce sujet, le scénariste Jacques Benoit l'a fouillé à fond pendant quatre ans. Son point de vue qu'épouse complètement la réalisation de Labrecque n'est pas très éloigné du point de vue de Jacques Hébert qui, on s'en souvient, a fait paraître il y a plusieurs années un livre-choc intitulé «J'accuse les assassins de Coffin». Les différentes circonstances de cette célèbre affaire judiciaire sont donc mises en images dans une perspective de remise en question, d'interrogation, d'accusation. En effet le film démontre avec une précision parfois provocante, une précision d'autopsie, comment Wilbert Coffin a été accusé et jugé par une justice fortement influencée par l'appareil politique du temps. Derrière le comportement des policiers, des avocats, des juges et des ministres, on sent une présence qu'on ne verra jamais mais qui n'en est pas moins réelle, celle bien sûr de Maurice Duplessis, un homme qui à la fois reflétait et dirigeait son époque. Il est difficile de prévoir dans quelle mesure le film relancera le débat sur la culpabilité ou l'innocence de Coffin, mais cette réalisation peut très certainement nous mettre en garde contre l'ingérence politique dans l'administration de la justice. C'est d'ailleurs là une des belles réussites du film.

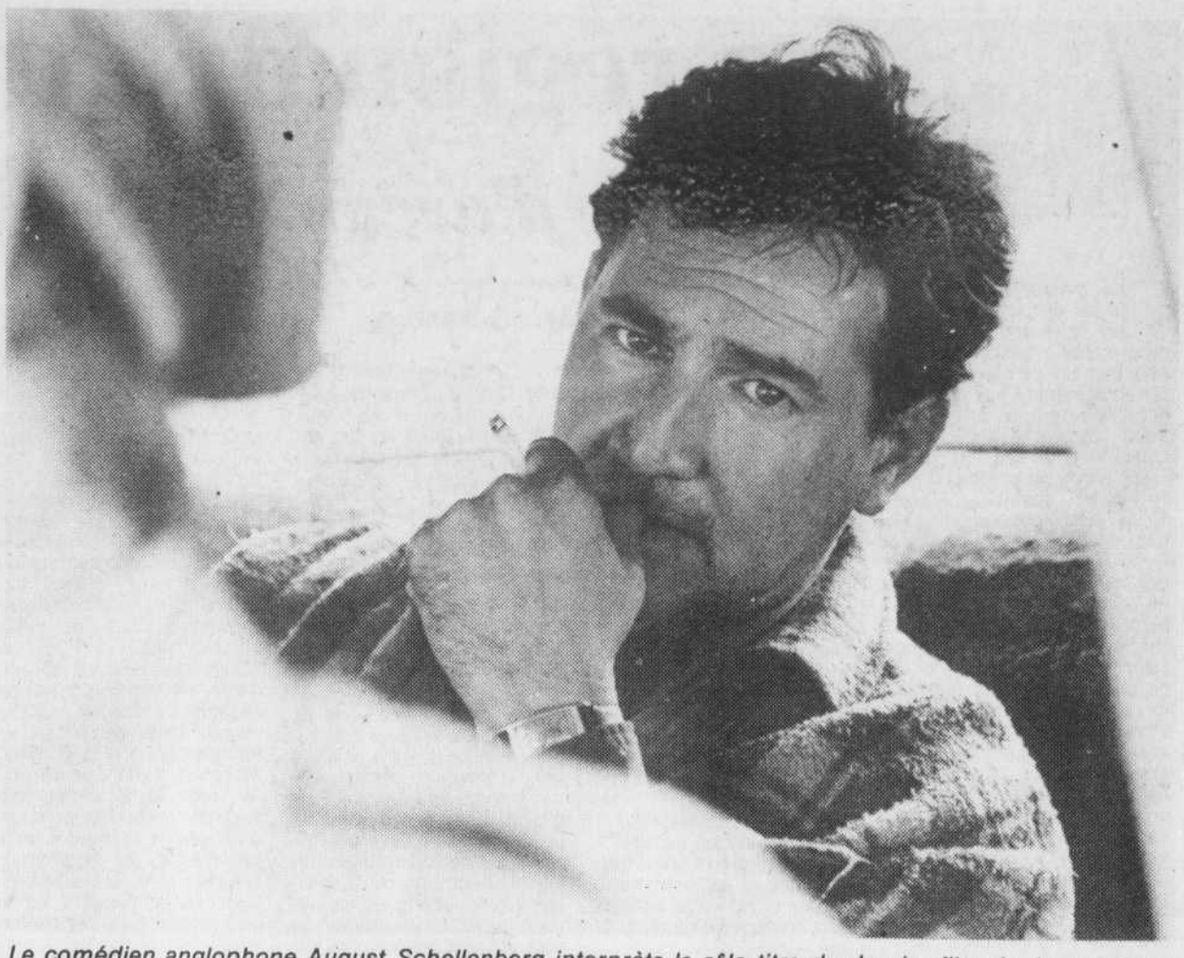
Il faut dire cependant que *L'Affaire Coffin* commence plutôt mal. En peu de temps Labrecque et son scénariste ont choisi de nous faire vivre trois moments différents: le meurtre des trois Américains, l'évasion de Coffin qui réussit à s'enfuir de la prison de Québec et, par voie de conversation entre Coffin et un chauffeur de taxi, le début de l'enquête policière. Ceux qui lisent cette chronique régulièrement savent que je ne m'oppose en rien aux récits difficiles, complexes et exigeants. Dans *L'Affaire Coffin* cependant, ce recours narratif apparaît ni très habile, ni très nécessaire. Aussi le plan du début où une jeep circule lentement le long d'un lac apparaît inutilement long. On se demande pourquoi le générique n'a pas défilé au moins en partie sur ce plan interminable.

Mais au-delà de ces premiers instants, le récit se raffermit. En effet plus ce film progresse, plus il intéresse. Par touches successives Labrecque compose à travers le drame de Wilbert Coffin un portrait inquiétant d'une société refermée sur elle-même, insécure, à la fois victime et prête à tout. Progressivement aussi on sent les préoccupations humaines de Labrecque qui avec discrétion, en appuyant rarement, cherche à détecter ce qui anime les personnages de l'intérieur: leurs désirs, leurs objectifs, leurs contradictions aussi. Et de tous ces personnages, Coffin reste du début à la fin mystérieux, énigmatique, troublant.

Ceux qui ont suivi la série *Duplessis* à la télévision retrouveront dans *L'Affaire Coffin*, une ambiance, une atmosphère, une forme de réalisation un peu semblable. C'est bien sûr la même époque. Si plusieurs prendront plaisir à retrouver certaines caractéristiques de la série télévisée, j'aurais pour ma part préféré une réalisation plus souple, plus aérée, moins lourde. En fait, Jean-Claude Labrecque qui, dans sa carrière oscille du documentaire à la fiction n'a pas vraiment trouvé dans *L'Affaire Coffin*, pas plus que dans les *Les Smattes* et *Les Vautours*, un langage complètement débarrassé de certaines manies propres au documentaire.

Cela n'empêche pas Labrecque de bien diriger ses comédiens. August Schellenberg qui incarne Coffin n'avait pas la tâche facile. Son personnage anglophone parle souvent le français mais se livre peu. Schellenberg l'a rendu avec une retenue, un désarroi tout intérieur, une espèce d'absence aussi qui force le regard non pas tant sur lui que sur la société qui le juge. On remarquera aussi le jeu bien maîtrisé d'Yvon Dufour, Aubert Palascio, Roger Lebel, Paul Hébert, Jean-Marie Lemieux et plus spécialement encore l'interprétation sensible de Micheline Lanctôt, la femme de droit commun de Coffin, et celle non moins touchante de Gabriel Arcand dans le rôle d'un avocat de la défense.

La musique est curieuse, on aperçoit aussi un micro baladeur ainsi qu'un panneau routier de Terre des Hommes alors que l'action prend place pendant les années cinquante, mais il n'en demeure pas moins que ce film produit au coût de 650,000 dollars par Robert Ménard mérite le déplacement. Les plus vieux revivront des événements qu'ils connaissent bien, les plus jeunes découvriront une page de l'histoire du Québec. (Au cinéma Parisien à Montréal, au cinéma Place Québec à Québec.)



Le comédien anglophone August Schellenberg interprète le rôle-titre du dernier film de Jean-Claude Labrecque.

Coupable ou innocent?

QUÉBEC (PC) — Vingt-quatre ans après la pendaison de Wilbert Coffin, au moment où le film de Jean-Claude Labrecque, *L'affaire Coffin*, prend l'affiche à l'écran, deux juristes qui ont été impliqués de près dans cette cause viennent de réitérer leurs convictions que Coffin était coupable, pour l'un, innocent, pour l'autre.

Un des deux procureurs du ministère public dans cette affaire, Me Paul Miquelon, a réaffirmé au cours d'un entretien qu'il n'avait jamais douté de la culpabilité de l'accusé.

«Wilbert Coffin est le véritable et l'unique assassin des trois chasseurs américains. Je n'ai jamais eu de doute», a-t-il soutenu.

«Si je n'avais pas été entièrement convaincu de la culpabilité de l'accusé, a-t-il précisé, je n'aurais jamais demandé aux jurés de le reconnaître coupable du triple meurtre».

Âgé de 79 ans, Me Miquelon a été procureur pendant 14 ans et juge durant 18 ans. Il occupe aujourd'hui les fonctions d'avocat-conseil.

Selon lui, Wilbert Coffin a été reconnu coupable grâce à une preuve circonstancielle écrasante.

Il a également rappelé que le jury, composé de six anglophones et de six francophones, dont onze étaient bilingues, avait rendu son verdict après seulement une quinzaine de minutes de délibérations.

«C'est moi qui avait recommandé la peine de mort. C'est très pénible et, dans ce temps-là, on ne fait pas de discours», a-t-il conclu.

De son côté, Me François de B. Gravel, qui agissait comme conseiller auprès de l'avocat de Coffin, Me Raymond Maher, maintenant décédé, croit toujours que l'accusé était innocent.

«Coffin n'était pas coupable et je crois que l'ensemble de la population croit aussi en son innocence», a déclaré Me Gravel.

«Parce que Coffin aurait été vu, le dernier, en compagnie des chasseurs américains, on monte une preuve et on parvient à le faire condamner. Est-ce que Coffin, qui s'était présenté dans le village avec les Américains, aurait été assez stupide pour ensuite commettre un triple assassinat?», demande l'avocat.

Selon Me Gravel, les autorités policières croyaient à l'époque que le triple meurtre n'était pas l'oeuvre d'une seule personne.

«Pourquoi, après avoir eu la tête de Coffin, les policiers ont-ils arrêté leurs recherches, si vraiment ils croyaient que deux ou trois personnes étaient mêlées à cette histoire?», a-t-il demandé.

SÉLECTION OFFICIELLE — FESTIVAL DE MONTRÉAL 1980
HOMMAGE À GAUMONT

"Une chef-d'oeuvre de l'érotisme dans la façon du XVIII siècle".
— L'express

DOMINIQUE SANDA — GERALDINE CHAPLIN

Le Voyage en Douce

18 ANS adultes

UN FILM DE MICHEL DEVILLE

ÉLYSÉE 1
35 MILTON 842-6053
SAMEDI & DIMANCHE 1.05, 3.05, 5.05, 7.05, 9.05, SEMAINE 7.05, 9.05

NE MANQUEZ PAS ! POUR TOUS

L'ÉVÉNEMENT DU FESTIVAL DE NEW YORK !
VERSION INTÉGRALE DE 4 HEURES

Moliere 4 Heures de Bonheur
écrit et mis en scène par ARIANE MNOUCHKINE
Sem.: 7 h 00
Sam. et dim. 1 h 30, 7 h 00
Cinéma 7e art
722 0302
3180 rue BÉLANGER

POUR TOUS

NOUVELLEMENT ACCLAMÉ AU FESTIVAL DU FILM DU MONDE

ISABELLE HUPPERT
LILI MONORI
JAN NOWICKI
UN FILM DE MARTA MESZAROS

LES HÉRITIÈRES

1.20, 3.15, 5.10, 7.05, 9.00, SAM: DERNIER PROG. 10.50.
Le PARISIEN 3
486 STE-CATHERINE O. 866-3856

LOUIS DE FUNES
L'AVARE
POUR TOUS
de Moliere
LE PLUS GRAND AUTEUR DE COMÉDIE JOUÉ PAR LE PLUS GRAND ACTEUR COMIQUE !

L'AVARE de MOLIERE, un film de LOUIS DE FUNES et JEAN GIRAULT produit par CHRISTIAN FECHNER
avec Bernard MÉNEZ Claude GENSAC Michel GALABRU Guy GROSSO Michel MODO

AUX 2 CINÉS!
Le PARISIEN 4 — 486 STE CATHERINE O 866-3856
LAVAL 2 — CENTRE LAVAL 688-7776
PARISIEN: 12.45, 2.55, 5.00, 7.10, 9.20, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.30. LAVAL: SAM. & DIM. 12.40, 2.50, 5.00, 7.10, 9.20, SEMAINE 7.10, 9.20.

LES CINÉMAS FRANCE FILM

Gurdjieff - A la recherche de la connaissance de soi
POUR TOUS
mise en scène PETER BROOK
avec Dragan Maksimović, Terence Stamp, Warren Mitchell
tourné en Afghanistan
RENCONTRES AVEC DES HOMMES REMARQUABLES
(version anglaise, avec sous-titres français)
desjardins 4
BASILAIRE 1 — 288-3141

"Un humour délicat, un charme vivace dont la somme produit une sorte de miracle".
LE FIGARO
"Il est bien agréable de pouvoir enfin recommander un film à tous les spectateurs en étant sûr qu'ils ne seront pas déçus".
FRANCE SOIR
POUR TOUS
LA GUERRE DES BOUTONS
un film de YVES ROBERT
d'après le roman de LOUIS PERGAUD
desjardins 1
BASILAIRE 1 — 288-3141

"Godard réanime le plaisir du cinéma".
— Le Devoir
"Un film différent, personnel, très controversé et, à mon avis, passionnant".
— S. Dussault, La Presse
"Godard a réussi à retrouver une sorte d'équilibre tant sur le plan narratif qu'au niveau du style. On aime parce que ça reste du cinéma inimitable".
— L. Perreault, La Presse
"Un film plein d'humour et d'une beauté à vous couper le souffle. M. Godard demeure l'un des plus originaux des plus actifs et des plus exhubérants talents de la scène cinématographique internationale".
— V. Canby, New York Times
18 ANS Adultes
SAUVE QUI PEUT LA VIE
3e sem.
JEAN-LUC GODARD
ISABELLE HUPPERT JACQUES DUTRONC NATHALIE BAYE
12:45 - 14:30 - 16:15
18:00 - 19:45 - 21:30
desjardins 2
BASILAIRE 1 — 288-3141

L'AMÉRIQUE DES DÉPOSSÉDÉS
POUR TOUS
HARLAN COUNTY U.S.A.
(version anglaise, sous-titres français)
13:00 - 15:00 - 17:00 - 19:00 - 21:00
st-denis 3
1590 RUE ST-DENIS 845-3222

La régionalisation

Solution d'avenir pour la télévision



par Gérard Barbin

Le président-directeur général de Radio-Québec prononçait cette allocution au dernier colloque de la Fédération des réalisateurs. Voici de larges extraits de cette réflexion sur l'avenir des télévisions nationales et régionales.

CES prédictions des auteurs de science-fiction sur le devenir des communications, prédictions jugées hier encore utopiques, se révèlent aujourd'hui bien en deçà de ce que le développement technologique laisse entrevoir pour demain.

Qui aurait pu prévoir, il y a seulement quelques décennies, l'usage courant et soutenu des satellites de communication? Qui aurait pu imaginer les perspectives nouvelles qu'offriraient les circuits intégrés, les micro-processeurs, les fibres optiques et le rayon laser? Et on peut s'attendre à ce que de nouveaux moyens de transmission et de nouveaux supports audio-visuels soient mis au point au cours des prochaines années. La commercialisation des appareils audio-visuels (vidéocassettes et vidéodisques, entre autres) ne cesse de s'accentuer tout en entraînant la baisse de leur prix de revient.

Pensons qu'il y a dix ans, une antenne parabolique apte à capter les signaux provenant des satellites, mesurait 75 pieds de diamètre et coûtait au moins un million de dollars. Une semblable antenne ne mesure plus aujourd'hui que 12 pieds et ne coûte plus que quelques dizaines de milliers de dollars. Et les ingénieurs sont à mettre au point une antenne de trois pieds d'un prix encore moindre.

Dans un autre secteur, la technologie s'emploie à développer un câble comportant 12 conducteurs en fibre optique pouvant acheminer simulatnément plus de 100 canaux de télévision. Ce câble pourrait également servir aux entreprises de services publics pour effectuer des relevés de télémétrie, pour transmettre des données cybernétiques, pour remplacer les fils téléphoniques et télégraphiques conventionnels, voire même se substituer au service postal. Il permettra même, un jour, aux gens d'effectuer des achats, de procéder à des transactions bancaires, de poursuivre des études, voire même de s'acquitter de leur travail sans quitter leur salon... ou plutôt leur salle de contrôle domestique.

Dès lors, le problème qui se pose n'est pas tant de repousser les frontières des nouveaux moyens de communication que d'admettre les limites du communicateur et de l'usager.

À la veille de ces développements titanesques, le plan d'action de Radio-Québec peut sembler rétrograde. En effet, n'est-il pas anachronique d'installer 13 stations émettrices et 50 stations réémettrices alors qu'un satellite serait plus que suffisant pour rejoindre l'ensemble du Québec?

N'est-il pas aberrant que Radio-Québec en soit encore à percer des routes en montagne pour installer ses émetteurs alors qu'au Saguenay, une petite entreprise de câblodistribution retransmet à ses 4,150 abonnés des émissions provenant de New York et de Los Angeles par satellite?

Il serait tellement plus simple de s'en remettre au câble coaxial et à ses canaux multiples, surtout si l'on songe que, d'ici 10 ans, de 70 à 80% des foyers seront «câblés». Radio-Québec aurait-elle peur d'envisager l'avenir? Refuserait-elle le progrès?

À ce stade, il convient de nous demander ce que sera la télévision de demain. Jusqu'à tout récemment, on craignait une centralisation toujours plus poussée des moyens de production, la création de réseaux gigantesques s'étendant au-delà des frontières nationales et provoquant, de ce fait, un nivellement culturel de plus en plus poussé. On sait aujourd'hui que demain le monde de la télévision sera plus complexe.

Ce qui s'en vient, ce qui est déjà amorcé, c'est un fractionnement de l'auditoire. Lorsqu'ils ont le choix entre 30 canaux, lorsqu'ils peuvent enregistrer une émission et la regarder à l'heure qui leur convient, lorsqu'ils peuvent utiliser leur téléviseur pour des jeux et des travaux, les téléspectateurs cessent de constituer une masse uniforme à qui l'on offre ce que l'on veut, à l'heure où l'on veut. La multiplicité des canaux permet au téléspectateur d'opérer des choix et le conduit à devenir en quelque sorte son propre «Directeur des programmes». Dès lors, le fractionnement de l'auditoire incite, voire oblige les producteurs à ne plus ramener les émissions à un plus petit dénominateur commun mais à les concevoir et à les réaliser en fonction du plus grand commun multiple.

Viendra donc le temps où la télévision nationale, comme nous la connaissons, n'existera plus. Pour survivre au raz-de-marée, les entreprises de télévision devront devenir très grosses ou, paradoxalement, plus petites. Afin de pallier à l'effritement de leurs auditoires, les grands réseaux s'étendront sur plusieurs pays et tenteront d'attirer de nouveaux spectateurs par des superproductions. Quant aux entreprises de télévision de taille plus modeste, deux voies s'offriront à elles: se spécialiser ou se régionaliser.

Nous avons déjà sous les yeux des exemples de spécialisation: les superstations américaines. L'une d'elles, WTCG-Atlanta, en ayant recours à la fois au satellite et au câble, diffuse maintenant, dans cinq millions de foyers répartis dans 46 États, une programmation axée essentiellement sur le sport. À l'instar des magazines spécialisés s'adressant aux amateurs de boxe, aux chasseurs, aux bricoleurs ou aux motocyclistes, apparaissent des stations qui s'orientent vers des auditoires-cibles extrêmement spécifiques. C'est ainsi qu'une station de télévision de Sherbrooke pourrait décider de se consacrer uniquement au cinéma québécois et recruter ou... tenter de recruter ses téléspectateurs à la grandeur du continent nord-américain.

L'autre façon de survivre pour une entreprise de télévision sera de se rendre indispensable en se rapprochant des gens et de leurs besoins. C'est essentiellement ce en quoi consiste la régionalisation.

Produire des émissions destinées à des téléspectateurs de pays, voire de continents différents, entraînera une nouvelle baisse du dénominateur commun et l'exclusion de toute couleur locale. L'aspirine a sensiblement le même effet à New York, à Paris et à Pékin. Après avoir consommé des émissions internationales et des émissions spécialisées, le téléspectateur éprouvera le besoin de se retrouver «en famille». Il recherchera une télévision plus près de son quotidien et de ses préoccupations, à l'image de son milieu. D'où l'importance sans cesse croissante d'une télévision régionale, seule capable de compenser les effets d'une programmation universellement impersonnelle.

La Société de radio-télévision du Québec a choisi la voie de la régionalisation, non par un froid calcul qu'aurait précédé un effort de prospective, mais parce que le besoin existait. En 1975, une consultation à travers tout le Québec a permis à la population d'exprimer ses idées sur l'avenir de Radio-Québec. La régionalisation s'est révélée le souhait unanime des citoyens. Radio-Québec et le législateur ont concrétisé ce voeu, la régionalisation venant parfaire le mandat d'une télévision déjà éducative.

Radio-Québec n'a pas inventé la régionalisation et elle n'en a pas l'exclusivité. Des expériences ont cours ailleurs et plusieurs entreprises de télévision envisagent sérieusement la régionalisation comme solution d'avenir. Le mérite de Radio-Québec vient peut-être de ce qu'elle n'a pas attendu d'être forcée dans ses derniers retranchements pour accorder à la régionalisation la place qui lui revient et qu'elle peut occuper. La démarche en ce sens est également originale en ce qu'elle comporte la remise entre les mains de la population, d'une partie des pouvoirs décisionnels.

Il convient en effet d'établir une distinction entre une simple déconcentration et une véritable régionalisation. Cette dernière implique un pouvoir régional réel ainsi qu'une participation de la population à l'orientation, à l'élaboration et à la réalisation des émissions. Il s'agit d'élargir la base de la télévision en facilitant aux citoyens l'usage de cet outil de culture et de développement.

Pour ne pas en rester au niveau des concepts, je vais tenter d'esquisser brièvement le devenir prévisible des structures et des activités de la Société de radio-télévision du Québec.

Aux fins de la Société, le territoire du Québec se répartit en 10 régions dont huit en voie d'être dotées de structures. À cause de la dispersion et des particularismes de la population du Nouveau-Québec, il faudra trouver des solutions originales pour cette région. Quant à la régionalisation, voire à la «sous-régionalisation» de Montréal, je préfère ne pas y songer pour l'instant.

On retrouve, dans chaque région, un comité formé de sept personnes nommés par le gouvernement sur la recommandation de diverses instances du milieu visé. Quatre de ces personnes sont recommandées par les groupes socio-économiques, populaires et culturels, deux par les institutions d'enseignement et la dernière par et parmi les employés de Radio-Québec dans la région. Chaque comité s'élit un président qui siège d'office au Conseil d'administration de la Société. Les régions peuvent ainsi participer aux grandes décisions concernant l'avenir de Radio-Québec.

Aux termes mêmes de la loi, chaque comité régional a pour fonctions:

— d'établir sa programmation régionale;

— d'assurer la production d'émissions pour cette région;

— d'assurer la gestion des ressources humaines et matérielles affectées à cette programmation et à cette production.

Le comité régional exerce de plus toute autre fonction que peut lui attribuer le Conseil d'administration et il peut lui donner son avis sur des questions relatives à la programmation du réseau.

De cette régionalisation poussée des structures, résultera une programmation particulière à chaque région. Ceci explique pourquoi Radio-Québec installe des stations émettrices et réémettrices dans tous les coins du Québec plutôt que de chercher à desservir le territoire en bloc.

Comment cette régionalisation se traduit-elle au niveau de la production? Chaque région est appelée à produire des émissions pour diffusion régionale, d'autres pour diffusion interrégionale et d'autres encore, pour diffusion sur tout le réseau. Le centre national assume la production des émissions à être diffusées sur l'ensemble du réseau et qui s'adressent soit à l'ensemble des Québécois, soit à des auditoires spécialisés, tels les groupes scolaires et les minorités culturelles. Le centre national s'occupe également d'acquérir des productions réalisées à l'extérieur.

Car, la régionalisation n'exclut pas la spécialisation. Le statut de télévision éducative et non-commerciale constitue déjà une certaine forme de spécialisation et la création d'un réseau de stations régionales permet d'aller plus loin dans cette voie.

En évoquant le Réseau Radio-Québec et ses ramifications, me vient une image, celle du système sanguin dans le corps humain. La comparaison est peut-être un peu biscornue mais elle illustre bien mon propos. Au niveau de la télévision, on peut imaginer le Québec comme un corps vivant qui posséderait un coeur et deux ou trois organes secondaires mais aucun système circulatoire. Ce coeur et ces organes auraient jusqu'à maintenant survécu et profité en pratiquant des ponctions de talent dans les régions. Lors de crises, on effectue des transfusions vers certaines régions mais il n'existe aucune possibilité d'échange constant et dans les deux sens. En devenant un réseau de stations régionales, Radio-Québec espère contribuer à remédier à cette situation.

Devant ce tableau d'ensemble, la tentation peut être forte de se dire: c'est bien beau tout ça — remettre la télévision à la population, lui permettre d'élaborer une programmation qui correspond à ses besoins et à ses aspirations — mais quelle sera donc la qualité des émissions ainsi réalisées? Des émissions gentilles, fleurant bon l'amateurisme? La direction se sera donné bonne conscience mais, bien heureusement, le centre national sera là pour produire des émissions de qualité professionnelle. Pas si vite.

Car toute une philosophie implicite, qui va beaucoup plus loin que le désir de démocratisation et de participation, sous-tend la notion de régionalisation telle que Radio-Québec la conçoit. C'est une profession de fois dans les potentialités culturelles des régions: affirmation qui va à l'encontre du préjugé selon lequel il ne se fait rien de valable hors des grands centres. Ce préjugé est faut. Il ne persiste que grâce à la concentration des moyens de production. Pour ce qui est des talents créateurs, les métropoles n'en ont pas l'exclusivité, loin de là.

Une forte proportion des artistes provient des régions. Je serais d'ailleurs curieux de savoir le pourcentage des réalisateurs de télévision qui sont nés et ont grandi à la ville. Si les créateurs quittent leur milieu d'origine, c'est qu'ils sont attirés par la concentration des moyens de production. Certains sociologues ont soutenu que les régions produisaient proportionnellement plus de créateurs que les métropoles. Question d'environnement? Peut-être...

C'est pourquoi il faudra se garder d'un paternalisme condescendant à l'égard des productions régionales. Elles seront de qualité moindre? Peut-être au début, le temps que les gens s'habituent à l'outil. Mais ensuite... méfiez-vous. Qui sait si l'Abitibi ne produira pas un Vgineault ou un Leclerc de la télévision, un créateur qui n'aura plus besoin d'émigrer dans la métropole pour être connu et reconnu.

Ayant une fenêtre ouverte sur le monde grâce à la télévision, disposant sur place des outils du métier, le producteur régional aura en plus l'avantage de demeurer en contact constant et immédiat avec son milieu naturel. C'est en puisant à ces racines qu'on a le plus de chances d'atteindre l'universalité et non pas en empruntant le masque de la standardisation. On ne parle bien que de ce que l'on aime et de ce que l'on connaît vraiment. Les preuves de ce que j'avance foisonnent: Vigneault qui chante la Côte-Nord, Beau Dommage qui raconte la vie d'un quartier, atteignent l'universalité. Si les pièces de Michel Tremblay, dont le sujet est pourtant très local, sont jouées jusqu'en Australie, c'est que les gens de là-bas y retrouvent des vérités humaines fondamentales et universelles.

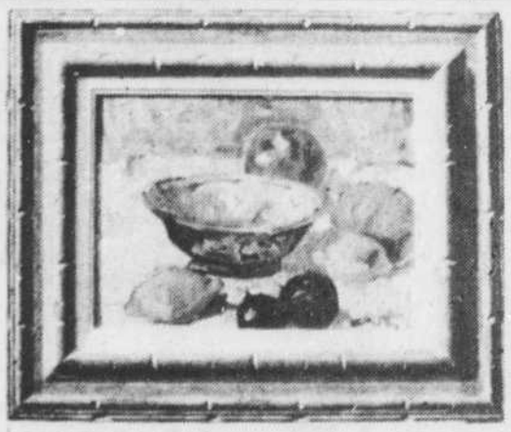
L'avenir s'annonce difficile pour les producteurs des grands centres qui se trouveront coincés entre les superproductions venues de l'étranger et les oeuvres géniales produites en région. Par ces propos alarmistes, je ne veux pas vous inciter à déménager tous demain à la campagne. Il ne faudrait tout de même pas que les grandes villes deviennent culturellement défavorisées... En poussant ainsi la charge, je ne veux que souligner le fait qu'il deviendra impossible de continuer à produire en présumant qu'on détient seul la vérité.

Les télévisions nationales et régionales, qui ont une chance de conserver leurs auditoires, sont celles qui auraont créer et entretenir des relations avec la population. Cependant, les institutions auront beau établir les plans de régionalisation les plus spectaculaires, et décentraliser au maximum leurs activités, rien ne changera véritablement si les professionnels de la télévision ne décentralisent pas leurs pouvoirs. Les producteurs doivent apprendre à partager les connaissance et les moyens, se mettre à l'écoute et au service des gens, et contribuer à démocratiser la télévision. Ce qu'il faut viser en somme, c'est à inventer une télévision professionnelle avec de plus en plus de participation.

En télévision, on a constitué des chasses gardées de spécialistes ayant de plus en plus de pouvoirs décisionnels. Mais le contexte change et vous, les fabricants d'émissions, devez vous renouveler. Vos attitudes et vos modes de fonctionnement collaient à une réalité de centralisation; ils ne seront bientôt plus de mise. Je voudrais conclure en citant un producteur britannique qui disait récemment: «Si nous, les artisans de la télévision, ne la réformons pas nous-mêmes, d'autres le feront à notre place et nous n'aimerions peut-être pas le résultat».

GALERIE L'AQUATINTE
nouvelles éditions de gravures
Beauvais — Bênic — Cantieni
Lussier — Simonin — Tisari
jusqu'au 11 octobre
4933 Rue du grand pré 849-6527
(Métro Laurier)

revue québécoise
sur les arts visuels
Cahiers
L'ESTAMPE
C.P. 1715
SUCC. ST.-LAURENT
MONTRÉAL H4L 4Z3
LE NUMÉRO: 2,00 $
ABONNEMENT: 6,00 $
(4 numéros)


PLUSIEURS TABLEAUX DE LA COLLECTION PERSONNELLE DE LÉO AYOTTE
Galerie LA MUREE
839 est, rue Sherbrooke
Montréal H2L1K6
Téléphone: 525-2675

DALI
«La conquête du cosmos»
Gravure originale signée et numérotée
INTERNATIONART
8045 rue Tellier
353-3413

FRITZ BRANDTNER
HUBERT VAN DE WALLE
Galerie Alexandre
1456 ouest, rue Sherbrooke
Montréal, Québec, H3G 1K4
tél.: (514) 844-2593

La Petite Galerie
296 ouest, Saint-Paul
Vieux-Montréal
Tél.: 845-3000
Salle II
Peintres de la galerie
LOUYSE BROSSEAU
ERNESTINE TAHEDL
NATACHA WRANGEL
SURAJ SADAN
WADIE MAHDY
WAHE MOUGHALIAN
ANDRE DESJARDINS
Vernissage le 14 sept. à 14 h
samedi et dimanche de 12 h à 17 h
du mardi au vendredi de 11 h à 17 h

À la Galerie d'art
L'IMAGINAIRE
québec-Sillery
du 14 Sept au 4 Octobre
Dianne Pelchat présente
LEONOR FINI
dessins et Estampes
en tout une centaine d'oeuvres
Parmi les dessins exposés, à noter particulièrement «LES FRUITS DE LA PASSION» thème qui inspira à Léonor FINI un grand nombre d'oeuvres. Un somptueux livre d'art sur ce thème sera également présenté.
Parmi les gravures, à noter entre autres thèmes chers à Léonor FINI «LES PETITES FILLES MODÈLES» de la Comtesse de Ségur, album de 20 gravures originales.
Évènement à ne pas manquer!
Merc. 11.00-18.00
jeu. Ven. 11.00-21.00
Sam. Dim. 13.00-17.00
1654 chemin St-Louis Tel: (418) 688-1654

galerie jolliet
24 st-cyrille ouest, québec, qué. G1R 2A4
(418) 529-3308
du 17 septembre au 4 octobre 1980, la galerie jolliet fête le début de sa quinzième saison par une exposition collective des artistes qu'elle représente
raymonde april
david bolduc
marcelo bonevardi
louis comtois
jacques hurtubise
paul lacroix
david bolduc
lauréat marois
jean mcewen
richard mill
omer parent
judit reigl
milly ristvedt-handerek
louise robert
au cours du vernissage de l'exposition, qui aura lieu le samedi 20 septembre de 15 h 00 à 18 h 00, la galerie présentera son catalogue-anniversaire illustré en couleur d'une oeuvre des artistes qu'elle représente et accompagné d'un texte de rené payant.
à venir
david bolduc du 8 oct. au 1 nov.
louis comtois du 5 nov. au 29 nov.
oeuvres sur papier du 3 déc. au 20 déc.
n.b. le vernissage a lieu le samedi suivant le début de l'exposition
horaire
du mercredi au samedi de 11 h 00 à 18 h 00 le jeudi et le vendredi jusqu'à 21 h 00 et sur rendez-vous
nos artistes ailleurs
louise robert
au musée d'art contemporain de montréal du 18 septembre au 26 octobre 1980.

250 oeuvres venant du
Conseil des Arts du Canada
BANQUE D'OEUVRES D'ART
Peintures: 2 sept. au 5 oct.
Hall d'entrée, Salle Wilfrid-Pelletier, Place des Arts, Montréal
Sculptures et oeuvres sur papier: 16 au 23 sept.
La Place du Complexe Desjardins, Montréal

exposition

TOUT EST VENDU
OEUVRES RÉCENTES DE
RICHARD MONTPETIT
JUSQU'AU 14 SEPTEMBRE
Heures de visite: Dim. de 13 à 17 hres; merc. de 10 à 18 hres; jeu. & ven. de 10 à 21 hres; sam. de 10 à 17 hres. Fermé lun. & mar.
Galerie Colbert
1396A ouest, Sherbrooke (face au musée des Beaux-arts) Tél.: 843-8777



Devant une de ses toiles récentes.

Serge Lemoyne

Dix ans de bleu-blanc-rouge

par René Viau

Il y a plus de dix ans, en 1969, j'ai rencontré Greg Curnoe à Ottawa. Il m'a invité à venir faire un événement à London. Je ne savais vraiment pas qu'est-ce que j'étais pour faire. Je suis parti de chez nous avec deux bâtons de hockey dans un «pack-sac». La journée de l'exposition, j'ai installé des toiles de vinyle par terre pour donner un peu l'impression de glace. On a dessiné dessus des lignes, des cercles comme ceux que l'on retrouve sur une patinoire. Durant le vernissage jouait une bande sonore avec la voix de René Lecavalier. C'est là que j'ai fait, avec mes bâtons de hockey en m'en servant comme de grands pinceaux, mes premières oeuvres tricolores. Durant la semaine suivante, j'ai continué à faire des choses en bleu-blanc-rouge... C'est là qu'a commencé l'aventure du bleu-blanc-rouge». Ces tableaux furent scellés au cours d'une sorte de messe funéraire, déposés dans un cercueil pour dix ans. C'est alors que Serge Lemoyne a promis solennellement de ne travailler qu'en bleu-blanc-rouge. Et ce pendant dix ans!

Bleu. Blanc. Rouge. Le hockey et les Canadiens. L'Icone nationale. A partir de ce thème devenu l'alibi du peintre, Serge Lemoyne a donc travaillé pendant dix ans. Entre l'expressionnisme et la figuration. Avec une pointe de néo-dada. C'est le leg de cette étrange promesse que l'on peut voir jusqu'au 4 octobre prochain au Musée d'art vivant Véhicule. Aux premières toiles produites lors de l'événement de London s'ajoutent ici dix ans de peinture, de sérigraphies, et les oeuvres toutes récentes.

L'exposition constitue en quelque sorte une double mise au point. Elle dévoile le passif, le contenu fétiche à l'origine de son engagement. D'autre part, sous forme d'inventaire, plutôt que de rétrospective, elle présente ce moment charnière. Celui du décompte des gestes passés, éphémères, accédant au temps sacré de l'art. Inventaire, l'exposition prend l'allure des anciens cabinets d'amateurs. On y aligne, en vrac, dix années de traces. Y sont rassemblés avec désinvolture: matériel d'atelier, titres et biens, stocks à liquider. On y verra de la grande peinture pour peu que l'on ne se fasse pas trop distraire par le hockey. Halte-là, la peinture est là!

Entre le je et le nous. Entre le jeu et le jet, l'oeuvre de Serge Lemoyne raconte une histoire. Celle d'un peintre et d'une société. Le hockey pour Lemoyne c'est un peu la Sainte-Victoire de Cèzanne, les Nymphéas de Monet. Un prétexte. Son bleu-blanc-rouge, c'est aussi le noir et blanc de Kline.

Marqué par la peinture: les drippings, l'expressionnisme bien sûr mais aussi par le pop — pas celui de Wharol mais bien celui de Rauschenberg et de Jasper Johns — Lemoyne a, sans relâche, côtoyé ces thèmes si importants que sont le rapport art et société, le décloisonnement des arts, de l'art et de la vie, de l'artiste et du monde ordinaire. Préoccupations automatistes certes mais qui émergent au Québec du milieu des années soixante. Qui se souvient des «happenings» d'alors, l'Horloge avec Péloquin, Lemoyne et le baron Philippe. De la *Semaine A*. Des fêtes de la Saint-Jean avec Charlebois, le Jazz libre... qu'avaient organisées Lemoyne à Acton Vale, sa ville natale. Ce qu'il a appelé ses «événements». «Au sortir de l'École des beaux-arts, c'était d'abord surtout la peinture, d'expliquer Lemoyne. Peinture mais aussi objet. Objet pop. Les happenings ont commencé en 1965 avec l'Horloge. Deux poètes, trois musiciens et moi qui faisait de la peinture. On s'est produit une fois à la télévision.

«Le réalisateur a manqué de perdre son job. C'était en direct. Je me souviens, je «splashais» ma couleur... Les gens ont téléphoné pour protester à Radio-Canada. Pour eux, on était mûrs pour Saint-Jean-de-Dieu. On voulait rejoindre le plus de gens possible. On se produisait un peu partout et bien sûr à la «Casa». J'ai fait de la peinture en patins à roulettes, en «go-kart». J'aimais l'élément vitesse. J'ai aussi beaucoup peint devant le public».

De là au hockey, il n'y avait qu'un pas, franchi en de nombreux «événements». Car le hockey, c'est bien le point de convergence des mythologies. Mythologies de l'artiste. Le jeu. Plastiquement: la vitesse, la couleur pure, le dripping sur fond magnifiquement blanc. Une sorte de danse. Coup de chapeau à Pollock. Mais aussi rejoindre les gens, manier les signes que tous connaissent. Mythologies collectives. Images de ralliement. Une portée universelle, du moins au Québec. La communion. Rappelons-nous son premier «événement», celui «des hosties» intitulé *L'art de manger*. Sous la bannière tricolore, en 69, Lemoyne avec cette caution collective s'aventure donc vers l'abstrait et le subjectif. Il le fait en limitant sa gamme, ajoutant cette contrainte au jeu des formes.

Bien avant 1969, des événements nous avaient habitués à ce thème. En 1963, il intégrait à ces tableaux des photos de joueurs. En 1968, un de ces événements commençait par la diffusion d'un match. Plus tard Lemoyne organisera des parties de ballon-balai. Il se promène vêtu du chandail tricolore. Il exécute ses tableaux pendant la retransmission télévisée du samedi soir. Quant aux derniers événements, *Slap-Shot*, chez Véhicule-Art en 1972, *Party d'étoiles* chez Média en 1973, ils invitaient les spectateurs à lancer des rondelles ou à participer à des matchs de hockey sur table. Ainsi se jouait plus ou moins ironiquement un aspect de notre mythologie collective mais, sans en critiquer le fonctionnement ni les fondements. Le hockey, est-ce aussi pour l'artiste une manière de réconciliation avec l'homme d'ici, à la suite des actions provocatrices des années soixante? Une réconciliation qui passe par le zen en s'astreignant de la sorte à trois couleurs.

Quoi qu'il en soit, les peintures sont là. Toiles adossées les unes aux autres. Beaucoup, heureusement, sont aux murs. Mais il ne faut pas hésiter à fouiller. 1973, grands dessins sur fond blanc, évidemment. L'ivresse des couleurs et des dégoulinades. 1974, lignes rouges, ronds bleus. Reprise des thèmes de London. 1975, la série des joueurs. On se rapproche de la figuration. Allant droit au but, il procède, c'est certain, par épuration. Il faut voir le masque noué de Dryden. Agrandi. Nouveau bestiaire d'un Lascaux électronique. Quelques taches: les noirs et blancs de Borduas sont proches. Le numéro 10 de Guy Lafleur. Quelle vitesse! Les lignes bondissent. Les rouges tricotent. Les bleus passent. De l'action et de l'émotion mais toujours le contrôle du geste et de la composition sur la surface spontanée et réfléchie. L'instinct et l'intelligence. Deux qualités d'un bon joueur. Visuellement. Méconnu, Lemoyne est pourtant un de nos grands peintres. Regardez ses toiles récentes. Les surfaces en mouvements, hachurées de drippings, légères et perméables à la lumière comme la glace, ont fait place à une peinture plus topologique, éliminant peu à peu l'évidence du motif, à l'instar des «triangles» d'il y a deux ans.

Lemoyne y redécouvre une certaine épaisseur. Les parcours s'y sont stabilisés. Ce n'est plus la surface maîtrisée par l'instinct, surface sans cesse investie par le rythme et le rite des trois couleurs. Maintenant, les enceintes s'y multiplient. Dans ces nouvelles toiles, les tracés sont plus nets. Sous les bleus, les rouges et les blancs percent des pourpres, des azurs, des violets et des roses. Tranquillement, d'autres couleurs. Après dix ans!

Les enfants et l'architecture

Une petite exposition très colorée de dessins, photographies, cartes et textes réalisés par des enfants sur le thème de l'architecture de Montréal, est présentée jusqu'au 30 octobre dans le hall de l'auditorium du Musée des beaux-arts de Montréal.

Intitulée *Montréal de plus près: l'architecture vue par les enfants*, l'exposition illustrera les résultats obtenus au cours des projets expérimentés dans le cadre d'un programme d'initiation au patrimoine architectural lancé il y a un an par la fondation Héritage Montréal et le Musée des beaux-arts de Montréal.

L'exposition comporte cinq thèmes, sur lesquels ont travaillé différents groupes: le quartier (les élèves de 4e année de l'école Lanaudière); l'histoire de Montréal (les élèves du Solomon Shechter Academy); le patrimoine de Saint-Léonard (les jeunes du groupe Ado du service de loisirs de cette ville); les maisons (les enfants de la garderie Querbes) et les vitraux (les enfants du centre de loisirs Saint-Denis). Chaque thème sera illustré par des oeuvres exécutées par les jeunes, ainsi que dans trois cas, par une présentation audiovisuelle démontrant la démarche suivie au cours du projet.

Comme le suggère le titre, l'exposition illustre non seulement la façon dont les enfants observent la ville globalement, mais aussi les nouveaux détails architecturaux qui peuvent être appréciés dans l'environnement montréalais. Même si une attention particulière a été donnée à l'observation de l'architecture, l'analyse de l'environnement urbain n'avait pas pour objet l'étude des styles, mais plutôt la compréhension du cadre de vie des sociétés passées et présentes.

Cinq brochures explicatives ont été réalisées afin de permettre aux professeurs de reprendre ces projets en classe dans le cadre des programmes scolaires actuels. Les niveaux maternelles, élémentaire 4e année et secondaire 4e année sont visés. Ces brochures seront disponibles au coût de $1 à la boutique ou au service éducatif du musée. En outre, les montages audiovisuels pourront être loués à la diathèque du musée après le 31 octobre.

L'Exposition a été coordonnée par Chantal Léveillé, urbaniste au service éducatif du musée en collaboration avec la Fondation Héritage Montréal, tandis que le design a été réalisé par Paul Hunter du service des communications.

Reprise de «Passe-Partout»

«Passe-Partout», émission de télévision pour les enfants de quatre ans produite par le ministère de l'Éducation, reprend l'antenne lundi.

Radio-Canada diffusera la série «Passe-Partout» à 10 heures du lundi au vendredi et à 8 h 30 le samedi et le dimanche.

À Radio-Québec, «Passe-Partout» revient en ondes du lundi au samedi à 18 heures. Cet horaire permettra à toute la famille de s'associer aux jeunes enfants pour regarder avec eux leur émission favorite. La série comprendra les 125 émissions diffusées l'an dernier.

Peintures récentes de
GRAHAM CANTIENI
LA SÉRIE «PARERGON»
Du 14 septembre au 12 octobre 1980
MUSÉE D'ART DE JOLIETTE
Salle contemporaine
145, rue Wilfrid-Corbeil, Joliette J6E 5P3

oeuvres choisies
F. IACURTO R.C.A.
jusqu'au 19 septembre
GALERIE ART & STYLE
896 ouest, rue Sherbrooke Tél.: 849-2598

La Galerie Théo Guillo
présente
BATAKALI
ART AFRICAIN
Exposition — Vente
du 12/9/80 au 12/10/80
1777 St-Hubert métro Berri **Tél 521-0850**
ouvert tous les jours de 15 h 00 à 22 h 00

exposition
SALLE A **FRANCINE MESSIER** *Dessins et Peintures*
SALLE B **JACQUES PAYETTE** *Dessins sur toile*
jusqu'au 5 octobre
galerie ARS NOVA
304 est, rue Notre-Dame Tél. 861-5315
Mar. merc. jeu. de 11 h à 17 h vend de 11 h à 21 h, sam. de 11 h à 17 h, dim. de 13 h à 17 h.

EXPOSITION
GILES RIVEST
photographe
jusqu'au 29 septembre 1980
Centre culturel de Verdun
5955, av. Bannantyne
Lun. au jeu. de 9h à 17h et de 19 à 21h
Ven. de 9h à 17h. Dim. de 14h à 17h fermé le sam.

Galerie
TREIZE13
Jean-Pierre Séguin
corps et matières
du 11 septembre au 4 octobre
Une nouvelle salle étant aménagée, à partir du 11 septembre 1980 une exposition des artistes de la Galerie et une exposition individuelle se tiendront simultanément.
4015, rue Drolet, Montréal, Québec
H2W-2L3 tél. 514-288-5903
Ouvert du mardi au dimanche de 12h à 18h.

«L'ŒIL»
4427 St-Denis • 282-1756
GRAVURES ORIGINALES DE
LEONOR FINI
et
SALVADOR DALI
Choix de plus de 50 sujets
À partir de $150.00 (encadrés)
Dont le dernier Album de Léonor Fini
«Les Fruits de la Passion»
Disponible à la galerie
du lundi au samedi de 11h. à 17h.
ou sur rendez-vous

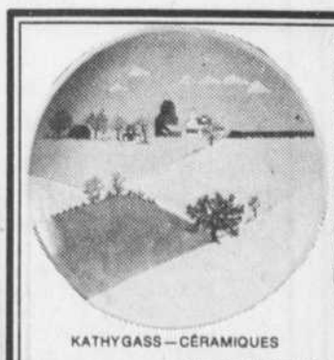
"Élimination Naturelle"
abstraits par
GILLES POTTIER
du 8 au 20 septembre
Galerie
magnitude 1
1606 Selkirk Mtl. PQ. Tél. 933-0076

Galerie d'Art
Les Deux B

MARC ANTOINE NADEAU
948, DU RIVAGE,
SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU (514) 787-3459
Ouvert du mercredi au dimanche inclusivement de 14h à 22h

EXPOSITION RÉTROSPECTIVE
PRUDENCE HEWARD
(1896-1947)
(oeuvres prêtées)
13 - 27 SEPTEMBRE
GALERIE WALTER KLINKHOFF INC.
1200 ouest rue Sherbrooke 288-7306

EXPOSITION
ALBERT MALET
CONSIDÉRÉ COMME
LE DERNIER IMPRESSIONNISTE
DU 15 AU 27 SEPTEMBRE
Galerie Martal *Ltée*
1330 ouest rue Sherbrooke, Montréal 842-0151
Lun-Sam. de 10 h à 17 h.



KATHY GASS — CÉRAMIQUES YVES LAHEY — ÉMAUX
DU 16 AU 28 SEPTEMBRE
VERNISSAGE 14 SEPTEMBRE, 13h à 16h
Atelier J. LUKACS
1430 rue Sherbrooke, ouest
Tél.: 933-9877 - 845-4361
Mardi au samedi: 9 h 30 à 17 h
Dimanche de 13h à 16h

GALERIE D'ART
CLAUDE LAFITTE
Achats, ventes et échanges
artistes exposés à la galerie
LÉO AYOTTE, ALBERT BREAU, ROGER CANTIN, FLEURIMOND, CONSTANTINEAU, SUZOR CÔTÉ, STANLEY COSGROVE, MAURICE CULLEN, RODOLPHE DUGUAY, SERGE FABLO, MARC-AURÈLE FORTIN, CLARENCE GAGNON, GILLES-É. GINGRAS, HELMUT GRANSOW, FRANCESCO IACURTO, JEAN-PAUL LADOUCEUR, ANDRÉ L'ARCHEVÊQUE, OZIAS LEDUC, JEAN-PAUL LEMIEUX, ARTHUR LISMER, HENRI MASSON, JACQUES MONTPETIT, ALFRED PELLAN, DONALD RACINE, JEAN-PAUL RIOPELLE, ALBERT ROUSSEAU, PHILLIP SURREY, GEORGES ST-PIERRE, ALBRIC SOLY, LITTORIO DEL SIGNORE, TIBOR K. THOMAS, ARTHUR VILLENEUVE, MAURICE DOMINGUE, CLAUDE CARETTE, DONALD RACINE
et plusieurs autres
1355, boul. des Laurentides, Laval
au sud du boul. Saint-Martin
adjacent au Centre d'achats Pont-Viau
Renseignements: **668-1531**

Horaire:
mardi et mercredi 10h00 à 18h00
jeudi et vendredi 10h00 à 21h00
samedi 10h00 à 17h00
dimanche 13h00 à 17h00

Jacqueline Avril
vous présente...
le Carrefour des Arts
le rendez-vous des amants de l'art tous les samedis sous cette rubrique
Publicité 844-3361

GALERIE JORDI BONET

présente les oeuvres récentes de:
Jean Letarte - Laurent Bonet - Noël Thibault
Lise Ares — Guy Benson — Gilbert Lemire
Robert Haché — Diane Royer
125 Boul. des Patriotes sud
Manoir Rouville Campbell
St-Hilaire 467-1606
Ouvert samedi et dimanche de 11 heure à 18 heure
semaine sur rendez-vous seulement

HUILES RÉCENTES DE
SYLVIA ARY
SCULPTURES DE
BARBARA KUPER
commençant le 23 septembre
fermé dim. et lun. sam. de 9h à 17h. NOUS ACHETONS PEINTURES DE QUALITÉ du mar. au ven. de 9h à 17h 30
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 35, 36, 37 et 38

Offre d'emploi
Poste accessible aux hommes et aux femmes

Le gouvernement du Québec
sollicite des candidatures pour le poste de

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'INITIATIVES AGRO-ALIMENTAIRES

société également désignée
sous le nom de SOQUIA

Sous l'autorité du conseil d'administration, le directeur général est responsable de l'application des politiques et programmes, de la direction des affaires et de l'administration des ressources humaines, financières et matérielles de la société.

SOQUIA est une société d'Etat dont le capital social est de 40 $ millions. Elle a pour objet:

a) de favoriser l'implantation, la modernisation, l'expansion, le développement, la consolidation ou le regroupement des industries du secteur alimentaire;
b) de participer ou d'intervenir dans la production, la transformation, le conditionnement et la commercialisation de tout produit relié au secteur agricole ou alimentaire ou aux pêcheries commerciales.

Le candidat recherché possède une formation universitaire. Il jouit d'une expérience de plusieurs années dans la direction ainsi que dans le financement d'entreprises. Il est familier avec l'entreprise agro-alimentaire.

Le siège social de la Société est à Québec.

Le salaire sera établi selon la formation et l'expérience des candidats en tenant compte de la rémunération accordée pour des postes de nature et de niveau comparables dans les secteurs privés et publics.

Ce poste est comblé par décision en Conseil des ministres sur la proposition du Premier ministre. Il n'est pas soumis aux règles de l'Office de recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique. Il est accessible aux hommes et aux femmes.

Les dossiers reçus sont traités de façon confidentielle.

Ecrire avant le 22 septembre au:

Secrétaire général du Gouvernement
Conseil exécutif
885 Grande-Allée est,
bureau 211
Québec G1A 1A2
A L'ATTENTION DE Pierre Martin
Emplois supérieurs

Gouvernement du Québec

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE COWANSVILLE ET DE LA RÉGION, INC.

DEMANDE:

UN COMMISSAIRE INDUSTRIEL

NATURE DE L'EMPLOI:
Sous l'autorité du Conseil d'administration de la Société de développement économique de Cowansville et de la région, Inc., le titulaire a pour mandat de planifier, diriger, coordonner et évaluer le personnel et l'ensemble des activités de la Société et il aura la responsabilité de:

1. Identifier et promouvoir les facteurs de localisations industrielle et commerciale (zones, parcs, voies de communication, services, etc...) sur son territoire;
2. Favoriser la préparation et la diffusion de programmes d'éducation, d'animation et d'information économiques;
3. Participer à l'élaboration d'une stratégie de développement économique de son territoire, définir un plan d'action et veiller à sa réalisation;
4. Coordonner ses interventions avec celles des organismes intéressés;
5. Dans le cadre des priorités établies par la Société:

5.1-
- Identifier les entrepreneurs (leaders) ou investisseurs locaux susceptibles de créer de nouvelles entreprises;
- Stimuler l'expansion d'entreprises existantes ou développer de nouveaux marchés et produits;
- Déterminer une approche susceptible de les intéresser à de nouveaux projets;
- Identifier et évaluer les besoins découlant de ces projets;
- Établir avec ces entrepreneurs un plan d'action;
- Les informer des programmes d'aide appropriés et les aider au besoin à en bénéficier;

5.2-
- Identifier et évaluer les besoins des entrepreneurs locaux;
- Leur proposer un plan d'action;
- Les informer des programmes d'aide appropriés et;
- Les aider au besoin à en bénéficier;

5.3-
En tenant compte du potentiel de l'agglomération;
- Établir un programme de prospection d'investissements étrangers;
- Identifier les promoteurs susceptibles de réaliser les projets retenus dans le processus de présélection;
- Choisir les moyens de communication capables d'atteindre et d'intéresser la clientèle-cible;
- Faire cette prospection;
- Préparer un plan de réalisation des nouveaux investissements et aider au besoin à l'obtention de programmes d'aide.

EXIGENCES:
— Avoir acquis une solide expérience dans le domaine de la promotion industrielle ou la commercialisation et la promotion des biens et de services dans l'industrie;
— de préférence, posséder une formation universitaire en administration des affaires, comptabilité, vente, etc. ou toute autre expérience jugée équivalente;
— posséder une bonne connaissance de la langue anglaise et avoir une facilité d'élocution et de rédaction en français et en anglais;
— être capable de communiquer efficacement avec les cadres supérieurs de l'entreprise privée et des organismes gouvernementaux;
— être très dynamique.

TRAITEMENT: Selon expérience et qualification.

LIEU DE TRAVAIL: COWANSVILLE, Québec

Toute personne intéressée devra soumettre un curriculum vitae complet, accompagné d'une photo récente avant le 30 septembre '80 et ce, à l'adresse suivante:

Société de développement économique de Cowansville et de la région, Inc.
a/s de Monsieur Georges-H. Bernier
Secrétaire-trésorier
220 place Municipale
Cowansville (Québec)
J2K 1T4

Ce concours est également ouvert aux femmes et aux hommes.

Rédaction

(Poste ouvert aux hommes et aux femmes)

ALCAN

La Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée, filiale du Groupe Alcan, est à la recherche d'une personne dont la tâche principale consistera à rédiger des textes de brochures, discours, scripts de films et présentations audio-visuelles, articles pour ses diverses publications s'adressant aux employés et documents similaires.

De plus, cette personne effectuera des recherches et analyses et préparera des documents d'information sur divers sujets d'ordre économique, social et autres touchant l'entreprise et ses divers publics.

La personne que nous recherchons est experte en rédaction et compte plusieurs années d'expérience. Elle jouit d'un esprit vif, analytique et fertile. Cette personne maîtrise le français de façon impeccable et possède une bonne connaissance de l'anglais. L'habilité à communiquer harmonieusement avec tous les niveaux d'une entreprise d'envergure est essentielle.

Ce poste, nouvellement créé, relève du directeur des Services de Relations publiques. La rémunération est basée sur l'expérience et les qualifications.

Prière d'adresser un curriculum vitae en mentionnant la référence 880/CL/MLD, à:

Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée
Service du personnel
Case postale 6090
Montréal (Québec) H3C 3H2

Postes occasionnels

Accessibles aux hommes et aux femmes

Secrétaires

Postes disponibles dans divers ministères à Montréal.

Fonctions:
Exercer les mêmes fonctions que les sténographes mais en réglant un grand nombre de détails administratifs mineurs et en prenant une plus grande initiative notamment dans la rédaction de la correspondance courante, dans les communications téléphoniques, dans l'accueil et l'entrevue des visiteurs et dans la préparation de l'agenda de leur patron.

Exigences:
Détenir un diplôme de fin d'études secondaires équivalent à une 11e année ou à secondaire V et avoir au moins cinq (5) années d'expérience dans l'exercice des fonctions de sténographe.

Durée:
Variable, mais habituellement les périodes à titre occasionnel durent six (6) mois.

Conditions d'emploi:
Selon les normes et barèmes déterminés par le Règlement du ministre de la Fonction publique du Québec, compte tenu de la scolarité et de l'expérience.

Inscription: *les candidats intéressés pourront s'inscrire au Centre de main-d'oeuvre du Québec le plus près de leur domicile ou faire parvenir leur curriculum vitae au:*

Centre de main-d'oeuvre du Québec
1001 boul. de Maisonneuve est
suite 530
Montréal, QC H2L 4P9

*Seules les inscriptions accompagnées d'un curriculum vitae et de preuves de scolarité seront considérées.

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires intergouvernementales

CONSEILLER EN PERSONNEL

(Dotation en Main-d'Oeuvre)
Service du Personnel
Division Dotation en Main-d'Oeuvre

Concours no: 80-UR-E-9

LA DESCRIPTION:

Sous l'autorité du Chef de la Division Dotation en Main-d'Oeuvre, effectue au niveau des Caisses populaires affiliées des travaux relatifs à la diffusion, à l'implantation, au suivi et à l'application des normes, systèmes et pratiques de gestion de la dotation en main-d'oeuvre. Fournit aux cadres l'assistance dans ce domaine. Agit également auprès des dirigeants à titre de ressource-conseil dans le recrutement, la sélection, l'embauche, l'accueil, l'intégration, l'appréciation du rendement et la planification de carrière au niveau des postes de directeur et habilite ces derniers à réaliser ces étapes de façon autonome et efficace au niveau de leurs cadres. Effectue ou participe à l'élaboration et la révision des différents systèmes, méthodes, techniques, pratiques et autres outils de dotation.

LES EXIGENCES:
— Diplôme en administration.
— Toutefois les candidats possédant un diplôme en relations industrielles pourront être considérées.
— Expérience démontrée dans des fonctions de conseiller généraliste en dotation, planification, organisation, comportant des responsabilités telles l'élaboration et l'implantation de politiques, systèmes et méthodes en dotation et en planification des ressources.

LES CONDITIONS:
— Plan complet d'avantages sociaux.
— L'échelle salariale pour ce poste varie entre 23 175 $ et 31 055 $ pour les candidats respectant les exigences.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae avant le 24 septembre 1980, au Service du Personnel, L'Union régionale de Québec des Caisses populaires Desjardins, 95 avenue Des Commandeurs, Lévis, Québec.

l'union régionale
de québec
des caisses populaires desjardins

Mines Agnico Eagles Ltée

Notre compagnie recherche présentement les services de **foreurs de galeries** (Driftman) **et de montées** (Raiseman).

Les salaires sont très attrayants.

La chambre et la pension sont disponible à un prix très minime dans la localité de Joutel, soit très près de votre lieu de travail.

Les personnes intéressées à ces offres d'emplois doivent contacter au plus tôt:

Gérant du Personnel
Mines Agnico Eagle Ltée
C.P. 310, Joutel, P.Q.
J0Y 1N0
Tél.: 819-756-2451

AVOCAT (E)

Un cabinet d'avocats de Montréal recherche un(e) avocat(e) pour diriger et coordonner ses services de traduction.

Tâches:
Réviser toutes les traductions de l'anglais au français préparées par le bureau ou qui sont expédiées au bureau pour révision; — à l'occasion traduire directement de l'anglais au français et réviser ses propres traductions.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, qui devra inclure un résumé de votre expérience professionnelle pertinente, à:

C.P. 27,
Place Victoria,
Montréal, Québec.
H4Z 1J9

Les candidat(es) devront se soumettre à un test.

Centre hospitalier régional de l'Outaouais

RECHERCHE UN

CONSEILLER EN GESTION DU PERSONNEL

Sous l'autorité immédiate du directeur du personnel, le titulaire de ce poste se verra confier les principales fonctions suivantes:

— S'assurer de la planification du ressourcement humain qualitativement et quantitativement;
— Élaborer et s'assurer de l'application des politiques de recrutement, de sélection, d'embauchage, de promotion et de mutation;
— Contrôler l'application de la politique salariale lors de l'embauchage, de promotion ou de mutation;
— S'assurer de l'application des différents régimes d'assurance, maladie et retraite;
— Assister les gestionnaires dans les activités reliées à son secteur d'activité.

Le candidat requis pour combler ce poste est un diplômé universitaire de premier cycle en relations industrielles et a acquis une expérience professionnelle de deux (2) années dans le réseau des Affaires sociales.

La rémunération sera en conformité avec la politique de rémunération des cadres du ministère des Affaires sociales.

Nous vous prions de faire parvenir votre candidature avant le ***27 septembre 1980*** *à:*

Monsieur Raymond Blouin
Directeur du personnel
Centre Hospitalier Régional de L'Outaouais
116 rue Lionel Emond
Hull, P.Q.
J8Y 1W7

2e CONCOURS

Centre Hospitalier Ste-Marie
TROIS-RIVIÈRES

Centre hospitalier de 300 lits, soins de courte durée avec spécialités et départements de santé communautaire, recherche un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Responsabilités:
Sous l'autorité du Conseil d'administration, le directeur général est responsable de l'administration et du fonctionnement de l'établissement. Il précise, en terme de programme et d'activités, les objectifs visés par le Conseil d'administration.

Exigences:
Formation universitaire de 2e cycle en sciences administratives ou l'équivalent; toutefois, une expérience pertinente dans un domaine relié à la gestion peut compenser l'absence de diplôme de 2e cycle;
Expérience de 5 ans en gestion dans un poste de direction.
Sens de l'organisation et du leadership: capacité de communication et de relations humaines.

Rémunération:
Selon les normes et politiques du ministère des Affaires sociales (classe 23).

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 10 octobre 1980, 17 heures, à l'adresse suivante:

Concours du Directeur général
À l'attention du Président du Jury
Centre hospitalier Ste-Marie
1991, boulevard du Carmel,
Trois-Rivières, Québec G8Z 3R9

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 34, 36, 37 et 38

DACTYLO-RÉCEPTIONNISTE

Importante maison d'impression, de distribution et d'édition canadienne-française recherche une dactylo-réceptionniste; bonne présentation, facilité d'expression et connaissance de la console téléphonique serait un atout.

Faire parvenir curriculum vitae

à 955, rue Amherst, Montréal H2L 3K4

REPRÉSENTANT (E)

Éditeur, situé à Ville St-Laurent, recherche représentant(e) pour visiter librairies et institutions dans plusieurs régions du Québec.

Salaire selon échelle en vigueur.

Avantages sociaux. Voiture fournie.

Qualités requises:
Dynamisme, sens de l'organisation, expérience pertinente dans la vente ou dans le domaine du livre, capacité de travailler en équipe.

Envoyer curriculum vitae à:

DOSSIER 3309
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

BIBLIOTHECAIRE PROFESSIONNEL (S.M.T.E.)
Service du traitement de la documentation

Fonction: Sous la supervision du Directeur de la bibliothèque, normalise, classifie, organise et rend accessible la documentation qui se retrouve dans une bibliothèque; il analyse les documents et identifie les sujets traités à l'aide de termes propres au langage documentaire courant. Il coordonne, distribue et vérifie le travail du personnel sous sa responsabilité.

Exigences: Diplôme universitaire de permier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment: - bibliothéconomie. Au moins deux (2) années d'expérience pertinente.

Traitement: Selon la convention collective en vigueur.

Lieu de travail: Hull

Date limite: Prière de faire parvenir votre candidature avant 17 h 00 le vendredi 26 septembre 1980 à l'adresse suivante:

Service du personnel (concours no 410), Université du Québec
Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois
Case postale 1250, succursale "B", Hull, Québec, J8X 3X7 H80-81-020

Université du Québec
Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois

N'oubliez pas l'information universitaire: (819) 770-1443

PROFESSEUR

Département des sciences de l'éducation

FONCTIONS: Enseignement, recherche, encadrement d'étudiants et autres fonctions connexes.

DISCIPLINE(S): Administration scolaire.

EXIGENCES: Doctorat dans le secteur disciplinaire ou maîtrise avec expérience professionnelle importante en enseignement et recherche. Les publications seront un atout majeur.

TRAITEMENT: Selon la convention collective en vigueur.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: Juin 1981 ou selon les disponibilités du candidat.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant 17h00 le 30 septembre 1980 à:

M. Robert Champagne, directeur
Département des sciences de l'éducation
Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 500, Trois-Rivières, Québec / G9A 5H7

Université du Québec à Trois-Rivières

CONSEILLER - ÉTUDE IMMOBILISATION

Service des Études et Opérations Techniques
Division Gestion Financière et Immobilière
Concours no.: 80-UR-E-8

LA DESCRIPTION:
Sous l'autorité du Chef de la Division Gestion Financière et Immobilière et sous la supervision fonctionnelle d'un Coordonnateur, effectue l'analyse et l'étude des demandes et projets des Caisses populaires et les conseille en ce qui concerne les besoins en points de services ou immobiliers; procède à des études de marché ou de potentiel afin de définir les besoins en services financiers actuels et futurs de la Caisse populaire et analyse la nature, l'importance et l'ordre de grandeur du coût du projet; analyse les incidences de l'évolution des moyens techniques sur le réseau des points de services; participe à divers comités et agit à titre de personne de ressource auprès des Caisses populaires et de L'Union régionale.

LES EXIGENCES:
- Diplôme universitaire de 1er cycle en administration ou toute autre formation appropriée.
- Une bonne expérience dans des fonctions où le (la) candidat(e) a évalué ou élaboré des projets d'agrandissement, de relocalisation ou de construction d'immeubles à caractère commercial.
- Connaissance des tendances de développement dans le domaine des immeubles à caractère commercial et des secteurs qui les influencent.
- Connaissance des principes, méthodes et outils nécessaires à l'évaluation ou l'élaboration de projets d'agrandissement, de relocalisation ou de construction d'immeubles à caractère commercial.
- Capacité à analyser des demandes de projets immobiliers et de soumettre des recommandations et rapports.

LES CONDITIONS:
- Plan complet d'avantages sociaux
- L'échelle salariale pour ce poste varie entre 23 175$ et 31 055$ pour les candidats respectant les exigences.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae avant le 24 septembre 1980, au Service du Personnel, L'Union régionale de Québec des Caisses populaires Desjardins, 95 avenue Des Commandeurs, Lévis, Québec.

l'union régionale
de québec
des caisses populaires desjardins

Commission Scolaire du Long-Sault

OFFRE D'EMPLOI

POSTE:

TECHNICIEN (NE) EN PSYCHOMÉTRIE

ENDROIT: Lachute
DÉBUT DE L'EMPLOI: Le 6 octobre 1980
NATURE DU TRAVAIL:
D'une façon générale, sous la surveillance ou direction de professionnels des services éducatifs et en étroite collaboration avec les personnels des services éducatifs, administrer, corriger et analyser des tests psychométriques.

Participer étroitement à l'organisation et l'administration des tests de rendement scolaire du M.E.Q. et aux tâches techniques en rapport avec l'organisation et l'administration des examens uniformes du M.E.Q. et de la commission scolaire.

Pour une partie de sa tâche on lui confiera quelques tâches techniques reliées au contrôle de la fréquentation scolaire et à l'organisation du centre de documentation.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Détenir un diplôme d'études collégiales en techniques humaines ou détenir un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

SALAIRE: Entre 13 359,00 $ et 20 875,00 $

NO. DU CONCOURS: 800908

Toutes les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae le ou avant le 24 septembre 1980 en écrivant à l'adresse suivante:

Commission scolaire du Long-Sault
A/S Services du personnel
189 rue Mary,
Lachute (Québec)
J8H 2C3

N.B. Prière de noter le numéro du concours sur l'enveloppe

---

chau-tv

VICE-PRÉSIDENT VENTES

LE POSTE
Sous la responsabilité du Directeur Général, superviser, motiver et perfectionner une équipe de quatre (4) représentants.

Analyser le marché, planifier, organiser et contrôler les ventes.

Rechercher de nouveaux moyens de pénétrer le marché. Faire de la représentation sur un territoire désigné et auprès de certains clients de prestige.

QUALIFICATIONS REQUISES
Formation en administration, marketing et ventes; un diplôme universitaire de 1er degré serait un atout important. Expérience pertinente de la vente essentielle, si possible dans le secteur des média; expérience et habileté dans la direction d'une équipe de représentants.

RÉMUNÉRATION
Au-dessus de la moyenne, compte tenu des qualifications requises pour un poste de semblable importance.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 30 septembre 1980, à l'adresse suivante:

M. Yvon Chouinard
Président et Directeur Général
Télévision de la Baie des Chaleurs Inc.
C.P. 100
Carleton, P.Q.
G0C 1J0

MENTION: POSTE DE VICE-PRÉSIDENT VENTES

L'Alliance des Professeurs de Montréal — CEQ

OFFRE D'EMPLOI

Conseiller syndical en Relations de travail

FONCTIONS:
Dans le cadre des mandats qui lui sont confiés par le Secrétaire général, le(la) Conseiller(ère) syndical(e) exerce la fonction suivante:
- voit à l'application et à l'interprétation de la convention collective, des lois et règlements, et conseille les membres sur ces questions
- agit comme personne-ressource dans le domaine des relations de travail auprès des instances
- peut agir comme personne-ressource auprès de ses collègues à l'information, au secteur pédagogique, ou à la vie syndicale
- peut agir comme arbitre syndical de griefs
- peut agir comme ressource dans des opérations d'interventions dans les écoles
- peut agir comme ressource dans des dossiers particuliers
- peut être appelé(e) à participer à des réunions, sessions, etc.
- enquête et participe à la plaidoirie des plaintes, griefs et arbitrages.

Le(La) Conseiller(ère) syndical(e) fait partie d'une équipe de quatre conseillers qui se voient confier des responsabilités complémentaires.

EXIGENCES:
- Formation en relations industrielles, en droit du travail ou expérience équivalente pouvant suppléer à un diplôme.
- Expérience syndicale pertinente.
- Connaissance du monde syndical et du monde de l'éducation.
- Capacité de faire des représentations et de défendre ses dossiers.
- Capacité de travail en équipe.
- Capacité d'analyse et esprit de synthèse.

CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE TRAITEMENT:
Selon la convention collective des permanents (à partir de $26 775).

Adressez votre offre d'emploi, accompagnée d'un curriculum vitae à:

Le Secrétaire général
ALLIANCE DES PROFESSEURS DE MONTRÉAL
4455, St-Hubert, Montréal, Qué. H2J 2X1

Votre demande doit être parvenue aux bureaux de l'Alliance avant le jeudi 18 septembre 1980 à 16h30.

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Personnel de direction supérieure

Directeur des projets de développement

Concours spécifique numéro P6233AAA/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère de l'énergie et des ressources — Direction générale de l'exploitation et du développement — 1 emploi à Québec.

Attributions — Planifier, organiser et contrôler les activités de sa direction afin de favoriser le développement et la mise en valeur des ressources minérales, par la mise en place d'une structure d'encadrement économique, de stratégies et programmes d'actions appropriés; concevoir et promouvoir des projets de développement; doter le secteur "mines" de l'expertise requise au niveau des marchés; assurer aux investisseurs et aux agents de développement l'aide technique requise.

Conditions d'admission: Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Habileté administrative éprouvée. Chaque année d'étude complémentaire à celle exigée compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles prévues au règlement de classification des cadres supérieurs.

Aptitudes et compétence recherchées L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience notamment acquises dans une fonction de direction et reliées aux attributions de l'emploi notamment dans les domaines techniques et économiques reliés au développement de projets et aux études d'impact d'investissements économiques.

Inscription à Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
Québec QC G1K 7N8

Administrateur, classe III
Traitement de 39 088 $ à 53 973 $

Période d'inscription:
du 13 septembre au 26 septembre 1980.

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Sauf si vous êtes déjà membre de la fonction publique du Québec, votre **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre Offre de service à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

AJCS

LES SERVICES COMMUNAUTAIRES JUIFS (A.J.C.S.)

CHERCHE UN

PROFESSIONNEL

Structure:
Le Comité des Directeurs Généraux des institutions publiques est un sous-comité du Comité de coordination des établissements publics de la communauté juive. L'antérieur est un groupe qui aura la responsabilité d'exécuter toutes les directives, mandats, objectifs, etc. émanant du Comité de coordination.

Description générale des tâches:
1. Il préparera les documents et dossiers incluant les recherches indiquées, relativement à toute question identifiée par le Comité des Directeurs Généraux.
2. Il établira et maintiendra des contacts suivis avec l'ensemble du personnel du conseil régional ainsi qu'avec les membres des différentes commissions et comités du C.S.S.S.M.M. en vue de les sensibiliser aux besoins spécifiques du réseau d'institutions publiques juives.
3. Il suivra le développement de tous les dossiers traités au C.S.S.S.-M.M. ayant ou pouvant avoir un impact significatif pour le réseau; il avisera le Comité des Directeurs Généraux et le Comité de coordination.
4. Il travaillera avec le Comité des Directeurs Généraux et le Comité de coordination, sera responsable des procès-verbaux et préparera avec le président du Comité de coordination et le président du Comité des Directeurs Généraux les ordres du jour.
5. Il effectuera toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur hiérarchique.

Exigences d'emploi:
1. T.S.P. ou discipline connexe.
2. Expérience préalable de 3 ans à la tâche.
3. Connaissance de la communauté juive et le secteur des affaires sociales.
4. Être bilingue.

Conditions de travail:
1. Le professionnel engagé le sera sur contrat pour un renouvelable après évaluation du projet.
2. Ses conditions de travail, salariales et autres seront conformes aux normes en vigueur à AJCS.

Les candidats intéressés devront soumettre un résumé à:

M. Léon Ouaknine
Président, Comité de Sélection
Comité des Directeurs Généraux
5151 Chemin Côte Ste-Catherine
Suite 301
Montréal, Québec.

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

COLLÈGE DE L'ASSOMPTION

ENSEIGNANT À TEMPS COMPLET

NIVEAU D'ENSEIGNEMENT:
niveau collégial.

DISCIPLINE:
anglais (langue seconde).

TITRE REQUIS:
diplôme universitaire de premier cycle avec option dans la discipline.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
celles du personnel enseignant du Collège.

ENTRÉE EN FONCTION:
le plus tôt possible.

Faire parvenir le curriculum vitae avant le 19 septembre 1980 au:

Secrétaire général
Collège de l'Assomption
270, boul. l'Ange-Gardien
L'ASSOMPTION J0K 1G0

ᐃᓕᓴᐅᑎᑦ ᑲᓇᑕᒪᔪᐃᓐᓇᖅ

COMMISSION SCOLAIRE CRIE

URGENT

La COMMISSION SCOLAIRE CRIE est un organisme indien (cri) reconnu par le Ministère de l'Éducation du Québec.

Nous avons un urgent besoin d'enseignants dynamiques et qualifiés pour combler les positions suivantes.

ENSEIGNANTS

Paint Hills
6e année Titulaire
Pour fournir l'enseignement nécessaire aux étudiants cris en anglais, leur deuxième langue. Seulement des enseignants légalement qualifiés avec expérience doivent appliquer.

Mistassini
Trapper III — Éducation spécialisée (récupération — 7e Année).

Pour fournir l'enseignement nécessaire aux étudiants cris en anglais, leur deuxième langue. Seulement des enseignants légalement qualifiés avec expérience doivent appliquer.

Chisasibi (Fort George)
Secteur anglais — Niveau secondaire
Commerce
Cuisine professionnelle
Pour fournir l'enseignement nécessaire aux étudiants cris en anglais, leur deuxième langue.
Seulement des enseignants légalement qualifiés avec expérience doivent appliquer.

Si vous êtes intéressés, veuillez appeler ou envoyer votre curriculum vitae à:

Mme Ginette Frackleton
Service du personnel
Commission scolaire Crie
C.P. 1210
Val, d'Or, Québec, J9P 4P8
Tél.: 819-824-2764 poste 18

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Malherbologiste

Concours spécifique P1066AAA/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation — Direction de la recherche et de l'enseignement — 1 emploi à St-Hyacinthe.

Attributions — Concevoir et réaliser des travaux de recherche scientifique dans le domaine de la malherbologie en rapport avec les productions végétales; élaborer et maintenir actif un programme d'essais de traitements herbicides dans différentes cultures; diffuser les résultats de ses travaux.

Conditions d'admission — Être membre de l'Ordre des agronomes du Québec; avoir 3 années d'expérience en recherche et développement notamment dans le domaine de la malherbologie ou de la botanique. Chaque année d'études pertinentes complémentaires à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Complexe Desjardins
Tour sud, 22e étage
Case postale 781
Montréal, Qué. H5B 1B9

Agronome, classe II

Traitement de 20 135 $ à 27 036 $ (en voie de révision)

Période d'inscription: du 6 septembre au 19 septembre 1980.

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entrainera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Centre Hospitalier des Laurentides

Établissement public à soins multiples de 568 lits, situé à l'Annonciation dans le nord des Laurentides, à environ 160 kilomètres de Montréal, recherche:

CHEF DU SERVICE ALIMENTAIRE

FONCTIONS:
Le service alimentaire étant responsable des activités relatives à l'élaboration des menus, à la préparation des mets, dans le but d'assurer aux bénéficiaires, au personnel et aux visiteurs de l'établissement une alimentation adéquate.

Le titulaire sous l'autorité du directeur des services auxiliaires est responsable de coordonner, diriger et contrôler ces activités.

Il est assisté dans sa tâche par un chef de production alimentaire et une diététiste professionnelle.

EXIGENCES:
A) Scolarité: Le ou la candidat(e) devra posséder une formation administrative de niveau universitaire ou une formation professionnelle en hôtellerie (administration de cuisine) ou l'équivalent.
B) Expérience: Le ou la candidat(e) devra posséder une expérience d'au moins deux (2) à trois (3) ans en gestion.

Une considération sera accordée aux candidats possédant de l'expérience dans un domaine relié à l'alimentation.

SALAIRE: Selon la politique de rémunération du Ministère des Affaires Sociales et selon les qualifications et l'expérience.

Les candidats(es) intéressés(es) doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 26 septembre 1980, au:

Directeur du personnel
CENTRE HOSPITALIER DES LAURENTIDES
L'Annonciation, Québec J0T 1T0

Université Laval

PROFESSEUR D'ÉCONOMIE RURALE

LE POSTE

Le poste à pourvoir se situe dans le champ de l'économie agricole et alimentaire avec accent sur la politique agricole, la mise en marché des produits agricoles au niveau de la ferme.

Le poste implique de l'enseignement et de l'encadrement aux premier et deuxième cycles d'études. Éventuellement, il pourra impliquer de l'enseignement et de la direction de recherche au troisième cycle (doctorat).

Le titulaire de ce poste devra participer à la réalisation et à la direction de travaux de recherche dans les domaines mentionnés ci-dessus, ainsi qu'à des activités d'extension.

QUALIFICATIONS REQUISES

Le candidat recherché doit posséder un doctorat en économie agricole ou rurale, ou l'équivalent avec une orientation d'intérêts et de compétences académiques pour la politique agricole, la commercialisation des produits de la ferme et les stratégies de mise en marché au niveau du secteur agricole primaire.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir une copie récente de leur curriculum vitae ainsi que la liste de leurs publications à l'adresse suivante avant le 15 octobre 1980 à 17 heures.

Robert Saint-Louis, directeur
Département d'économie rurale
Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation
Université Laval
Québec G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

LE CENTRE HOSPITALIER JACQUES VIGER
Centre de gériatrie-gérontologie en voie de développement d'une capacité de 360 lits, destinés aux soins prolongés pour malades à long terme (6 unités de soins) et pour convalescents (1 unité de soins) avec une section d'hébergement (3 unités de soins) et un hôpital de jour,

recherche

DIRECTEUR DES SERVICES PROFESSIONNELS
à demi-temps

FONCTIONS:
Celles établies par la Loi sur les services de santé et les services sociaux (chap. 48), à savoir:
a) coordonner et surveiller les activités professionnelles et scientifiques qui s'exercent dans l'établissement, sous réserve des responsabilités données aux autres directeurs, envers les professionnels de la santé autres que les médecins et dentistes par les règlements ou le plan d'organisation;
b) vérifier le fonctionnement des comités du conseil consultatif des professionnels et du conseil des médecins et dentistes et s'assurer qu'ils s'acquittent de leurs fonctions et, dans le cas du conseil des médecins et dentistes, qu'il contrôle adéquatement les actes médicaux et dentaires posés dans l'établissement.

EXIGENCES:
a) Médecin autorisé à exercer sa profession en vertu de la Loi médicale du Québec.
b) Formation et/ou expérience en administration essentielles.
c) Perfectionnement antérieur et/ou expérience acquise en gériatrie-gérontologie seront particulièrement considérés.
d) Intérêt pour l'expérimentation visant le développement de nouveaux modèles de dispensation de soins aux personnes âgées.

TRAITEMENT:
Selon les politiques du Ministère des Affaires sociales (classe 17).

DATE LIMITE:
Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur candidature avec leur note biographique ***au plus tard le vendredi 26 septembre 1980*** *au:*

Président du Comité de sélection
Concours Directeur des services professionnels
Bureau du directeur général
Centre hospitalier Jacques Viger
1051, rue St-Hubert
Montréal, Qué. H2L 3Y5

Voir autres Carrières et Professions, en pages 34, 35, 37 et 38

ÉCOLE DU SÉMINAIRE DE SAINT-HYACINTHE
recherche un

PROFESSEUR DE PHYSIQUE — 552

Tâches:
10 périodes de physique -552, plus une période de tutorat, Secondaire V.

Qualification requise:
Scolarité en sciences physiques.

Salaire: selon l'échelle de M.E.Q.

Entrée en fonction: immédiate.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande et leur curriculum vitae pour vendredi le 19 septembre 1980, à 16 heures, au:

Directeur général
École du Séminaire de Saint-Hyacinthe
C.P. 370
Saint-Hyacinthe, Québec J2S 7B7

SECRÉTAIRE DES COMITÉS

L'Association des Médecins de Langue française du Canada est à la recherche d'une personne mature possédant de l'expérience en rédaction de procès-verbaux.

QUALIFICATIONS REQUISES:
— Excellente dactylo et sténo
— Excellent orthographe et vocabulaire français
— Sens de l'organisation
— Esprit de synthèse

POSTE CONSISTE À:
— Assister aux diverses réunions des Comités et voir aux convocations.
— Prendre les minutes de ces Comités et
— En rédiger les procès-verbaux.

SALAIRE À DISCUTER.

BÉNÉFICES MARGINAUX.

Faire parvenir curriculum vitae à:
L'Association des Médecins de Langue française du Canada, 1440, rue Ste-Catherine ouest.
Suite 510
MONTRÉAL
H3G 2P9
Tél.: (514) 866-2053

LE CENTRE D'ÉTUDE ET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE (C.E.C.I.)

Le C.E.C.I., organisme de coopération internationale, sans but lucratif, se spécialise dans la formation et l'envoi des coopérants. Le (la) candidat (e) choisi (e) participe aux activités de recrutement et de sélection. Il visite les coopérants et les employeurs et collabore aussi à la programmation des activités outre-mer du C.E.C.I.. Le (la) candidat (e) devra posséder une expérience en administration et en relations humaines, une langue seconde, ainsi que la pratique de la coopération sur le terrain. Le respect des cultures et des religions sera un facteur important dont il sera tenu compte.

Faire parvenir candidatures et C.V. avant le 25 septembre 1980 au:

Comité de sélection du C.E.C.I.
4824, Côte-des-Neiges
MONTRÉAL (Québec)
H3V 1G4

C.L.S.C. LOTBINIÈRE-OUEST

Le C.L.S.C. Lotbinière-Ouest recherche les services d'un

ADJOINT ADMINISTRATIF

Fonctions:
Sous l'autorité du directeur général, il est responsable de l'opérationalisation des objectifs du C.L.S.C. au plan administratif et par conséquent, il est responsable de:
— La préparation des budgets, leur opération et leur contrôle;
— La préparation des états financiers périodiques et annuels;
— Les achats et la location des biens et services du centre;
— Le contrôle des inventaires;
— La gestion relative aux locaux du centre;
— La préparation de contrats;
— L'établissement des besoins matériels et financiers des différents programmes en collaboration avec chacun des secteurs;
— Il exécute toute autre tâche que lui confie le directeur général.

Exigences:
— Aptitudes à travailler en équipes multidisciplinaires;
— Un diplôme universitaire de 1er cycle en administration;
— Une bonne connaissance des techniques comptables utilisées dans les établissements du réseau des Affaires sociales;
— Une expérience administrative dans un établissement public ou para-public est souhaitable (une expérience exceptionnelle dans la gestion pourra suppléer en l'absence d'un diplôme universitaire);
— Connaissances des méthodes de gestion par objectif.

Traitement:
Selon les échelles en vigueur dans les établissements de santé et de services sociaux.

Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 22 septembre 1980 à l'adresse suivante:

C.L.S.C. Lotbinière-Ouest
Fortierville, Cté Lotbinière
G0S 1J0

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent **68¢** la ligne agate (14 lignes agates au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service complet de cases postales et du retour du courrier ne coûte que trois dollars et est strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant parution.

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement
Montréal - Tél.: 844-3361
Compétence: **Micheline Turgeon**

Le Conseil de la Bibliothèque Municipale de North Bay
demande un(e)

BIBLIOTHÉCAIRE BILINGUE
(français et anglais)

Dûment diplômé(e) qui pourrait assumer les responsabilités du département français des adultes, ainsi que le développement des services multilingues.

Le poste sera en vigueur dès le 1er décembre 1980.

L'échelle de salaire varie de $14,300 à $18,620.

Prière de faire parvenir par écrit, votre demande ainsi que votre curriculum vitae avant le 1er octobre 1980, à:

Le Secrétaire
Conseil de la Bibliothèque publique
271, rue Worthington est
North Bay, Ontario
P1B 1H1

AEQ

L'ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS EN CONSTRUCTION DU QUÉBEC

est à la recherche d'un

AVOCAT
POUR SON SERVICE DU CONTENTIEUX

FONCTIONS:
Plaider devant les tribunaux tant administratifs, civils que pénaux les causes qui impliquent des employeurs de la construction.

EXIGENCES:
Au moins 5 ans de pratique du droit, préférablement dans le domaine des relations du travail.

TRAITEMENT:
Selon l'expérience et les qualifications.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 3 octobre 1980 à:

L'Association des entrepreneurs en construction du Québec
7777, boul. Louis-H.-Lafontaine
Bureau 100
Anjou, Qué.
H1K 4E4
À l'attention du directeur général

Centre Hospitalier des Laurentides

Établissement public à soins multiples de 568 lits, situé à l'Annonciation dans le nord des Laurentides, à environ 160 kilomètres de Montréal, recherche:

Candidats(es) à temps plein pour occuper différentes fonctions "CADRE INTERMÉDIAIRE" dans le domaine des Soins Infirmiers.

Les postes ouverts sont les suivants:

CHEF D'UNITE PSYCHIATRIE
"Long Terme"
CHEF D'UNITE CHRONIQUE PHYSIQUE
(Gériatrie-Gérontologie)

EXIGENCES:

A) Scolarité: Détenir un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) en Techniques infirmières;
Formation additionnelle en Administration et/ou une formation dans le champ d'activités postulé.

B) Expérience: Entre deux (2) ans et trois (3) ans d'expérience pratique;
Six (6) mois d'expérience de gestion.
Cette expérience peut varier selon la fonction en titre.

SALAIRE:
Selon la politique de rémunération du Ministère des Affaires Sociales et, selon les qualifications et l'expérience.

Les candidats(es) intéressés(es) doivent faire parvenir leur curriculum vitae d'ici le 26 septembre 1980, au:

Directeur du personnel
CENTRE HOSPITALIER DES LAURENTIDES
L'Annonciation, Québec J0T 1T0

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

HÔPITAL REINE ELIZABETH

recherche

PSYCHIATRE

Lieu de travail: Montréal

Qualification: Dipiômé(e) en psychiatrie et inscrit(e) à la Fédération des Médecins spécialistes du Québec.

Salaire: Selon les normes établies par le M.A.S.
Temps partiel ou temps plein

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 30 septembre 1980 au:

Directeur du département de Psychiatrie
Dr. Georges Subak
2100 Marlowe
Montréal H4A 3L6
Tél.: 488-2311, poste 444

DESIGN ET RELATIONS PUBLIQUES

Un dynamique bureau de design en aménagement intérieur, de Montréal, est à la recherche d'un relationniste.

Fonctions: à temps partiel, le futur titulaire, sous la direction d'un associé senior établit des contacts avec des clients.

Qualifications requises: le candidat(e) a fait des études en aménagement intérieur. De plus, il a acquis une expérience valable dans un domaine connexe à l'aménagement intérieur ou aux relations publiques. Il est aussi bilingue.

Traitement: selon les qualifications.

Faire parvenir sans délai, curriculum vitae, à:

DOSSIER 3308
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

LE CENTRE HOSPITALIER DE L'UNGAVA

requiert les services de

2 OMNIPRATICIEN(NE)S

1) A Kuujjuak (Fort-Chimo) - Baie d'Ungava
2) A Poste-de-la-Baleine - Baie d'Hudson

CONDITIONS:
- Contrat d'un an
- Bilinguisme

AVANTAGES:
- Salaire selon la convention des omnipraticiens
- Prime nordique
- Prime de vie chère
- Transport et logement fournis.

Faire parvenir votre curriculum vitae le plus tôt possible à:

Jean Labbé, md
Coordonnateur
Projet Nord
DSC - CHUL
2705 Boul. Laurier
Ste-Foy, G1V 4G2
Tél.: (418) 656-8900 ou 8180

Voir autres Carrières et Professions, en pages 34, 35, 36 et 38

LA VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND

recherche un(e) candidat(e) pour le poste de

GREFFIER

Nature de l'emploi:
— Assister aux séances du Conseil.
— Dresser le procès-verbal des actes et délibérations.
— Conserver les livres, registres et archives de la ville.
— Délivrer et certifier toute copie de document d'archives.
— Préparer les divers règlements municipaux.
— Aviser le Conseil sur les lois municipales.

Exigences:
— Formation universitaire en droit
— Expérience d'un (1) an relative aux lois touchant les municipalités.
— Facilité d'expression orale et écrite.
— La connaissance de l'anglais est un atout

Les personnes qualifiées et intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 30 septemble 1980 à l'adresse suivante:

Service d'Appréciation du Personnel
a/s Robert Tétrault
440 ouest, boul. Dorchester
Suite 302
Montréal, Québec H2Z 1V7

PROFESSEUR

Pour dispenser l'enseignement d'un cours en:
- **Introduction à la technologie et dessin technique:** aux niveaux secondaires III et IV du secteur anglophone.

Les candidats devront détenir les qualifications légales nécessaires.

Toute personne intéressée devra se présenter au service du personnel de la Commission Scolaire avant le 17 septembre 1980 à 16:00 heures pour compléter un formulaire d'offre d'emploi.

Commission Scolaire
Baldwin-Cartier
10 boul. des Sources
Pointe Claire, Québec
H9S 5K8

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'OTTAWA

requiert

BIBLIOTHÉCAIRE BILINGUE

pour service des enfants

Doit posséder une licence en bibliothéconomie d'une université reconnue.

Salaire: $15,679 à $22,062 selon expérience.

Veuillez adresser votre demande à:

L'Agent d'administration
Bibliothèque d'Ottawa
120, rue Metcalfe
Ottawa, Ontario K1P 5M2

Le Centre Hospitalier Régional de Lanaudière

recherche:

INFIRMIÈRE CHEF

Service: Soins infirmiers

Secteur: Bloc obstétrical

Sommaire des responsabilités:
Coordonner et contrôler les activités relatives à l'administration de soins aux bénéficiaires du Bloc obstétrical, dans le but de leur assurer les soins en qualité et en quantité.

Exigences minimales:
— Être membre en règle de l'OIIQ
— Bacc. Sc. Inf. ou l'équivalent
— Expérience clinique pertinente au poste (2 ans)
— Expérience en gestion de 2 ans
— Leadership
— Capacité de travail en équipe

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 19 septembre 1980 à:

Centre Hospitalier Régional de Lanaudière
Direction des Ressources humaines
1000, boul. Ste-Anne
Joliette, Qué.
J6E 5B5

Le Centre Hospitalier Régional de Lanaudière

recherche:

Infirmière-Chef

Service: Soins infirmiers

Secteur: Chirurgie d'un jour

Sommaire des responsabilités:
Coordonner et contrôler les activités relatives à l'administration de soins aux bénéficiaires du court séjour, dans le but de leur assurer les soins en qualité et en quantité.

Exigences minimales
— Être membre en règle de l'OIIQ
— Bacc. Sc. Inf. ou l'équivalent
— Expérience clinique pertinente au poste (2 ans)
— Expérience en gestion de 2 ans
— Leadership
— Capacité de travail en équipe

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 19 septembre 1980 à:

Direction des Ressources humaines
Centre Hospitalier Régional de Lanaudière
1000, boul. Ste-Anne
Joliette, Qué.
J6E 5B5

DIRECTEUR

INSTITUT DE MÉDECINE ET DE SÉCURITÉ DU TRAVAIL UNIVERSITÉ McGILL

L'Institut de médecine et de sécurité du travail de l'Université McGill est à la recherche d'un directeur. Les candidats devront posséder une formation très poussée ainsi qu'une vaste expérience de la médecine et/ou de l'hygiène du travail. Ils devront s'intéresser à la recherche et à la mise sur pied de programmes universitaires en médecine et en sécurité du travail.

Les conditions du poste, notamment le salaire, sont négociables.

Adresser dossier de candidature à l'adresse ci-dessous:

M. Gordon Maclachlan
Vice-principal à la recherche
Faculté des études supérieures
et de la recherche
Université McGill
Pavillon Dawson
853 Sherbrooke Ouest
Montréal, Québec H3A 2T6
CANADA

Cégep de Saint-Laurent



AVIS DE POSTE VACANT

POSTE: Directeur des services administratifs.

DÉFINITION:
Cet emploi comporte la responsabilité de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) de l'ensemble des programmes et des ressources ayant trait à l'administration financière, à la gestion de l'équipement et à l'organisation et au fonctionnement de l'informatique.

Le Directeur des services administratifs assume la responsabilité des ressources matérielles et financières reliées aux activités de soutien à l'enseignement et à la formation, et assure le maintien des relations professionnelles avec les organismes extérieurs au plan de sa compétence. Il agit à titre de contrôleur du Collège.

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES:
Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, de préférence e administration;
Huit (8) années d'expérience pertinente.

TRAITEMENT:
Selon la politique administrative et salariale des cadres et gérants des collèges.

Un curriculum détaillé doit parvenir ***avant 12h****, le mercredi* ***17 septembre 1980.***

C.E.G.E.P. de Saint-Laurent
a/s Directeur général
Concours numéro 80C-002
625, boulevard Sainte-Croix
Ville Saint-Laurent
H4L 3X7

Le Conseil de Développement du **Logement Communautaire**

CHARGÉ DE PROJET

Le C.D.L.C., un organisme à but non lucratif qui oeuvre dans le domaine des coopératives d'habitation, est à la recherche d'un chargé de projet.

TACHES:
— identifier et organiser des groupes intéressés à former une coopérative d'habitation;
— suivre le groupe à travers toutes les démarches nécessaires: la charte, les règlements, les calculs de loyer;
— les aider à négocier avec divers organismes gouvernementaux;
— surveiller le développement du groupe.

Le travail exige une capacité d'offrir l'aide nécessaire à un groupe en s'assurant que leur autonomie est respectée et d'être capable d'amener un groupe à un fonctionnement démocratique au jour le jour.

Le poste exige une capacité prouvée de travailler en équipe et avec des groupes.

Salaire: selon la politique salariale établie.

Bilinguisme souhaité.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 1er octobre 1980 au:

Conseil de Développement du Logement Communautaire,
2679 rue Wellington,
Montréal, H3K 1X8

Renseignements supplémentaires: (514) 931-4277

Le Centre hospitalier régional de Lanaudière

Secteur de soins courte durée, spécialisés

Offre d'emploi

INFIRMIERS(ÈRES)

(Temps complet, temps partiel régulier, liste de rappel)

Unité de soins:
— Soins intensifs
— Bloc opératoire
— Salle d'urgence
— Médecine
— Chirurgie

Exigences:
2 ans d'expérience dans la spécialité souhaitable.

Faire parvenir curriculum vitae avant le ***1er octobre 1980, à***

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
Centre Hospitalier Régional De Lanaudière
1000, boulevard Ste-Anne
Joliette, (Qué)
J6E 6J2

Collège de la région de l'amiante

ANALYSTE EN INFORMATIQUE

Nature du travail: L'analyse et le développement de systèmes, méthodes et procédés ayant trait à l'organisation et au fonctionnement administratif, aux structures de communication, au traitement de l'information par ordinateur.

Qualifications requises: Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment:

— Administration
— Informatique
— Sciences pures et appliquées.

Salaire: $17,630. à $31,757.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae et les documents pertinents attestant leur scolarité et leur expérience à l'adresse suivante au plus tard le 19 septembre 1980.

La Direction des Services au personnel
Collège de la région de l'amiante
671 sud, boulevard Smith
Thetford Mines, Qué. G6G 1N1

ᐃᓕᓴᕐᓂᐊᕐᓂᖅ ᒥᓂᔅᑕᓕᒫᓂᖅ

COMMISSION SCOLAIRE CRIE

URGENT

La COMMISSION SCOLAIRE CRIE est un organisme indien (Cri) reconnu par le Ministère de l'Éducation du Québec.

Nous avons un urgent besoin de personnel dynamique et qualifié pour combler les positions suivantes:

EASTMAIN

• Un directeur d'école

Pour prendre la direction du secteur français et anglais à partir de la pré-maternelle jusqu'au Secondaire II inclusivement.

Doit parler couramment le français et l'anglais.

Expérience serait un atout.

COMPLEXE SCOLAIRE DE CHISASIBI (FORT GEORGE)

• Chef de cuisine et cafeteria

L'emploi de chef de cuisine et cafétéria comporte l'exercice des fonctions de la gestion requises pour coordonner les activités techniques, administratives et manuelles ayant trait à l'organisation, au fonctionnement et à la maintenance de la cuisine et cafétéria tel que requis selon les normes et standards de qualité applicables aux repas des étudiants.

Cet emploi comporte la direction et l?évaluation des employés de l'organisme affectés à ces activités.

Qualifications requises: diplôme de secondaire V avec option se rapportant à l'alimentation et cinq (5) années d'expérience pertinente ou diplôme d'études collégiales avec option appropriée et quatre (4) années d'expérience pertinente.

Doit parler couramment l'anglais, la connaissance de la langue crie serait un atout.

• Technicien en Audio-Visuel

Le rôle principal et habituel de l'employé de ce corps d'emplois consiste à procurer une assistance technique aux différents services de l'école en participant au choix d'appareils et d'instruments audio-visuels ou autres et en assurant le fonctionnement et l'utilisation rationnelle de ceux-ci. De plus, l'employé de ce corps peut être appelé à exécuter une variété de travaux techniques dans le domaine de la production audio-visuelle.

Qualifications requises: Détenir un diplôme d'études collégiales avec un champ de spécialisation approprié, ou détenir un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Doit parler couramment l'anglais et le français.

Si vous êtes intéressés, veuillez appeler ou envoyer votre curriculum vitae à:

Mme Ginette Frackleton
Service du personnel
Commission scolaire Crie
C.P. 1210
Val d'Or, Québec J9P 4P8
Tél.: 819-824-2764 Poste 18

Le Centre Hospitalier Régional de Lanaudière

recherche:

Infirmière-Chef

Service: Soins Infirmiers

Secteur: Médecine-Gynéco

Sommaire des responsabilités:
Coordonner et contrôler les activités relatives à l'administration de soins aux bénéficiaires de Médecine-Gynéco, dans le but de leur assurer les soins en qualité et en quantité.

Exigences minimales:
— Être membre en règle de l'OIIQ
— Bacc. sc. inf. ou l'équivalent
— Expérience clinique pertinente au poste (2 ans)
— Expérience en gestion de 2 ans
— Leadership
— Capacité de travail en équipe

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 19 septembre 1980 à:

Direction des Ressources humaines
Centre Hospitalier Régional de Lanaudière
1000, boul. Ste-Anne
Joliette, Qué. J6E 5B5

Le Centre d'Accueil Eloria LePage

recherche un titulaire au poste de

Chef du service d'alimentation

Fonctions:
Sous l'autorité du directeur des services administratifs, planifier, coordonner et contrôler les activités reliées à l'élaboration des menus, à la préparation et distribution des mets dans le but d'assurer aux bénéficiaires, personnel et visiteurs une alimentation adéquate.

Qualifications requises:
Détenir une formation professionnelle en hôtellerie (administration de cuisine) ou l'équivalent.

Expérience:
Posséder trois ans de service à un poste de responsabilités dans la gestion de cuisine en milieu institutionnel.

Rémunération:
Selon les normes salariales du Ministère des Affaires sociales (classe 9)

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae complet avant le 22 septembre 1980 au:

Bureau du Personnel
Centre d'Accueil Eloria Lepage
3090 avenue de la Pépinière,
Montréal (Qué) H1N 3N4

La Commission Scolaire Régionale Henri-Bourassa

DEMANDE UN

Directeur (principal)

École élémentaire et secondaire
Ste-Croix de l'Annonciation

Attributions:
Sous l'autorité du directeur général de la Commission Scolaire Régionale Henri-Bourassa, le principal assume la direction d'une école élémentaire et secondaire d'environ 725 élèves dont 375 élèves de niveau élémentaire et 350 de niveau secondaire située à l'Annonciation (150 kilomètres de Montréal).

Qualifications requises:
L'autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministre;
Une formation universitaire exigeant un minimum de seize (16) années de scolarité;
Une expérience démontrant une habilité à résoudre des problèmes d'ordre administratif et technique complexes;
Huit (8) années d'expérience pertinente dont au moins trois (3) dans un emploi de cadre.

Salaire:
Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

Entrée en fonction: Octobre 1980

Faire parvenir votre candidature AVANT le 19 septembre 1980 à:

M. Gilbert Joly
Directeur général
C.S. Régionale Henri-Bourassa
500 Boulevard Paquette
Mont-Laurier
J9L 1L1

À SURVEILLER

Dimanche 14 septembre

Le Parti libéral du Québec tient une assemblée de mise en candidature dans le district de Portneuf, à 14 h, à la salle de l'école Notre-Dame, 12, Place de l'Église, à Saint-Basile.

■

Le théâtre de l'Ouverture, troupe de théâtre qui regroupe des immigrants et des Québécois, invite le public à voir la pièce de Marco Micone, «Gens du Silence», à 19 h, à l'hôpital Côte-des-Neiges, 4565, chemin de la Reine-Marie. La pièce sera reprise le 18 à 20 h, au cégep de Rosemont, 6400, 16e avenue et les 19 et 20, à 20 h 30 au Centre multiethnique Saint-Louis, 3553 rue Saint-Urbain.

■

Le choix du candidat péquiste dans le comté de Johnson se fera lors du congrès qui aura lieu à compter de 13 h 30, au Centre culturel de Racine.

■

L'Association des pompiers de Montréal fait part que la cérémonie commémorative annuelle de ses pompiers défunts se fera à la chapelle du couvent des soeurs Marie-réparatrice, 1025 ouest, rue Mont-Royal. Une messe sera célébrée à 10 h et sera suivie d'une brève cérémonie au cimetière Mont-Royal et au cimetière de la Côte-des-Neiges.

■

Le 3e Symposium international sur saint Joseph s'ouvrira à l'Oratoire à 11 h.

■

Dans la foulée du Marathon de Montréal et pour une troisième année consécutive, le Chapitre Richard-Nadler de la Fondation du Québec des maladies du coeur organise un «Jog-o-thon» dans les rues de Côte-Saint-Luc. Toute personne désireuse de participer ou de commanditer un coureur doit composer 288-8141.

■

Septembre étant un mois privilégié pour la cueillette des champignons sauvages, le Cercle des mycologues de Montréal a mis sur pied des séances d'identification qui auront lieu tous les dimanches du mois, de 16 h à 19 h et les lundis de 18 h à 21 h, à l'immeuble principal du Jardin botanique.

■

L'assemblée de mise en candidature pour le Parti libéral du Québec dans le comté de Dubuc aura lieu à 20 h à la discothèque O-Moulin du Palais municipal, 6e avenue, Port-Alfred.

■

La paroisse Saint-Lambert de la ville de Saint-Lambert célébrera avec éclat la Saint-Lambert.

■

L'assemblée de mise en candidature pour le choix du candidat du Parti québécois dans Abitibi-Ouest aura lieu à 10 h en la salle du collège de la ville de Taschereau. M. Bernard Landry, ministre d'État au développement économique sera conférencier.

■

L'assemblée de mise en candidature pour le choix du candidat du Parti québécois dans Beauce-Nord aura lieu à l'école Feuilletault de Sainte-Marie-de-Beauce à 16 h. M. Jean Garon sera conférencier.

■

Le Monde à bicyclette organise une grande manifestation qui aura lieu à 13 h au Carré Dominion pour appuyer ses revendications quant à la possibilité de traverser les ponts et de se servir du transport en commun.

Lundi 15 septembre

Le congrès pour le choix d'un candidat du Parti québécois pour le comté d'Outremont aura lieu à 20 h à la cathédrale arménienne, 615, avenue Stuart à Outremont.

■

La Société des écrivains canadiens, section de Montréal vous invite à venir rencontrer l'écrivain Gilbert Larocque, à 20 h, à la salle Saint-Sulpice de la Bibliothèque nationale du Québec, 1700, rue Saint-Denis.

■

La première rencontre d'information sur le programme de «contrôle de poids» offert par Drouin-Naud et associés aura lieu à 19 h 30. Pour renseignements: 871-1235.

■

La Jeune chambre de Loretteville Inc. en collaboration avec Flori-boutik, invite le public à une soirée sur l'entretien des plantes d'intérieur qui aura lieu à 20 h au Service des loisirs de Loretteville, 305 rue Racine, Loretteville.

■

Ano-Sep, une association de femmes séparées et divorcées qui se réunissent une fois la semaine dans le but de faire face à leurs nouveaux problèmes, recommence ses activités. Pour inf.: 845-7533.

■

M. John Metcalfe, auteur anglophone bien connu, rencontrera le public au collège Loyola, à 20 h.

■

L'Association des étudiants des certificats universitaires de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales présente une conférence traitant du personnel cadre, tel que recherché par l'entreprise des années 1980. Le conférencier sera M. Jean-Marc Chaput. Rendez-vous à 19 h au salon des étudiants, 5255 rue Decelles.

Mardi 16 septembre

Le Centre récréatif Notre-Dame-des-Neiges, 5347 chemin de la Côte-des-Neiges, annonce que son programme d'activités pour la session d'automne 80 commencera le 29 septembre. Les inscriptions se déroulent à compter de ce jour jusqu'au 19, de 13 h à 22 h. Pour inf.: 733-1478.

■

Le département d'anthropologie et le Centre d'études nordiques de l'Université Laval avec l'Association Inuksiutiit Katimajiit organisent un second congrès d'études inuit qui aura lieu au Château Bonne-Entente, 3400 chemin Sainte-Foy à Québec.

■

Le Dharmadhatu donne un cours d'introduction à la méditation bouddhique, intitulé «la bataille de l'ego». Cinq rencontres auront lieu les mardis soirs, à compter de ce jour, au 5311 avenue du Parc. Pour inf.: 279-9115 ou 844-4807.

■

Le Centre d'information et de référence pour femmes, 3585, rue Saint-Urbain invite les femmes à une rencontre sur les mythes à propos de l'amour et du mariage. Rendez-vous à 20 h.

■

M. Pierre Desmarais II, président du Comité exécutif de la CUM sera le conférencier lors du dîner-causerie de la Chambre de commerce de l'Ouest de l'île qui aura lieu à 19 h, à l'hôtel Hilton de Dorval.

■

La Place du Complexe Desjardins se transformera en galerie d'art alors qu'elle accueillera plus de 200 oeuvres d'art du Conseil des Arts du Canada. L'exposition se poursuit jusqu'au 23 septembre.

Mercredi 17 septembre

L'Association des marchands détaillants de Place Bonaventure invite le public à assister à une série de défilés de mode qui auront lieu à la Galerie des boutiques de Place Bonaventure les 17, 18 et 19 septembre, à 12 h 15.

■

L'Association pour la santé publique du Québec tient de 8 h 30 à 16 h 30, à l'hôtel Méridien de Montréal, un colloque à l'intention de tous les professionnels de la santé du Québec et de toutes les personnes intéressées aux problèmes que pose le système actuel de rémunération.

■

Le Centre d'information et de référence pour femmes, 3585 rue Saint-Urbain, organise une série de rencontres portant sur les questions financières. «La préparation à la retraite» est le thème de la rencontre qui aura lieu cette semaine à 20 h. Pour inf.: 842-4781.

■

L'Amicale de l'école Sainte-Philomène, aujourd'hui Claude Champagne, invite toutes les anciennes élèves à une soirée qui aura lieu à 19 h, au 5501, 5e avenue. Pour inf.: Mme Paradis, 721-9665.

■

Le Centre troisième âge culture annonce une causerie de M. Guy Boulizon sur l'Histoire de l'art — la pyramide amérindienne, au pavillon Lalemant du Collège Brébeuf, 5625 Decelles, à 13 h 30.

■

L'Association parents uniques de Laval Inc. invite les femmes séparées ou divorcées à une soirée d'information qui aura lieu à 20 h, au 339 boul. Sainte-Rose à Laval. Pour inf.: 622-0524.

Vendredi 19 septembre

Le 5e congrès annuel de l'Association Québec-France a lieu au salon Panorama de l'hôtel Méridien, Complexe Desjardins.

■

Le 10e congrès annuel de la Fédération de l'âge d'or du Québec aura lieu à l'hôtel Reine Elizabeth.

■

Le Centre interculturel Monchanin, 4917 Saint-Urbain, angle boul. Saint-Joseph, vous invite à une rencontre avec Dinh Ngoc Mo, qui entretiendra son auditoire de la culture vietnamienne, à 20 h.

■

Le département d'anthropologie de l'Université Laval sera l'hôte du 2e congrès international sur les sociétés de chasseurs-collecteurs, qui se tiendra au Château Bonne Entente à Sainte-Foy.

■

Le Conseil régional de Montréal de la Fédération des femmes du Québec invite tous ses membres et leurs amies à une assemblée générale spéciale qui aura lieu à 11 h 30 à la Brasserie Molson, 1650 rue Notre-Dame est. Pour inf. et réservations: 727-5918.

■

Le Ptit train du nord de Via Rail permettra aux amateurs de plein air de profiter d'une fin de semaine spéciale de festivités, à Mont-Tremblant. Le départ se fera à la gare Windsor à 18 h 15. Pour renseignements et réservations: 871-1331.

Samedi 20 septembre

Le congrès annuel de l'Association des familles Thériault d'Amérique se tient au Motel Lévesque Inc, 171 rue Frase à Rivière-du-Loup. Pour inf.: 492-3789 à Saint-Pascal.

L'association n'a pas les 3% requis

Le PLQ devrait nommer d'autorité son candidat dans Saint-Hyacinthe

par Rodolphe Morissette

Il est probable que la direction du Parti libéral du Québec soit obligée de désigner d'autorité un candidat dans le comté de Saint-Hyacinthe, car le nombre de membres de la formation y est trop réduit.

Les règlements du parti n'autorisent la tenue d'une assemblée d'investiture en bonne et due forme qu'à condition que l'association locale compte au moins un nombre de membres égal à 3% du nombre d'électeurs (il y a environ 36,000 électeurs dans Saint-Hyacinthe). Et l'organisation centrale du PLQ avait déjà décidé que le moment de l'évaluation des effectifs de chaque comté en vue des assemblées d'investiture serait fait autour du 21 août dernier, soit à un mois ou deux des «conventions» (que le parti s'est proposé de terminer, pour l'ensemble de la province, vers le 15 octobre).

Or l'association libérale provinciale de Saint-Hyacinthe avait, il y a deux semaines, moins de 300 membres, par rapport aux 800 à 900 qui étaient en règle avec l'association il y a quelques années.

C'est pour cette raison qu'hier, la direction du parti a décidé de mettre fin au processus, déjà pourtant, bien entamé, de l'assemblée d'investiture libérale dans ce comté. Deux aspirants étaient sur les rangs, d'abord le président de l'association locale depuis deux ans, M. Jacques René Beaudoin, un jeune avocat de Saint-Hyacinthe, puis M. Roger Duceppe, l'un des propriétaires de la station de radio locale CKBS.

Les deux candidats ont réagi fort différemment à la directive du secrétariat du parti, ce qui en dit long sur ce qui se passe dans l'association locale.

D'une part, M. Beaudoin se dit scandalisé de l'attitude de la direction du parti de ne pas tenir d'assemblée d'investiture alors qu'il y a déjà deux candidats. Il proteste de ce qu'il a lui-même vendu près de mille nouvelles cartes de membre dans l'association (le secrétariat central réplique qu'il n'en a jamais vu la couleur). Partisan de M. Raymond Garneau au congrès de la chefferie libérale en 1978, M. Beaudoin estime que voilà pourquoi la nouvelle direction du parti veut écarter sa propre candidature dans Saint-Hyacinthe.

M. Beaudoin ajoute qu'il croit savoir que la direction du parti veut, en vérité parachuter dans Saint-Hyacinthe un ancien député libéral, M. Gilles Houde, ancien représentant du comté de Fabre à Québec (1973-76). Il avertit pour finir que l'exécutif actuel de l'association locale convoquera bientôt une assemblée générale pour exiger de la direction du parti qu'une assemblée d'investiture soit tenue ou que les délais réglementaires de 30 jours avant la «convention» et au cours desquels le recrutement de nouveaux membres votants est interdit soient étendus. Sans quoi, dit-il, l'exécutif de l'association locale (dont il a démissionné il y a deux mois) «démissionnera en bloc» la semaine prochaine. L'exécutif local est en effet favorable à la candidature de M. Beaudoin.

De son côté, M. Roger Duceppe, qui paraît avoir l'appui du chef de son parti, blâme vigoureusement ceux qui gênent l'association locale depuis deux ans. Il les accuse ni plus ni moins d'avoir réduit à presque rien l'association. On sait qu'au référendum de mai, c'est l'association libérale fédérale du comté qui a dû prendre en main toute l'organisation locale.

M. Duceppe nous a précisé hier qu'il était parfaitement au fait de la situation de l'association locale lorsqu'il a décidé de se présenter et qu'il savait qu'un candidat aurait probablement à être désigné par le chef. Il n'en a pas moins entrepris de vendre lui aussi des cartes de membres. L'un de ses partisans nous a toutefois confié hier que «les cartes ne se vendent tout simplement pas». Enfin, M. Duceppe dit qu'il se ralliera à la décision de la direction du parti, à condition qu'elle nomme un candidat qui aura l'appui de la majorité des militants locaux et dont le dévouement pour le parti est reconnu.

Rejoint hier, M. Gilles Houde, dont les partisans de M. Beaudoin craignent le parachutage, a admis qu'il serait intéressé à être candidat au prochain scrutin, mais qu'il n'avait jamais été question pour lui de Saint-Hyacinthe. Il flaire plutôt le vent dans le comté de Labelle (Mont-Tremblant), où il réside et travaille maintenant. Des représentants de l'organisation centrale du parti ont confirmé du reste qu'il n'était pas question de parachuter personne dans Saint-Hyacinthe, et certainement pas M. Houde.

La direction du parti aurait un problème délicat dans Saint-Hyacinthe (désigner d'autorité M. Duceppe?) si les élections avaient lieu cet automne; mais dans les circonstances, l'association locale aura le temps de se rebâtir et les candidats actuels, de revérifier et de nourrir leurs appuis.

Précisons que la direction libérale a averti hier une dizaine d'associations de comté que le processus de l'assemblée d'investiture était suspendu pour la même raison qu'à Saint-Hyacinthe.

Débrayage des employés de la Villa Mont-Royal

Les 170 employés de la Villa Mont-Royal, un centre d'accueil privé, dont le contrat de travail est expiré depuis juin 1979, ont déclenché la grève hier matin pour appuyer leurs revendications. Le centre est la propriété de Villa Centers, une compagnie de Calgary.

Selon la direction du syndicat, l'Union des employés de service (FTQ), les négociations n'achoppent pas sur le côté salarial, puisqu'une entente est déjà survenue sur le maintien de la parité avec le réseau des Affaires sociales dont bénéficiaient déjà les employés.

Le conflit porte plutôt sur les clauses relatives au respect de l'ancienneté et à la sécurité d'emploi. Selon le syndicat, la direction veut retirer toutes les clauses portant sur le respect de l'ancienneté des employés inscrits sur la liste de rappel, ce qui est totalement inacceptable.

«Par exemple, au moins 40 employés inscrits sur la liste de rappel travaillent régulièrement cinq jours par semaine. Ce ne sont rien de moins que leurs emplois qui sont à toute fin pratique menacés par les offres patronales», déclare un porte-parole syndical.

Dès le mois dernier, l'assemblée générale avait accordé un mandat de grève à son comité de négociations, à l'unanimité des voix moins une. Et lors du déclenchement de la grève mercredi soir à minuit, le mandat a été confirmé à l'unanimité absolue.

goethe institut montréal

COURS D'ALLEMAND

à partir du 29 septembre 1980

- COURS DE LANGUE RÉGULIERS
- COURS DE CONVERSATION
- COURS DE COMPRÉHENSION DE LA LANGUE ÉCRITE

Inscriptions:
à partir du 8 septembre 1980

Place Bonaventure
Entrée Lagauchetière & Université
Renseignements: 866-1081

Maisons d'enseignement

CONSERVATOIRE LASSALLE

PERMIS NO 749569

COURS POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS
7 à 11 ANS
12 à 14 ANS

— PERFECTIONNEMENT DU FRANÇAIS ORAL
— LECTURE EXPRESSIVE
— INTERPRÉTATION SCÉNIQUE
— ARTICULATION ET PRONONCIATION

Débuts des cours:
15 septembre à 16 h 30

CENTRE DE PHONÉTIQUE POUR TOUS

CORRECTION:

bégaiement
balbutiement
bredouillement
blèsement
chuintement
zézaiement
nasonnement
nasillement
grasseyement

Début des cours: 1er octobre

PROGRAMMES DES COURS ENVOYÉS SUR DEMANDE
AU:
288-4034

3505 rue DUROCHER,
MONTRÉAL,
QUÉBEC H2X 2E7
(MÉTRO PLACE DES ARTS)

CARRIÈRES PROFESSIONS ET S

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 34, 35, 36 et 37

INFIRMIÈR(E)S DIPLÔMÉ(E)S



Les Forces armées canadiennes sont à la recherche d'infirmiers autorisés prêts à travailler dans leur service de santé.

Nature du poste
À titre d'infirmier militaire, vous fournirez et dirigerez les soins infirmiers dispensés aux membres des Forces armées canadiennes.

Exigences
Être infirmier autorisé, appartenir à une association provinciale d'infirmier et avoir au moins deux années d'expérience.

Obtenez, sans engagement, tous les détails de cette proposition en communiquant avec le centre de recrutement le plus rapproché.
Consultez les pages jaunes à la rubrique «Recrutement».

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

AFRICARE

Organisation privée de développement recherche pour programme en Afrique de l'Ouest

DEUX INGÉNIEURS DIPLÔMÉS EN GÉNIE SANITAIRE

Ayant expérience des problèmes d'hygiène et d'assainissement rural.
Durée du contrat: 2 ans
Salaire très intéressant.
Veuillez s'adresser au:

Directeur du personnel
AFRICARE
1601 Connecticut avenue N.W.
Washington, D.C. 20009
U.S.A.

UNE ORGANISATION INTERNATIONALE
recherche

SECRÉTAIRE BILINGUE

Qualifications:
— Étude de secrétariat;
— Connaissance parfaite du français et de l'anglais;
— Connaissance de la sténographie française et anglaise.
— Mimimum 2 ans d'expérience.

Rémunération: Entre $16,166 et $17, 762, d'après expérience.

Lieu de travail: Ottawa, Ontario.

Veuillez faire parvenir votre demande accompagné d'un curriculum vitae à:

DOSSIER 3307
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 15

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.
3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 60-770. LA CITÉ DE MONTRÉAL demanderesse -vs- MRS. CARMEN DELELLA défenderesse. Le 25 septembre 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au no 5120 rue Prince of Wales en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE, huissier, 842-9192. Montréal, le 13 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-001543-808. BANQUE DE NOUVELLE ECOSSE demanderesse -vs- MURIELLE BERNIER défenderesse. Le 25 septembre 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au no 230 Terrasse Tureotte, app. 302 en la cité de Longueuil et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur meuble Granada et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 13 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-020990-805. FRITO LAY CANADA LTÉE demanderesse -vs- MONSIEUR & MADAME HUGH RICE défendeurs. Le 25 septembre 1980, à 1 heure de l'après-midi à la place d'affaires des défendeurs au no 1277 rue Lionel H. Grise en la cité de St-Bruno et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Solid State port. 1 T.V. port. Viking, 1 Ampli Pioneer, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 13 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-021866-806. G. LEBEAU LIMITÉE demanderesse -vs- PIERRE PATENAUDE défendeur. Le 26 septembre 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 24 rue Birchview en la cité de Dollard des Ormeaux et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 bateau à voile Bombardier avec remorque & Acc. No. de série: WML054401, immatriculé Qué. 80 R556-566., 1 tondeuse à gazon Lawnboy, 1 Filter Vaccum au sable avec moteur & Acc., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, le 13 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-022757-806. DÉCORATION ET PRESSAGE DE MONTRÉAL (1979) LTÉE demanderesse -vs- LES ENTREPRISES J.S.L. INC. défenderesse. Le 26 septembre 1980, à 2 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au no 9400 boul. St-Laurent, suite 200 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse Delta I, 3 machines à coudre assorties, 1 machine à écrire IBM électrique, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, le 13 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-030385-780, VILLE DE LAVAL, demanderesse -vs- DANIEL GINGRAS, défendeur. Le 24 septembre 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 75 rue Concorde, en la cité Laval-des-Rapides district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon complet, 1 piano et acc, 1 lot de bibelots, 1 téléviseur et acc. et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LACHANCE, H.C.S. 845-7286. Montréal, 10 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-006443-795, VILLE DE LAVAL, demanderesse -vs- JEAN-PIERRE SENECAL, défendeur. Le 24 septembre 1980, à 10:30 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 310 rue Lulli, ste 12, en la cité Laval-des-Rapides district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur en couleur, 1 set de salon complet, 1 système de son complet, 1 lessiveuse, 1 sécheuse et 1 lot de bibelots. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LACHANCE, H.C.S., 845-7286. Montréal, 10 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 02-011049-80. MARTIN-BLACK INC., demanderesse -vs- COFFRAGES INDUSTRIELS CRÉMAZIE, défenderesse. Le 25 septembre 1980, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 95 rue St-Joseph en la cité Vimont (Laval) district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: articles de bureau, 1 roulotte blanche ATCO, 1 semi trailer ferme 8 roues, 8 brouettes à ciment. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, 13 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE No: EV 82/80. CITE DE LASALLE, demanderesse — vs — JAMES MURPHY, défenderesse. Le 24 septembre 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 8823 rue Ghislaine, en la cité de LaSalle, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon, 1 télécouleur de marque Admiral, 1 meuble stéréo, 1 fauteuil et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAROL PAUZÉ, huissier, 284-1007. Montréal, le 10 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-024089-802 Victor Poissant, demandeur -vs- Pierrette Casavant défenderesse. Le 23 septembre 1980, à 10 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 2025 rue Lasalle en la cité de Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 11 machines à coudre, objets divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. Michel Maisonneuve, huissier, 845-2802. Montréal, 13 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-034825-799. Simpsons Sears Ltée, demanderesse — vs — Georges Dufour, défendeur. Le 23 septembre 1980, à 12 heures (midi) au domicile du défendeur au No 11225 rue Ontario est en la cité de Montréal-Est, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. couleur et meuble de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. Maurice Bernard, huissier. Tél. 255-0308. Montréal, 11 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-020733-783, O.C.Q., demanderesse -vs- ANDRÉ CARRIER, défendeur. Le 24 septembre 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 8155 rue d'Aunis en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture de marque Buick de couleur brune. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ MATHIEU, huissier, 284-1007. Montréal, le 10 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-011197-808. Cie d'imprimerie et de publication de la rive sud ltée, demanderesse — vs — North American tile corporation, défenderesse. Le 23 septembre 1980, à 14 heures de l'après-midi, à la place d'affaire de la défenderesse au No 5785 rue est Metropolitain en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en: meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. Maurice Bernard, huissier. Tél. 255-0308. Montréal, 11 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-034-337-787. JACQUES MONETTE, demandeur -vs- MICHEL HOULE, défendeur, et QUICK MESSENGER SERVICE CANADA LTÉE, tiers-saisi. Le 23 septembre 1980, à 10 heures de l'avant-midi au bureau d'affaires du tiers-saisi au No 3465 rue Côte-des-Neiges, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du tiers-saisi saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau, 2 bureaux en bois, 1 chaise, 1 table en bois, 8 chaises, 1 filière en métal (2 tiroirs), 2 calculatrices "Royal", 3 classeurs en bois et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT POULIOT, H.C.S. 845-7286. Montréal, 10 septembre 1980.

Province de Québec, District de Rimouski, COUR PROVINCIALE, No: 100-02-000570-808. LES ENTREPRISES TÉLÉ-CAPITALE LTÉE (DIVISION CFER-TV), demanderesse — vs — LES PRODUCTIONS YVES MARTIN INC., défenderesse. Le 25 septembre 1980, à 14 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 7033 rue Trans-Canadienne #224 en la cité St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Système d'enregistrement avec acc. et lot de meubles garnissant ledit lieu. Conditions: ARGENT COMPTANT. OMER LANGLOIS, H.C.S. 866-5375. Montréal, 11 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR GREFFE DE LA PAIX, No 500-27-13722-790, LA REINE, demanderesse -vs- TRANSPORT T.C. MOORE INC., défenderesse. Le 25 septembre 1980, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 8441 rue Dalton, en la cité de Monréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois, 1 machine à café, 1 bureau, 1 filière, 1 meuble arborite blanc, 1 chaise et autres biens meubles et équipements de bureaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERMAIN DELISLE, huissier, 284-1007. Montréal, le 10 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-030385-780, VILLE DE LAVAL, demanderesse -vs- DANIEL GINGRAS, défendeur. Le 24 septembre 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 75 rue Concorde, en la cité Laval-des-Rapides district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon complet, 1 piano et acc, 1 lot de bibelots, 1 téléviseur et acc. et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LACHANCE, H.C.S. 845-7286. Montréal, 10 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-006443-795, VILLE DE LAVAL, demanderesse -vs- JEAN-PIERRE SENECAL, défendeur. Le 24 septembre 1980, à 10:30 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 310 rue Lulli, ste 12, en la cité Laval-des-Rapides district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur en couleur, 1 set de salon complet, 1 système de son complet, 1 lessiveuse, 1 sécheuse et 1 lot de bibelots. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LACHANCE, H.C.S., 845-7286. Montréal, 10 septembre 1980.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE No: 700-02-000792-805 ARMOIRES & FENETRES L'ECUYER INC., demanderesse, -vs- FRANK YURCHUK, défendeur. Le 25 septembre, 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 470 rue Grande Côte, à St-Eustache, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur: Frank Yurchuk saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Fargo 1972 — genre towing immatriculé: F188826/QUE. 80. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROLAND BOURDAGES, huissier, 866-1811. Montréal, ce 11 septembre, 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-001624-795 VILLE DE LAVAL demanderesse -vs- GERARD LANGLAIS défendeur. Le 29 septembre 1980, à 11:30 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1259 rue Gilbert en la cité Laplaine district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur en couleur "Brentwood", 1 support à téléviseur, 1 table de centre vitrée, 1 set de salon brun (2 morceaux), 1 lampe de table et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. Daniel Boileau, huissier, 845-7286. Montréal, 10 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-0000575-808. VILLE DE LAVAL, demanderesse -vs- ANDRÉ LALONDE, défendeur. Le 24 septembre 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 900 boul. Vanier, suite 106 en la cité St-Vincent-de-Paul, Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon complet, 1 téléviseur portatif, 1 table, 1 chaise berçante, 1 radio. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LACHANCE, H.C.S. 845-7286, Montréal, 10 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-009638-797. THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LTD., demanderesse, -vs- PAUL BÉRUBÉ, défendeur. Le 25 septembre 1980, à 14 heures au domicile du défendeur au No 2134 rue Sicard, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Panasonic, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 10 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-008947-801. LA BAIE, demanderesse, -vs- LOUIS BEAUVAIS, défendeur. Le 23 septembre 1980, à 14 heures au domicile du défendeur au No 173 rue Benoit ouest, app. 2, en la cité de Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 stéréo Lloyds, 2 téléviseurs, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988, Montréal, ce 10 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-034547-799, BANQUE ROYALE DU CANADA, CHARGEX, demanderesse, -vs- ÉMILIO ASISTORES, défendeur. Le 23 septembre 1980, à 12 heures au domicile du défendeur au No 5309 rue Place Lucy, app. 1, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Pontiac. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988, Montréal, ce 10 septembre 1980.

Province de Québec, District de Richelieu, COUR PROVINCIALE, No: 765-02-000164-80, LES ACIERS ARSÈNE LUSSIER INC., demanderesse, -vs- PHILIPPE SHANK, défendeur. Le 23 septembre 1980, à 13 heures au domicile du défendeur au No 1358 rue Migneault, en la cité de St-Bruno, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chevrolet Nova, 1 automobile Chrysler Cordoba, 2 téléviseurs et mobiliers de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988, Montréal, ce 10 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-017855-805. RUDICK & STRASSER, demanderesse -vs- EVA TZONTAKIS, défenderesse. Le 2 octobre 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 743 rue Liège apt. #6 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Zenith console T.V. set avec acc., 1 Hitachi component stereo et & acc., 1 living room set - 3 -pieces, 1 table lamp & shade. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SHAPIRO, huissier, 845-8156, Montréal, 13 septembre 1980.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE, No 705-02-000500-801, SUSPENSION BEAUDRY & FILS INC., demanderesse -vs- CHARLES JOHNSON (Charley Boo Boo), défendeur. Le 23 septembre 1980, à 13 heures de l'après-midi au domicile du défendeur, au No 1271, rue 100ème Avenue, en la cité Chomedey district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto de marque Ford grise, no plaques 1980 F 290 643 & acc., 1 mobilier de salon 2 morceaux, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAETAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, le 11 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-019151-807, LAMBERT, LEFEBVRE, RODRIGUE & ASSOCIÉS, demanderesse -vs- DONALD LIZOTTE, défendeur. Le 23 septembre 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 123B rue Ste-Rose, en la cité Auteuil. Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en métal, 1 vaisselier, 1 orgue et acc, 1 set de salon complet, 1 téléviseur en couleur, 1 miroir, 1 table, 1 chaise et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LACHANCE, H.C.S., 845-7286. Montréal, 10 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 500 05 009036 785, JACK SOFER MEIR YUVAL, demandeur - vs- SARA UNIKOWSKA JACUBOWICZ, défenderesse. Le 24 septembre 1980, à 11.00 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 5777 rue Mapleridge en la cité Côte St-Luc district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: ensemble de salle à manger 9 morceaux etc. meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-4511. Montréal, 13 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-021364-789. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE demanderesse -vs- DANIEL DUCHESNEAU défendeur. Le 26 septembre 1980, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au no 1846 rue Laurier, app. 4, en la cité de Longueuil et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur port. Philco avec base et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 13 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-05297-797. LA COMPAGNIE DU DOSSIER CONJOINT LTÉE, demanderesse -vs- JULES LESAGE défendeur. Le 23 septembre 1980, à 10:00 heures de l'avant-midi au bureau d'affaires du défendeur au no 255 rue St-Jacques en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur Jules Lesage saisis en cette cause, consistant en: Enregistreuse Phillips 307 et Acc. meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier, Montréal, ce 11 septembre 1980

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-009103-800. SIMPSON SEARS LTÉE demanderesse - vs- SERGE MIRON, défendeur. Le 24 septembre 1980, à 14 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au no 605 rue Bruges apt. 406, en la cité Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salle à manger 5 morceaux meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE BOISVERT, huissier, 849-2484. Montréal, 13 septembre 1980.

Province de Québec, District de Frontenac, COUR PROVINCIALE, NO: 235-02000377-802. S. SETLAKWE LTÉE demanderesse -vs- JASIN GRAY défendeur. Le 25 septembre 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 1974 rue Romité en la cité Chomedey, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salle à manger de style 10 morceaux et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE BOISVERT, huissier, 849-2484. Montréal, 13 septembre 1980.

Province de Québec, District de Québec, COUR PROVINCIALE, NO: 200-02-004377-802. PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA P.Q. demanderesse -vs- DOLIA TODOROVA GIROUX défenderesse. Le 24 septembre 1980, à 12 heures (midi) au domicile de la défenderesse au no 4705 rue Côte Ste-Catherine, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 lave vaisselle, 1 bahut, 1 table de verre et métal, et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERMAIN DELISLE, huissier, 284-1007. Montréal, le 10 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-007511-806. ROBERT LEE, demandeur -vs- MICHEL GIROUARD, défendeur. Le 23 septembre 1980, à 13:00 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 1400 rue des Pins ouest apt. 802 en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: tables de brass et chaises assorties, 1 vase or plaqué 14 K gris etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY BERNIER, huissier, 288-4511, Montréal, 13 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-009102-805. MAURICE AMAR, demandeur -vs- RICCI INTERNATIONAL LTD., défenderesse. Le 24 septembre 1980, à 1 heure de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1452 rue Peel en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse NCR, 1 machine à coudre overlock, 1 machine à coudre Brother, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE, huissier, 842-9192, Montréal, le 13 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-011199-788. BARBER ELLIS LIMITED, demanderesse -vs- SERGE CHARBONNEAU (BODIAC "2"), défendeur. Le 25 septembre 1980, à 13:00 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 301 rue ouest Lagauchetière en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: ameublement et équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-4511, Montréal, 13 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-036119-795. AURELIO OTTONI, demandeur -vs- MARIO PALIOTTI, défendeur. Le 24 septembre 1980, à 3 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 2122 rue Melrose en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur console Phillips et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE, huissier, 842-9192, Montréal, le 13 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-036119-795. AURELIO OTTONI, demandeur -vs- MARIO PALIOTTI, défendeur. Le 24 septembre 1980, à 10 heures de l'avant-midi au lieu d'entreposage du gardien au No 8135 rue Langelier en la cité de St-Léonard et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Pontiac Le Mans immatriculé 376-M-088, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE, huissier, 842-9192, Montréal, le 13 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 500 05 006827 80, LA BANQUE TORONTO DOMINION, demanderesse -vs- DEMETRIOS (JIM) RAPTIS, (Pendeli's Pizza Reg'd), défenderesse. Le 23 septembre 1980, à 11.00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1555 rue Van Horne en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: équipement et ameublement de pizzeria. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-4511, Montréal, 13 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-021757-799. ALEXANDER THE GREAT PRODUCTS INC. demanderesse -vs- PASTA FACTORIA RESTAURANT LTÉE défenderesse. Le 24 septembre 1980, à 12 heures (midi) à la place d'affaires de la défenderesse au no 9695 rue St-Laurent, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois, 1 filière de métal, 1 chaise noire, 1 chaise bleu, 1 poinçon, 1 lampe, 1 calculatrice et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCOTEAUX, huissier, 284-1007. Montréal, le 10 septembre 1980.

Province de Québec, District de St-François, COUR PROVINCIALE, NO: 470020030B-79. BIJOUX KARATLAD demanderesse -vs- LUBIE LTÉE défenderesse. Le 24 septembre 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au no 701 rue Boul. Taschereau en la cité Greenfield Park, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à photocopier Xerox 3197 — X758702644, 1 caisse enregistreuse NCR 2140, 3 tables à dessin, 30 étagères en métal, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE BOISVERT, huissier, 849-2484. Montréal, 13 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-010233-789. BANQUE NATIONALE DU CANADA demanderesse -vs- MONTRÉAL SILICA MINES LTD défenderesse. Le 24 septembre 1980, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au no 50 rue Place Crémazie, ste 317, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de rideau or et brun et acc., 2 chaises de bois, 1 table de coin, 1 distributeur d'eau, 1 bureau en L, et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERMAIN DELISLE, huissier, 284-1007. Montréal, le 10 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-021557-801. SHELL CANADA LTÉE demanderesse - vs- ÉMILIEN TRUCHON défendeur. Le 25 septembre 1980, à 12 heures (midi) au domicile du défendeur au no 90 rue Edmond, en la cité de Melocheville, district de Beauharnois seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 orgue, 1 piscine horsbord, 1 machine à Coca-Cola, 1 système de son, et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAROL PAUZÉ, huissier, 284-1007, Montréal, le 10 septembre 1980.

Province de Québec, District de Beauhar- Province de Québec, District de Beauharnois, COUR PROVINCIALE, NO: 760-02-000737-80. J.C. PRUD'HOMME INC. demanderesse -vs- KOSTAS KONTAKOS défendeur. Le 24 septembre 1980, à 13 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au no 5409 rue Van Horne, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur McClary, 1 télévision couleur, 1 système de son, 1 miroir mural, et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERMAIN DELISLE, huissier, 284-1007, Montréal, le 10 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-057258-795, ASSURANCES MICHEL BROSSEAU LTÉE, demanderesse -vs- JEAN-CLAUDE BRISEBOIS, défendeur. Le 29 septembre 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 4835 rue Ouimet (Rondeau) en la cité St-François, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision console marque "Fleetwood" etc., 1 sétéro stéréo composant marque "Juliette" et acc., 1 set de salon — 4 morceaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SHAPIRO, huissier, 845-8156. Montréal, 13 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-061527-797, AIGLE D'OR CANADA LTÉE, demanderesse -vs- MICHEL LACHANCE, défendeur. Le 24 septembre 1980, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 61 rue Bellerose apt. 22 en la cité Vimont district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, tv couleur. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL KOHLHUBER, huissier, 288-4511, Montréal, 13 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 02-000156-80 ANCRAGES CANADIENS LTÉE (C.F.L.) demanderesse -vs- SPACE RESEARCH CORP. QUE. INC. défenderesse. Le 23 septembre 1980, à 14 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1010 rue Sherbrooke Ouest, Suite 504 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: articles & meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT CHARLES LORTIE, huissier, 866-4495, Montréal, 13 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-043988-794 FINANCE AMERICA PRIVATE BRANDS LTD., demanderesse, -vs- JEAN-PAUL GOHIER, défendeur. Le 25 septembre 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 11 rue Meloche, en la cité Ste-Anne de Bellevue, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur console Zenith, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN MARC BOIVIN, huissier, 879-1007, Montréal, 11 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-005878-801 LA COMMISSION DU SALAIRE MINIMUM, demanderesse, -vs- SOCIÉTÉ DE GESTION ROGERGE AUCOIN ROBERGE INC., défenderesse. Le 25 septembre 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires, de la défenderesse, au No 12,774, rue Notre-Dame, en la cité Pointe-aux-Trembles district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 fauteuil en cuir noir, 1 lot de rouleaux de tapis 36" & 27", effets variés, etc.. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRE PELLETIER, huissier, 879-1007, Montréal, le 11 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 05-012489-79, Mes. Gilles St-Pierre & Als, demanderesse - vs- DAME CARMELLA RUCCOLO-IANLENTI, défenderesse. Le 24 septembre 1980, à 14 heures de l'après-midi au domicile de la défenderesse au No 6441 boul. Dagenais en la cité Montréal-Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 2 TV. couleurs, lave-vaisselle Maytag, lessiveuse-sécheuse Maytag, meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 866-4495, Montréal, 13 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-057700-796 LES HABITATIONS LOUISBOURG ENR. ROGER TURENNE, demandeurs -vs- ANDRÉ GOSSELIN, défendeur. Le 26 septembre 1980, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 3941 rue Henri-Bourassa en la cité Montréal-Nord district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision noir et blanc Admiral, 1 chaine stéréo, 1 laveuse-essoreuse, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC BOIVIN, huissier, 879-1007, Montréal, 11 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 05-012489-79, Mes. ST-PIERRE & ALS., demanderesse -vs- DAME CARMELLA RUCCOLO-IANLENTI, défenderesse. Le 24 septembre 1980, à 13 heures de l'après-midi au domicile de la défenderesse au No 6441 rue boul Dagenais en la cité Montréal-Nord district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: TV. couleur RCA, meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN HOULE, huissier, Montréal, 13 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-058810-792 ROGER TURENNE, demandeur -vs- FRANCOIS DOWD, défendeur. Le 25 septembre 1980, à 13.00 heures de l'après-midi au domicile du défend

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Gurdjief

Suite de la page 24

Mèzenfin...

Dans ce récit si touffu qu'on y retrouve le plaisir d'une écriture tout à fait «autre», il transparaît tout de suite que Gurdjief n'est pas de ce monde; même s'il parlait plus d'une douzaine de langues, même s'il a vécu en France, aux USA, à Moscou, à Londres... Gurdjief n'est jamais devenu un Occidental.

Son savoir, son humour, sa culture, cette constante référence à Mullah Nassr Eddin (l'incarnation même de la sagesse populaire) le simple fait que son père était entre autre un «ashokh» (poète, conteur populaire) qui lui chantait la légende de Gilgamesh telle que transmise oralement depuis des millénaires... tout cela dessine évidemment un horizon complètement différent de celui auquel nous sommes habitués, nous Nord-Américains de souche européenne. Une foule de petits détails illustrent bien, tout au long du livre, à quel point nos cadres de référence ne sont pas les mêmes. Ainsi quand, par hasard, Gurdjief rencontre un membre des Chercheurs de Vérité sur le train, ils décident ensemble d'improviser un voyage à tel ou tel endroit, eh bien la rencontre dure un peu plus de trois ans puisque les deux compères décident d'abord d'apprendre les rites persans afin de se faire passer pour des prêtres. De la même façon, on rencontrera un Gurdjief tout à tour marchand de tapis, commerçant en antiquités, réparateur d'appareils électriques, fabricant de corsets, guide auprès des pyramides, vendeur de chameaux...

Et partout cet humour, cette sagesse, cette énergie sans borne. Mmffff... En fait, à bien y penser, je n'ai même pas à chercher de «finale» originale: je n'ai qu'à vous souhaiter bon voyage!

Jazz

Suite de la page 30

interprété en duo avec Joe Bonner, *Kazuko (Peace Child)* en trio avec un joueur de koto, *Soledad* avec accompagnement de sitar et de tabla, voilà quelques-uns des moments forts du disque. Il se glisse bien ici et là quelques incongruités mais qui ne déparent pas sérieusement l'entreprise. On est en présence d'une voix qui a son intensité, sa profondeur. Étrange aussi de constater comment un trompettiste comme Eddie Henderson si détestable quand il fait office de leader devient avec Sanders si stimulant. À signaler également la présence du pianiste John Hicks qui réussit dans *Yemenja* à marier un jeu tout compte fait bop ou même classique au discours plus complexe de Sanders.

En somme, une occasion idéale de renouer avec l'une des personnalités les plus intègres du jazz. L'album Arista dont j'ai parlé étant plutôt une erreur de parcours (un geste de désespoir?). Le vrai musicien se trouve dans le premier disque ESP, les collaborations avec Coltrane, quelques faces extraites des microsillons Impulse et la moitié peut-être de cet album double.

Disques

Suite de la page 28

tensité musicale et d'une profondeur si grandes qu'il touche à l'âme universelle et aux aspirations les plus élevées de l'âme. Il est toujours passionnant d'écouter le Quatuor Alban Berg de Vienne, qui a pour principe de jouer avec une culture viennoise sans cultiver pour autant le style viennois. Pour eux, la douceur ne rime pas avec fadeur, et caresse avec molesse. Aucune boursouflure dans leur jeu, mais une saine vitalité et une homogénéité sonore qui prévaut tout le temps. La prise de son, l'usinage et la gravure sont excellents. En conclusion: «Jubel um das Alban-Berg Quartett».

Voyage jusqu'au père

La Barbaresque, Sandra Thomas, Mercure de France.

CE livre ému est la chronique d'une quête obstinée. La petite fille née de père «inconnu, parti sans laisser d'adresse» ne saura jamais qui elle est vraiment si elle ne retrouve cet homme. Un des pôles de l'enfant disparaît sans trace, sans manifestation aucune, et c'est le désarroi, la déroute.

Récit presque clinique d'un manque où alternent les extravagances et les maladresses de l'adolescence. Naïveté touchante des premiers poèmes, écriture de «nécessité, de survie», cris pour faire entendre la déchirure intérieure, l'effondrement, le «mal-être». Fixation à la chanteuse Barbara, dont la voix prenante module toutes les douleurs.

Pour cette petite fille qui, peu à peu, reconstitue son père, Algérien reparti dans son pays, le chemin qui la mène à lui, tout en haut d'une montagne en Kabylie, est long, tourmenté et cette voie est sa seule issue.

La première phrase de l'homme sera «Ah vous voilà... Vous n'êtes pas un peu cinglée d'être venue jusqu'ici?»

Sans doute... mais n'est-ce pas cette folie qui délivre la jeune femme et lui permettra, enfin légère, de vivre autre chose que l'angoisse?

Monique ROY

Béjart sifflé à Genève

GENÈVE (AFP) — La mise en scène de *Don Giovanni* de Mozart imaginée par Maurice Béjart, a divisé jeudi soir le public lors de sa première représentation au Grand Théâtre de Genève dont c'était l'ouverture de la saison 1980-1981.

Au salut final, le chorégraphe et metteur en scène français a été sifflé par une partie de la salle qui comptait pourtant nombre de ses partisans.

Les interprètes, avec en tête le baryton italien Ruggero Raimondi en Don Giovanni, comme dans le film de Joseph Losey, ont par contre fait l'unanimité.

Don Giovanni porte des lunettes noires, qu'il troquera au cours de la représentation pour un masque noir. De même, au lever du rideau, il apparaît revêtu d'un pull-over et d'un pantalon noirs qui disparaîtront au profit de vêtements somptueux du 18ème siècle, époque où il situe l'action.

En outre, pendant toute la représentation, une dizaine de jeunes gens également avec des lunettes, des pull-overs et des pantalons noirs, évoluent silencieusement au milieu des protagonistes qui les prennent parfois à témoin.

Venise, comme pour le cinéaste Joseph Losey, s'est imposée comme un cadre nécessaire à Maurice Béjart. «Sa Venise» est toutefois une ville de ruinés qui «sont en même temps l'image de l'âme de Don Giovanni qui se ronge elle-même dans sa démarche», a expliqué le décorateur Thierry Bosquet.

Les décors et les accessoires, en soi très beaux et au baroquisme exacerbé, encombrent néanmoins trop souvent le plateau et compliquent la vision générale. Ainsi l'idée de Maurice Béjart de faire surgir au final le commandeur d'un miroir qui le révèle comme une image de mort de lui-même, est-elle troublée par une inexplicable et énorme tête de statue portée sur le plateau. Ce spectacle, après Genève, sera monté cette saison au théâtre de la monnaie de Bruxelles qui le co-produit. Il est le premier spectacle à Genève du nouveau directeur du Grand Théâtre, le Français Hugues Gall, ancien administrateur-adjoint de l'Opéra de Paris.

Association pour le jeune cinéma

Le 16 septembre prochain, l'Association pour le jeune cinéma québécois débutera les soirées mensuelles de diffusion pour le jeune cinéma super 8 et 16 mm. Dorénavant, tous les troisièmes mardis de chaque mois, au local AM-050 du pavillon Hubert-Aquin de l'Université du Québec à Montréal, les cinéphiles sont invités à assister aux représentations qui mettront sur la sellette les dernières productions québécoises en jeune cinéma, de même qu'occasionnellement un programme spécial de l'étranger. Ces soirées n'ont qu'un but: animer le monde du jeune cinéma québécois, lui donner de quoi se nourrir, de quoi le motiver.

Votre famille en a besoin? La voici!

$25 000* **Assurance-vie de 20 ans à prime fixe**

Pour la modique somme de **$8,90** par mois (pour un homme de 26 ans)



*Nous offrons aussi une police de $12 500

Votre prime n'augmentera pas pendant 20 ans.

De nos jours, l'assurance-vie est un élément fondamental de la sécurité financière. Mais il est difficile de protéger convenablement sa famille quand les primes montent sans cesse.

L'assurance-vie de 20 ans à prime fixe Eaton/Baie a été créée à l'intention de gens comme vous: elle vous protège pendant toute la période où vous avez de lourdes responsabilités familiales. •La prime est "fixe": elle reste la même pendant les 20 années du contrat. Quel avantage par rapport aux polices dont les primes augmentent d'année en année!

Et vous pouvez souscrire une assurance-vie de 20 ans non seulement pour vous-même, mais aussi pour tous les membres de votre famille.

Tout ce qu'il faut savoir sur notre assurance-vie à prime fixe

- **Plusieurs formules au choix.** Choisissez une police individuelle avec garantie de $25 000 ou de $12 500 ou protégez aussi votre conjoint, à très peu de frais, et tous vos enfants.
- **La somme assurée est fixe.** Vous profitez de la même garantie pendant 20 ans.
- **La prime mensuelle n'augmente pas.** Elle est fixée pour 20 ans.

Transformation assurée quel que soit votre état de santé

Après 20 ans, vous pouvez transformer votre assurance-vie en une police entière ou mixte Eaton/Baie, au tarif en vigueur. **Votre état de santé n'entrera pas en considération.**

C'est facile de souscrire une assurance-vie de 20 ans

- **Pas besoin d'examen médical.** Remplissez le bon de souscription et soyez prêt à nous fournir quelques renseignements supplémentaires. C'est tout.
- **Tout se fait par correspondance.** Vous recevrez votre police à la maison.
- **Choisissez les modalités de paiement.** Nous vous offrons quatre modes de règlement: l'un d'eux vous conviendra certainement.

Étudiez le contrat, sans frais ni engagement de votre part

Sur réception du contrat, vous aurez 10 jours pour l'étudier. Si vous n'êtes pas entièrement satisfait, vous nous le retournez. Vous ne nous devrez rien.

Remarques :

Avant de vous assurer, nous pourrons vous poser quelques questions supplémentaires ou exiger que vous passiez un examen médical; nous nous réservons le droit de refuser une demande pour des raisons valables.

Nous pouvons faire un bref rapport au Bureau d'Information Médicale d'après les renseignements fournis sur votre demande d'assurance-vie. Le Bureau, à la requête d'un membre de la compagnie à qui vous avez soumis cette demande ou à qui une réclamation de bénéfices à pu être faite, fournira à la compagnie ces renseignements. Sur votre demande, le Bureau divulguera le renseignement d'après votre dossier (tout renseignement ne sera divulgué qu'au médicin qui vous suit) et vous pouvez exiger la correction de tout renseignement inexact. L'adresse est: Bureau d'Information Médicale, 330 University Ave., Suite 403, Toronto, Ontario M4G 1R7. Tél. (416) 597-0590.

Si vous avez de 20 à 50 ans, vous pouvez souscrire notre assurance. C'est très simple:

1. **Choisissez la formule qui vous convient le mieux.** La police individuelle prévoit deux garanties: $25 000 et $12 500. Le tableau ci-contre indique la prime mensuelle que vous verserez en fonction de votre âge actuel.
2. **Si vous optez pour la police familiale.** Vous pouvez souscrire au nom de votre conjoint la moitié de votre assurance soit $12 500 ou $6 250. Pour calculer la prime, consultez le tableau et soustrayez $1 du total. Nous offrons aussi, pour seulement $1 de plus par mois, une garantie de $1 250 par enfant.
3. **Choisissez le mode de règlement de la prime.** Nous vous proposons quatre formules:
   a) **votre compte Eaton ou La Baie:** faites porter à votre compte le montant de votre prime mensuelle.
   b) **des retraits mensuels automatiques:** par prélèvement automatique sur votre compte de banque.
   c) **des versements trimestriels:** vous paierez 3 mensualités 4 fois l'an.
   d) **un versement annuel:** vous paierez 12 mensualités d'un coup.
4. **Postez votre bon de souscription.** Assurez-vous d'abord que vous n'avez rien oublié et que vous avez signé. Puis détachez le bon, joignez-y au besoin une feuille renfermant tous les renseignements supplémentaires et envoyez le tout à: Compagnie d'assurance-vie Eaton/Baie, 1235, Bay Street, Toronto (Ontario) M5R 3L5.

Hâtez-vous! S'assurer n'est pas un luxe, c'est une nécessité!

LA POLICE FAMILIALE: Une protection totale à un prix imbattable
Constatez vous-même tous les avantages qu'elle vous offre!

EXEMPLE	GARANTIE	PRIME
Homme de 26 ans	$25 000*	$ 8,90
Femme de 25 ans	$12 500	5,20
		14,10
Moins: rabais spécial		1,00
Plus: $1 pour assurer tous les enfants** ($1 250 par enfant)		1,00
Prime mensuelle totale		$14,10

*La police de $25 000 est plus avantageuse, car la seconde tranche de $12 500 vous coûte $2 de moins par mois que la première.
**Tous les enfants de plus de 6 moins et de moins de 18 ans à la date de la souscription. Les enfants sont tous assurés à compter de six mois.

ASSURANCE-VIE À PRIME FIXE MENSUALITÉS

Âge à la souscription		Somme assurée $25 000	Somme assurée $12 500	Somme assurée $6 250 (conjoint) seulement)	Âge à la souscription		Somme assurée $25 000	Somme assurée $12 500	Somme assurée $6 250 (conjoint) seulement)
Homme	Femme				Homme	Femme			
—	20	8,04	5,02	3,51	35	37	13,04	7,52	4,76
—	21	8,10	5,05	3,53	36	38	13,86	7,93	4,97
20	22	8,16	5,08	3,54	37	39	14,78	8,39	5,20
21	23	8,20	5,10	3,55	38	40	15,74	8,87	5,44
22	24	8,30	5,15	3,58	39	41	16,90	9,45	5,73
23	25	8,40	5,20	3,60	40	42	18,28	10,14	6,07
24	26	8,50	5,25	3,63	41	43	20,06	11,03	6,52
25	27	8,68	5,34	3,67	42	44	21,58	11,79	6,90
26	28	8,90	5,45	3,73	43	45	24,14	13,07	7,54
27	29	9,14	5,57	3,78	44	46	26,56	14,28	8,14
28	30	9,36	5,68	3,84	45	47	29,18	15,59	8,80
29	31	9,66	5,83	3,92	46	48	32,20	17,10	9,55
30	32	10,02	6,01	4,01	47	49	35,28	18,64	10,32
31	33	10,42	6,21	4,11	48	50	38,78	20,39	11,20
32	34	10,96	6,48	4,24	49	—	42,62	21,31	11,66
33	35	11,60	6,80	4,40	50	—	46,86	24,43	12,22
34	36	12,28	7,14	4,58					

Compagnie d'assurance-vie EATON/Baie est l'une des plus puissantes compagnies d'assurance du Canada: elle possède un portefeuille d'assurances de plus de $2 milliards et exploite des succursales dans la plupart des établissements Eaton et La Baie.

Bon de souscription – Assurance de 20 ans à prime fixe

Cochez ☑ la formule de votre choix et la garantie souhaitée pour chaque assuré.
☐ Individuelle ☐ Familiale
☐ Famille monoparentale

	Candidat	Conjoint	Enfants
☐	$25 000	$12 500	$1 250
☐	$12 500	$6 250	par enfant

Compagnie d'assurance-vie EATON/Baie, **1235, Bay Street, Toronto (Ontario) M5R 3L5**

NOM DU CANDIDAT — PRIÈRE D'ÉCRIRE EN LETTRES MOULÉES

M/Mme/Mlle/Mde _____ (nom de famille) (prénom)

Adresse _____ App _____

Ville _____ Prov. _____ Code postal _____

Téléphone _____ Profession _____ (précisez les fonctions du poste)

Date de naissance ___ / ___ / ___ J / M / A Lieu de naissance _____ (province) (pays)

Taille _____ (pieds) (pouces) Poids _____ lb

Réservé à ceux qui ont choisi la formule familiale ou l'assurance pour famille monoparentale.

Prénom	Sexe	Taille	Poids	Date de naissance J/M/A
CONJOINT				
ENFANTS				

Utilisez une autre feuille si nécessaire.

Les questions suivantes visent toutes les personnes dont les noms figurent au recto.

1. Quelqu'un a-t-il, au cours des deux dernières années, pratiqué un sport dangereux (parachutisme, course automobile, etc.), pris l'avion (ou tout autre aéronef) sans être un simple passager ou exprimé l'intention de le faire? ☐ Oui ☐ Non
2. Quelqu'un souffre-t-il d'une des affections suivantes: hypertension, tumeur, cancer, épilepsie, maladie mentale, troubles nerveux, diabète, fièvre rhumatismale, angine, faiblesse cardiaque ou artérielle, souffle au coeur? ☐ Oui ☐ Non
3. Quelqu'un a-t-il été examiné ou traité par un médecin ou dans une clinique ou un hôpital au cours des cinq dernières années (sauf à l'occasion d'une grossesse normale ou d'un accouchement)? ☐ Oui ☐ Non

Si vous avez répondu oui en 2 ou en 3, précisez, sur une feuille détachée, le nom de la personne, le nom et l'adresse de l'hôpital ou du médecin, la cause du problème et les dates du début et de la fin du traitement. N'oubliez pas de signer.

L'assurance que vous désirez souscrire remplacera-t-elle une autre police récemment ou actuellement en vigueur? ☐ Oui ☐ Non

(Si oui, indiquez le nom de la compagnie et le genre de contrat) _____

Bénéficiaire. Sauf indication contraire, le candidat est le bénéficiaire des assurances souscrites au nom de son conjoint et de ses enfants. En tout temps, le propriétaire de la police pourra changer le nom du bénéficiaire. Le bénéficiaire du candidat est:

Nom et prénom du bénéficiaire — Lien avec le candidat

Autorisations

1. Je, soussigné, autorise par les présentes toute personne physique ou morale (médecin, hôpital, compagnie d'assurance, Médical Information Bureau, etc.) disposant de renseignements sur moi-même, mon état de santé ou le risque que je représente à transmettre ces renseignements à la Compagnie d'assurance-vie Eaton/Baie. Toute reproduction photographique de cette autorisation sera reconnue au même titre que l'original.

Signature du candidat (Autorisation(s) et demande de souscription)

Mode de règlement ☐ Cochez une case.

2. Je, soussigné, autorise par les présentes
☐ La Compagnie de la Baie d'Hudson
☐ La Compagnie T. Eaton Limitée à payer mes primes mensuelles à la Compagnie d'assurance-vie Eaton/Baie (la première facture portera sur deux mois) et à porter ces frais à mon compte.

Numéro de compte _____
☐ Retraits mensuels automatiques
☐ Versements trimestriels
☐ Versement annuel

Date _____

Tél.: 842-1156 61538F

Détachez et postez ce bon dès aujourd'hui